هكذا من زلاهل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11310 — JEUDI 11 JUIN 1981

La réunion du comité central du parti polonais

**M. Kania s'oppose aux conservateurs**

LIRE PAGE 4




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# L'ACTION GOUVERNEMENTALE ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

## Paris, Bagdad et Jérusalem

Le raid israélien contre les réacteurs nucléaires de Tamuz a constitué la première crise internationale à laquelle les nouveaux dirigeants français aient été confrontés. La situation était particulièrement délicate pour un nouveau pouvoir, pas encore rodé et toujours en campagne électorale. Il a su cependant faire face à l'événement et garder son sang-froid.

Paris ne pouvait que condamner l'initiative israélienne qui a fait un mort français et qui constitue une violation caractérisée du droit international — encore qu'il n'ait jamais été mis fin à l'état de guerre entre Bagdad et Jérusalem. Le président de la République n'a pas pour autant voulu remettre en question son attitude à l'égard du conflit israélo-arabe. « Nous n'allons pas changer notre position de fond à cause de cette action intolérable », a fait remarquer à juste titre mardi M. Cheysson.

Le communiqué publié par le Quai d'Orsay après l'annonce du raid, et qui a été soigneusement revu par l'Elysée, est significatif de la volonté française de ne pas perdre de vue, dans cette affaire, le fond du problème. Ce texte rappelle en effet que « le président de la République a lui-même insisté sur la nécessité de prendre les mesures indispensables pour garantir l'utilisation de ces installations (de Tamuz) à des fins pacifiques et éviter tout détournement ». Dans un souci de conciliation, le communiqué précise aussi que l'ambassadeur d'Israël à Paris a été « contacté » par M. Cheysson et non pas convoqué, ainsi que le voudrait la terminologie traditionnelle.

Il s'agit là plus que de nuances. Tout se passe comme si les dirigeants français comprenaient dans une certaine mesure les inquiétudes israéliennes. M. Mitterrand lui-même avait laissé clairement entendre pendant la campagne présidentielle qu'il désapprouvait la signature de l'accord nucléaire franco-irakien de 1975. Ces précisions sont importantes dans la mesure où Bagdad pourrait demander de nouveau l'aide de la France pour reconstruire les installations détruites. Tel n'est pas encore le cas, mais on retient cette hypothèse dans les milieux bien informés. Si elle se confirmait, il est probable que Paris imposerait à Bagdad l'utilisation d'un combustible pauvre en uranium et ne permettant pas le détournement du projet à des fins militaires.

La modération des réactions du gouvernement français pourrait cependant se heurter à un obstacle : M. Begin lui-même, qui a non seulement évoqué mardi, avec une jubilation passablement déplacée, le raid sur Tamuz, mais s'est également vanté d'avoir fait « convoquer » l'ambassadeur de France en Israël pour lui donner une « leçon de morale ». M. Begin, qui veut gagner à tout prix les élections législatives du 30 juin, fait feu de tout bois pour arriver à ses fins. Ses fanfaronnades sont du plus mauvais goût, tant il est vrai que le gouvernement actuellement au pouvoir en France ne peut pas être tenu pour responsable des engagements contractés il y a sir ans par M. Chirac. C'est en se comportant comme M. Begin que l'on finit par perdre ses amis les mieux intentionnés. Telle est peut-être la leçon que l'on devrait méditer à Jérusalem.

**LE PRIX DU « SUPER » SERAIT AUGMENTÉ DE 15 CENTIMES**

(Lire page 40.)

● LE DISCOURS DE MONTÉLIMAR

## Le président de la République demande au pays de confirmer son choix du 10 mai

M. François Mitterrand est intervenu, mardi 9 juin, pour demander au pays de confirmer son choix du 10 mai. Il avait choisi pour cela la ville de Montélimar, dont le maire est M. Maurice Pic, sénateur et président du conseil général d'un département, la Drôme, dont tous les parlementaires sont socialistes.

« L'Humanité » publie, ce mercredi, des extraits du discours sans les commenter. Mais l'organe du P.C.F. émet des réserves sur certaines des mesures que le gouvernement devrait annoncer (hausse de l'essence, notamment). Dans son intervention, le chef de l'État n'a fait nulle allusion à l'éventuelle participation de *ministres communistes* au gouvernement.

Cette question est, bien sûr, au centre de la campagne que mènent les leaders de la majorité sortante.

Le président de la République a choisi Montélimar et la Drôme, fiefs socialistes, pour jeter son poids dans la campagne électorale. Il a demandé aux Français de confirmer leur choix du 10 mai dernier. « *Je souhaite*, a-t-il déclaré, *que le pays me donne les moyens d'appliquer ma politique.* » Auparavant, le chef de l'État avait opposé « *deux politiques* », « *celle dont les Français viennent de sanctionner l'échec* », et celle qu'il a lui-même, victorieusement, proposée.

Ce message présidentiel ne manquait ni de subtilité dans la forme, ni de clarté dans le fond. La subtilité tient au fait que M. Mitterrand a pris garde de ne pas ressembler à M. Giscard d'Estaing qui, avant les élections législatives de 1978 avait, sans excès de anasnoès, recommandé le « *bon choix pour la France* » (le 27 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs). Au reste, en intervenant pendant la campagne elle-même, à partir d'une simple mairie, le président de la République s'est démarqué de ses trois prédécesseurs. Eût-il agi autrement qu'il aurait couru le risque de se contredire : n'a-t-il pas toujours reproché à Charles de Gaulle et Georges Pompidou, puis à M. Giscard d'Estaing, d'être intervenu, à la radio et à la télévision, hors campagne (c'est-à-dire le samedi, veille du scrutin) ? A l'inverse des trois premiers présidents de la V<sup>e</sup> République, M. Mitterrand a donc choisi le mode discret, allant même jusqu'à paraître s'abriter derrière l'« *occasion* » qui sera donnée au pays les 14 et 21 juin prochain.

L'occasion provoquée a pour objet essentiel de permettre que la majorité parlementaire soit accordée à la nouvelle majorité présidentielle. Le discours du chef de l'État était donc destiné à faire ressortir la nécessité de cette cohérence pour le bon fonctionnement des institutions comme pour la mise en œuvre d'une politique qui a pour ambition de s'inscrire dans la trame du temps.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page ?.)

● L'EMPLOI ET L'AIDE AUX ENTREPRISES

## Des taxes et impôts exceptionnels financeront 6,5 milliards de F de dépenses supplémentaires

*Réuni, le 10 juin, en conseil des ministres, le gouvernement a arrêté le deuxième volet de sa politique économique pour lutter contre le chômage, qui a encore augmenté en mai, environ cinquante-cinq mille emplois nouveaux seront créés d'ici à la fin de 1981 dans les secteurs publics et sociaux. Le pacte pour l'emploi des jeunes va être réaménagé de façon à faciliter l'incertion professionnelle de six cent cinquante mille moins de vingt-cinq ans à la rentrée.*

*Pour financer ces mesures sociales, auxquelles viendront s'ajouter des prêts consentis aux entreprises en difficulté, le tout représentant 6,5 milliards de francs de dépenses supplémentaires en 1981, le gouvernement a décidé de créer une taxe exceptionnelle sur les revenus très élevés. Cette taxe s'appliquera aux contribuables qui devaient payer, en 1981, un impôt supérieur à 80 000 francs. Le taux de cette taxe, qui s'appliquera à la partie dépassant 80 000 francs, pourrait être de 25 %.*

*D'autre part, il sera prélevé un impôt exceptionnel des banques et les compagnies pétrolières extrayant du gaz et du brut en France, ainsi que sur les frais généraux des dirigeants de société. Enfin, la T.V.A. sur les hôtels de luxe sera portée de 7 % à 17,5 %.* (Lire p. 40.)

### *Grignoter le chômage*

par PIERRE DROUIN

Pour réduire le nombre des chômeurs, il faut faire feu de tout bois, et il n'est pas étonnant que le gouvernement veuille attaquer le sujet à toutes les étapes de la vie professionnelle.

L'aide aux jeunes d'abord, permettant une meilleure organisation entre l'école et la vie active. C'est un point sensible à de nombreux titres : les conditions de recherche et d'exercice du premier emploi sont d'une importance capitale dans l'existence. Si l'accrochage au métier se fait mal ou pas du tout pendant des mois, des troubles psychiques pourront se répercuter tout au long de la carrière de l'individu. Le sentiment qu'une collectivité considère une partie des jeunes comme des gêneurs parce qu'ils se présentent trop nombreux aux bureaux d'embauche est intolérable. « *Il n'est richesse que d'hommes* », a-t-on appris sur les bancs de l'école. Billevesées ! auront évidemment tendance à dire tous ceux qui offrent leurs bras ou leurs diplômes à des entreprises qui n'ont rien à leur offrir.

(Lire la suite page 36.)

## L'impossible contrôle des loyers

*En matière de politique des loyers, le gouvernement va devoir, au moins dans un premier temps, pratiquer la concertation avec les propriétaires, puisqu'il se refuse à recourir d'emblée à des mesures autoritaires de limitation des hausses. L'efficacité des accords de modération passés par le prédécesseur de M. Roger Quilliot, M. Michel d'Ornano, avec les organisations représentant les propriétaires et les administrateurs de biens a été limitée : la hausse des indices prévue par les baux a été respectée, en gros, lors des révisions annuelles, et tout à fait dépassée lorsqu'il s'agissait de renouveler le bail ou d'accueillir un nouveau locataire. La loi, en effet, ne prévoit rien en la matière.*

*Certes, le nouveau ministre du logement souhaite manier à la fois la carotte et le bâton, et la circulaire qu'il a adressée aux préfets est sans équivoque : les engagements de modération seront désormais signés par les représentants locaux des propriétaires et des gestionnaires d'immeubles, dans le département ou dans l'arrondissement. Et les préfets devront redonner vigueur aux commissions de conciliation que le précédent gouvernement avait créées. Ne pouvant* « admettre des hausses inconsidérées », *le ministre conclut cette circulaire en menaçant, le cas échéant,* « de revenir rapidement à un dispositif contraignant ».

*Pour que cette menace soit efficace, il faudrait pouvoir constater, dans la pratique, les hausses abusives, lorsqu'elles sont pratiquées. Or, il n'existe aucun observatoire des loyers réels. Comme par le passé, l'initiative sera laissée au locataire de saisir le commission de conciliation. Lorsque la hausse abusive aura été le fait d'un propriétaire institutionnel — cela s'est déjà vu, — la constatation de ce fait entraînera-t-elle un contrôle de tous les loyers pratiqués par ce grand propriétaire, pour l'ensemble de son patrimoine, qu'il soit ou non situé dans le même département ? Et comment surveiller les abus commis par les petits propriétaires, ceux qui n'ont qu'un ou deux locataires ? Il est urgent de mettre en place des dispositifs objectifs d'observation des loyers, faute de quoi toute mesure contraignante sera ressentie comme une injustice par les propriétaires.*

(LIRE PAGE 35.)

*AU JOUR LE JOUR*

## Raisonnement erroné

*Au moment de l'élection présidentielle, les Français qui ont élu M. Mitterrand ont, d'après M. Chirac, voté pour le changement et non pour le socialisme.*

*Mais, dans ces conditions, pourquoi les Français n'ont-ils pas voté pour M. Chirac, qui, sauf erreur, ne proposait pas le socialisme tout en prétendant incarner le changement ?*

*Bref, quand M. Chirac souligne le besoin de changement des Français, ne fait-il pas, même inconsciemment, la campagne des candidats socialistes..., comme il avait fait celle de François Mitterrand ?*

MICHEL CASTE.

## Un entretien avec M. Michel Jobert

### L'entrée des communistes au gouvernement après « une période de probation » rendrait « moins discutable » leur participation

Depuis son entrée au gouvernement, M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, avait fait preuve d'une *parfaite discrétion. Nous nous étions étonnés,* dans ces colonnes, de son silence. Aujourd'hui, le seul membre de l'équipe de M. Pierre Mauroy qui ait appartenu à un gouvernement de la V<sup>e</sup> République s'exprime sur des sujets politiques.

M. Jobert estime que le président de la République nouvellement élu dispose d'une « liberté exceptionnelle » et qu'il peut notamment, après les élections législatives, « nuancer sa *majorité*, la *modifier en fonction des circonstances* et en fonction de la progression de sa politique ». Il considère, d'autre part, qu'une entrée tardive des communistes au gouvernement, après une « période de probation », rendrait leur participation au pouvoir « moins discutable ».

*« Pourquoi ce silence depuis votre entrée au gouvernement ?*

— C'est un silence de bon aloi. Le gouvernement vient de s'installer. La plupart des ministres subissent le baptême du feu gouvernemental. Ils font le tour de leurs fonctions et de leur propre personnalité au contact de ces responsabilités nouvelles. Sollicités, ils ont eu beaucoup à dire. Ainsi, on les découvre, on les cerne mieux. Quant à moi, ne suis-je pas suffisamment connu, pour devoir ajouter de l'originalité à d'autres originalités ?

*— On a beaucoup parlé pour vous, à votre place, du commerce extérieur. Et vous, vous n'en avez rien dit.*

— J'ai voulu que ceux qui, tout neufs, s'installaient, disent où ils souhaitaient aller et comment ils prendraient en charge les intérêts de la France. Ces engagements nationaux, je les connais, j'y suis depuis longtemps attentif. Il était donc préférable que les prises de position, les définitions de départ, ne viennent pas de moi dans un premier temps, mais du gouvernement tout entier, et par exemple de Claude Cheysson, responsable des affaires extérieures, ou de Jacques Delors, chargé des responsabilités financières. Je souscris tout à fait à ce qu'ils ont dit, ayant conseillé qu'ils le fassent et qu'ils le fassent très vite. Reste bien sûr mon action quotidienne. Au jour le jour, mes visiteurs, mes corespondants, reçoivent les précisions qu'ils souhaitent.

*— Avez-vous un rôle rassurant, au commerce extérieur ?*

— Il paraît !

*— Vous le mesurez ?*

— Tout à fait ! Rassurant à l'extérieur, rassurant à l'intérieur. Je n'ai évidemment pas le pouvoir de rassurer ceux qui de toute façon ne veulent pas l'être et jouent à se faire peur ! Mais j'ai le pouvoir de démontrer que les engagements d'Etat pris par la France seront tenus, et de parler et d'agir pour ceux qui suivront.

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)



LES CORRIDAS AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

## *L'art et la viande*

Dès qu'on leur parle de corrida, les Français se comportent en vrais « miuras », les plus vicieux, les plus emportés des taureaux de combat. Ils voient rouge littéralement, ils sont pour, ils sont contre, avec une véhémence et une pugnacité fouettées par celles de l'adversaire. Bataille de mots dans la plupart des cas. Propos en l'air. Cet art, ce sport, ce spectacle, ce supplice, appelez-ça comme vous voudrez, combien d'entre nous ont eu l'occasion d'en être directement témoins ? Soyons justes : une infime minorité. Au nord d'une ligne de démarcation Bayonne-Nîmes avec un crochet par Vichy ; mais oui, on ne doit pas être bien nombreux à être entrés dans une arène.

En revanche, dans le Midi, quand on y est né, quand on y vit, en Espagne aussi quand on y va l'été, la feria fait partie des plaisirs de la vie. La loi la reconnaît et l'entérine d'ailleurs, qui n'accepte de dérogation à l'interdiction de martyriser les animaux qu'en cas de « tradition locale ininterrompue ». On nous le rappelait utilement mar⁻¹ soir aux « Dossiers de l'écran », sans calmer pour autant la fureur des appels à S.V.P. condamnant, sans circonstance atténuante aucune, cette survivance du passé, cette incitation à la violence indigne d'un pays civilisé.

C'est une opinion. Elle est parfaitement justifiée à mes yeux. Des corridas, j'en ai vu, pas beaucoup, deux ou trois, assez cependant pour être au bord du haut-le-cœur devant des naseaux pissant le sang, des yeux éperdus, vitreux, des sabots trébuchants incertains, patinant dans le sable blanc taché de rouge.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

# idées

## DU COTÉ DES SORTANTS

**Dans la plupart des circonscriptions, la majorité sortante présente un seul candidat, sous le drapeau de l'U.N.M. Bernard Rideau plaide pour une rénovation du centre, Bernard Stasi appelle de ses vœux le jour où la majorité des Français se réconciliera, précisément au centre, et Bernard Pons réplique à Maurice Duverger sur le choix du régime.**

### LA PAILLE ET LE GRAIN

*Nous, gens du centre et de droite, savons maintenant que nous ne sommes pas, que nous n'avons jamais été, le « ferment de notre peuple ». N'ayant pas « fracturé » l'histoire nationale, nous ne l'avons pas faite. Gloire à la Révolution au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes des barricades ! Celles de gauche bien sûr, car les chouans ou les barricades d'Alger ne sauraient appartenir à l'histoire française !*

*Significative, cette litanie vieillotte :*

*— 1830, son Panthéon et Gavroche (en faillite au bout d'un mois) ;*

*— 1848 et son socialisme (en faillite au bout de quatre mois) ;*

*— 1924 et son cartel des gauches (en faillite au bout de deux ans) ;*

*— 1936 et son Front populaire (en faillite au bout de deux ans) : mais que de faillites dans ces « glorieuses fractures » faites par la « majorité sociale ! »*

*C'est un autre bilan que Charles Péguy établissait au vu de Jaurès :* « C'est une grande misère que de voir des ouvriers écouter un Jaurès. Celui qui travaille écouter celui qui ne fait rien. Celui qui a un outil dans la main écouter celui qui n'a dans la main qu'une forêt de poils. Celui qui sait enfin écouter celui qui ne sait pas, et croire que c'est l'autre qui sait. »

*Remercions en tout cas « le président de tous les Français » de nous avoir appris dès son investiture que nous n'étions rien, mais que nous serons tout :*

*— dans un mois ?*

*— dans quatre mois ?*

*— dans deux ans ?*

*Peu importe, car notre nouveau président le sait mieux que personne, la paille ne sera jamais le grain !*

JEAN-PAUL BESSE,
*professeur d'histoire.*

# *La fidélité et l'espoir*

par BERNARD STASI (*)

IL n'y aura pas de troisième tour. Peut-être avons-nous été parmi les premiers à le dire, dès le lendemain de l'élection présidentielle, et nous nous réjouissons que cette évidence, désormais, soit acceptée par tout le monde.

Certes, nous avions fait un autre choix, nous avions soutenu, de toutes nos forces, la candidature de Valéry Giscard d'Estaing. Les Français ayant élu François Mitterrand, *il s'agira, les 14 et 21 juin, non pas* d'une revanche des élections présidentielles, mais des premières élections législatives de son septennat.

Qu'il nous soit tout de même permis de faire une remarque : après tout ce qui a été dit et écrit sur la malignité des institutions de la Ve République, sur l'étouffement de la démocratie auquel se serait livré « le pouvoir giscardien », sur la volonté de la majorité sortante de s'opposer à l'alternance par tous les moyens, quel éclatant démenti apportent les conditions dans lesquelles s'est effectué le passage d'un septennat à un autre ! Il serait sans doute excessif d'affirmer que la France est devenue une démocratie exemplaire, mais qui peut nier que la qualité de nos mœurs politiques s'améliore ? La majorité qui a exercé le pouvoir au cours de ces dernières années a plutôt bien géré la démocratie française.

Cela dit, l'élection de M. Mitterrand *bouleverse profondément* le paysage politique français. Dans ce nouveau paysage, comme les différentes familles politiques du pays, les démocrates-sociaux que nous sommes doivent se situer clairement.

Si d'autres peuvent être désorientés, nous ne sommes pas de ceux qui errent dans le désarroi à la recherche de points de repère ou de points d'ancrage. Il nous est facile de trouver notre place. Il nous suffit, en réalité, de nous retrouver pleinement nous-mêmes, c'est-à-dire de nous enraciner, avec plus de vigueur que jamais, dans nos fidélités.

### En ce curieux printemps

Fidélité, d'abord, à ce que furent nos choix politiques de ces dernières années.

Aux côtés de Valéry Giscard d'Estaing, nous avons contribué à une œuvre qui fut utile pour la France et bénéfique pour les Français.

Pour avoir, à différentes reprises, émis des réserves, formulé des critiques et dénoncé des insuffisances, nous ne pouvons pas être suspectés, aujourd'hui, de pratiquer l'autosatisfaction rétrospective, lorsque nous affirmons que nous devons être fiers d'avoir, pendant sept ans, *à travers l'action de nos ministres*, le soutien de nos élus, l'appui de l'ensemble du parti, participé, activement et efficacement, au septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

A l'heure des reniements et des retournements, proclamons tranquillement notre fierté et notre fidélité.

C'est tout naturellement, et dans le même esprit de fidélité, que nous menons le combat des législatives aux côtés de ceux avec lesquels nous avons conduit le destin de la France pendant de longues années.

Bien sûr, dans cette alliance, nous devons prendre garde à ce que notre personnalité ne s'estompe pas. Mais *quelle serait la force de nos idées* si, dans les années à venir, nous n'avions plus les moyens de les faire entendre ? Que deviendrait un courant politique privé d'une expression parlementaire ?

L'effacement de notre courant de pensée serait d'autant plus regrettable que jamais nous n'avons eu aussi clairement le sentiment que notre message répond aux aspirations des Français, telles qu'elles se sont exprimées lors des élections présidentielles.

Qu'ont voulu dire, en cette occasion, les Français, dans leur majorité, et pas seulement ceux qui ont voté pour François Mitterrand ?

Ils ont demandé que l'on aille plus loin dans la voie de la solidarité et vers la société du partage. Ils ont manifesté le désir d'une société plus ouverte et plus décentralisée. Ils ont souhaité un pouvoir qui sache écouter et parler. Ils ont exprimé le vœu d'être le plus possible libérés des contraintes qui étouffent la société et pèsent sur l'individu.

Tel est, nous semble-t-il, le changement désiré, rêvé par les Français, en ce curieux printemps.

La situation actuelle comporte de graves dangers que nous ne devons jamais cesser de dénoncer, mais, en même temps, elle libère des forces, stimule les imaginations, *met en cause* les idées reçues.

Certes, il y a quelque chose d'excessif dans l'atmosphère de libération qui a secoué certains quartiers de la capitale et de nos grandes villes le soir de l'élection et le soir de l'installation. Et ceux qui, à propos de la révolution de la rose, osent évoquer, dans de belles envolées lyriques, la « révolution des œillets » qui a mis fin à la dictature portugaise, non seulement sortent abusivement de nos frontières, mais dépassent largement celles du ridicule.

Mais sachons reconnaître, au-delà de ces outrances et à travers ce bouillonnement, que l'on assiste à une sorte de réveil et que quelque chose bouge dans les profondeurs de la Nation. De grâce, ne soyons pas de ceux qui tremblent d'effroi dès que le vent souffle fort. C'est vrai que le vent souffle fort et qu'il peut mener le pays à la catastrophe, mais cela dépendra beaucoup de notre sang-froid ou de notre manque de sang-froid, de notre courage ou de notre manque de courage, de notre lucidité ou de notre manque de lucidité.

Et disons clairement que le changement, pour emprunter un slogan au parti communiste, nous voulons qu'il réussisse.

C'est précisément pour cela que nous voulons éviter que la prochaine Assemblée ne soit dominée par une majorité socialo-communiste. Ceux qui se présentent aujourd'hui comme les hérauts du changement risqueraient de le conduire dans une impasse.

A l'aspiration vers plus de liberté, on répondrait contrôle ; au désir de responsabilités plus largement diffusées, on répondrait bureaucratie : à l'attente d'une plus grande solidarité, on substituerait la démagogie et l'affaiblissement de notre économie. Quant au renforcement de la démocratie, il serait, sans doute, assuré par la participation des communistes au gouvernement, quand il faudra bien, après les élections, les sortir du placard où ils acceptent gentiment de se laisser enfermer.

Pour nous, bâtir une société plus décentralisée, ce n'est pas seulement modifier les structures administratives et changer les attributions des préfets. C'est donner toutes leurs chances à la créativité et à l'esprit d'initiative des hommes, à la spontanéité de la société, notamment au travers de la vie associative, au pluralisme des régions, sur le plan culturel comme sur le plan économique.

Bâtir une société plus solidaire, en cette époque de crise et de croissance faible, ce n'est pas procéder à une distribution de cadeaux préélectoraux, c'est accomplir un effort de rigueur et de vérité au service d'une volonté de partage.

Bâtir une démocratie plus vivante, ce n'est pas se livrer à une concertation à grand spectacle, c'est faire, du dialogue et de la confiance, le ciment et le ferment de notre vie civique.

Ce combat, qui a toujours été le nôtre, nous le menons à travers la campagne électorale et nous continuerons à le mener, quel que soit le résultat des élections législatives.

On accuse la majorité sortante de frapper trop fort sur les lourds tambours de la peur. La vérité est que la peur existe. Et pas seulement chez les financiers, les banquiers et les privilégiés. Elle existe aussi chez les petits épargnants et chez les agriculteurs, chez les parents d'élèves de l'enseignement libre et parmi bien d'autres catégories de citoyens.

Cette peur, il est de notre devoir de nous en faire l'écho et de demander des explications à ceux dont les projets inquiètent à juste titre.

Mais nous refusons de tomber dans le piège qui nous est tendu. A ceux *qui veulent se présenter devant les* Français comme auréolés par la générosité de l'idéal, n'opposons pas le visage renfrogné de la peur.

Notre combat est avant tout le combat de l'espoir.

L'espoir que les Français, après avoir exprimé leur volonté de changement, n'acceptent pas qu'elle soit confisquée par les marchands d'idéologie et détournée sur des voies dangereuses.

L'espoir, aussi, que viendra le jour où la majorité des Français, renonçant enfin aux comportements manichéens et aux oppositions archaïques, se rassemblera au centre, se réconciliera *au centre.*

C'est au C.D.S. qu'il appartient, au-delà des péripéties électorales, de préparer cette rencontre et d'ouvrir le chemin de cette réconciliation.

(*) Président délégué du C.D.S.

# RÉNOVER LE CENTRE

par BERNARD RIDEAU (*)

ON s'interroge : comment un homme auquel les sondages donnaient, il y a moins d'un an, 60 % des intentions de vote contre 40 % à un adversaire sur lequel le joueur le plus déluré n'aurait pas parié un kopeck n'est-il pas arrivé gagnant à l'arrivée ?

Il est coutumier de dire qu'en France une élection d'enjeu national se joue à 50-50.

François Mitterrand n'était pas le politicien archaïque que certains, même parmi ses amis, s'étaient complu à fustiger. Adroit et agile à saisir toute opportunité pour avancer le tissage d'un ouvrage subtil, sa carrière témoigne de son talent éclectique. Et puis, chez lui existe, à l'abri des feux intérieurs, une sorte de cuirasse patinée par le temps : l'indifférence d'être aimé. C'est peut-être cela « la force tranquille », talentueuse trouvaille publicitaire qui se transforma, dans les derniers épisodes de la campagne, en une symbolique de circonstance.

Valéry Giscard d'Estaing s'est donc trouvé face à un concurrent *qui détenait entre ses mains une* donne de chelem, alors que chacun imaginait son jeu famélique.

Déjà, il y a plusieurs mois, quelques proches du président sortant avaient décelé une prémonition chez ce dernier, même s'il était peu disert sur ce chapitre.

Mais lui était-il possible de déserter, pour reprendre l'expression qu'il utilisa en 1978 ?

D'autant plus que sa victoire était attendue de tous, souhaitée par les uns, fatale pour les autres.

Cette victoire passait, d'abord, par une condition impérative : une majorité non suicidaire. Le droit à la différence de ses composantes, dès lors qu'il préservait un minimum de nuance et de raison, était plutôt une bonne chose : on ratissait au plus large. Pourquoi M. Chirac, qui, dès le 10 mai au soir, se fit le champion de l'unité de la majorité parlementaire pour qu'elle reste la majorité parlementaire, ne prôna-t-il pas en janvier une règle identique pour que la majorité présidentielle restât la majorité présidentielle ?

En se plaçant sciemment en première ligne des démolisseurs avec une pugnacité de bulldozer, le maire de Paris ne pouvait que catalyser une crise latente de confiance à l'égard du pouvoir incarné par *M. Giscard d'Estaing, son équipe* et sa majorité, dont le R.P.R.

Le président sortant s'est trouvé au deuxième tour bloqué dans son action face à une alternative inconciliable. Il lui fallait, à la fois, s'assurer les voix droitières les plus exacerbées par les mécontentements sectoriels et conserver à la majorité les votes d'un centre profondément déstabilisé, empli de doute et de lassitude.

On parle beaucoup de ce « centre », comme s'il s'agissait d'une famille politique située entre la droite et la gauche. En fait, le centre est l'émanation d'une classe moyenne modérée, ayant peu de goût pour les idéologies, mais attachée à des idéaux de justice et de progrès. Il trouve ses adeptes dans toutes les couches de la population, dans toutes les familles politiques, religieuses et laïques.

Les collaborateurs de M. Giscard d'Estaing tenaient prête une panoplie de mesures flattant ces groupes sensibles, un catalogue ressemblant comme une copie à celui distillé jour après jour, cible après cible, par son concurrent. Mais le président sortant se refusant « *à promettre ce qui ne pourrait être tenu* » préféra faire appel « *au bon sens et à la raison* ». En France, cela demeure une vérité : on ne gagne pas les élections avec des corbeilles vides, fussent-elles les plus belles ! Mais justice, un jour, sera rendue à cette grande honnêteté. Néanmoins, le 10 mai, doute et lassitude prévalurent. Après la victoire du changement sans risque incarné par M. Giscard d'Estaing en 1974, après le rejet du changement trop risqué proposé par la coalition socialo-communiste en 1978, triomphait le « *changement même avec risque* » en 1981, sorte de vote négatif d'un électorat rebuté.

***

L'issue des législatives dépend de l'attitude de ce corps central. Le risque majeur pour l'Union pour la nouvelle majorité est que l'affrontement droite-gauche pousse ces Français qui ne se reconnaissent pas dans une telle bipolarité dans le camp qui s'est grimé en quelques semaines en paradis social-démocrate.

Certes, les réveils seront douloureux. Mais d'ici là le parti socialiste, qui jouit depuis des années d'un capital de sympathie dépassant largement *ses frontières électorales*, n'aura qu'un seul objectif, comme il le montre chaque jour : faire éclater ce centre que M. Giscard d'Estaing avait su galvaniser dans un ensemble pluraliste mais structuré.

C'est de ce centre qu'il sut extraire l'énergie du succès en 1974, c'est à ce centre que les nouveaux tenants du pouvoir s'adressent avec ostentation, gommant de leurs langages habituels jusqu'aux mots et expressions qui pourraient le heurter.

Les comptes sont faciles à faire. L'héritage centriste « giscardien » représente près de 30 %. Son éclatement, au regard des sondages précis réalisés sur la question, laisse prévoir un morcellement en trois parties égales : un tiers irait à droite, un second tiers flotterait entre les grands blocs, et le troisième rejoindrait assurément la nouvelle majorité présidentielle. Le parti socialiste est donc à même de se tailler une position semblable à celle de l'U.N.R. des années 60 et de gouverner sans réel partage, assuré d'un appoint marchandé avec un ersatz de famille centriste qui ne se fera guère de violence pour coopérer. Manifestement, le parti communiste français se prépare, par de savants dosages, à regagner l'opposition, d'où il pourra retrouver ses électeurs perdus. Quant *au R.P.R., le voilà probablement* condamné à terme à s'embusquer comme le fit naguère le R.P.F. orphelin.

Mais qui accorderait à M. Chirac, au crédit de sa carrière politique quelque peu chargée, un charisme et un destin comparables à ceux du général de Gaulle ?

***

Il faut organiser l'alternance afin que le centre occupe la place active et la responsabilité qui lui sont dues dans cette majorité sociologique qu'évoquait de manière tronquée M. Mitterrand lors de son installation à l'Elysée. Car, autant on peut souligner que plus des deux tiers des électeurs de Valéry Giscard d'Estaing du 10 mai ne se sentent ni conservateurs ni de droite, combien sont ceux de François Mitterrand à s'identifier à la gauche ? Il convient donc d'éviter l'éclatement du centre et son absorption par une machine politicienne enracinée dans une opposition séculaire droite/gauche. Le centre n'est ni une nébuleuse ni un rêve. L'émergence des classes moyennes, depuis deux décennies, et la faillite des idéologies du dix-neuvième siècle rendent inéluctable une évolution qui brisera ce manichéisme périmé.

M. Giscard d'Estaing souhaitait accélérer cette mutation. Sans doute les conditions n'étaient-elles pas encore suffisamment favorables. Néanmoins, pour le moment, il apparaît comme le seul à pouvoir cimenter les différentes familles centristes qui refusent les facilités démagogiques et réunir ceux qui, après la « fête des roses », retrouveront la rugueuse réalité et voudront s'en sortir durablement.

C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut comprendre l'appel du 11 mai à la rénovation d'un rassemblement démocratique au centre.

(*) Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République sous M. Giscard d'Estaing.

## LE «TEST FONDAMENTAL»

# Réplique à... Maurice Duverger

par BERNARD PONS (*)

N'étant pas moi-même un juriste de formation, je n'en ai toujours trouvé que plus d'intérêt dans les brillantes analyses des spécialistes du droit constitutionnel.

C'est dire la stupéfaction dans laquelle m'a plongé la lecture, dans *le Monde* du 5 juin, d'un article intitulé « Un choix de régime », sous la signature de Maurice Duverger.

Il y a, en effet, un paradoxe évident à *soutenir* que nos institutions seraient dangereusement menacées par la victoire aux prochaines élections législatives de ceux qui en ont toujours été les plus ardents défenseurs, alors que seul serait en mesure d'en assurer la pérennité le succès de ceux qui les ont longtemps combattues, qui les ont souvent remises en cause et qui n'ont fini par les admettre qu'à contre-cœur.

Pour nous en convaincre, M. Duverger n'hésite pas à se lancer dans une démonstration bien hasardeuse : « *le test fondamental qui mesure en Occident la valeur d'un système politique* » serait, à ses yeux, non pas la possibilité d'alternance ouverte aux électeurs mais l'alternance elle-même. Ainsi, un peuple qui serait satisfait de ses gouvernants et leur renouvellerait sa confiance sinon indéfiniment, du moins pendant une longue période de son histoire porterait atteinte au caractère démocratique de ses institutions. Celui-ci ne serait plus lié à la faculté de choisir, mais au choix lui-même.

Que penser, dans ces condi*tions, de la démocratie suédoise*, longtemps citée en exemple, qui a reconduit pendant plus de quarante ans la même majorité social-democrate ?

Serait-ce trop demander à M. Duverger d'admettre que la majorité qui se dégage au deuxième tour de l'élection présidentielle — où la nécessité d'éliminer l'emporte souvent sur celle de choisir — n'exprime pas forcément l'adhésion à un programme. S'il voulait bien en convenir, il redécouvrirait *ipso facto* que les élections législatives, dont son étrange logique conduit à nier toute utilité autre que celle de confirmer le pouvoir présidentiel, ont aussi leur propre raison d'être, pourvu qu'on ne prétende pas limiter, comme il le fait, la liberté d'appréciation et de vote des électeurs.

La gauche française a, depuis 1958, toujours rappelé le caractère essentiellement parlementaire de notre Constitution. L'ancien et le nouveau président de la République ont, l'un et l'autre, eu l'occasion de dire qu'il serait tenu compte du résultat des élections législatives, tant dans la composition du gouvernement que dans la politique qui serait suivie. Pourquoi faut-il que M. Duverger, en désignant aux électeurs un choix prétendument dicté par la survie de nos institutions, se montre plus royaliste que le roi ?

*La nature* des arguments utilisés révèle d'ailleurs que, pour les besoins de la cause qu'ils défendent, les juristes les plus éminents n'hésitent pas à se départir de la rigueur qu'on leur reconnaît généralement pour s'abandonner à la passion. Ainsi peut-on relever qu'en mettant les Français en garde contre les risques découlant de la mise en œuvre du projet socialiste — ce qui n'est après tout que l'objet du débat actuel — la majorité sortante se laisserait aller à une indigne « démagogie ». Au contraire, la gauche aurait toujours fait preuve d'un « civisme » exemplaire, même lorsqu'elle dénonçait le « pouvoir personnel », la « forfaiture », et « le coup d'Etat permanent ».

De même, que doit-on penser de l'affirmation selon laquelle seule une victoire de la gauche aurait à l'égard des institutions un effet purificateur en « les guérissant de leurs défauts originels » ? C'est une façon de dire que le suffrage des uns a plus de valeur que celui des autres. Les Français, qui se sont démocratiquement exprimés à de très nombreuses reprises depuis vingt-trois ans, jugeront comme il convient cette exorbitante prétention.

(*) Secrétaire général du R.P.R.



هكذا من الأصل

Le Monde

# étranger

## LES RÉPERCUSSIONS DU RAID ISRAÉLIEN CONTRE TAMUZ

Le bombardement de la centrale nucléaire irakienne par l'aviation israélienne continue à susciter de nombreuses condamnations dans le monde. Les approbations se limitent aux milieux sionistes et proches d'Israël qui, notamment aux Etats-Unis, critiquent vivement la France et l'Italie pour leur aide à l'Irak.

● A VIENNE, M. Sigvard Eklund, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a condamné le raid, mardi soir. Ses collaborateurs assurent que les Irakiens n'auraient pas été en mesure de fabriquer une bombe avant au moins une dizaine d'années. De son côté, le chancelier Kreisky a qualifié le raid d'« acte qui relève de la loi de la jungle ».

● A LONDRES, Mme Thatcher a « condamné sans réserve » l'opération, et affirmé que l'Irak n'avait pas les moyens de fabriquer une bombe atomique.

● A BONN, le gouvernement ouest-allemand s'est déclaré « consterné et bouleversé ».

● A BEYROUTH, le secrétaire général de la Ligue arabe a publié une déclaration dans laquelle il dénonce le « mépris » d'Israël pour « toutes les normes d'un comprtemento civilisé », réclame « l'application des sanctions les plus rigoureuses » et appelle « la communanté internationale, l'O.N.U., en particulier, à prendre toutes mesures nécessaires, telles que prévues par sa charte, pour mettre fin aux agissements de ce pays agresseur qui ne cesse de violer l'espace aérien de nombreux Etats arabes et de semer la destruction ».

● LE SIEGE DE LA LIGUE ARABE, à Tunis, a annoncé que la réunion extraordinaire de l'organisation, réclamée par l'Irak, se tiendra, jeudi, à Bagdad, au niveau des ministres des affaires étrangères. A Ryad, l'émir Saoud El Fayçal, ministre des affaires étrangères, voit dans le raid « une nouvelle preuve des visées israéliennes sur les nations arabes ». A Paris, M. Hedi Mabrouk, ambassadeur de la Tunisie, a lu une déclaration des ambassadeurs arabes ffirmant notamment : « Il est clair que cette agression n'est pas dirigée seulement contre l'Irak mais qu'elle vise également tout politique de coopération franco-arabe.

● A MOSCOU, l'agence Tass écrit : « La dernière action de Tel-Aviv contre un Etat arabe montre que l'on ne doit plus tarder à entreprendre des actions concertées des forces de paix du monde entier pour museler l'agression. » Les autres pays socialistes, dont la Roumanie et Cuba, condamnent aussi le raid.

## M. Begin qualifie d'« inhumaine » et de « honteuse » l'attitude de la France et de l'Italie

De notre correspondant

Jérusalem. — « *En dépit du flot de condamnations, Israël n'a aucune excuse à présenter.* » Tels ont été les premiers mots de M. Begin lors d'une conférence de presse organisée mardi soir à Jérusalem pour faire le bilan de l'opération du 7 juin. Cette répartie est significative de l'attitude du premier ministre, qui a ajouté : « *Les condamnations injustes sont aussi condamnables.* » Sous forme de mise en garde, il a précisé que si l'Irak reconstruisait la centrale de Tamuz ou si « *n'importe quel ennemi d'Israël* » devait se doter de l'arme nucléaire, Israël était prêt à agir comme il l'a fait dimanche. Le gouvernement israélien fait donc front devant les protestations quasi unanimes dans le monde, situation à laquelle le pays est « *habitué* », a souligné M. Begin.

Le gouvernement, avant de décider le raid, avait envisagé les condamnations les plus graves et leurs conséquences, et, en particulier, pesé les risques d'une détérioration des relations avec les Etats-Unis et l'Egypte qui, pour Israël, sont d'une importance primordiale. A ce niveau, les dirigeants sont relativement rassurés, ils se sentent, même, soulagés : la presse souligne, ce mercredi 10 juin, que, malgré les critiques émises, Washington ne remettrait pas fondamentalement en cause son aide militaire et économique. Citant des « *sources proches de la Maison-Blanche et du département d'Etat* », le *Jerusalem Post* indique que les Etats-Unis n'ont, pour le moment, pas l'intention de suspendre leurs livraisons d'armes à Israël. L'administration Reagan ne serait pas décidée à dénoncer radicalement le fait que des avions de fabrication américaine (F-15 et F-16) ont participé au raid, en violation des contrats stipulant que le matériel militaire américain ne doit pas être utilisé à des fins offensives.

On a cependant émis quelques doutes à Jérusalem sur la livraison de quatre nouveaux avions F-16 prévue pour le 12 juin. Celle-ci, au pire, pourrait être retardée en raison de l'enquête ordonnée à Washington à propos de l'opération du 7 juin (sur les soixante-quinze appareils F-16 commandés, l'aviation israélienne en a déjà reçu cinquante-trois, et vingt-cinq F-15 sur quarante).

L'Egypte, d'autre part, ne semble pas décidée à prendre des mesures de rétorsion, bien au contraire. On note avec satisfaction, à Jérusalem, que M. Sadate ne paraît pas devoir interrompre le processus de paix. En effet, le 9 juin, au lendemain de l'annonce de l'opération, une délégation égyptienne est venue à Jérusalem pour mettre au point l'accord tripartite (entre Israël, l'Egypte et les Etats-Unis), sur la constitution d'une force multinationale de contrôle qui doit être mise en place dans le Sinaï, lors de l'évacuation définitive de la péninsule par l'armée israélienne.

### « Nous nous occuperons des autres plus tard »

De surcroît, malgré les divergences de vues entre Israël et l'Egypte sur la question de Jérusalem, la délégation égyptienne a accepté, comme promis par M. Sadate, à Charm-El-Cheikh, de se rendre dans la « *capitale d'Israël* ». On remarque aussi, dans les milieux politiques israéliens que les réactions des pays arabes ne sont guère à redouter. On estime qu' « *en apparence* » ceux-ci vont manifester leur unité en fustigeant l' « *agression israélienne contre l'Irak* », mais on suppose que certains pays modérés, telle l'Arabie Saoudite, ne sont, au fond, pas mécontents de la destruction du potentiel nucléaire irakien.

M. Begin a donc dit qu'Israël était prêt à recommencer. Alors qu'on lui demandait quel pays pourrait être visé à l'avenir, il a répondu : « *Occupons-nous d'abord de ce fou de Saddam Hussein, nous nous occuperons des autres plus tard.* » Il convient de noter, à ce propos, que, dès le 27 mai, l'ambassadeur d'Israël à l'ONU avait fait savoir dans un message à M. Waldheim qu'il existait des preuves selon lesquelles le Pakistan, membre de la conférence islamique, s'apprêtait à produire des armes nucléaires avec l'aide financière de la Libye et de l'Arabie Saoudite.

N'étant jamais aussi à l'aise que dans la contre-attaque, M. Begin a eu des mots sévères à l'égard de la France et de l'Italie pour leur participation au programme nucléaire irakien. Il a qualifié l'attitude de ces deux pays d' « *inhumaine* » et de « *honteuse* ». Reprenant l'un de ses thèmes favori pour dénoncer la responsabilité dse pays européens dans le massacre des juifs sous le nazisme et pour rappeler que cela leur imposait à présent des devoirs, il a déclaré : « *Au lieu de se souvenir de la tragédie du peuple juif, ces p-ys* [la France et l'Italie] *ont pris le risque de contribuer à un éventuel nouvel holocauste.* »

Haussant le ton, il a ajouté : « *Ils ont convoqué nos ambassadeurs, mais c'est plutôt à nous de convoquer les leurs pour leur apprendre différentes choses sur la morale internationale.* » L'ambassadeur de France en Israël, M. Bonnefous, a été d'ailleurs convoqué le 9 juin au ministère des affaires étrangères à Jérusalem, en même temps que les représentants des autres pays membres du Conseil de sécurité, pour entendre les explications israéliennes en prévision du débat qui doit avoir lieu aux Nations unies. Invoquant le fait qu'Israël a toujours refusé de signer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, M. Begin a précisé que Jérusalem ne se joindrait à cet accord qu'à la condition que les pays arabes fassent la paix avec l'Etat hébreu.

Le chef d'état-major, le commandant de l'armée de l'air et le chef des services de renseignement de l'armée, étaient aux côtés de M. Begin durant la conférence de presse, mais ils se sont refusés à fournir des détails sur l'opération du 7 juin. Ils ont toutefois indiqué que, si les avions-radars AWACS américains stationnés en Arabie Saoudite n'avaient pas détecté le passage des appareils israéliens, c'est qu' « *ils n'étaient pas là où il fallait au bon moment* », mais que, s'ils l'avaient été, les avions israéliens auraient été repérés « *dès le décollage* » ; cela pour rappeler qu'Israël continue de s'opposer à la fourniture de ces appareils à Ryad. Lors d'une réunion de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, un film d'environ une heure, tourné durant l'attaque sur Tamuz, a été présenté aux députés et, dit-on, pourrait être plus tard rendu public.

Avec retard — ils avaient auparavant loué l' « *exploit* » de l'aviation israélienne — les dirigeants de l'opposition travailliste ont lancé mardi une offensive contre le gouvernement en critiquant le moment choisi pour l'opération sur Bagdad et en dénonçant de ce fait son aspect « *électoraliste* ». Ils ont déclaré que certaines des explications données par M. Begin sont injustifiées. Le général Motta Gur, ancien chef d'état-major, a été particulièrement virulent en dénonçant l' « *irresponsabilité* » du premier ministre dans cette affaire, comme dans celle des missiles syriens au Liban. Il a ajouté que M. Begin (ministre de la défense par intérim) « *ne comprenait strictement rien aux affaires militaires* ». Plusieurs autres dirigeants travaillistes ont fait savoir que le gouvernement aurait dû poursuivre les efforts diplomatiques auprès de la France, notamment depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, pour tenter de trouver les moyens d'écarter le danger que représentait la centrale de Tamuz.

FRANCIS CORNU.

## M. Mitterrand recevra samedi le roi d'Arabie Saoudite

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite sera, samedi 13 juin, le premier chef d'Etat arabe reçu par M. Mitterrand, depuis qu'il est à l'Elysée, et le premier visiteur étranger depuis que la politique des nouveaux dirigeants français au Proche-Orient est mise à l'épreuve par le bombardement israélien du réacteur nucléaire irakien.

Venant de Londres, où il est en visite officielle, le roi aura un entretien avec le président de la République, qui le recevra à déjeuner. M. Mitterrand a déjà adressé deux messages au roi Khaled, l'un qui lui a été remis par le frère du président, le général Jacques Mitterrand, P.-D. G. de la SNIAS, et l'autre, quelques jours plus tard, par M. Andréani, ambassadeur au Caire, en mission spéciale dans les Etats du Golfe.

L'Arabie Saoudite est le partenaire type de la France parmi les pays arabes. La France achète en Arabie Saoudite 53 % de son pétrole et a signé avec elle, en octobre, le plus important contrat de vente d'armes (14 milliards de francs) qu'elle ait jamais conclu.

### « Toute violation du droit entraînera condamnation »

Evoquant, mardi, à Montélimar, le bombardement de Tamuz, M. Mitterrand a déclaré que « *toute violation du droit entraînera condamnation* ».

De son côté, M. Cheysson a déclaré au micro de R.T.L. que le gouvernement actuel « *plus que tout autre tient aux grands principes du droit* ». « *C'est en son nom,* a-t-il ajouté, *que nous affirmons contre vents et marées qu'Israël a droit à la sécurité, que le peuple palestinien a droit à l'avenir (...), que nos amis israéliens commencent par violer ce principe du droit par un bombardement sur une terre étrangère est une chose grave, inacceptable.* » M. Cheysson a dit que les réacteurs n'étaient pas en service, même si les Israéliens ont justifié leur action par l'insuffisance des contrôles. « *Le président Mitterrand,* a-t-il dit, *a souligné, dès le début, qu'il fallait renforcer les contrôles, afin d'éviter qu'il y ait la moindre déviation vers des utilisations non pacifiques. La manière dont les Israéliens ont voulu traiter le problème est inacceptable.* »

M. Cheysson a cependant tenu à souligner qu' « *Israël, qui est un ami, a droit à sa sécurité et à être reconnu comme Etat dans les frontières que la communauté internationale a acceptées* ». « *Nous n'allons pas,* a-t-il ajouté, *changer notre position de fond à cause de cette action intolérable.* »

Quant aux suites techniques de l'affaire, M. Cheysson a déclaré qu'il fallait attendre les propositions de l'Irak. Enfin, le ministre a estimé que l'unité arabe « *est une condition préalable* » à tout règlement au Proche-Orient et que le fait que l'Egypte a eu la même attitude que les autres pays arabes (à propos du raid) peut être « *un élément de resserrement* » des liens entre Le Caire et ces pays.

Les premiers techniciens français rapatriés et leurs familles sont arrivés mercredi à Paris, mais une quinzaine de techniciens — de haut niveau, souligne-t-on au Quai d'Orsay — ont accepté de rester sur place pour assurer la sécurité des installations non touchées. M. Damien Chaussepied, vingt-cinq ans, qui a été tué, était un ingénieur spécialisé dans le démarrage des installations, diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon et de l'Institut von Karman à Bruxelles.

Le raid israélien a suscité en France de nombreuses protestations, notamment de M. Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères du Sénat (« *une opération blamable et lourde de conséquences* »), du P.S.U. (« *un raid criminel* »), de la C.F.D.T. (« *un acte inadmissible* »), de la C.G.T. (« *piraterie militaire* »), du Mouvement de la paix (« *un acte inqualifiable* »), de l'association de solidarité franco-arabe qui se félicite de la réaction du premier ministre.

En revanche, l'Alliance France-Israël déplore la condamnation de M. Mauroy qu'elle juge hâtive et « *sans nuances* ». Le comité de liaison des étudiants sionistes socialistes juge « *consternant que des hommes se réclament de Jaurès condamnent cette action purement défensive* ». Quant au mouvement Aujourd'hui Ecologie, il estime que « *la réaction des Israéliens prouve à l'évidence que la logique du nucléaire civil et celle du nucléaire militaire sont étroitement confondues* ».

## Le réacteur Osirak aurait pu produire assez de plutonium pour fabriquer des bombes atomiques

Le gouvernement israélien justifie le bombardement du centre de Tamuz par la possibilité qu'auraient eue les Irakiens de fabriquer du plutonium et, à partir de ce matériau, des bombes atomiques. Ce second point peut être discuté, mais il semble bien qu'Osirak aurait permis de produire une quantité appréciable de plutonium.

Le cœur du réacteur est contenu dans un caisson où circule l'eau de refroidissement. Les dimensions horizontales du caisson sont de 0,7 et 0,8 mètre. On y place des éléments combustibles, sortes de barres verticales de 60 centimètres de haut. Du plutonium est produit dans ces plaques, mais les contrôles de l'Agence de Vienne paraissent suffisants pour empêcher son détournement.

Mais on peut disposer autour du caisson des matériaux à irradier. Le flux de neutrons irradiant ces matériaux peut atteindre 3,5 $10^{14}$ neutrons par centimètre carré et par seconde, d'après un document publié par la filiale du C.E.A., Technicatome. Un autre document donne une valeur moyenne de 2,5 $10^{14}$ (250 000 milliards). La disposition du cœur semble permettre d'irradier ainsi une surface dépassant 1,5 mètre carré. Si les échantillons à irradier sont constitués d'uranium appauvri en isotope 235 (1) — et l'Irak a acheté cet uranium, — environ un neutron sur deux sera capturé par l'isotope 238 et fabriquera un atome de plutonium. Un calcul simple donne alors une production dépassant 20 kilogrammes d'uranium par an. Or, il faut de 5 à 7 kilos de plutonium pour fabriquer une bombe.

Les évaluations données ci-dessus ne sont évidemment que des ordres de grandeur et sont issues de données concernant le réacteur de Saclay Osiris, dont Osirak est un jumeau. Il faut aussi supposer qu'Osirak est employé à temps plein pour fabriquer du plutonium. Mais les quantités produites paraissent suffisantes pour justifier les inquiétudes israéliennes.

M. A.

(1) L'utilisation d'uranium appauvri a un double avantage. On évite d'absorber les neutrons par l'isotope 235 et on réduit fortement la radioactivité qu'auront les barreaux après irradiation, ce qui facilite le retraitement.

## L'AGENCE DE VIENNE ESTIME QU'IL AURAIT FALLU DIX ANS A BAGDAD POUR FABRIQUER UN ENGIN

Vienne (*A.F.P., Reuter*). — M. Sigvard Eklund, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a publié mardi soir 9 juin une déclaration officielle condamnant le raid israélien. Selon lui, cette opération est lourde de conséquences à la fois parce qu'elle constitue une évolution dangereuse de la situation au Proche-Orient et parce qu'elle est une attaque contre le système de garanties que donne l'Agence atomique dans le cadre du traité de non-prolifération.

On précise, d'autre part, dans les milieux autorisés de l'A.I.E.A. que jusqu'à présent aucun problème ne s'est posé : les cent quatorze pays membres du traité de non-prolifération ont respecté leurs engagements.

On ajoute que les Irakiens n'étaient vraisemblablement pas capables de fabriquer une bombe atomique avant au moins une dizaine d'années.

Selon des responsables de l'Agence, les 13 kilos d'uranium hautement enrichi livrés à l'Irak par la France pour le réacteur Osirak n'auraient pas suffi pour fabriquer une bombe. Il faudrait pour cela avoir au moins 25 kilos.

Les Irakiens ne disposaient pas non plus des installations de retraitement permettant d'obtenir du plutonium à partir de barres de combustible nucléaire déjà utilisées.

Toujours selon l'A.I.E.A., Osirak qui produit très peu de plutonium ne convient pas à un pays résolu à fabriquer une bombe au plutonium.

## M. PINTON (U.D.F.) : il faut condamner très fermement...

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a déclaré, mardi 9 juin, au micro de Radio-Monte-Carlo, à propos du raid israélien sur la centrale de Tamuz : « *Cette centrale ne justifiait en aucun cas l'inquiétude des Israéliens. A fortiori, elle ne justifiait pas le raid brutal qui a eu lieu, contraire à toutes les lois internationales. Je crois qu'il faut condamner très fermement l'aventure israélienne contre cette centrale nucléaire et (...) je pense que, en condamnant ce raid, le gouvernement français actuel a vraiment fait la moindre des choses.* »

Le Monde publiera demain

● IDÉES : Voter à gauche (Pierre Emmanuel, R.G. Schwartzenberg, D. Motchane).

● « LE MONDE DES LIVRES » : D'autres regards sur l'Antiquité grecque et latine.

# PROCHE-ORIENT

## Iran

### CRITIQUÉ PAR L'IMAM KHOMEINY

## Le président Bani Sadr se bat le dos au mur

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le limogeage de M. Bani Sadr est imminent : telle est la rumeur qui s'est répandue à Téhéran dans la nuit du 9 au 10 juin. Les adversaires du chef de l'État se félicitaient joyeusement et distribuaient des friandises en guise de célébration. L'imam Khomeiny, disaient-ils, était sur le point de signer un décret destituant le premier président de la République islamique. Le « guide de la révolution », expliquait-on, ne saurait tolérer l'entrée en dissidence du chef de l'État et l'agitation qu'il entretenait dans le pays.

Le conflit s'est transformé en une épreuve de force. Pendant que le Majlis (Parlement) débattait d'un projet de loi restreignant encore les pouvoirs du président de la République, le député de Téhéran, l'hodjatoleslam Hadi Ghaffari, haranguait la foule massée aux portes de l'Assemblée. *« Tandis que Bani Sadr, ce fils à papa, vivait dans un exil doré à Paris,* s'exclamait-il, *nous, les déshérités de la terre, les vrais révolutionnaires, croupissions dans les cachots du chah ! Tandis que Bani Sadr accordait des interviews au journal* le Monde *ou à* Der Spiegel, *nos geôliers nous faisaient boire nos urines et violaient nos sœurs sous nos yeux pour nous extorquer des aveux ! »*

Chauffée à blanc, la foule déchaînée se répandit dans les rues de Téhéran au cri de *« Mort à Abol Hassan Pinochet ! »* (Abol Hassan est le prénom du président), *« Mort à ses alliés américains ! », « La justice révolutionnaire aura ta peau ! »* D'autres manifestants, le poing levé, chantaient à l'unisson : *« Bani Sadr résiste ! », « Bani Sadr ! nous te soutenons », « Mort au parti ! »* (allusion au parti républicain islamique présidé par l'ayatollah Behechti). Manifestants et contre-manifestants ont ainsi sillonné la ville mardi pour la deuxième journée consécutive, suscitant de violentes échauffourées.

Dans l'après-midi, les moudjahidin du peuple (musulmans de gauche), qui se sont solidarisés avec le chef de l'État, avaient rassemblé plusieurs dizaines de milliers de partisans sur la place Inquilab (Révolution), malgré l'interdiction de l'imam Khomeiny et du ministre de l'intérieur. Les pasdarans (gardiens de la révolution) sont intervenus pour disperser les manifestants, tirant des coups de feu en l'air et lançant des gaz lacrymogènes. On pouvait entendre tard dans la soirée des tirs sporadiques dans diverses parties de la capitale. Des informations en provenance de diverses villes de province, en particulier de Qom, l'un des principaux centres du clergé, et de Tabriz, chef-lieu de l'Azerbaïdjan, font état d'affrontements sans que l'on puisse évaluer leur ampleur.

### Le point de non-retour

Le plus grave est que le conflit, selon toute vraisemblance, atteint le point de non-retour. Dimanche soir, M. Bani Sadr avait lancé par le truchement de centaines de milliers de tracts un appel à la population, l'invitant à *« résister à la dictature que l'on tente de vous imposer »*. Il s'élevait ainsi contre un arrêt du procureur général révolutionnaire suspendant la parution de six publications, dont la sienne, le quotidien *Enguelab islami* (Révolution islamique). Privé ainsi d'une tribune, le président de la République indiquait dans sa proclamation qu'il s'exprimerait désormais par voie de cassettes enregistrées et de tracts, comme à l'époque du chah...

La riposte de l'imam Khomeiny a été cinglante. Contenant à peine sa colère, le « guide de la révolution » déclarait le lendemain qu'il n'y avait que *« les voleurs et les dictateurs »* pour défier la légalité. Sans citer nommément M. Bani Sadr, mais se référant manifestement au comportement de celui-ci ces dernières semaines, il ajoutait que c'est en s'insurgeant contre les décisions du procureur général, du Parlement, du conseil constitutionnel de la Cour suprême et donc contre l'islam, que des hommes finissaient par devenir de *« nouveaux Hitler ou Staline »*.

Le « guide de la révolution » promit d'être impitoyable envers ceux qui contreviendraient à la loi. Faisant sans doute allusion aux sentiments filiaux qu'exprimait autrefois M. Bani Sadr à l'égard de l'imam, il déclara : *« Si à Dieu ne plaise, le fils ou la fille du Prophète s'était rendu coupable d'un larcin, Mohamed lui-même n'aurait pas hésité à lui couper la main. (...) Si l'un de vous devait mettre l'islam en danger, il subirait le sort du chah... »*

L'imam adressa un dernier avertissement à ceux qui continueraient à prononcer des discours polémiques et à entretenir l'agitation : il les ferait traduire en justice. Tous les hommes étant égaux devant la loi, il ajouta qu'il était du *« devoir religieux »* des autorités de l'arrêter lui-même s'il devait violer ces consignes.

M. Bani Sadr se bat désormais le dos au mur. Réduit au silence, son journal fermé, certaines permanences de son parti mises sous scellés ou saccagées — il est vrai aussi que ses partisans ont détruit le siège du parti républicain islamique à Hamadan — le Parlement s'apprête à *« le remettre à sa place »*, selon les termes de divers députés de la majorité. Le Majlis a en effet adopté mardi, en première lecture, un texte fixant à cinq jours le délai qui lui est imparti pour promulguer les lois, afin de l'empêcher de faire obstruction au fonctionnement du pouvoir législatif et de l'État. Du coup, la Banque centrale et le Croissant-Rouge iraniens — deux puissantes institutions dans ce pays — passeront du « domaine réservé » du chef de l'État à la compétence du gouvernement. Le premier ministre, M. Radjaï, pourra enfin assumer la charge intérimaire du ministère des affaires étrangères, ce à quoi M. Bani Sadr s'oppose depuis des mois.

Tout indique, cependant, que M. Bani Sadr ne cédera pas. D'autant qu'une coalition de plusieurs formations allant du Front national (mossadeghistes) au maoïstes, soutenue par certains ayatollahs, prépare fébrilement une grande manifestation lundi prochain pour soutenir le président de la République et la « deuxième révolution » que celui-ci appelle de ses vœux. Le parti républicain islamique s'apprête, pour sa part, à faire échec à la « contre-révolution » des « libéraux » (terme utilisé ici pour désigner les conservateurs et les partisans de la libre entreprise). Toute conciliation paraissant pour le moment exclue, on ne voit pas comment une confrontation, peut-être sanglante, pourrait être évitée à courte ou moyenne échéance.

ERIC ROULEAU.

# AFRIQUE

## Tchad

### M. JEAN-PIERRE COT A REÇU UN ÉMISSAIRE DU PRÉSIDENT OUEDDEÏ

De passage à Paris, M. Ahmat Acyl, ministre des affaires étrangères du GUNT (gouvernement d'union nationale de transition du Tchad), a été reçu, mardi 9 juin, par M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, auquel il a remis un message du président Goukouni Oueddeï à M. Mitterrand.

A l'issue de cette audience — le premier contact entre le GUNT et le nouveau gouvernement français. — M. Acyl a déclaré, à propos de l'attitude de Paris : *« On sent qu'il y a un changement, une compréhension, et nous allons chercher à réaffirmer nos relations et notre coopération avec la France. »* Les Tchadiens, a-t-il ajouté, *« n'acceptent pas l'installation de bases étrangères sur leur sol. Dès que l'armée nationale intégrée tchadienne sera formée le rôle des troupes libyennes prendra fin. »*

On précise, au ministère de la coopération et du développement, que le responsable tchadien a été reçu à sa demande.





# EUROPE

## Pologne

### DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI

## M. Kania maintient pour l'essentiel sa ligne politique face à de vives attaques des conservateurs

**Le comité central du parti ouvrier unifié polonais a entamé, ce mercredi 10 juin, sa seconde et dernière journée de débats sur la situation intérieure et sur l'avertissement reçu, le 5 juin, de Moscou. Mardi, M. Kania a, pour l'essentiel, maintenu sa ligne politique face aux attaques des conservateurs.**

**Tandis que la presse soviétique garde le silence, la « Pravda » de Bratislava, organe du P.C. slovaque, a souligné, mardi 9 juin, la nécessité de « changements à l'intérieur du POUP », qui aurait « perdu son orientation idéologique, politique et programmatique sous la pression extérieure ». Selon le journal, on retrouve en Pologne, comme en Tchécoslovaquie en 1968, « les attaques contre les fondements marxistes-léninistes des P.C., contre la justice, la police et l'armée, ainsi que l'apparition d'organisations contre-révolutionnaires ».**

**A Belgrade, la présidence de la fédération et celle de la Ligue communiste ont affirmé, mardi, que « le peuple polonais, sa classe ouvrière et son parti disposent seuls du droit et de la responsabilité de résoudre les difficultés actuelles de la Pologne, et ce sans aucune ingérence dans ses affaires intérieures ». De même, M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, a affirmé, à Vienne, où il séjourne en visite officielle : « Personne, quels que soient les circonstances et les prétextes, n'a le droit de porter atteinte à la souveraineté et à l'indépendance d'un autre Etat. »**

**En France, M. Mitterrand, dans son discours de Montélimar, a affirmé, mardi, que « les Polonais doivent régler eux-mêmes leurs propres problèmes », ajoutant : « Tout manquement à cette règle serait générateur de conséquences graves que tout gouvernement responsable doit prendre en compte avant de décider. » M. Cheysson a dit, pour sa part, à R.T.L. : « Voilà un peuple, une nation ancienne, héroïque, profondément ancrée dans sa terre, sa religion, qui se trouve, par les hasards de la géopolitique, dans le camp des pays de l'Est et où, cependant, la liberté commence à s'exprimer. A supposer que cela puisse être stabilisé, ce sera le début d'un nouveau chapitre de l'histoire. » Le ministre des relations extérieures a exprimé le souhait que « personne n'intervienne » en Pologne, et ajouté : « Si une aide complémentaire est nécessaire, j'espère que les contraintes budgétaires n'empêcheront aucun des amis de la Pologne de satisfaire à ce qui leur sera demandé. »**

De notre correspondant

Varsovie. — Les « communistes honnêtes » ont spectaculairement pris l'offensive mardi durant la première journée du onzième plénum du POUP. Encouragés par la lettre du comité central soviétique au comité central polonais, ils s'en sont pris aux dirigeants du parti, se déclarant partisans de changements au sein du bureau politique et du secrétariat.

L'offensive a été brutale. Elle a culminé avec le dépôt, par une victime du renouveau, M. Prokopiak, ancien premier secrétaire de Radom, d'une résolution demandant un vote à bulletin secret sur le bilan politique de la direction. Peu ou prou, la plupart des dix-huit interventions faites mardi allaient dans le même sens, donnant le sentiment d'un irrésistible raz de marée réactionnaire.

Les jeux ne sont pas faits pour autant. A l'issue d'une suspension de séance fébrile, le comité central a, en effet, décidé de ne pas examiner la résolution de M. Prokopiak avant la fin de ces débats, prévue pour la soirée de ce mercredi 10 juin. Malgré la pression de l'U.R.S.S., il n'y avait donc, apparemment, pas encore mardi de majorité prête au risque politique que serait l'arrêt de l'aggiornamento du parti.

Après ce premier round, tous les dénouements demeurent possibles. Mais même dans l'hypothèse plausible où le rapport des forces ne serait pas profondément modifié à la direction, il est sûr que des mesures seront prises pour freiner les changements les plus insupportables à Moscou. En même temps, leur efficacité réelle — notamment contre la liberté de ton gagnée par la presse — paraît aléatoire.

### La préparation du congrès

Dès les premières phases de son rapport, présenté au nom du bureau politique, M. Kania commence donc par faire comprendre que la préparation du congrès est un fait irréversible. L'« *attitude idéologique* » des quatre cent quatre-vingt-treize « *camarades* » déjà élus délégués est « *sans ambiguïté* », dit-il, alors que la lettre soviétique qualifie ces mêmes hommes d'« *opportunistes choisis au hasard* ». « *La confusion idéologique est en train d'être surmontée ; les élections ont un caractère authentiquement démocratique* » et « *nous observons un processus naturel de rejeunissement* » des cadres. Bref, « *les résultats ne sont pas mauvais* », même si « *la démagogie électorale* » l'emporte parfois et si des « *positions nihilistes* » ou « *nettement social-démocrates* » apparaissent et « *menacent l'unité du parti* ».

Il faut, affirme le premier secrétaire, « *s'opposer fermement* » à ces tendances et ne plus hésiter à « *utiliser les moyens disciplinaires dans tous les cas de violation des principes idéologiques* ». Mais, ajoute-t-il, « *la position du bureau politique est qu'il faut organiser le congrès dans le délai prévu* ».

Ce point fondamental étant réglé, M. Kania constate que « *la situation est tendue et difficile* ». « *Les actions contre-révolutionnaires conscientes menacent le socialisme et l'existence nationale.* » Le caractère antisoviétique de « *certaines réunions* » est inquiétant. Les appareils de l'Etat et du parti, ainsi que les forces de l'ordre sont attaqués. Enfin, « *les phénomènes politiques au sein de Solidarité sont de plus en plus dangereux* ».

Pourtant, « *malgré ces difficultés, le bureau politique estime qu'il n'y a aucune alternative valable à la ligne du renouveau socialiste* ». « *Ce n'est pas la ligne qu'il faut corriger,* dit le premier secrétaire. *Il faut chercher les moyens efficaces de la réaliser (...). Il faut qu'il y ait une réaction vigoureuse à chaque violation de la loi,* [car] *on ne peut plus tolérer les activités visant le socialisme, nos alliances et nos relations amicales avec l'U.R.S.S.* »

Il faut, en conséquence, « *renforcer le rôle des directeurs de rédaction* » et prendre aussi des « *mesures personnelles* » contre les journalistes qui ne sauront pas « *appréhender avec un esprit de classe le processus en cours* ». Quant à ceux des dirigeants de Solidarité qui voient dans la « *ligne de l'accord social (...) un manque de décision* » et dont « *le but est de changer le système social* », ils ne doivent pas se faire d'« *illusions* » : « *Le pouvoir d'Etat, la direction et le parti sont décidés à défendre le socialisme jusqu'au bout.* » Mais — car il y a à chaque fois un mais — M. Kania ajoute aussitôt : « *Un rôle important peut revenir à Solidarité et à l'Eglise* » dans cette ligne d'accord qui est « *l'orientation politique stable du parti et n'a un caractère ni conjoncturel ni tactique* ».

### « Les camarades soviétiques ont raison ! »

« *Tous les camarades,* enchaîne le premier secrétaire, *connaissent la lettre (...) adressée par le P.C. de l'U.R.S.S. au comité central de notre parti. Nos amis ont pleinement le droit à de telles réactions. Le parti de Lénine porte le poids principal de la sécurité de notre communauté et du sort du socialisme dans le monde. (...) Les inquiétudes des partis frères sur (...) le prolongement de la crise en Pologne et les conséquences que cela peut avoir sur la sécurité et le développement de la communauté des pays socialistes sont pleinement fondées. (...) C'est pour* cela que nous accordons une *énorme attention aux craintes soviétiques.* »

« *La Pologne est et restera un pays socialiste et un maillon de la coalition défensive du traité de Varsovie et du Comecon (...) Il ne faut plus reculer sur aucun point* », lance M. Kania. C'est clair, mais l'ultime conclusion sera, elle, d'une extraordinaire ambiguïté : « *Nous sommes capables de repousser toutes les menaces ; il faut consolider le parti ; préparer et mener à son terme un congrès réussi ; développer une lutte effective pour sortir de la crise, une lutte contre la menace contre-révolutionnaire et contre l'anarchie.* »

Haussant le ton pour ne pas donner prise aux accusations de faiblesse, M. Kania vient de tenter de sauver l'essentiel de sa politique et d'éviter les aventures de la confrontation. Aussitôt le tir commence. M. Najdowsky, premier secrétaire de Torun, propose de remplacer « *la formule utilisée jusqu'à maintenant (surmonter la crise par des moyens pacifiques et par nos propres forces)* » par une nouvelle : « *Il faut à tout prix surpasser la crise par nos propres forces.* » Si l'accord existe sur ce changement, dit-il « *je propose d'envisager de procéder à des changements dans le bureau politique afin qu'y prennent place les camarades capables de diriger le parti dans l'action et le combat* ».

M. Najdowski demande aussi que soient engagées avec Solidarité « *des négociations sérieuses sur sa place dans le paysage socio-politique de la Pologne populaire* ». Le premier secrétaire de Gorzow, M. Labus, dénonce le relâchement de la presse et la « *mollesse des réactions aux demandes politiques de la droite de Solidarité* ». « *Les camarades soviétiques ont raison,* dit-il, *nous enregistrons un recul après l'autre. Est-ce que toutes ces concessionns sont nécessaires ?* »

Un général parle de la « *terreur brutale organisée à grande échelle* » qui régnerait en Pologne. Il estime que la lettre soviétique contient « *une analyse marxiste synthétique de notre situation* ». Il affirme son plein accord avec elle et jette : « *Que ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas s'opposer fermement au mal qui se répand fassent place aux autres.* »

M. Zielinski, de Poznan, « *appuie et accepte la lettre du comité central soviétique* » et « *appuie donc la motion sur l'élection du nouveau bureau politique* ». « *Je ne suis pas satisfait,* dit le premier secrétaire de Szczecin, *du rapport du bureau politique car je m'attendais à une attitude plus ferme.* » M. Putrament, écrivain et directeur de journal, demande « *un changement au moins partiel de la composition du bureau politique, car il n'a pas répondu aux attentes du parti* ». M. Prokopiak enfin, en proposant sa résolution, affirme son « *accord* » avec la lettre soviétique et estime que la « *tâche la plus importante* » pour la nouvelle direction qu'il appelle de ses vœux concerne les organes d'information « *qui agissent dans une large mesure contre le parti et le socialisme* ».

Une seule voix se sera véritablement élevée, mardi soir, à contre-courant : celle d'un contremaître de Czestochowa qui pense, lui, que « *la tâche principale de la direction actuelle est de rendre ses intentions crédibles* ». Il se félicite des changements apportés par les élections en cours dans le parti. Il rappelle dans une menace à peine voilée que ce comité central a été élu au huitième congrès « *qui est déjà défini comme celui des mystifications et des manipulations* », et demande « *plus d'ouverture* » dans la presse.

« *Nous entrerons dans l'histoire,* dit-il en s'adressant au plénum, *comme un comité central voulant le renouveau sans avoir la force de se débarrasser de ceux des camarades qui ont dirigé le parti jusqu'en août 1980 et l'ont conduit au bord de l'abîme* »

Un début de contre-offensive ?

BERNARD GUETTA.



Dessin de PLANTU.

● *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., interrogé sur la situation en Pologne, mardi 9 juin lors de l'émission *« Le grand jury »* de R.T.L., a déclaré : *« Les régimes des pays de l'Est ne pourront pas continuer à vivre ... en étouffant les libertés. Ils sont face à un défi historique. Seront-ils des sociétés capables de s'adapter, c'est-à-dire d'accepter le foisonnement et la renaissance des libertés ? Le mouvement amorcé en Pologne va dans ce sens. Le sort de la Pologne, dans les jours et les semaines qui viennent (...) sera historiquement significatif ; il engage l'espoir pour toute l'Europe. Nous sommes passionnément aux côtés des travailleurs polonais qui luttent pour reconquérir leurs libertés et nous ferons preuve du plus grand esprit de responsabilité et de prudence. »*

● *M. Michel de la Fournière,* membre du bureau exécutif du P.S., animateur du courant de M. Michel Rocard, évoquant, mardi 9 juin à France-Inter, la situation en Pologne, a déclaré : *« Il est évident que si le parti communiste français saisissait l'occasion du durcissement du Kremlin pour prendre davantage ses distances par rapport à la politique soviétique dans cette région du monde, nous nous en réjouirions beaucoup. La question polonaise est une question test à nos yeux et dans nos rapports avec le parti communiste. Par conséquent toutes interventions du parti communiste allant dans le sens du maintien des acquis de ce qui s'est passé en Pologne depuis six mois, c'est-à-dire du soutien de cet effort de démocratisation et d'indépendance, dans le cadre des engagements extérieurs e la Pologne bien entendu, tout cela sera considéré par nous comme extrêmement positif. »*

## Union soviétique

### UN DIPLOMATE SYRIEN EST ASSASSINÉ A MOSCOU

Moscou (*A.F.P.*). — Un diplomate syrien en poste à Moscou a été assassiné samedi 6 juin à Moscou, a-t-on appris mardi 9 juin de sources diplomatiques. Il s'agirait d'un des attachés militaires adjoints de l'ambassade syrienne, dont l'identité n'a pu être établie avec certitude.

Selon ces sources, la victime, répondant à une communication téléphonique, avait quitté son domicile dans la journée de samedi pour rejoindre son correspondant. Peu de temps après, on découvrait son cadavre lardé de coups de poignard à proximité de sa résidence.

## Suisse

### UN DIPLOMATE TURC TUÉ A GENÈVE PAR UN GROUPE ARMÉNIEN

Genève. — Un secrétaire du consulat de Turquie à Genève, M. Mehmet Yergoz, a été tué à coups de feu mardi 9 juin, dans la matinée, en pleine rue, près de son bureau. L'attentat a été revendiqué par l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie.

Un comité des associations arméniennes de la région Rhône-Alpes (1) s'est constitué à Lyon pour *« dénoncer la campagne raciste anti-arménienne dirigée par les autorités du régime militaire d'Ankara »* qui n'ont pas condamné les *« actes criminels revendiqués par un groupe qui s'intitule Armée révolutionnaire turque islamique »*.

Ce comité appelle à un rassemblement de protestation devant le consulat de Turquie à Lyon le 11 juin à 18 heures.

(1) 40, rue d'Arménie, 69003 Lyon.

هكذا من الاصل





## République d'Irlande

### LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 JUIN

# L'Ulster et la crise économique donnent au Fianna Fail et au Fine Gail l'occasion de nouvelles passes d'armes

**Les électeurs de la République d'Irlande sont convoqués aux urnes, jeudi 11 juin, pour désigner les cent soixante-huit membres du Dail, la Chambre des députés dont le premier ministre, M. Charles Haughey, avait demandé la dissolution au président de la République le 21 mai. L'Assemblée précédente, où le parti gouvernemental Fianna Fail (nationaliste) détenait la majorité, avait été élue en 1977. Mais M. Haughey a préféré ne pas attendre le terme normal de la législature, l'an prochain, considérant que l'aggravation prévisible de la crise économique rendrait alors le sort électoral de la majorité sortante plus aléatoire.**

**La campagne a été dominée, outre les sujets économiques et sociaux, par le débat sur le problème de l'Ulster. Huit détenus nationalistes d'Irlande du Nord ont d'ailleurs fait acte de candidature. La polémique a, une fois de plus, opposé principalement les deux grandes formations de centre droit, le Fianna Fail et le Fine Gail. Les sondages d'opinion, publiés l'avant-veille du scrutin, donnaient une avance de quatre points à une coalition des deux principaux partis d'opposition, le Fine Gail et le parti travailliste, mais une autre étude, légèrement antérieure, accordait une avance assez confortable à la formation gouvernementale.**

De notre envoyé spécial

Dublin. — Caprice de la numérotation des rues à l'irlandaise : le 13 et le 56 d'Upper Mount Street, artère cossue et paisible de la capitale, non loin du Parlement, se trouvent situés exactement en face l'un de l'autre. De sorte que, des fenêtres de l'un, on voit parfaitement ce qui se passe chez l'autre, et qu'il arrive à des visiteurs distraits de se tromper de porte. La chose, au demeurant, serait d'un intérêt assez mince s'il ne s'agissait du siège des deux principales formations politiques de la République d'Irlande, le Fianna Fail et le Fine Gail, que le scrutin du 11 juin oppose plus résolument que jamais, ce qui n'est pas peu dire. Derrière les deux façades qui semblent se défier s'affairent des états-majors pour qui « l'autre côté de la rue » constitue l'adversaire prioritaire, même si — fair play démocratique oblige — on ne s'interdit pas de reconnaître à cet adversaire des qualités et des atouts.

La vigueur de cette opposition entre le « F.F. » et le « F.G. », comme écrivent volontiers les journaux ici, a de quoi dérouter le profane : ne s'agit-il pas de deux formations idéologiquement voisines, que l'on classerait à droite ou au moins au centre droit si cette nomenclature avait cours à Dublin ? Sans doute chacun des deux grands partis se considère-t-il comme un peu plus à gauche que l'autre, le premier avec certains accents populistes, le second dans une tonalité plus démocrate-chrétienne, mais ce n'est vraiment pas la question essentielle qui les sépare. Ce qui les sépare, c'est avant tout l'histoire. Et l'histoire en Irlande.

Lorsque la guerre d'indépendance, après cinq longues années de violences et de souffrances, contraignit les Britanniques à quitter l'île, à l'exception des six comtés du Nord où étaient regroupés la plupart des protestants fidèles à Londres, le courant nationaliste se scinda. Les modérés pensaient que cette vieille terre, recrue de deuils et d'épreuves, avait durement gagné le droit de connaître la paix, et que l'accord avec la Grande-Bretagne, sans être entièrement satisfaisant, était acceptable. Les nationalistes « durs », au contraire, regardaient comme une trahison la concession faite à Londres à propos de l'Ulster. Cette opposition devait coûter au pays, encore sous le choc d'une guerre particulièrement impitoyable de part et d'autre, la nouvelle meurtrissure d'un conflit entre Irlandais. La guerre civile qui suivit l'accord de 1921 ne dura que quelques mois, mais certaines plaies ont laissé des cicatrices.

Le Fine Gail est l'héritier politique de ces modérés qui voulaient d'abord « *la liberté pour gagner la liberté* », et qui l'avaient emporté dans un pays exsangue. Le Fianna Fail se veut le continuateur des combattants intransigeants pour qui seule l'indépendance de toute l'Irlande pouvait normalement mettre fin aux hostilités.

Situation d'autant plus paradoxale que, le temps ayant fait son œuvre, les positions des deux grands partis sur l'éternelle « question d'Irlande » se sont assez sensiblement rapprochées. L'un et l'autre souhaitent, à terme, la réunification de l'île. L'un et l'autre condamnent le recours à la lutte armée contre les Britanniques. Pour un peu, ce serait même M. Charles Haughey, dirigeant du Fianna Fail et premier ministre sortant, qui ferait figure d'interlocuteur trop complaisant à l'égard de Mme Thatcher, comme on l'en accuse chez les supporters de l'IRA et, de façon plus feutrée, au Fine Gail.

## Dialogue secret avec Londres ?

On est obligé de tenir compte, dans la majorité sortante comme dans l'opposition, du fait que l'opinion s'est intéressée à la nouvelle « question d'Irlande », avec des sentiments d'ailleurs contradictoires. Les Irlandais saluent volontiers le courage d'où qu'il vienne, et beaucoup estiment que, si les grévistes de la faim en ont fait preuve jusqu'au plus cruel des suicides, Mme Thatcher, d'une certaine façon, n'en a pas manqué non plus, au moins politiquement. Son côté « seule contre tous » (sur le plan international du moins), « *my country right or wrong* », ne déplaît pas entièrement, même si bien souvent il exaspère.

Cela dit, l'intransigeance de Londres face aux jeûnes de la prison de Maze a abouti à un résultat qui n'était certainement pas recherché par Mme Thatcher : quelle que soit la prudence de la classe politique, le problème de l'Ulster figure, pour la première fois depuis longtemps, au premier plan d'une campagne électorale en République d'Irlande. Chef du gouvernement sortant, M. Haughey joue de ses bonnes relations avec le premier ministre britannique pour suggérer que lui, et lui seul, est à même de mener à bien une négociation fructueuse pour l'unité de l'Irlande. Il porte une étiquette qui ne le rend guère suspect de complaisance à l'égard des Britanniques.

« *Pour nous, Fianna Fail, tous les habitants de l'Ulster sont Irlandais, qu'ils soient catholiques ou protestants. Une majorité d'entre eux préfère encore être réunis à la Grande-Bretagne. Mais nous sommes convaincus que la solution à terme est dans une réunification de la patrie irlandaise où, bien entendu, les protestants auraient toute leur place, et où l'on pourrait enfin s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux à une échelle globale* », estime M. Frank Wall, secrétaire général de la formation gouvernementale, qui ajoute : « *Bien sûr, la lutte armée de l'IRA provisoire est une erreur, et parfois une horreur. Mais c'est au gouvernement britannique de faire preuve de réalisme.* »

Analyse que ne désavoue pas le Fine Gail. Mais son porte-parole, M. Hurrican, accuse : « *C'est un peu trop facile de rassembler les électeurs sur ce seul thème, qui permet d'escamoter l'analyse de la situation politique et sociale. Nous aussi, nous faisons de l'Ulster une question primordiale. Mais il faut en finir avec les contacts secrets entre Dublin et Londres, les négociations sous le manteau, qui précipitent, par leurs incertitudes et leurs sous-entendus, la communauté protestante d'Irlande du Nord dans les bras des extrémistes du type Ian Paisley.* » On reproche beaucoup à M. Haughey, au Fine Gail, de faire campagne sur le thème : « *Je suis sur le point d'aboutir avec Londres, aidez-moi par votre bulletin de vote.* »

Les candidatures de huit membres de l'IRA et de l'I.N.L.A., actuellement détenus en Ulster, dont quatre grévistes de la faim, permettront de mesurer pour une part le soutien dont bénéficient ces mouvements en République d'Irlande. Le système électoral en vigueur — la représentation proportionnelle dans le cadre de circonscriptions géographiques, avec vote préférentiel — permet en effet de voter pour des candidats apparemment marginaux sans perdre pour autant le bénéfice de son suffrage puisque, si le candidat pour qui on s'est prononcé en premier lieu n'est pas élu, le second ou le troisième choix peut influer sur le résultat du scrutin.

Ces candidatures de prisonniers ont été accueillies avec embarras par les grands partis. Certes, la Constitution les autorise, puisque celle-ci ne connaît qu'une citoyenneté irlandaise, et que tout détenu du Nord peut donc se présenter valablement à des élections au Sud. Mais ces « terroristes » peuvent bénéficier dans l'électorat d'une sympathie ambiguë : sans approuver les méthodes souvent impitoyables de l'IRA, bien des citoyens de la République peuvent être tentés de faire un geste à l'égard des buts de son combat.

Reste la situation économique et sociale, « difficile » selon la majorité sortante, franchement catastrophique selon l'opposition du Fine Gail et des travaillistes. « *Notre politique a permis la protection de l'emploi*, dit-on au Fianna Fail. *Grâce à l'Industrial Development Administration, nous avons su attirer des investisseurs de la Communauté européenne, des Etats-Unis, du Japon. Résultat : 40 000 emplois ont été créés en 1980, autant l'auront été fin 1981.* » « *C'est un désastre*, réplique-t-on au Fine Gail. *Ces investissements sont complètement artificiels, et n'induisent à peu près aucun emploi vraiment local à terme. Nos exportations flanchent en raison de l'inflation, dont le gouvernement considère comme brillant de l'avoir fait redescendre à 18 %. Le chômage s'étend, dépassant les 10 % de la population active. Pour la première fois depuis les années 50, notre accès à l'indispensable marché britannique régresse. Pourquoi ? Parce qu'il faudrait, derrière tout cela, une volonté réelle. Et qu'il n'y en a pas.* »

Le Labour, dans cette controverse entre « partis de droite », tente de faire entendre une voix de gauche. Il a élaboré un programme électoral très « serré » sur le plan économique. Il propose notamment la mise en œuvre d'un véritable « *plan anti-pauvreté* » à l'échelon national comportant des mesures de redistribution des revenus et une plus grande autonomie des pouvoirs locaux. Mais le Labour et son chef, M. Franck Kluskey, ne peuvent guère espérer qu'un rôle d'appoint vis-à-vis du Fine Gail, si le Fianna Fail était battu. Il a choisi pour emblème la constellation de la Grande Ourse : une façon comme une autre de manifester qu'il faut parfois oser atteler sa charrue à une étoile...

## Concurrence à gauche

D'autant plus qu'il risque de subir la concurrence, sur sa gauche, d'une ancienne formation à laquelle l'urbanisation ouvrière et les événements d'Ulster se combinent pour redonner sa chance : le Sinn Fein Workers' Party. Le S.F.W.P. se veut un peu une sorte de P.S.U. à l'irlandaise, c'est-à-dire nationaliste. Longtemps confiné dans les marges frondeuses du Labour, là où la très puissante Eglise catholique perd de son influence, il attend beaucoup de l'émergence d'une classe ouvrière « moderne », mais manque d'un grand dirigeant national.

Or une autre caractéristique des élections de jeudi en est la forte personnalisation. Certes, depuis Eamon de Valera, la République d'Irlande aime les hommes forts et prouve que ce goût n'est nullement incompatible avec un parlementarisme efficace. Mais si le choc entre Fianna Fail et Fine Gail est de nouveau si net, c'est aussi parce qu'au-delà des étiquettes, deux hommes — et leurs clans respectifs — s'affrontent.

Tenant du titre, M. Haughey avait succédé à M. Lynch en décembre 1979, alors que la majorité semblait en pleine déconfiture. « Charlie » a su imposer une personnalité de gagneur à qui son passé nationaliste a valu certaines sympathies utiles. Contre lui, il est vrai, M. FitzGerald, dirigeant du Fine Gail et ancien ministre, « Garret » pour les intimes (c'est-à-dire pour tout Dublin ou presque) ne manque ni d'amis ni d'atouts.

Une certaine américanisation de la campagne — à l'échelle de l'Irlande — achève de donner au scrutin l'allure d'une « présidentielle ». Des bus à deux étages multicolores, hérissés de haut-parleurs, sillonnent les rues de la capitale en diffusant chansons et discours. En province, les meetings organisés à l'occasion de la venue des deux dirigeants font recette.

« *Ou bien nous gagnons, et alors nous continuons à gouverner seuls ; ou bien nous perdons, et nous laissons la place à une coalition Fine Gail-travaillistes, restant le seul grand parti d'opposition. Mais, de toute façon, au pouvoir ou dans la minorité, le Fianna Fail sera seul* », explique M. Wall. La grande formation gouvernementale tient à cette solitude un peu orgueilleuse. Son chef a estimé le moment favorable pour prétendre devant les électeurs incarner « *une certaine idée de l'Irlande* ». Prétention dont l'opposition, à droite et à gauche, veille à ne pas lui laisser le monopole. Au-delà des programmes et des déclarations, c'est sur cette déjà vieille rivalité que doit statuer le tribunal des électeurs. Jugement jeudi.

BERNARD BRIGOULEIX.

## Italie

### LE PARQUET DE ROME FAIT SAISIR LES LISTES DES MEMBRES DES LOGES MAÇONNIQUES

Rome (*A.F.P., U.P.I.*). — La saisie des fichiers de l'ensemble des loges de la maçonnerie italienne a été ordonnée le 9 juin par le parquet de Rome. Cette mesure a provoqué une vive protestation du général Ennio Batelli, grand maître du Grand-Orient d'Italie, qui en a appelé au président de la République pour obtenir le respect des droits constitutionnels.

Dans un communiqué, le Grand-Orient exprime son indignation et son inquiétude de voir qu'une « *possible divulgation sans discrimination* » des listes des membres des loges n'ait de graves conséquences « *dans l'actuel climat de chasse aux sorcières qui les exposerait à un véritable lynchage moral* ».

D'autre part, une seconde série de documents sur la loge P.2 ont été rendus publics au Parlement. Elle contient de nouvelles listes d'adhérents et des reçus de paiement de cotisations. Onze généraux ou amiraux, dont les noms figuraient sur la liste déjà connue, ont été placés « *en congé ordinaire* » de quarante-cinq jours sur leur demande.

● *La Grande Loge de France* publie la mise au point suivante à propos de la loge P.2 en Italie : « *La Grande Loge de France n'a jamais établi aucune relation de quelque nature que ce soit avec cette association. Ni par son organisation interne ni par ses activités, la société P.2 ne peut être assimilée à une loge maçonnique.* »

# DIPLOMATIE

## Le rejet de la demande d'extradition d'un militant de l'ETA serait jugé « très grave » par Madrid

**M. Cheysson, ministre des relations extérieures, se rendra à Madrid, le vendredi 12 juin, et non samedi 13 comme indiqué dans nos éditions du 10 juin, en raison d'engagements avec le roi Khaled d'Arabie. Il sera reçu par le premier ministre espagnol, M. Calvo Sotelo, et par le ministre des affaires étrangères, M. Perez Llorca.**

**Aucune décision ne sera officiellement annoncée à Paris sur la demande d'extradition de M. Linaza, militant de l'ETA militaire, avant le retour de Madrid de M. Cheysson, alors qu'il était prévu, mardi, que le conseil des ministres de ce mercredi devait se prononcer. Bien que le principe du refus de la demande d'extradition semble acquis, une certaine discrétion est adoptée par le gouvernement français alors que l'hypothèse d'un rejet de la demande est jugée « très grave » à Madrid. Certains milieux de droite réclament une suspension des relations diplomatiques entre la France et l'Espagne.**

De notre correspondant

Madrid. — C'est une véritable levée de boucliers qu'ont suscitée mardi le 9 juin à Madrid les déclarations de M. Mauroy, laissant entendre que le gouvernement français n'accorderait pas l'extradition du militant basque, M. Tomas Linaza, accusé d'être membre de l'ETA militaire (*le Monde* du 10 juin). Journaux et radios rivalisent de déclarations exigeant que des « *mesures fermes* » soient prises contre la France, certains allant jusqu'à demander une suspension des relations diplomatiques.

« *La France a tourné le dos à l'Espagne sans même y mettre les formes* », s'il faut en croire un commentateur de la chaîne de radio SER, la plus écoutée à Madrid. Un éditorial de *Diario 16* (centre) affirme avec la virulence qu'emploie ce journal pour tout ce qui touche aux relations avec Paris que « *M. Mitterrand, s'appuyant sur le plus abject des électoralismes, est décidé à utiliser ses alibis gauchistes pour porter atteinte à la sécurité des Espagnols* ». « *La gauche française en reste à la vieille conception des bandits généreux lorsqu'elle parle de l'ETA, alors qu'il s'agit en fait de dangereux assassins qui mettent en danger la démocratie espagnole* », entend-on affirmer sur la première chaîne de la télévision.

Si l'on affiche également de l'« *indignation* » dans les milieux officiels, le ton est plus circonspect. Au ministère des affaires étrangères et au palais de la Moncloa, siège de la présidence du gouvernement, on qualifie de « *très grave* » l'hypothèse d'un rejet de la demande d'extradition. On fait valoir aussi que, quelle que soit la volonté du gouvernement espagnol de traiter l'affaire avec pondération, les pressions internes sont trop fortes pour que « *quelque chose* » ne soit pas entrepris pour faire sentir à Paris le mécontentement espagnol.

Les possibilités, cependant, sont limitées. Sur le plan politique, on n'ignore pas à Madrid qu'un affrontement diplomatique d'envergure entre les deux pays ne pourrait que compliquer encore l'intégration de l'Espagne dans la C.E.E., considérée ici comme un objectif prioritaire. Sur le plan commercial, Madrid serait la première à pâtir d'une remise en cause des relations bilatérales : de tous les pays de la C.E.E., c'est de loin avec la France que l'Espagne réalise son plus important excédent commercial (44 milliards de pesetas en 1980), et les devises envoyées par les quatre cent vingt mille résidents espagnols en France contribuent à équilibrer la balance des paiements de Madrid.

Les déclarations de M. Mauroy alimentent, d'autre part, le débat intérieur. L'opposition de droite, et notamment le parti conservateur Alliance populaire, n'est pas mécontente de souligner que c'est un gouvernement socialiste qui accorde à Paris « *protection aux terroristes* ».

L'opposition de gauche se trouve dans une situation plus difficile. Si les socialistes et les communistes n'hésitent pas à qualifier de « *terroristes* » les membres de l'ETA militaire, ils évitent de condamner les propos de M. Mauroy. Ils s'attachent à souligner que ce dernier a promis une action plus efficace contre le terrorisme au Pays basque français, ce que l'on a tendance à passer sous silence dans les milieux officiels. Dans le nord-ouest du pays, le P.N.V. (parti nationaliste basque) se réfugie dans le mutisme. Les membres de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, affirment de leur côté que l'attitude de Paris a montré que la crédibilité à l'extérieur du régime de Madrid était au plus bas et que l'image de la « *fausse démocratie espagnole* » n'a pas résisté à la tentative de putsch du 23 février et à ses séquelles.

En fait, partisans et adversaires de l'extradition disposent d'arguments de poids. Les premiers font valoir que les assassinats perpétrés par l'ETA (M. Linaza est accusé de sept meurtres) s'apparentent à du simple terrorisme, puisque l'opposition a aujourd'hui la possibilité de s'exprimer normalement par la voie légale. Ils soulignent qu'en s'attaquant systématiquement aux forces armées, y compris à ses éléments les plus libéraux, l'ETA cherche à provoquer un coup d'Etat militaire. Dans l'autre camp, au contraire, on rappelle que l'ETA dispose d'une base sociale indéniable (Herri Batasuna a remporté près de 20 % des voix au Pays basque lors des élections). Toute solution du problème, poursuit-on, est illusoire tant que l'ETA n'est pas isolée politiquement, ce qui est encore loin d'être le cas et dépendra de la mise en pratique d'une large autonomie dans les provinces intéressées. On rappelle aussi le problème des mauvais traitements infligés aux détenus politiques dans les prisons, problème évoqué en décembre dans un rapport d'Amnesty international et que plusieurs « bavures policières » récentes ont remis au premier plan de l'actualité.

THIERRY MALINIAK.

### LE VICE-PREMIER MINISTRE THAÏLANDAIS A ÉTÉ REÇU PAR M. CHEYSSON

M. Thanat Khoman, vice-premier ministre thaïlandais, a été reçu mardi 9 juin par M. Cheysson. Le ministre français et son hôte, lui-même ancien chef de la diplomatie thaïlandaise, ont parlé des relations bilatérales et de la situation en Asie du Sud-Est, particulièrement au Cambodge. M. Thanat Khoman se trouve en France en visite privée.

Le responsable thaïlandais cherche certainement à connaître les grandes lignes de la politique asiatique du gouvernement français, qui n'a pas, jusqu'à présent, été explicitée. Pendant la campagne présidentielle, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, le maréchal de l'air Sitthi Sawestsila, était passé à Paris, suivi de peu par une délégation de son ministère.

Bangkok souhaiterait une participation de la France à la conférence internationale sur l'Indochine qui doit se réunir à New-York le 13 juillet. Selon M. Waldheim, une soixantaine de pays pourrait y participer.

Le Vitenam pour sa part maintient son opposition à cette conférence. Il l'a rappelé la semaine dernière lors de la rencontre de son vice-ministre des affaires étrangères, M. Vo Dong Giang, avec son collègue thaïlandais, M. Arun Panupong, à Rangoun. A l'issue de cette réunion, M. Giang, de passage à Bangkok, avait déclaré : « *La conférence va à l'encontre de la volonté du peuple cambodgien et le Vietnam n'y participera pas.* » Il avait estimé qu'il devrait y avoir « *des discussions entre Bangkok et Phnom-Penh, soit directement, soit par un intermédiaire* ». M. Giang avait mis en garde Bangkok contre tout rapatriement par terre des réfugiés cambodgiens.

● *Le ministre québécois des affaires intergouvernementales*, M. Claude Morin, rencontrera, le 25 juin à Paris, M. Cheysson et aura « *divers échanges de vues avec d'autres membres du gouvernement français* », a-t-on annoncé à Québec mardi 9 juin. Selon le communiqué, « *ces contacts se situent dans le cadre des relations directes que maintiennet la France et le Québec depuis plusieurs années* ».





# AMÉRIQUES

LES ENTRETIENS REAGAN-LOPEZ PORTILLO

## Washington et Mexico font une analyse radicalement différente de la crise salvadorienne

De notre correspondant

Washington. — Un climat très cordial, de nombreux projets, mais pas beaucoup de concordances pour le moment : ainsi peut-on résumer les entretiens qu'ont eus, du 7 au 9 juin, le président Reagan et son homologue mexicain, M. Jose Lopez Portillo. Si la Maison Blanche parle avec emphase de « *progrès énormes* » et de résultats substantiels, elle ne peut les illustrer que par des accords de routine (sur la vente de céréales, par exemple) ou la création de plusieurs commissions bilatérales pour coordonner la politique étrangère des deux pays ou leurs échanges commerciaux.

La principale décision concerne un événement international : M. Reagan a accepté l'invitation de se rendre à la conférence Nord-Sud de Cancun (Meixique), en octobre. Etant entendu que l'Union soviétique n'y participerait pas et, surtout, que Cuba ne serait pas invité. M. Portillo a admis, pour sa part, le principe d'un sommet à trois (Etats-Unis, Canada et Mexique), dans le cadre de l'« *accord nord-américain* » cher à M. Reagan. Cette réunion pourrait se tenir avant celle de Cancun, mais la date n'a pas été fixée.

Les relations entre MM. Carter et Lopez Portillo étaient plutôt froides. Avec son style inimitable, M .Reagan a su les réchauffer. Plutôt que de s'enfermer pendant deux jours dans le bureau ovale avec ce voisin difficile, il l'a invité d'abord à la retraite présidentielle de Camp David, aucun autre chef d'Etat n'avait eu droit à ce privilège depuis l'entrée en fonction de M. Reagan. Promenade à cheval, barbecue, compliments en espagnol, puis petit déjeuner à la Maison Blanche le lendemain, déjeuner solennel pour cent trente-huit personnes et concert de harpe... Etourdi par tant d'attentions, M. Lopez Portillo devait dire à l'occasion d'un toast : « *J'avoue que je suis ému. Les relations entre voisins sont toujours difficiles. C'est ma quatrième visite ici. Pour la première fois, je me suis senti totalement détendu.* »

### Une politique pour les Caraïbes

Deux sujets ont dominé les entretiens : la situation en Amérique centrale et les relations économiques entre les deux pays. On devait traiter à part le problème des nombreux Mexicains qui franchissent illégalement la frontière, fuyant le chômage dans leur pays. Washington envisage d'amnistier deux millions de travailleurs illégaux et de délivrer cinquante mille permis de travail provisoires, à titre expérimental. Une décision sera annoncée prochainement, après avoir tenu compte des avis de la délégation mexicaine. Il ne faut pas s'attendre, en revanche, à la publication d'un accord sur la pêche qui n'a pu être conclu.

Les Américains ont longuement parlé de leur projet d'une politique globale pour le bassin des Caraïbes. Il s'agirait de fournir une aide économique massive à plusieurs pays d'Amérique centrale. Les Etats-Unis souhaiteraient que le Mexique, et peut-être le Venezuela et le Canada, se joignent à eux pour mettre en place cet ambitieux programme dont les fins politiques sont évidentes.

A en croire la Maison Blanche et le département d'Etat, M. Lopez Portillo aurait donné son accord de principe à un tel plan et jouerait les médiateurs compte tenu de ses bonnes relations avec tous les pays de la région. Il ne resterait plus qu'à définir les modalités du programme. Ce n'est pas exactement ce qu'a dit à la presse le secrétaire mexicain des relations extérieures, M. Jorge Castaneda. Il n'y a pas eu, selon lui, acceptation du plan mais accord pour « *continuer à y réfléchir, sans aucun engagement* ».

En fait, le Mexique a posé trois conditions pour participer à un développement concerté du bassin des Caraïbes :

1) Que le plan ne contienne aucun aspect militaire, direct ou masqué ; 2) Qu'il vise à aider les peuples de la région et non à contre-carrer le communisme ; 3) Qu'aucun pays n'en soit exclu d'« *office ou par principe* ».

Cela veut dire clairement que le Nicaragua ou même Cuba devraient pouvoir bénéficier de l'aide économique. Au même titre que Costa-Rica ou le Panama. On voit mal, dans ces conditions, comment l'administration Reagan se mettrait d'accord avec Mexico. Son plan — même privé de tout aspect militaire — ne vise-t-il pas précisément à empêcher certains pays d'Amérique centrale de glisser dans le camp communiste et d'isoler ceux qui y seraient déjà tombés ?

MM. Reagan et Lopez Portillo ont abordé en détail une autre question, plus concrète et plus urgente : le Salvador. Du côté américain, on a réaffirmé la thèse que la « *subversion* » intérieure est entretenue par des pays communistes. Le secrétaire mexicain des relations extérieures a déclaré, pour sa part : « *La situation de crise au Salvador est due, fondamentalement, à des structures sociales inadaptées. Les gens expriment leurs aspirations par le seul moyen dont ils disposent : la violence. Toute aide militaire à la junte ne peut que retarder une solution. Les salvadoriens doivent pouvoir se déterminer seuls. Il ne faut intervenir en faveur ni des uns ni des autres.* »

ROBERT SOLÉ.

El Salvador

## Le Livre blanc américain sur l'infiltration soviétique contient nombre d'erreurs et de supputations

### admet un haut fonctionnaire du département d'État

Dans une très longue interview, publiée le 8 juin, par le *Wall Street Journal*, M. Glassman, conseiller de M. Haig au département d'Etat, et réputé être l'auteur du Livre blanc sur l'infiltration soviéto-cubaine au Salvador, déclare que ce document — présenté, en février, à divers gouvernements alliés des Etats-Unis (dont celui de la France) en vue d'obtenir leur soutien à la politique de l'administration Reagan en Amérique centrale — contient nombre d'« erreurs » et de « supputations ».

M. Glassman, qui annonce la prochaine publication d'un nouveau document, plus complet, sur le sujet, estime que les insuffisances du Livre blanc ne remettent cependant pas en cause ses conclusions et n'invalident pas la politique républicaine de soutien à la junte militaire et démocrate-chrétienne du Salvador.

Les « erreurs » et « supputations » contenues dans le texte sont de taille, de l'aveu même de M. Glassman. En particulier, plusieurs des documents cités dans le Livre blanc n'ont pas été écrits par les personnes (des chefs de la guérilla) auxquelles ils ont été attribués ; certaines informations citées comme provenant de documents saisis dans des « caches » révolutionnaires avaient, en réalité, une autre origine, non dévoilée ; enfin, le chiffre relati faux tonnages d'armements qui auraient été envoyés à la guérilla — sans doute de Cuba au Salvador *via* le Nicaragua — (800 tonnes) est une simple « extrapolation » à partir des documents saisis.

M. Glassman, alors diplomate à l'ambassade américaine à Mexico, avait été envoyé, en janvier, au Salvador, apparemment pour contribuer à évaluer l'importance de documents saisis, en novembre 1980, dans une galerie d'art appartenant à un frère de M. Shafik Handal, secrétaire général du P.C. salvadorien — documents déjà connus des services secrets américains.

### Pas de falsification

En fait, M. Glassman fut alors mis en présence d'une nouvelle série de documents émanant de la guérilla, et saisis, ceux-là, quelques jours seulement avant son arrivée à San-Salvador. Cette « découverte » en deux temps paraît étrange à M. Robert M. White trouve le Livre blanc Etats-Unis au Salvador lors de la venue de M. Glassman, et qui, démis depuis lors, a également été interrogé par le *Wall Street Journal* sur cette affaire. M. White touve le *Livre blanc « bizarre, tendancieux et cherchant à prouver au-delà des preuves formelles »*.

Pour l'ancien diplomate, il ressort de la lecture du document considéré qu'il est « *possible* » que M. Handal se soit rendu à Moscou et dans quelques capitales communistes ; que quelques gouvernements « *quasiment hors la loi* » *(semi outlaw)*, tels que le Vietnam, l'Ethiopie et la Libye, aient apporté un soutien aux rebelles salvadoriens et que les dirigeants cubains et nicaraguayens « *se soient assis autour d'une table* » avec les insurgés salvadoriens « *pour parler stratégie et tactique* ». Tout cela « *prouve si peu* », estime M. White, que c'est la raison pour laquelle il ne met pas en doute l'authenticité globale des documents !

M. Glassman, indique en conclusion Jonathan Kwitny, l'auteur de l'article du *Wall Street Journal*, paraît partager cette manière de voir : les insuffisances mêmes du Livre blanc plaident contre l'hypothèse d'une falsification complète, mais l'ouvrage prouve peu de chose. Que contient-il ? Un « document N », non daté, non signé, à peine lisible, mais comportant les initiales des quatre mouvements de guérilla et faisant état d equatre chargements d'armes (dont trois encore non achetés), pour un total de 21 tonnes ; un « document I », faisant incidemment état d'un stock de 130 tonnes d'armes à « Lagos » (réputé nom de code de Managua), dont 4 seulement auraient été introduites au Salvador, mais qui ne représenteraient que le sixième de ce que les révolutionnaires s'étaient vu promettre (d'où le chiffre de 800 tonnes obtenu, indique M. Glassman, en multipliant 130 par 6 !) ; mention, dans un « document G » d'une rencontre de Salvadoriens avec M. Yasser Arafat ; la preuve que l'Union soviétique a payé un voyage Moscou-Vietnam à un guérillero salvadorien, peut-être M. Handal. Un indice beaucoup plus sérieux d'une « infiltration » soviétique réside dans le fait, rapporté par M. Glassman, que des armes américaines destinées au Salvador et saisies au Honduras en janvier étaient du matériel envoyé au Vietnam à l'époque de la présence américaine dans ce pays. Mais ceci ne figure évidemment pas dans le Livre blanc.

● « *L'offensive cubaine a gagné la Colombie en vue d'y étendre la révolution* », a affirmé, le lundi 8 juin, M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint américain, désigné pour les affaires interaméricaines. M. Enders, qui témoignait devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, a ajouté que Cuba avait fourni au Nicaragua des armes anti-aériennes et des chars, et que des chasseurs Mig allaient lui être livrés.

« *L'offensive cubaine est caractérisée par un effort pour unifier les courants insurrectionnels dans chacun des pays des Caraïbes, et Castro a plusieurs fois personnellement présidé aux négociations au cours desquelles ces groupes se sont rassemblés*, a assuré M. Enders. *Ensuite, les groupes sont renvoyés, les hommes sont entraînés et des armes sont livrées.* » « *C'est ce qui s'est passé d'abord au Nicaragua, puis au Salvador, puis au Guatemala, et cela se reproduit en Colombie* », a affirmé M. Enders.

Nicaragua

### Malgré les injonctions de l'épiscopat

## QUATRE PRÊTRES REFUSENT D'ABANDONNER LEURS CHARGES PUBLIQUES

Managua (*A.F.P., Reuter*). — Les quatre prêtres qui occupent des fonctions dans le gouvernement et la haute administration sandinistes ont annoncé le mardi 9 juin leur décision de rester à leur poste, bien que la hiérarchie catholique leur ait demandé d'y renoncer immédiatement.

De sources autorisées proches de l'épiscopat nicaraguayen, on signale que ces prêtres resteront ministres de l'Église, pourront célébrer la messe et donner les sacrements, en attendant de probables sanctions, non encore spécifiées.

Les Pères Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères, Ernesto Cardenal, ministre de la culture, Edgard Parrales, ministre du bien-être social, et Fernando Cardenal, directeur de la propagande pour l'Organisation de jeunesse sandiniste, ont rappelé, dans une déclaration, leur « *engagement inébranlable dans la révolution sandiniste* », et leur « *fidélité au peuple, qui est la même que [leur] fidélité à la volonté de Dieu* ». Ils indiquent que c'est conformément à leur foi qu'ils ont voulu servir leurs compatriotes aux postes auxquels ils ont été nommés, et qu'ils continueront à le faire aussi longtemps que leurs services seront souhaités.

**[Le Vatican avait fait connaître, l'an dernier, le « souhait » de Jean-Paul II de voir les prêtres éviter d'exercer des mandats politiques. Deux prêtres américains, les pères Drinan et Cornell avaient, dès lors, mais à contre-cœur, renoncé à se représenter à la réélection au Congrès à l'automne 1980. Le droit canonique (canon 139, § 3) dispose que les « clercs ont besoin d'un indult du Saint-Siège pour accepter des fonctions publiques ou de l'administration laïque ». Paul VI avait interprété cette réserve dans un esprit libéral, conforme à l'esprit d'ouverture sur le monde de Vatican-II. La conception du sacerdoce de Jean-Paul II est plus classique : le prêtre est un homme à part, entièrement au service du sacré. Elle heurte de front un courant très fort en Amérique latine, né des conférences d'application de Vatican-II (Medellin notamment), selon lequel la cité de Dieu doit commencer à être construite sur la terre et dans lequel le service du « peuple », entité quasi-mystique, évidemment ambiguë pour les théologiens classiques, est l'exact équivalent de la « charité » chrétienne.]**

# A TRAVERS LE MONDE

## Cambodge

● A LA SUITE DE LA PUBLICATION d'une interview de M. Son Sann (*le Monde* du 2 juin) dans laquelle le prince Norodom Sihanouk était mentionné comme son « rival », nous avons reçu de l'ancien chef de l'Etat du Cambodge, actuellement à Mougins, une lettre dans laquelle il déclare : « *Je suis un « supporter » de M. Son Sann et non pas son rival.* » « *Sihanouk et ses fidèles*, ajoute-t-il, *se contenteront de soutenir, inconditionnellement, M. Son Sann dans ses tractations avec les Khmers rouges, avec la Chine, les Etats-Unis, les pays de l'ASEAN et autres puissances antivietnamiennes, afin de devenir leader du « Front uni » (antivietnamien) et du Kampuchéa démocratique.* » Le prince réaffirme enfin que s'il accepte « *de s'intégrer, comme membre, dans un éventuel front ou un gouvernement. — toujours d'occuper un haut poste quelconque* » dans un Front ou un gouvernement. — *(A.F.P.)*

## Uruguay

● UN AVOCAT FRANÇAIS A PU VOIR M. MARIO TETI, détenu depuis neuf ans en Uruguay, mais qui avait, il y a quelques mois, été mis au secret après la découverte d'un prétendu « complot » dans la prison Libertad, où il se trouvait (*le Monde* daté 2-3 novembre et 16 décembre). Mᵉ Nicole Guedj s'est récemment rendue en Uruguay, en compagnie d'un confrère italien, Mᵉ Dante, à la demande d'un comité de défense de M. Mario Teti. Elle a pu constaté que l'intéressé ainsi que deux autres détenus, également accusés d'avoir participé au « complot », MM. Pereira Melanotti et Martinez Machado, étaient apparemment en bonne santé.

Le Monde

# politique

## La visite du président de la République à Montélimar

# « Je souhaite que le pays me donne les moyens de ma politique »

De notre envoyé spécial

Montélimar. — M. Henri Michel, député de la Drôme, l'avait prédit : la première visite de M. François Mitterrand serait pour lui. Le premier déplacement provincial du chef de l'État fut en *effet*, *mardi 9 juin*, pour la Drôme. Visite privée, puisqu'il s'agissait de participer, à Suze-la-Rousse, dont le maire est M. Michel, à un dîner amical. Visite officielle également, puisque, sur le chemin, le président de la République s'est arrêté à Montélimar, ville dont M. Maurice Pic est le maire, pour s'adresser, depuis l'hôtel de ville, aux Français.

L'accueil fut à la fois bon enfant et des plus chaleureux. Manifestement heureux d'être au milieu d'une foule enthousiaste, M. François Mitterrand s'est mêlé à elle, sans précaution. Parcourant les rues piétonnes du centre de Montélimar, le chef de l'État avait pour seuls gardes du corps... MM. Gaston Defferre, Maurice Pic et Rodolphe Pesce (député du département), ainsi que deux membres de son cabinet, MM. Michel Vauzelle et Jean Glavany. Il a ainsi montré, pour ce premier voyage, le visage de la *sérénité* qui lui avait si bien réussi pendant la campagne présidentielle.

La *journée* avait commencé, comme prévu, par la visite du centre hospitalier de Montélimar. Puis, M. Mitterrand s'est rendu à l'hôtel de ville, où M. Maurice Pic, sénateur et maire de la ville, l'a accueilli en soulignant notamment que « les premières actions du gouvernement vont à la fois hardiment et sagement, mais irréversiblement, dans le sens souhaité par le pays ». M. Pic a ajouté : « Ceux qui vous connaissent savent que vous ne les décevrez pas et que vous agirez avec résolution pour que, dans la fidélité à vos engagements, les exigences du temps présent trouvent le chemin des réconciliations nécessaires. »

Accompagné de MM. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Georges Fillioud, ministre de la communication et maire de Romans, le président de la République s'est ensuite rendu dans une salle de la mairie, d'où il a fait une déclaration retransmise par haut-parleurs sur la place où s'étaient assemblée la population.

Après avoir remercié celle-ci de son accueil et expliqué dans quelles conditions il se rendrait, dans la soirée, au domicile de M. Henri Michel, pour y prendre un repas amical, le président de la République a prononcé son discours.

*Puis*, après avoir reçu les cadeaux d'usage de la municipalité, ainsi qu'une paire de chaussures fabriquées par une coopérative ouvrière, afin de symboliser « l'espoir que des millions de travailleurs et la majorité de la France » placent en lui, M. Mitterrand s'est mêlé à la foule rassemblée sur la place de l'hôtel de ville avant de visiter le quartier piétonnier. Il a ensuite rejoint Suze-la-Rousse. — J.-M. C.

*Voici le texte intégral du discours prononcé par le président de la République :*

« Moins de vingt jours après la mise en place du nouveau gouvernement de la France chacun peut constater que la politique de notre pays a pris un autre cours. Nous avons tenu les promesses de la solidarité nationale. En répondant en priorité, en métropole et outre-mer, aux besoins des salariés les moins favorisés, des personnes âgées et des handicapés, des familles, des bénéficiaires de l'allocation-logement. Nous avons apporté dans la mesure compatible avec le maintien des équilibres fondamentaux une première contribution à la réduction des graves inégalités dont souffre notre société. Il appartiendra au gouvernement de préparer en harmonie avec le Plan les étapes suivantes.

» Nous avons engagé la bataille de l'emploi. Il n'est aucune des mesures arrêtées jusqu'à présent qui ne soit inspirée par l'engagement majeur que j'ai pris devant les Français : d'abord l'emploi. L'emploi par la relance de la consommation des ménages, le déblocage des commandes publiques ; l'emploi par les mesures particulières dont le conseil des ministres sera saisi en direction des jeunes et des femmes, par les créations d'emplois d'utilité sociale, par la réduction du temps de travail ; l'emploi enfin par le concours que nous entendons apporter à la sauvegarde et au développement de nos entreprises.

» Je pense ici à la masse de ces petites et moyennes entreprises auxquelles des modalités appropriées de crédit, des bonofications d'intérêts et un allégement des charges liés à l'utilisation de la main-d'œuvre permettront d'ici peu de contribuer pleinement à la relance économique et à la reconquête de notre marché intérieur.

» Nous avons ouvert le champ des libertés. C'est un champ que la France n'aurait jamais dû cesser de cultiver. Terre de droit et de justice, elle refuse désormais les juridictions d'exception et les lettres de cachet. Terre d'acceil, elle respecte ceux qui ont vécu chez elle ou travaillé pour elle et s'ouvre à ceux qui lui demandent asile ? Terre de clémence, elle sait que l'ordre public peut être maintenu sans qu'il soit recouru à des châtiments inutiles ou des traitements déshonorants. Et cependant nous avons et nous maintiendrons le respect de la loi. Demain, au conseil des ministres, toute une série de mesures prévues par Gaston Defferre seront prises en faveur de la décentralisation. Elles engageront la structure administrative de notre pays vers une étape démocratique.

» On le sait maintenant, il n'y a aujourd'hui que deux politiques pour la France. L'une est celle dont les Français viennent de sanctionner l'échec. Ils la jugeront, je le pense, les 14 et 21 juin, comme ils l'ont fait le 10 mai ; l'autre est celle que je lui ai proposée et dont j'ai commencé la mise en œuvre. Ainsi que je l'ai rappelé la semaine dernière, les engagements pris par moi-même au cours de la campagne présidentielle constitueront dans tous les domaines la charte de l'action gouvernementale qui de la sorte continuera d'exprimer la volonté populaire telle qu'elle s'est prononcée à l'issue d'un long débat démocratique.

» Certes, rien n'est facile, vous le savez, dans le monde où nous sommes et rien n'est possible sans efforts. Mais rien n'est possible non plus sans que chacun prenne sa part du redressement national ; bref rien n'est possible sans justice.

» C'est ensemble ou jamais que nous lèverons les obstacles d'ordre interne et externe qui s'opposent à nous. Notre choix est celui de l'initiative, du mouvement, de l'action, de la vie. Notre choix est celui de la confiance dans notre peuple, notre choix est celui du rassemblement des Français.

### La politique monétaire des États-Unis n'est pas supportable

Sur le plan extérieur, notre principale difficulté d'ordre économique tient aujourd'hui à la crise monétaire mondiale. Parmi d'autres causes, j'insisterai sur celle-ci. Les taux d'intérêt américains sont de 21 %. En peu d'années, ils ont doublé, obligeant tous les autres pays à les suivre ou à perdre l'essentiel de leurs réserves en devises. Du 15 février au 21 mai, la France a perdu 10 milliards de dollars — 5 milliards avant le 10 mai et 5 milliards après — sans que personne ne réagisse.

» Le 21 mai, dès mon installation, j'ai donné des instructions pour combattre la spéculation contre le franc. Depuis le 23 mai, c'est-à-dire depuis que les mesures prises par le premier ministre, Pierre Mauroy, sont entrées en vigueur, la France n'a pas perdu une seule devise ; elle n'a pas emprunté un seul dollar pour maintenir le franc à son niveau dans le système monétaire européen.

» Il n'en reste pas moins que la politique des Etats-Unis d'Amérique — taux d'intérêt trop élevés et poussée à la hausse excessive du dollar — contraint tous les pays, et particulièrement ceux de l'Europe occidentale, à prendre des mesures dont souffre tout le monde et d'abord nos entreprises et les acquéreurs de logements. Combien de gens qui, pour vivre, n'ont besoin que de l'élan que pourrait leur donner un gouvernement libéré de ses charges ? Si cette politique se perpétue, elle risque d'aggraver le chômage, y compris aux Etats-Unis, et de rendre caducs partout dans le monde les efforts de relance de progrès et des autres développements.

» Les Etats-Unis d'Amérique doivent comprendre qu'il n'est de vraie solidarité politique qu'appuyée sur une juste coopération économique. Comment pourraient-ils en effet demander à leurs alliés une solidarité politique et militaire alors que leur politique monétaire ferait supporter à chacun d'eux une charge démesurée ? Dans l'intérêt même de l'économie occidentale tout entière, il est indispensable que cette situation cesse.

» Mais pour réussir à changer le cours des choses, il faut d'abord que les nations d'Europe, toutes victimes de cette situation, prennent conscience de ce qui les unit. C'est pourquoi j'ai l'intention d'engager au plus tôt avec l'ensemble des partenaires de l'Europe les consultations nécessaires à l'élaboration d'une attitude concrète et résolue pour éloigner cette menace. Le sommet d'Ottawa, le 21 juillet prochain, pourrait être le lieu du règlement de ces problèmes. La France ne sera pas économe de propositions. Elle les énoncera avec le sentiment de coopérer à l'union des forces qui doivent contribuer à la paix et au développement des individus.

» L'actualité immédiate nous rappelle l'importance pour la France de parler clair à l'ensemble du monde. Toute violation du droit entraînera de notre part une condamnation. Il en va ainsi, quels que soient nos sentiments pour Israël, qui sont généralement d'amitié, de l'intervention décidée par ses gouvernants en Irak et qui a provoqué la mort de l'un de nos compatriotes.

» L'évolution de la situation en Pologne est également préoccupante, je tiens à dire que la position de la France à cet égard sera celle-ci : les Polonais doivent régler eux-mêmes leurs propres affaires. Je le rappelle solennellement : le principe de non-intervention dans les affaires d'un pays est un principe fondamental. Tout manquement à cette règle sera générateur de conséquences graves que tout gouvernement responsable doit prendre en compte avant de décider.

» En ces temps de cris et de vacarme, la France doit parler d'une seule voix. Le pluralisme, la démocratie, j'entends les préserver. Mais cette voix, j'entends la faire entendre au nom des Français qui font la France. La France doit pouvoir faire entendre universellement pour sa paix et pour la paix du monde ce message de liberté et d'espérance, de force et de tranquillité. Puisque l'occasion lui en sera bientôt donnée, je souhaite que le pays m'en donne les moyens. »

# Renouveler le choix du 10 mai

*(Suite de la première page.)*

Le président de la République a donc fait appel à la logique pour convaincre ses compatriotes : ils ont sanctionné une politique le 10 mai, celle de MM. Giscard d'Estaing et Barre, celle de la majorité parlementaire sortante ; ils devraient la rejeter de la même façon au scutin législatif.

Sur le fond, le message est donc parfaitement clair. La phrase-clé du discours de Montélimar — « *Je souhaite que le pays me donne les moyens* » de ma politique — reprend d'ailleurs le slogan des candidats socialistes. Quant au premir secrétaire du P.S., il a poussé plus loin le raisonnement en affirmant, mardi soir au micro de R.T.L., qu'« *on entrerait dans une crise politique très sérieuse* » si la majorité sortante était reconduite.

Cet argument n'est pas sans importance, ne serait-ce que parce qu'il peut inciter certains électeurs à un réflexe légitimiste qui jouerait, cete fois, en faveur de la gauche.

M. Jacques Chirac en est sans doute conscient : le maire de Paris, qui ne cesse de battre la campagne, prend bien garde de préciser qu'il ne s'agit pas, en votant pour les candidats de l'U.N.M., de « *reconduire* » la majorité sortante ou de prendre une quelconque revanche, mais de constituer une « *nouvelle majorité* ». La nouveauté, en l'espèce, tient à l'identité du chef de file de cette majorité sortante, puisque il ne s'agit plus désormais de M. Giscard d'Estaing mais de M. Chirac lui-même, bien qu'il s'en défende.

Sans doute les leaders giscardiens ne l'entendent-ils pas ainsi. Ils cherchent donc dès maintenant à démarquer leur courant du maire de Paris. Ce dernier se pose-t-il en leader désireux de collaborer avec le nouveau président et avec le gouvernement qu'il nommera au lendemain du scrutin législatif ? M. Jean Lecanuet affirme aussitôt que l'U.D.F. ne soutiendra ni ne participera à un tel gouvernement. Au passage, M. Lecanuet affecte d'ignorer que M. Chirac pose lui-même des conditions, à savoir qu'il n'y ait pas de ministres communistes et qu'une négociation soit engagée sur le programme, le député de la Corrèze étant hostile notamment aux nationalisations. En revanche, on peut penser que pour le président de l'U.D.F., le programme socialiste ne devrait souffrir aucune négociation puisqu'il est « *inacceptable* ».

Le programme n'est pas négociable, non plus, dans l'esprit du président de la République. Après la mise au point prononcée mercredi 3 juin devant le conseil des ministres, afin de trancher certaines questions sur lesquelles le gouvernement avait paru hésitant (Cour de sûreté de l'État, nucléaire civil et militaire, Larzac notament), le chef de l'État a de nouveau souligné sa prééminence institutionnelle. « *Les engagements pris par moi-même au cours de la campagne présidentielle constitueront dans tous les domaines la charte de l'action gouvernementale qui, de la sorte, continuera d'exprimer la volonté populaire telle qu'elle s'est prononcée à l'issue d'un long débat démocratique* », a-t-il rappelé à Montélimar.

La pratique de la Constitution, jusqu'à maintenant, a joué en ce sens, et les dirigeants de la majorité sortante sont malvenus de s'étonner du comportement « présidentiel » de M. Mitterrand.

On peut douter de l'efficacité de leur argumentation. Et cela d'autant plus que le contexte politique est favorable au chef de l'État. Les intentions de vote privilégient, selon les sondages, les candidats de la gauche (52,5 %) et surtout ceux du P.S. (35,5 %). Ces mêmes sondages (IFOP - *le Point* du 6 juin) traduisent, il est vrai, un léger tassement... L'intervention de M. Mitterrand — et sans doute était-ce là l'avis du P.S. qui en avait affirmé la nécessité par la voix de son premier secrétaire — n'était donc pas inutile. Ne serait-ce que pour entretenir la dynamique née de la victoire du 10 mai. Le rappel des engagements honorés répond à ce souci : « *Nous avons tenu les promesses de la solidarité nationale (...), nous avons engagé la bataille de l'emploi (...), nous avons ouvert le champ des libertés.* » Comment, dans ces conditions, le corps électoral pourrait-il être tenté d'interrompre le « *mouvement* » tenté d'interrompre le « *mouvement* » qui a si bien commencé ?

Il est à ce point nécessaire de confirmer l'orientation décidée à l'élection présidentielle, selon M. Mitterrand, que les obstacles sont nombreux. Seul le « *rassemblement des Français* » permettra de les lever.

Le simple énoncé de ces obstacles montre que le président de la République a le souci de préserver la virginité de l'équipe qu'il a mise en place. Car les écueils tiennent soit au passé — et à l'action, ou plutôt l'inaction, en matière monétaire, de son prédécesseur — soit à une puissance étrangère : la politique américaine des taux d'intérêt.

Outre l'avantage électoral que les socialistes peuvent tirer de ces explications, celles-ci doivent être considérées en elles-mêmes. En premier lieu, parce qu'elles semblent être destinées à préparer l'opinion à « *l'effort* », et à ce que celui-ci implique de rigueur, termes que MM. Mauroy et Delors emploient chaque jour. Mais un tel effort sera réparti avec « *justice* », afin que « *chacun prenne sa part du redressement national* ». Mieux réparti, il devrait en effet être mieux accepté.

En second lieu, les explications données par le chef de l'État ont valeur d'avertissement adressé aux Etats-Unis d'Amérique.

Avertissement aux uns, fermeté à l'égard des autres (l'Union soviétique à propos de la Pologne), ouverture en direction des Européens (des propositions sont annoncées) : le président de la République n'a pas manqué de se poser fermement, vis-à-vis de l'extérieur, en s'opposant, et en proposant ainsi qu'en tenant le langage de l'indépendance. Nul doute que M. Mitterrand escompte aussi que ce comportement aidera à la constitution de la majorité qu'il appelle de ses vœux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

### LES ATTRIBUTIONS DE M. GEORGES FILLIOUD

Les attributions de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, viennent d'être fixées par décret (paru au J.O. du 7 juin) : il « *exerce par délégation les attributions dévolues au premier ministre en matière de presse (...) et en matière de radio-télévision* » (sauf pour Télé-Diffusion de France, dont la tutelle est exercée par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.).

M. Fillioud « *étudie les problèmes de communication et présente au premier ministre toutes propositions en ce domaine. Il dispose, pour l'exercice de ces attributions, du service juridique et technique de l'information* ».

En outre, M. Fillioud « *est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique gouvernementale concernant l'orientation et le développement des techniques audiovisuelles (...). Il préside, par délégation du premier ministre, le haut conseil de l'audiovisuel (...). Il dispose de l'Institut national de l'audiovisuel.* »

## Au « Grand jury » de R.T.L.

# M. JOSPIN : nous voulons être sûrs de nous entendre avec le P.C. avant de gouverner ensemble

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, qui était, mardi 9 juin, l'invité du « Grand Jury » de R.T.L., a évoqué les discussions de son parti avec le P.C.F. et l'entrée éventuelle de ministres communistes dans le gouvernement. « *Les discussions que nous avons menées ont montré que, selon nous, les choses n'étaient pas suffisamment clarifiées*, a-t-il déclaré. *On ne peut pas passer trop vite d'un état de division à un état d'union euphorique sans que des problèmes aient été posés clairement (...). Il y a eu ce bombardement sur une centrale nucléaire en Irak, il y a à nouveau des alarmes à propos de la situation en Pologne ; il y a les problèmes économiques internationaux, le problème de l'attitude à l'égard des Etats-Unis et de la montée des taux d'intérêt (...). Toute une série de questions internationales, dans un monde troublé, nous amèneront à des choix et à des confrontations. Nous voulons avoir dégagé des principes communs, être sûrs que nous nous entendrons bien, avant de gouverner ensemble.* »

M. Jospin a ajouté : « *Il est souhaitable de disposer au Parlement d'une majorité cohérente pour appuyer l'action du gouvernement et pour faire passer dans les faits les grandes orientations du nouveau président de la République (...). Si l'on peut avoir un gouvernement large mais également cohérent pour appliquer cette politique, tant mieux !* »

Le premier secrétaire du parti socialiste estime que « *l'on entrerait dans une crise politique très sérieuse* » si la majorité sortante était reconduite aux élections législatives.

Interrogé sur la position des socialistes sur l'école libre, M. Jospin a déclaré : « *Nous n'avons rien dit de nouveau qui puisse provoquer une grande frayeur chez les partisans de l'école libre. Cette grande frayeur est simulée chez un certain nombre de personnages qui, une fois ouverts des rideaux, viennent trembler en public pour agiter un certain nombre de craintes. En tout cas, il n'y a aucune grande frayeur dans l'épiscopat français (...). Nous n'avons pas à légiférer, à imposer par décret, et donc nous ne changerons pas les choses dans l'immédiat puisque, nous l'avons dit, il y aura place pour la discussion. Les contrats d'association seront respectés ; nous suggérons que les contrats simples soient transformés en contrats d'association. La liberté philosophique et religieuse sera respectée.* »

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R., trotskiste), qui présente un candidat aux élections législatives dans trente-six circonscriptions, appelle à voter, là où elle n'est pas représentée, pour le P.C.F., le P.S., le P.S.U. ou l'extrême gauche au premier tour, et pour le candidat de gauche, au second tour, sauf s'il s'agit d'un gaulliste ou d'un radical.

# POLITIQUE



## La campagne officielle à la radio et à la télévision

**Voici les principaux extraits des déclarations des responsables politiques qui sont intervenus, dans le cadre de la campagne officielle, à la radio et à la télévision, mardi 9 juin :**

● U.D.F. — MM. André Giraud, ancien ministre de l'industrie, et Alain Madelin, député de l'Ille-et-Vilaine, sont intervenus au nom de l'U.D.F. M. Giraud a notamment déclaré : « *On est en train,* me semble-t-il, *d'essayer de convaincre les Français qu'il est possible de tomber dans une certaine facilité, qu'il est possible de travailler moins, de gagner davantage, que notre pays restera un grand pays sans effort.* » Concernant la défense, il a indiqué : « *Je constate que l'on préfère les moutons du Larzac aux exercices de l'armée de terre et plus encore, j'observe que le président de la République qui, par la Constitution est le chef des armées, fait démonter les armes des avions français avant de visiter le Salon du Bourget.* » M. Madelin s'est déclaré, pour sa part, « *scandalisé* » par l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff, ajoutant : « *En Bretagne, nous avons besoin des moyens de notre développement économique et ce n'est pas avec une électricité trois fois plus chère que l'on réussira à attirer les entreprises, particulièrement dans l'agro-alimentaire.* »

● P.C. — M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, a indiqué : « *Pour nous, les choses sont très claires. Nous avons participé à la victoire du 10 mai, nous pensons que les conditions sont réunies pour qu'il y ait des ministres communistes. La rencontre avec le parti socialiste a marqué des différences d'appréciation et a dégagé de larges convergences. (...) La participation au gouvernement apparaît de plus en plus comme une chose normale. Des ministres communistes, cela implique une solidarité. Nous sommes là pour faire œuvre constructive avec l'ensemble du gouvernement.* »

● P.S. — M. Paul Quilès, député de Paris, secrétaire national du P.S., et Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale, ont pris la parole au nom du parti socialiste. Evoquant les problèmes énergétiques, M. Quilès a déclaré : « *Nous pensons qu'il est possible de donner plus de confort aux Français, en faisant moins de nucléaire et en important moins de pétrole.* » « *Il faut se limiter aux centrales nucléaires existantes et aux centrales en chantier* », a-t-il ajouté.

Mme Véronique Neiertz a, pour sa part, déclaré, à propos de l'indépendance nationale : « *Nous voulons avoir des alliances claires. Nous voulons rester dans l'alliance atlantique, mais François Mitterrand a dit lui-même qu'il fallait redéfinir la portée de cette alliance. (...) Nous ne voulons ni Pershing ni SS-20, mais un désarmement progressif et simultané. (...) Il existe une troisième voie, celle de la construction européenne.* »

● *Rassemblement pour les libertés et la patrie,* le porte-parole de cette formation, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré : « *M. Giscard d'Estaing a été battu essentiellement parce qu'il a fait une politique de gauche (...). Sa majorité parlementaire, avant de le trahir ou de l'abandonner, est responsable d'avoir livré la jeunesse à l'aberration marxiste. Cette politique ne pouvait que déboucher sur un désastre (...). Voter U.N.M. c'est voter inutile (...). Le socialisme n'est pas le choix que vous voulez : au début, c'est l'Etat-providence, bientôt c'est l'Etat-patron ; pour finir, c'est l'Etat-kapo (...).* »

## Chèvre et chou

*Difficile de mesurer l'impact de cette campagne télévisée. On la suit, bien obligé ; on ne va pas fermer le poste entre le journal et le film ou les variétés. On se l'appuie, d'accord ; reste à savoir avec quelle attention ou quel ennui. Quel résultat aussi. Il y a eu d'innombrables travaux là-dessus, c'est un inépuisable sujet d'études, de thèses et de colloques. Conclusion ? Chèvre et chou. Le discours électronique exerce moins d'influence qu'on ne croie et plus qu'on ne pense. En clair : ceux, dont je suis, qui jusqu'à la dernière minute hésitent, oscillent, vacillent, irrésistiblement emportés par les arguments du dernier qui a parlé, oui, ceux-là peuvent, même inconsciemment, se laisser gagner. Pas forcément d'ailleurs dans le sens espéré.*

*Prenez la participation de ministres communistes au prochain gouvernement. Pour beaucoup d'entre nous, c'était impensable il n'y a pas si longtemps. Et puis insensiblement — nous y pensions en écoutant un Paul Laurent très mesuré, très raisonnable, très évident, — à force d'en entendre dénoncer les dangers, je ne sais par quel effet contraire on finit par se résigner à cette idée. Quitte à se ressaisir ensuite, à se secouer, voire même à s'inquiéter et puis à se rassurer en se disant qu'en votant pour X... ou Y... on n'engage pas forcément l'avenir.*

*Le Larzac, Plogoff, bon, quand on se veut à gauche, dans la plupart des cas, ça ne pose pas de problème. La défense, avec la Pologne, tout ça, en revanche, si. Le P.S. a confié à une femme le soin de nous en parler. Bien joué. Une femme, en principe — il y a de solides exceptions à la règle, Meïr, Gandhi, Thatcher et les autres, — une femme, c'est moins va-t-en-guerre qu'un homme. Véronique Neiertz s'est exprimée avec vigueur et conviction. Sans aller cependant au-delà de la simple déclaration de principe : nous ne voulons ni Pershing ni SS-20. C'est un peu court. Il faudrait peut-être y revenir plus en détail.*

*Prenez, enfin, la prestation rageuse et musclée de Jean-Marie Le Pen. Sa famille en sera ravie, sa famille politique s'entend. Je ne crois pas, malgré ça, qu'il puisse prendre une seule voix de l'autre côté de cette barrière circulaire qui sépare les extrêmes du milieu, du fameux vivier, du marais où chacun s'en vient pêcher, à la brune, ce menu fretin fuyant et incertain.* — C. S.

## LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO-TÉLÉVISION

**MERCREDI 10 JUIN**

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 : *M. Jacques Delors,* P.S., treize minutes, *MM. Guy Guermeur, Jean-François Mancel, Philippe Malaud,* R.P.R., treize minutes, Mme Arlette Laguiller, Lutte ouvrière, sept minutes.

**JEUDI 11 JUIN**

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 : R.P.R., sept minutes, Union pour la démocratie, six minutes, P.C., six minutes, P.S., sept minutes, Parti des forces nouvelles, sept minutes.

## Tribunes et débats

**MERCREDI 10 JUIN**

— *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., participe au « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 10.

— *Mme Catherine Lalumière,* secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives, et *M. Jean-Pierre Fourcade,* président des clubs Perspectives et Réalités, sont invités, en direct de Bordeaux, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Paul Laurent,* membre du secrétariat du comité central du P.C., participe au « Grand Jury », sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Roger Chinaud,* président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est reçu au journal de 18 heures, sur R.T.L.

— *MM. Henri Krasucki,* secrétaire confédéral de la C.G.T., *André Bergeron,* secrétaire général de F.O., et *Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., participent à un dossier « spécial syndicat », sur R.M.C., à 19 h.

**JEUDI 11 JUIN**

— *Mme Louise Moreau,* député sortant de Cannes, et *M. Bernard Cornut-Gentille,* ancien maire de Cannes, sont les invités de l'émission « Points chauds », sur R.M.C., à 8 h. 30.

— *M. Jean Poperen,* secrétaire national du P.S., est reçu à l'émission « Concret », sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Claude Labbé,* président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, participe au « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 10.

— *MM. Daniel Hoeffel,* ancien ministre des transports, et *Christian Pierret,* député P.S. des Vosges, sont les invités d'Europe 1 en direct de Strasbourg, à 19 h. 15.

— *M. Jean Lecanuet,* président de l'U.D.F., participe au « Grand Jury », sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C., est interviewé par la rédaction de FR 3, à 22 h. 30

## A l'U.D.F.

# Les dirigeants giscardiens veulent se démarquer tout autant du R.P.R. que du P.S.

**Depuis la défaite de M. Giscard d'Estaing, les dirigeants de l'U.D.F. sont confrontés à deux difficultés : d'une part, l'importance prise par M. Jacques Chirac dans la conduite des affaires de l'ex-majorité, et, d'autre part, les incertitudes concernant les intentions de certains centristes à l'égard des socialistes et du nouveau pouvoir en place.**

**Sur ces deux questions, MM. Lecanuet et Michel Pinton, respectivement président et délégué général de l'U.D.F., ont entrepris de réagir mardi. A l'égard de M. Chirac, M. Lecanuet s'est montré particulièrement net, et même mordant. « Nous, nous sommes cohérents, a-t-il dit en substance, nous n'avons pas à nous expliquer d'avoir demandé aux Français de changer de président. » Et le maire de Rouen a expliqué pourquoi, en conséquence, son parti ne pouvait pas mener le même type de campagne que le R.P.R.**

**Volonté, donc, de se distinguer des gaullistes et de montrer à certains giscardiens, inquiets, que l'accord électoral n'implique pas une entente plus profonde engageant l'avenir plus avant. Le nombre d'actes d'indiscipline dans les circonscriptions (« le Monde » du 10 juin) témoigne de cette inquiétude chez les militants. M. Pinton a, de son côté, souligné la volonté de l'U.D.F. de continuer d'exister « en tant que telle » après les élections. Et il a exclu tout rassemblement ultérieur avec le R.P.R., au sein, par exemple d'un groupe parlementaire unique.**

**En ce qui concerne l'attitude envers les socialistes, les deux dirigeants ont été on ne peut plus fermes. L'accord serait possible si les communistes n'étaient pas dans l'affaire et si le programme socialiste était acceptable, ont-ils dit tous deux ; or les communistes sont là et le programme socialiste est « inacceptable ». « S'entendre avec les socialistes ? Je réponds aujourd'hui : Non, c'est impossible ! », a déclaré M. Pinton. « Ni soutien ni participation », a lancé, de son côté, M. Lecanuet.**

**Au passage, le maire de Rouen a de nouveau fait allusion à M. Chirac, en lui reprochant indirectement d'avoir évoqué la possibilité d'une « union nationale ». Ce faisant, le président de l'U.D.F. oubliait que le leader du R.P.R. avait, lui aussi, posé le préalable du programme qu'appliquerait un tel gouvernement d'union..., mais ses propos laissaient clairement deviner les combats internes qui ne devraient pas manquer d'opposer, après les élections, les partenaires de l'actuelle Union pour une nouvelle majorité.**

NOËL-JEAN BERGEROUX.

## M. PINTON : l'accord entre centristes et socialistes est impossible aujourd'hui

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., était mardi 9 juin à Clermont-Ferrand, l'invité de l'émission « Concret » de Radio-Monte-Carlo. Il a évoqué en ces termes les rapports éventuels entre socialistes et centristes : « *Tant que les socialistes seront collés au projet socialiste, tant qu'ils iront vers ce projet extrémiste, il nous sera impossible de faire un accord avec eux. Je vous le déclare solennellement : puisque certains disent « pourquoi ne pas s'entendre avec » les socialistes... », je réponds aujourd'hui : non, c'est impossible. On pourrait, bien entendu, faire une combinaison politique, mais ce n'est pas la conception que j'ai eue de la politique. Il doit y avoir, à la base de tout accord, un accord public sur les objectifs et non une combinaison vague. Tant qu'il n'y a pas cet accord précis avec les socialistes — et je répète qu'aujourd'hui il est impossible, — eh bien, nous ne gouvernerons pas avec eux.*

» *Si les socialistes, premièrement, se détachent des communistes et si, deuxièmement, ils renoncent aux projets les plus extravagants qu'on trouve dans leur programme, alors oui, il sera possible de discuter. Mais je le dis tout de suite pour qu'il n'y ait pas d'illusion : on n'en prend pas le chemin.* »

A propos de l'U.D.F., M. Pinton a affirmé : « *Après les élections législatives, l'U.D.F. existera en tant que telle. Elle aura son propre groupe parlementaire. Il n'est pas question par exemple qu'il y ait un seul groupe parlementaire regroupant les élus R.P.R. et U.D.F., il n'est pas question non plus que l'U.D.F. disparaisse dans une vaste nébuleuse qui serait, par exemple, l'opposition au gouvernement au cas où les socialistes gagneraient les élections, ou qui serait un vaste parti de majorité au cas où nous les gagnerions.*

Interrogé sur l'avenir de M. Giscard d'Estaing, le délégué général de l'U.D.F. a affirmé : « *Il ne faut peut-être pas l'enterrer trop vite. Sa vie politique n'est pas finie. Il a pris du recul, mais cela ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas à la politique (...). Il n'est pas mort pour la vie politique (...). Je crois pouvoir dire qu'il n'a pas l'intention d'intervenir pendant cette bataille législative. Il interviendra plus tard.* »

## M. LECANUET : ni soutien ni participation

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré mardi soir 9 juin au micro de FR 3 : « *J'ai entendu M. Chirac dire, je crois, « Je souhaite un gouvernement » d'union nationale sans les com- » munistes. » C'est une condition nécessaire, bien sûr, mais pas suffisante. Le problème n'est pas de savoir avec qui l'on gouverne, avec qui l'on forme une majorité. Le problème est de savoir ce que l'on va faire et pourquoi on s'unit. Le programme socialiste tel que nous le connaissons conduit la France à l'inflation, de l'inflation au chômage, à la dégradation de la monnaie, à la hausse des taux d'intérêts. Le programme socialiste n'est pas acceptable pour nous. Par conséquent, je ne dirai pas comme d'autres nous sommes prêts à gouverner avec les socialistes. Moi, je dis : ce qui compte, c'est le programme, et le programme socialiste tel qu'il est est un programme néfaste pour l'avenir des Français.*

» *Il n'est pas question pour nous, à l'U.D.F., de faire un mouvement, après l'élection, si par malheur nous n'étions pas victorieux, en direction d'une majorité composée de socialistes et de communistes. A mon avis : ni soutien ni participation, cela doit être clair.* »

A propos de M. Chirac, le président de l'U.D.F. a encore affirmé : « *Moi, je n'ai pas dit au premier tour : changez de président. Et je ne suis pas dans l'obligation de dire, comme Jacques Chirac : « Maintenant que vous avez » changé de président, maintenant » que vous avez un président » socialiste, il ne faut pas changer de société. Nous, nous sommes cohérents.* »

Au micro de France-Inter, M. Lecanuet avait déclaré, dans l'après-midi du même jour : « *Le combat que mène M. Chirac n'a rien à voir avec celui que je mène. Il est donc naturel que les comportements soient différents. Je suis, comme tout membre de l'U.D.F., dans la continuité d'une pensée et d'une action. Moi, je n'ai pas essayé de changer de président. Il est donc naturel que M. Chirac déploie un effort d'explications très différent de celui de l'U.D.F.* »

## La campagne de M. Chirac

### IL FAUT FORGER UNE NOUVELLE MAJORITÉ

M. Jacques Chirac visite mercredi 10 mai la région de Bourgogne avant de finir la journée à Lyon. La veille, le maire de Paris était allé soutenir les candidats de l'Union pour la nouvelle majorité dans les régions de Picardie de Haute-Normandie et de Basse-Normandie.

A Beauvais (Oise), M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Il ne s'agit pas de reconduire la majorité sortante, mais de forger ensemble une nouvelle majorité qui puisse contrôler ou sanctionner le gouvernement et refuser les initiatives et les lois qui bouleverseraient notre système de société. Il faut obtenir la majorité pour obliger le président de la République à choisir son gouvernement dans la nouvelle majorité.* »

A Laon (Aisne) il a assuré : « *Si M. Mitterrand a hâté les élections législatives, c'est qu'il craignait que les Français ne se reprennent, observent, réfléchissent et comprennent. Il ne faut pas laisser les pouvoirs concentrés dans la même main. Un certain équilibre permettrait au Parlement de réaliser ce que les Français attendent, c'est-à-dire un certain nombre de changements et de réformes.* »

M. Alain Juppé, qui fut le secrétaire général de la campagne de M. Chirac lors de l'élection présidentielle, a énuméré, mardi 9 juin à France-Inter, les quatre objectifs que propose M. Chirac :

« *Le premier consiste à lutter contre le chômage en relançant la production, c'est-à-dire en libérant les forces productives. A cette idée se raccrochent toutes les propositions fiscales. Deuxième objectif : faire de chaque Française et de chaque Français des citoyens plus libres ; ceci recouvre notamment une politique de décentralisation ambitieuse et l'instauration en France d'un véritable dialogue social avec les partenaires sociaux. Troisième objectif : faire un effort de solidarité accru en faveur des catégories défavorisées. Le dernier grand objectif est d'accroître, d'augmenter, de renforcer la place et le rayonnement de la France dans le monde — ce qui suppose toute une série d'initiatives en matière de défense ou en matière de relations internationales notamment avec les pays en développement.* »



هكذا من الأصل

# Un entretien avec M. Michel Jobert

*(Suite de la première page.)*

» Une anecdote : en février 1974, à Bruxelles, les Européens se sont trouvés en présence d'un ministre des affaires étrangères, naguère dans l'opposition, qui nous entretenait exclusivement des impératifs du manifeste politique de son parti. Il m'est revenu de lui dire, au nom de tous nos collègues : *« Là où nous sommes et pour ce que nous représentons, nous ne connaissons pas les manifestes d'un parti politique. Nous connaissons les engagements d'Etat. Nous considérons que vous représentez ici votre Etat et nous nous en tenons aux engagements que celui-ci a souscrits, peut-être sous un autre gouvernement..»* Tel est le langage qui convient de la part de pays de vieille civilisation. Il était très important que nul ne se méprenne sur le véritable visage de la France. La parole de la France doit être la continuité de la France.

— *Pourtant, la France vient de subir une grande mutation...*

— O combien ! Aussi faut-il aujourd'hui ouvrir les yeux sur cette immense réalité. Les institutions de la Vᵉ République ont cette grande vertu de ne pas avoir encore été explorées à fond et d'être suffisamment souples pour répondre à des situations très diverses. On apercevait, traditionnellement, plutôt les blocages que la souplesse. Le premier blocage a été le refus de l'alternance. Certains disaient qu'elle était impossible. D'autres croyaient qu'elle était théoriquement normale, mais qu'elle pouvait difficilement se produire. Aujourd'hui, ce cap franchi, on pose à M. François Mitterrand cette question un peu éthérée, loin des réalités : *« Que ferez-vous quand vous aurez une Assemblée qui n'acceptera pas exactement vos raisonnements ? »* Eh bien ! Il s'en accommoderait comme ses prédécesseurs, nécessairement, auraient dû s'en accommoder.

» Mais le président de la République est aujourd'hui dans une situation particulièrement confortable. Il peut presque espérer que ses amis obtiennent la majorité absolue. C'est une situation satisfaisante. Elle présente aussi des inconvénients : le général de Gaulle l'avait bien éprouvé avec la prééminence de l'U.N.R., autrefois. Lorsqu'une tendance de l'opinion devient monolithique, quel que soit le désir du président de la République de respirer largement, elle pèse sur sa respiration.

» L'autre possibilité — qui montre la liberté exceptionnelle dont jouit aujourd'hui le président de la République, outre « l'état de grâce » qui se prolonge, — c'est que l'alternance qui s'accomplit peut avoir plusieurs visages : au-delà des résultats du parti socialiste, il ne lui faudra pas de grands efforts pour trouver une majorité soit dans la gauche telle qu'elle se définit traditionnellement, soit sur les franges. Parlons clair : s'il s'agit de trouver disons vingt-six députés qui soutiennent deux cent vingt socialistes, c'est un exercice facile — et dans plusieurs directions.

— *Vous sentiriez-vous à l'aise avec des ministres communistes au gouvernement ?*

— Cela ne trouble pas mes nuits ! C'est une fausse question. Si des ministres communistes entrent au gouvernement, il est surtout intéressant de savoir quand ils en sortiront. Un communiste a son raisonnement, sa nature. Si les communistes veulent entrer dans le gouvernement, c'est qu'ils ont calculé que, tactiquement, cela est profitable pour eux. Mais cela ne change pas leur nature. Viendra un moment, forcément, où ils souhaiteront, pour des raisons diverses, quitter le gouvernement.

» De toute façon, il y aurait une sortie. Ayant réalisé cela, je peux m'interroger sur votre question elle-même. Y aura-t-il des ministres communistes ? Je réponds par une autre question : quand ? Peut-être l'affirmation durable de la bonne volonté des communistes passerait-elle plutôt par un soutien sans participation durant une période de probation. Au bout d'un an, peut-être la participation paraîtrait-elle plus banale et plus sûre. A ce moment-là, les communistes auraient démontré que leur attitude est de fond et non pas de tactique. Cela rendrait leur présence au gouvernement moins discutable. Cela aussi créerait moins d'émotion.

— *Est-ce un conseil adressé à M. Mitterrand ?*

— Non. Je ne donne pas de tels conseils au président de la République. Il est homme suffisamment avisé en politique — il vient de le démontrer — pour savoir ce qu'il veut et peut faire.

— *Que voulez-vous dire lorsque vous estimez qu'une entrée tardive des communistes au gouvernement créerait « moins d'émotion » ?*

— Vous vous rendez bien compte qu'aujourd'hui l'entrée de ministres communistes au gouvernement est un facteur émotionnel, presque plus à l'extérieur de la France que chez nous. Dans un an, un an et demi, le débat politique se sera déplacé.

— *Ne pensiez-vous pas aussi aux conséquences économiques d'une telle situation ? Certains détenteurs de capitaux étrangers auraient fait savoir que la présence de ministres communistes leur serait insupportable.*

— Nos cerveaux sont des ordinateurs très perfectionnés ! Nous intégrons certainement dans nos paroles, dans nos raisonnements, toutes les données d'une situation.

— *S'il n'y a pas de ministres communistes, le gouvernement pourrait-il être élargi aux franges dont vous parliez tout à l'heure ?*

— Il ne s'agit pas tellement de cela. Pour l'exécution de la politique qu'il souhaite, le président de la République pourrait disposer d'une majorité qui ne serait pas toujours exactement la même, tout en conservant une assise solide. Il peut y avoir des majorités diverses en fonction des sujets. Tout le volet dit par M. Giscard d'Estaing « de société » a été voté par la gauche avec une partie de sa propre majorité. Au cours d'un septennat, le président de la République peut nuancer sa majorité, la modifier en fonction des circonstances et en fonction de la progression de sa politique.

— *Vous imaginez des projets de M. Mitterrand votés par la droite et non pas par sa propre majorité !*

— Votés aussi par une partie de la droite ! Mais je n'ai pas qualité pour parler de la droite et de la gauche. Ce sont des notions qui ont le grand tort de diviser la France en deux. Dans la mesure où je peux gommer cette césure, je m'y emploie et je m'y emploierai. Le rôle du président de la République est désormais, dans la fidélité de son inspiration, de rassembler, comme il l'a dit durant sa campagne.

— *Vous appartenez pourtant, malgré vous peut-être, à l'un des deux camps. Vous êtes tout de même membre d'un gouvernement socialiste.*

— Certes. Mais comme je n'étais pas dans un camp, je ne pouvais donc pas « tomber » dans l'autre. C'est pourquoi j'y suis à l'aise !

## « L'intérêt que je présente est celui de la diversité »

— *Etes-vous toujours « ailleurs » ?*

— Oui. Est-ce donc tellement insolite ? Je suppose que si je suis ministre, c'est pour signifier quelque chose d'un peu différent dans un gouvernement très homogène. L'intérêt que je présente est celui de la diversité. Ou alors ma présence n'a guère de signification.

» Mon vœu est que le gouvernement s'ouvre à des tendances qui ne s'expriment pas dans la réalité électorale, qui est forcément simplificatrice. Depuis sept ans, je dis qu'une démocratie trop déléguée à quelques-uns, appropriée par des groupes, des comités, des partis politiques, est une démocratie qui s'étiole et qui meurt. Il convient de rendre l'initiative, la responsabilité, le respect lui-même, à la base. Telles sont les voies de la liberté collective. Sur ces thèmes, j'espère et je crois être mieux entendu, ici et maintenant, que je ne l'ai été pendant les sept années précédentes !

— *Ces principes vous sont-ils chers, aussi, sur le plan de l'économie internationale ?*

— Certes. La situation internationale, sur le plan économique et monétaire, est, à bien des égards, tragique. Si l'on ne revoit pas le système monétaire international pour qu'il soit géré en coresponsabilité, le monde court à une catastrophe. La première urgence pour les gouvernements européens est de dire cela très haut et très clair. Depuis quelques mois, un gouvernement l'a fait : le gouvernement allemand.

» On voit bien aujourd'hui les effets de ce système pervers, avec les taux d'intérêt pratiqués par les Etats-Unis. Nous en subissons les conséquences, nous Européens, de plein fouet. La conjoncture est mûre pour que ces grandes vérités éclatent et qu'on ne s'en tienne pas à de faux-semblants ou à des demi-communiqués. Aujourd'hui, la France peut parler, c'est déjà beaucoup. Or, ces dernières années, elle n'a rien dit.

» Voici 1 000 milliards de dollars baladeurs, c'est-à-dire des dollars qui ne sont pas reconnus, gagés par les Etats-Unis, qui se promènent de par le monde et qui ont été émis par les Etats-Unis pour payer leurs dépenses extérieures : ils ne reviennent pas aux Etats-Unis. Cela s'appelle l'inflation mondiale.

» Si l'on ne veut pas attaquer le fond de cette question, endiguer cette prolifération et ensuite résorber, au moins partiellement, cette masse monétaire ivre, nous aurons non seulement le déséquilibre économique, non seulement le marasme, mais aussi probablement des conflits. Je ne dis pas un conflit mondial — je n'en sais rien — mais en tout cas une multiplication d'affrontements.

Propos recueillis par
**JEAN-YVES LHOMEAU.**

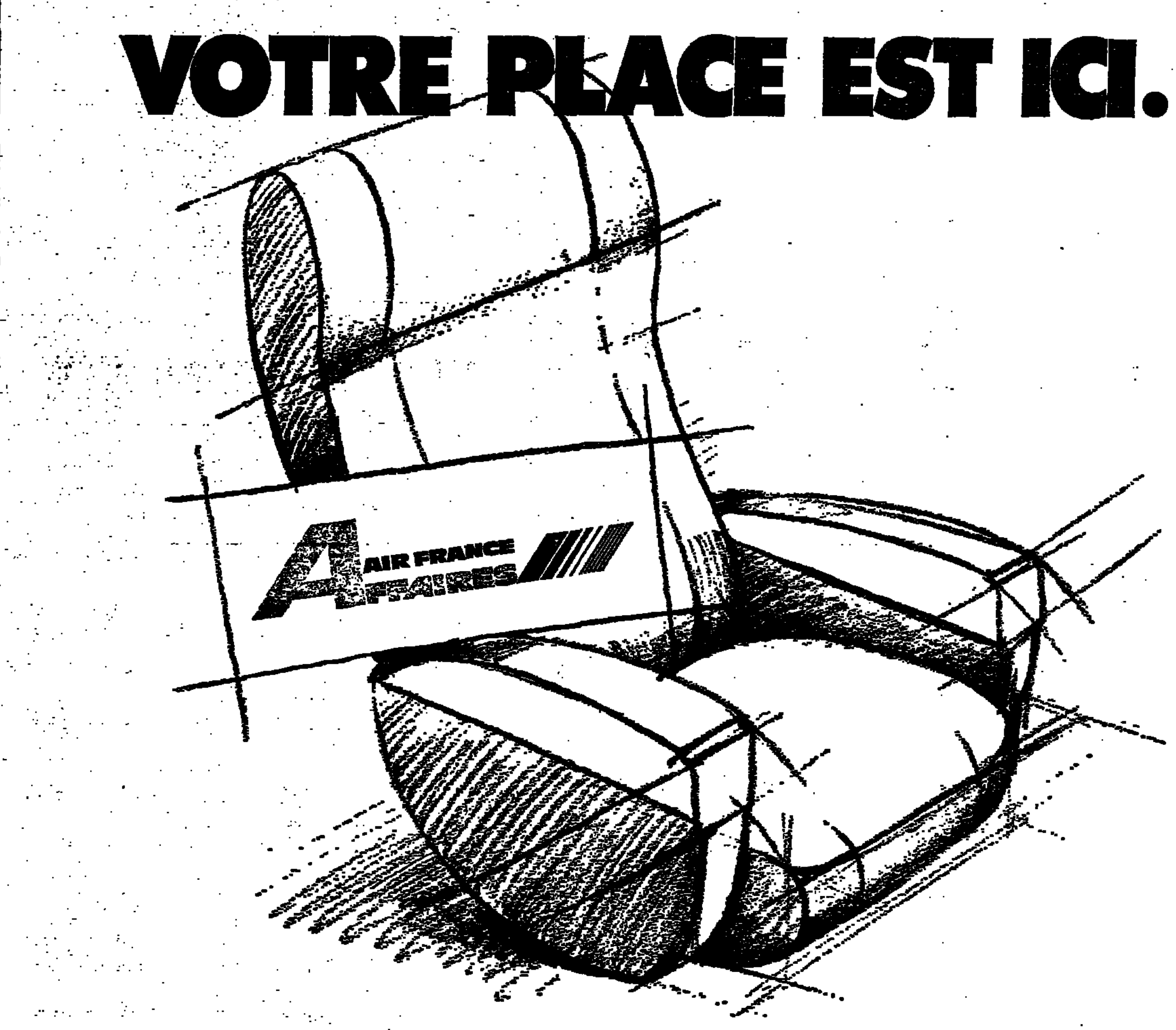
● RECTIFICATIF EURE-ET-LOIR. — Dans la troisième circonscription de ce département, le candidat M.R.G. n'est pas M. Robert Huwart, président du conseil général, comme nous l'avons écrit (*le Monde* daté 7-8 juin), mais son fils François. Le candidat du P.S. est M. Bertrand Gallet.

● *Dans la treizième circonscription de Paris* (partie du treizième arrondissement), le candidat M.-R.P.R. est M. Daniel Mérand, conseiller économique du R.P.R., adjoint de M. Jean Méo. Dans la même circonscription, l'organisation Dialogue pour une réflexion politique présente M. Henri Enu.












## Situations électorales

### DANS LES ALPES-MARITIMES

# Le retour de M. Cornut-Gentille à Cannes

Cannes. — *« B.C.G. revient... ».* L'annonce de la candidature de M. Bernard Cornut-Gentille avec le soutien du parti socialiste dans la cinquième circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes-Antibes) a créé localement une certaine sensation. Battu en 1978 par Mme Louise Moreau, maire (C.D.S.) de Mandelieu-La Napoule, il avait démissionné de ses fonctions de maire de Cannes au lendemain de sa défaite, abandonnant, semble-t-il, toute idée de revanche. Sa carrière de haut fonctionnaire, de diplomate — il fut notamment en 1956 le représentant permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations unies — et d'homme de gouvernement — le général de Gaulle en fit son ministre de la France d'outre-mer en 1958 — paraissait à soixante-neuf ans, achevée. Il avait été député (U.N.R. puis non inscrit) de cette circonscription pendant quinze ans, maire de Cannes pendant dix-huit ans.

Déjà, dans la tourmente de l'après-mai 1968, M. Cornut-Gentille avait une première fois jeté le gant en renonçant volontairement à la mairie de Cannes et en décidant de ne pas se représenter aux élections législatives. Il estimait alors qu'*« aucune ouverture politique n'était possible en France »* et misait sur un effondrement rapide du gaullisme, qui ne se produisit pas.

Les événements lui imposeront une longue reconquête de ses différents mandats. Jusqu'à son premier et seul échec — sur treize scrutins successifs — devant le suffrage universel, en 1978 (1). Acceptées par un électorat modéré, aux municipales de 1977 à l'occasion desquelles il a fait entrer discrètement des élus socialistes et communistes à la mairie, ses options d'opposant de plus en plus irréductible au régime en place lui avaient été néfaste dans ce csrutin national.

Ce deuxième retour dérange à l'évidence un jeu politique, que l'ancien maire de Cannes avait en quelque sorte figé pendant vingt ans. Après son départ, les cartes avaient été redistribuées *« à l'amiable »*, Mme Moreau indiquant qu'elle ne serait *« jamais candidate à la mairie de Cannes »* et favorisant l'élection au Sénat

De notre correspondant régional

du maire (radical-socialiste) d'Antibes, M. Pierre Merli, qui l'avait soutenue efficacement aux législatives. Le député sortant, élue en 1979 à l'Assemblée européenne sur la liste conduite par Mme Simone Veil, reconnait aujourd'hui à son adversaire *« le « droit de se représenter »*.

Elle lui reproche cependant d'utiliser l'étiquette de la *« majorité présidentielle »* plutôt que celle, plus sincère mais probablement moins prisée de l'électorat de la circonscription, du parti socialiste. Le maire (sans étiquette) de Cannes, M. Georges Charles Ladevèze, qui a fait toute sa carrière dans le sillage de M. Cornut-Gentille, déclare observer de son côté *« la plus stricte neutralité »*. La municipalité, à l'exception des six élus socialistes — M. Marc Rocca, candidat du P.C., étant soutenu par ses trois autres collègues communistes — le suit dans cette attitude.

La logique de cette élection pose également un problème difficile à M. Merli, pris entre ses engagements à l'égard de la majorité — sortante il fut membre du Comité national de soutien à M. Giscard d'Estaing — et son amitié, forgée dans la Résistance, pour M. François Mitterrand. Son art consommé des compromis lui a inspiré une solution qui ménage les intérêts locaux et nationaux. Il se déclare prêt à soutenir la politique de M. Mitterrand, mais il appuie effectivement dans sa ville Mme Moreau, en soulignant que le parti socialiste lui a toujours opposé des candidats et qu'à deux reprises, en 1973 et 1978, M. Cornut-Gentille a repoussé ses offres de suppléances.

### « J'avais eu raison trop tôt »

L'ancien maire de Cannes n'a cure au demeurant de ces défections dont il veut croire qu'elles le handicaperont moins que des ralliements suspects et d'ailleurs non sollicités. S'il est à nouveau candidat c'est, affirme-t-il, parce qu'il a répondu *« à l'appel de nombreux amis ou militants de tendances différentes »*. C'est aussi parce qu'il est *« outré par les campagnes incessantes et mensongères annonçant l'apocalypse »*. *« En mars 1978 »*, écrit-il à ses électeurs *« je vous avais averti que si j'étais battu lors des élections législatives, je me retirerais (...). C'est arrivé et je suis parti (...). Mais trois ans plus tard, c'est la majorité des Français qui rejetait la majorité antérieure : j'avais eu raison trop tôt »*. M. Cornut-Gentille se présente ainsi comme un *« homme d'exécutif »*, un *« gestionnaire »*, ferme dans ses convictions mais *« sans allégeance d'aucune sorte »* et capable de réaliser le changement *« vrai et calme »* voulu par le nouveau président de la République.

Peut-il réussir son deuxième *« come-back »* ? La tâche parait rude si l'on se réfère aux résultats de l'élection présidentielle. M. Giscard d'Estaing a recueilli près de 58 % des suffrages exprimés dans la circonscription et plus de 59 % à Cannes même, augmentant son score de plus de 2 % par rapport à 1974 et devançant M. Mitterrand de 15 000 voix alors que l'avance de Mme Moreau en 1978 était de 6 000. *« Le courant socialiste n'est pas porteur ici »*, constate sans excès d'optimisme Mme Moreau, qui compte sur le travail accompli pendant la « retraite » de son adversaire. Eneemie de l'étatisation elle ne fera pas cependant, si elle est élue *« d'opposition systématique »* à l'Assemblée. Reste à mesurer l'*« effet B.C.G. »*...

GUY PORTE.

(1) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants : 1er TOUR : M. Bernard Cornut-Gentille, d. s. (divers gauche, soutien P.S.), 23 402 ; Mme Anne-Marie Dupuy (R.P.R.), 19 200 ; MM. Marc Rocca (P.C.), 14 309 ; Raymond Ivars (P.S.D.), 2 528 ; Pierre Merenbielle (M.D.), 1 976 ; Jacques Lebard (F.A.), 1 677 ; Robert Jobin (F.N.), 1 264 ; Serge Gauvry (L.O.), 897 ; Pierre Noël (E.U.C.), 321. — 2e TOUR : Mme Louise Moreau, 48 338, *élue* ; M. Bernard Cornut-Gentille, 42 859.

## Y venir ou y revenir

Le Sénat a certes des attraits mais ils sont quelques-uns, semble-t-il, à leur *préférer* ceux de l'Assemblée nationale. Pour trois des huit membres de la Haute Assemblée, qui sont en lice, un succès leur permettrait de revenir au Palais-Bourbon où ils [illegible]t déjà eu l'occasion de siéger. Il s'agit de MM. Camille Vallin (P.C., Rhône), Christian de La Malène (R.P.R., Paris) et Raymond Marcellin (P.R., Morbihan). En revanche, cinq sénateurs candidats n'ont jamais été députés : MM. André Lejeune (P.S., Creuse), Paul Jargot (P.C., Isère), Jean-Pierre Fourcade (sénateur des Hauts-de-Seine qui se présente dans le Lot-et-Garonne), Guy Durbec (P.S., Var) et Mme Rolande Perlican (P.C., Paris). Notons le cas de M. Robert Galley (R.P.R., Aube) : élu sénateur en septembre 1980, il avait conservé ses fonctions de ministre de la coopération, laissant son suppléant siéger au palais du Luxembourg. M. Galley est de nouveau candidat, le 14 juin, [illegible]s la première circonscription de l'Aube où il avait été élu en mars 1978.

Certaines personnalités, battues en 1978, tentent de récupérer leur mandat : c'est le cas, par exemple, de MM. Bernard Cornut-Gentille dans les Alpes-Maritimes, Charles-Emile Loo (P.S.) dans les Bouches-du-Rhône, Jean Zuccarelli (M.R.G.) dans la Haute-Corse, Pierre Charles (M.R.G.) dans la Côte-d'Or, Charles Josselin (P.S.) dans les Côtes-du-Nord, Jean-Claude Rohel (P.R.) dans le Finistère, Aymar Achille-Fould (radi) en Gironde, Georges Frèche (P.S.) dans l'Hérault, Marcel Lemoine (P.C.) dans l'Indre, Jean-Marie Commenay (C.D.S.) dans les Landes, Louis Eyraud (P.S.) dans la Haute-Loire, Benoît Macquet (R.P.R.) dans la Loire-Atlantique, Jean Bernard (P.S.) dans la Meuse, Jean Kiffer (C.N.I.P.) dans la Moselle, Louis Baillot et Daniel Dalbera (P.C.) à Paris.

### DANS LE MORBIHAN

# M. Marcellin sans son casque

Vannes. — Le sénateur du Morbihan, M. Raymond Marcellin, qui tente de retrouver son ancien siège de député dans la première circonscription de ce département, ne ressemble pas du tout, ou plus du tout, à la « terreur » de 1968 et des années suivantes, jusqu'en 1974, nettoyeur du quartier Latin, obsédé par la subversion, embastilleur de gauchistes.

Croquemitaine ? Cela le fait encore éclater de rire. Il s'était taillé, à l'époque, un personnage à la mesure de ses fonctions. C'est du moins ce qu'il explique aujourd'hui. En 1968, un ministre de l'intérieur devait faire peur : va pour le croquemitaine. En 1981, M. Marcellin n'a plus l'air de ce qu'il était. Mais on peut se tromper. L'ancien ministre de l'intérieur croyait, il y a dix ans, que les « doux connards » du Quartier latin deviendraient tous, la trentaine passée, radicaux-socialistes. C'est en commettant des erreurs comme celle-là qu'on se retrouve, un beau matin, avec un président socialiste à l'Elysée.

Et c'est aussi comme cela qu'on se retrouve sur les route., de la première circonscription — 80 kilomètres de long, 40 de large, —

De notre envoyé spécial

pour passer en revue cinquante-huit communes et huit cantons en dix jours utiles de campagne électorale. Car M. Marcellin ne veut pas rester au Sénat, où il siège depuis septembre 1974. Selon les institutions de la Ve République, l'Assemblée nationale a toujours le dernier mot. C'est donc là, « en première ligne », que M. Marcellin souhaite revenir.

Le député sortant de la circonscription, M. Paul Chapel (U.D.F.), maire de Vannes, n'a fait aucune difficulté pour lui céder la place. D'autant que M. Marcellin connaît les lieux. Elu député du Morbihan pour la première fois en 1946, il a été constamment réélu jusques y compris en mars 1973. On voit mal qui pourrait l'inquiéter.

En mars 1978, M. Paul Chapel l'avait emporté au second tour sur son adversaire socialiste avec 65,05 % des suffrages exprimés dans une circonscription où M. Valéry Giscard d'Estaing a obtenu 60,04 % des voix le 10 mai dernier. La division affaiblit les socialistes, qui ont deux candidats, M. René Le Normand, officiellement investi par la direction nationale, et M. Henri Le Rohellec, qui avait la préférence des militants locaux, et dont la direction nationale considère que, en maintenant sa candidature, il s'est placé de lui-même en dehors du P.S. Candidat unique de la majorité sortante, M. Marcellin parait en mesure de l'emporter facilement dès le premier tour.

La perspective d'une élection aisée n'est cependant pas de nature à démobiliser l'ancien ministre de l'intérieur, qui roule de rencontres communales, la journée, en réunions publiques contradictoires ; le soir, M. Marcellin s'efforce d'expliquer, tout d'abord, qu'il ne brigue pas la députation pour s'en retourner sitôt élu siéger au Sénat. Ce serait absurde : il faudrait recommencer l'élection. Il ajoute que son suppléant n'a aucune chance de siéger à sa place à l'Assemblée nationale : *« Il faudrait que je meure ou que je devienne ministre. C'est improbable ! »*

Il explique : *« Je quitte le Sénat pour faire face à une situation politique. Au conseil général, je suis élu président par trente et une voix sur trente-huit. Depuis vingt ans que j'exerce cette fonction* — il exagère un peu, cela ne fait jamais que dix-sept ans — *je n'ai jamais connu la moindre zizanie dans la majorité. »* Majorité, ce mot devient difficile à manier : *« Dans notre majorité. Dans notre partie à nous, pour préciser les choses. »* Il précise : *« Il faudrait qu'on puisse faire la même chose à Paris. La zizanie, c'est mauvais. C'est à cause de cela qu'un autre a été élu président de la République. C'est nous qui avons perdu plutôt que les autres qui ont gagné. »*

### La politique de son électorat

Pour le reste, le président du conseil général du Morbihan ne fait pas dans l'originalité. Il dit ce que l'on affiche partout, dans son camp. La faiblesse des socialistes français a toujours été l'économie : voyez Blum, voyez Vincent Auriol, voyez même Mitterrand, voire Rocard qui ne connait guère que les listes. Et puis : *« Quand on n'a pas de bonne gestion économique et financière, on ne peut pas faire de bon social. »* Et encore : *« Les travaillistes anglais ont échoué. Les Suédois aussi. Les socialistes portugais perdent des points tous les jours et les Autrichiens de la même façon. »* Les décisions du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, en faveur des étrangers : *« très mauvaises mesures »*. L'abandon de l'extension du camp du Larzac : *« mesure démagogique »*.

Le président du conseil régional n'a d'ailleurs pas besoin d'en rajouter : *« Mes opinions, elles, ne vous étonnent pas. Vous les connaissez. Elles n'ont pas varié depuis 1946. »* « Dame ! Ainsi qu'il le dit lui-même, il faut *« faire la politique de son électorat »*. M. Marcellin connait son électorat et son électorat connait M. Marcellin. Il n'y a rien à redire à cela.

M. Marcellin se paie même le plaisir de tempérer les ardeurs des excessifs. *« Mitterrand n'a jamais fait tirer sur les mineurs du Nord »*, dit-il à celui qui prétend le contraire. *« Cessez de penser toujours à vos vingt couillons »*, répond-il au maire qui affirme que, sur cinquante demandeurs d'emploi de sa commune, une large partie est composée *« de fils à papa qui vivent dans les villas familiales, en bord de mer, avec leurs concubines »*. M. Marcellin professe que l'on devrait indemniser les chômeurs à cent pour cent : les microprocesseurs qui suppriment des emplois, *« ce n'est tout de même pas de leur faute ! »*. A condition, rétorque le maire conciliant, qu'ils soient contraints de travailler quelques heures par semaine pour la commune. *« Alors là, c'est un autre régime que vous nous préparez*, fait gentiment remarquer M. Marcellin. *Ce n'est plus la République libérale ! »*

Le candidat glisse, à l'occasion, qu'il a participé, en 1948, au même gouvernement — le gouvernement Queuille — que M. François Mitterrand. Le premier était sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, le second secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Il fallait bien qu'ils s'entendent, à l'époque ! Alors, pourquoi M. Mitterrand ne s'accommoderait-il pas aujourd'hui d'une majorité de droite ? La reconduction de la majorité sortante permettrait *« une certaine modération »* de la politique française, et puis *« un socialiste président de la République n'est pas forcément un président de la République socialiste »*. Ce sont là des arguments électoraux, bien sûr. N'empêche que M. Marcellin a mis son casque sous clef !

JEAN-YVES LHOMEAU.

En mars 1978, les résultats avaient été les suivants. PREMIER TOUR : Inscr., 83 520 ; vot., 69 633 ; suffr. expr., 63 318. — MM. Paul Chapel (P.R.), 25 890 ; Michel Olivier (P.S.), 17 649 ; Georges Cadoret (R.P.R.), 10 457 ; Raymond Pinson (div. maj.), 7 580 ; Pierre Joubin (P.C.), 4 209 ; Catherine Hamond (L.O.), 2 538. — DEUXIEME TOUR : Inscr., 82 490 ; vot., 69 294 ; suffr. expr., 68 250. MM. Paul Chapel, 44 397, ELU ; Michel Olivier, 23 853.

● *Le parti socialiste* a tenu à rappeler, lundi 8 juin, que le bureau exécutif a investi comme candidats socialistes dans la première circonscription du Morbihan M. René Le Normand, et dans la sixième circonscription, Mme Chantal Perez. MM. Henri Le Rohellec et Jean Giovannelli, qui se sont maintenus dans ces circonscriptions, sont considérés comme s'étant placés d'eux-mêmes en dehors du parti. M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., chargé des élections, précise : *« Le bureau exécutif a agi sur mandat de la convention nationale du 23 mai qui, à l'unanimité moins trois mandats, a considéré que ne pouvaient être candidats aux élections législatives de juin 1981 les élus socialistes qui, à l'occasion de l'élection présidentielle, avait parrainé non le candidat du parti, mais un candidat concurrent. La convention nationale a estimé qu'elle ne saurait agir autrement à moins d'ouvrir la porte au retour de pratiques que le nouveau P.S. a absolument condamnées : les élus ne sont pas propriétaires de leurs mandats et, en tout cas, ne sauraient s'en servir contre le parti qui les a investis. »*

### EN GIRONDE

# « Dom César de Rauzan » peut-il résister à M. Gilbert Mitterrand ?

Libourne. — La ressemblance physique est saisissante : le nez qui s'en va en colline, les dents proéminentes, la mobilité des yeux et le jeu des paupières, les sourcils qui se haussent, le geste surtout, les mains qui parfois s'envolent en conque vers le visage pour souligner la densité du verbe, la voix... La voix ! Ce ton qui confie de la gorge des mots simples, qui s'enroule avec précision autour des phrases, s'élève vers des hauteurs légèrement aiguës et retombe, presque caverneux, sourd en tout cas.

De qui donc peut-il tenir ce souci de l'exactitude du terme et comment ne pas sourire quand il affirme : *« Mes racines, c'est la France. »* Le sourire justement : si rare chez son père, il est chez lui si large qu'il brouille les traits ; la main se tend, directe, les bras accompagnent le discours mais, comme « lui », ils ne dépassent pas le milieu du corps, comme retenus. Cette rétention du geste, on le comprend tout à coup, est significative. Il est, « lui », indubitablement. Faut-il dire le mot ? Mimétisme, oui, ô combien ! Cette résistible « image du père »... Et pourtant, à aucun moment, la passion qui semble l'habiter ne permet de croire qu'il en est la simple copie. La forêt n'a pas caché l'arbre : M. Gilbert Mitterrand est le fils de M. François Mitterrand, aussi naturellement que possible, et cela n'a pas dû être facile...

*« Plutôt pudique »*, comme il le dit lui-même, mais comment ne pas comprendre : *« J'étais à table, j'étais à la maison, j'entendais... je voyais ce qui se passait (...). C'est vrai que la politique est un engrenage, on le sait, je l'ai vécu de près. »* Alors, même si la politique *« n'a jamais été pour* [lui] *ni une carrière ni une ambition forcenée »*, elle l'habite. Et puis, *« il n'y a pas de règle écrite qui dise que, parce qu'« il » fait de la politique, je n'ai pas le droit d'en faire (...) je ne voudrais pas que, sans arrêt, je puisse n'être considéré que comme le fils de François Mitterrand (...). J'ai hâte de pouvoir me définir en prouvant des capacités »*. L'occasion est belle, trop belle, disent certains.

Candidat du parti socialiste dans la neuvième circonscription de la Gironde, M. Gilbert Mitterrand est la vedette d'un procès qu'il sait perdu d'avance, la cible d'accusations dont il ne pourra jamais tout à fait faire litière, quand bien même il le souhaiterait. Renie-t-on son

De notre envoyé spécial

père ? Le chef d'inculpation est simple : la neuvième circonscription s'est prononcée à 55,09 % pour M. François Mitterrand le 10 mai dernier, dès lors, quoi d'étonnant si le fils y est *« parachuté »*. Il s'explique : si l'on veut dire par « parachuté » que je ne suis pas né à Libourne, alors je suis un parachuté. Mais en 1977 déjà, j'étais candidat aux élections municipales et, en 1978, lors des élections législatives, j'étais suppléant du candidat socialiste... Bref, résume à sa manière Mme Henriette Poirier, candidate du parti communiste, *« tout le monde croyait qu'il avait disparu... et puis le revoilà... »*

### « Le second, derrière Boulin »

Parce que son domicile lui *« revenait cher »*, M. Gilbert Mitterrand, depuis 1979, ne résidait plus dans la circonscription. Son inscription sur les listes électorales de Soustons, dans les Landes, où il a une résidence secondaire, sert d'argument à son principal adversaire, M. Gérard César, député sortant, apparenté R.P.R. *« Il ne pourra même pas voter pour lui »*, souligne-t-il. Candidat aux élections législatives dans la dixième circonscription du Rhône en 1973, M. Gilbert Mitertrand a commencé à militer en 1969 à la Convention des institutions républicaines. En 1974, pendant la campagne présidentielle, il fera partie de la délégation du parti socialiste chargée d'apporter un message de M. François Mitterrand aux populations de la Guadeloupe et de la Martinique. Assistant en droit à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), il se défend d'avoir été privilégié lors des investitures des candidats du P.S. : *« Je n'aurais jamais accepté une circonscription offerte ; ma présence ici n'est pas liée à la victoire du 10 mai. »*

Suppléant de Robert Boulin depuis 1973, M. Gérard César est en campagne depuis deux mois. A l'inverse du candidat socialiste, cet *« enfant du pays »* (né à Caudéran), a pourtant encore besoin de se faire connaître. Pour ce faire, celui qui a toujours été *« le second, derrière Boulin »*, multiplie les contacts avec la population. Après une visite systématique de tous les commerçants d'un quartier, avec qui le dialogue est difficile à engager (en dehors du classique *« bonjour, comment va le commerce ? »*), le maire de Rauzan se laisse entraîner dans l'appartement d'une vieille dame : *« Vous savez comment je vous appelle ? « Dom César de Rauzan »... mais vous n'êtes pas assez connu ! »* ; *« les gens connaissent ma photo »* ; *« mais on ne parle pas de vous dans les journaux... »* ; *« je ne suis pas le personnage à me mettre en valeur »* ; *« oui, mais il ne faut pas vous mettre en retrait »*. La vieille dame parle du suicide de Robert Boulin : *« Je ne crois pas qu'il a pu faire cela... on l'a affolé, on l'a rendu fou... »* ; *« je l'ai vu huit jours avant, je peux vous dire qu'il n'avait pas du tout l'intention de se suicider »* ; «

Si l'on en croit M. César, en Libournais les gens sont *« inquiets »*. Inquiets de l'arrivée éventuelle de ministres communistes, inquiets de la création de l'*« office du vin »*, qui *« ruinera les agriculteurs »*. Inquiets et *« intoxiqués »*, car la *« télé a basculé »* (à gauche). Il faut donc un *« contrepoids »* à la majorité présidentielle. Et puis, insiste le candidat *« ouvert, tolérant, efficace et dynamique »*, il n'y a plus que *« dix agriculteurs à l'Assemblée nationale »*. Il faut donc réagir. Lui, « Dom César », saura défendre les viticulteurs, parce qu'il est des leurs. A Saint-Emilion, on ne l'oublie pas. Propriétaire-viticulteur, conseiller général du canton de Pujols-sur-Dordogne, membre du conseil régional d'Aquitaine, du Comité national des vins de France, président de la cave coopérative de Rauzan, ancien président régional du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), secrétaire général de la chambre d'agriculture, membre du conseil interprofessionnel des vins de France, etc., M. César a plus d'un titre pour se présenter comme un homme qui connaît les problèmes et pour revendiquer l'héritage de Robert Boulin. Bien sûr, ce n'est pas un tribun. Un *« militant syndical »* plutôt, *« gestionnaire réaliste »*, consciencieux (il affirme avoir traité *« sept mille dossiers »*), besogneux, les deux pieds dans la terre...

Saint-Emilion, souligne M. Mitterrand, a voté à 49,60 % pour le candidat socialiste, *« cela veut dire que notre langage est compris »*. Les choses bougent, card d'Estaing l'avait emporté en d'Estaing l'avait emporté en 1974, M. François Mitterrand a obtenu 52,94 % des suffrages en 1981. En 1978, Robert Boulin n'avait que 847 voix d'avance sur le candidat socialiste, M. Pierre Lart (1). Depuis, il y a eu la victoire du 10 mai, et la circonscription est *« parfaitement gagnable »*, comme le souligne le candidat socialiste. D'autant que, dans la vallée de l'Isle — partie « industrielle » de la circonscription, — le vote des ouvriers risque de peser lourd.

Mme Poirier, qui fut candidate en 1978 dans la première circonscription de la Gironde, ne se fait pas beaucoup d'illusions et, reconnaissant que le candidat du P.S. est, *a priori*, mieux placé que celui du P.C., elle ajoute : *« Les chiffres sont clairs. »* Ce réalisme ne la conduit pas pour autant à laisser le champ libre aux deux autres concurrents : tout au long d'une campagne de présence sur les marchés et aux portes des entreprises, Mme Poirier explique que voter communiste c'est contracter *« une assurance pour le changement »*.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : 1er TOUR : inscr., 64 399 ; vot., 54 475 ; suffr. expr., 53 187. MM. Robert Boulin, d. s., R.P.R., 25 898 ; Pierre Lart, P.S., 17 589 ; Jean Cucurull, P.C., 8 020 ; Mme Monique Le Hir, L.O., 1 680. — 2e TOUR : inscr., 64 347 ; vot., 56 135 ; suffr. expr., 55 229. MM. Robert Boulin, 28 038, réélu ; Pierre Lart, 27 191.

## Situations électorales

DANS LE PAS-DE-CALAIS

# Socialistes et communistes face à face

De notre correspondant

Lille. — Dans le Pas-de-Calais, la gauche avait remporté une victoire totale en 1978 en enlevant les quatorze sièges (8 P.S., 5 P.C., 1 M.R.G.). En 1981, encore une fois, les élections législatives vont donner lieu à une lutte pratiquement circonscrite aux socialistes et communistes.

Dans une seule circonscription, la quatrième (celle de Montreuil-sur-Mer), dont le député sortant est M. Claude Wilquin (P.S.), M. Giscard d'Estaing l'a emporté sur M. Mitterrand de deux points. M. Léonce Deprez (U.D.F.), maire du Touquet, va de nouveau tenter de prendre le meilleur sur un adversaire qui ne l'avait devancé que de 122 suffrages en mars 1978, mais l'avait battu plus sévèrement, de quelque 1 000 voix, lors d'une élection partielle provoquée par l'invalidation du premier scrutin. Difficile pari pour M. Deprez, donc, d'autant plus qu'il trouve en la personne de M. Christian Tuaillon (R.P.R.) un autre concurrent redoutable...

Les sortants, dans leur majorité, sont presque assurés de leur réélection. C'est le cas des communistes : MM. Jean-Jacques Barthe à Calais et Joseph Legrand à Carvin; des socialistes: André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat à Lens; André Delehedde à Arras, Lucien Pignion à Saint-Pol; Dominique Dupilet à Boulogne-Nord, Roland Huguet à Aire-sur-la-Lys; Jacques Mellick à Béthune, Henri Darras à Liévin.

Dans la deuxième circonscription (Bapaume), le M.R.G. Jean-Paul Défontaine devrait — moins facilement sans doute — être aussi réélu.

Dans trois circonscriptions tenues par le P.C., la bataille apparaît toutefois indécise entre socialistes et communistes. Dans la dixième (Bruay-en-Artois), M. Maurice Andrieux est menacé par M. Marcel Wacheux, maire de Bruay; dans la onzième (Cambrin) M. Noël Josèphe, maire socialiste de Bevry mais aussi vice-président du conseil régional, peut mettre en difficulté la sortante, Mme Angèle Chavatte. Mais c'est surtout dans la cinquième, à Boulogne-Sud, que la situation peut se retourner (1).

Le slogan que fait afficher à Boulogne-sur-Mer le maire socialiste de la ville, M. Guy Lengagne, a un parfum de présidentielle : *« Un courage tranquille au service de tous. »* Il s'agit pourtant d'une allusion à des faits précis : au long et dur conflit qui, au cours de l'été 1980, a opposé les marins pêcheurs aux armateurs. Le port a été bloqué pendant plusieurs semaines. Des incidents graves se sont produits, et M. Lengagne a fait preuve en ces circonstances d'un sang-froid reconnu par tous, évitant parfois des drames. Les choses de la mer, il connaît. C'est d'ailleurs à Boulogne que le parti socialiste a défini sa politique consignée dans la lettre « La mer retrouvée ».

M. Lengagne se présente donc avec des atouts face au sortant, M. Jean Bardol (P.C.F.), maire d'une commune voisine, Saint-Etienne-au-Mont. Un sortant qui, d'ailleurs, a lui aussi montré une grande activité lors des conflits sociaux.

En 1978, M. Bardol, au premier tour, avait devancé M. Lengagne de 4 400 voix, mais un ancien député socialiste dissident, M. Jeannil Dumortier, qui avait rejoint le P.S.D. en avait capté 4 300 ! M. Durmortir, cette fois, se tient hors du débat. La candidate du R.P.R., Mme Solange Lehembre, qui venait en seconde position en 1978, ne se représente pas non plus : elle laisse la place à un jeune assureur, M. Patrick Bateman (U.N.M.). Mais Mme Lehembre était conseiller général du canton de Desdres, lequel a basculé en 1979 au profit du maire socialiste de la ville de Desdres, M. Michel Sergent... et M. Sergent est le suppléant de M. Lengagne. Dans cette circonscription enfin, M. Mitterrand a nettement devancé M. Marchais le 26 avril (5 points). Voilà une série d'éléments qui semblent justifier l'optimisme des socialistes en dépit de la campagne très active de M. Bardol.

GEORGES SUEUR.

(1) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : 1er TOUR : inscr., 63 969 ; vot. 56 103 ; suffr. expr., 55 101. M. Bardol, d. s., 18 429 ; Mme Lehembre, R.P.R., 14 781 ; M. Lengagne, P.S., 14 088 ; Dumortier, P.S.D., 4 370 ; Mme Cousin, U.N.M.P. ; M. Chassot, F.A., 682 ; Mme Devandome, L.O., 530 ; M. Coppin, U.O.P.D.P., 180. — 2e TOUR : inscr., 63 957 ; vot., 56 341 ; suff. expr., 54 498. M. Bardol, 30 550, élu ; Mme Lehembre, 23 948.



DANS LES YVELINES

# Le changement ?

Après avoir longtemps résisté à la gauche, le département des Yvelines — département « modéré » s'il en est — enverra vraisemblablement à l'Assemblée nationale une représentation bien différente de la précédente. Seul élu de l'opposition sortante, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, maire de Conflans-Sainte-Honorine (3e circonscription), sera sans doute réélu sans difficulté, même si, comme s'est probable, un second tour doit avoir lieu dans sa circonscription.

La réélection de M. Michel Péricard, R.P.R., député et maire de Saint-Germain-en-Laye (2e circonscription), celles de MM. Marc Lauriol, (R.P.R.), 4e circonscription), Etienne Pinte (R.P.R.) (5e circonscription) et Robert Wagner, R.P.R., maire de Vélizy-Villacoublay (6e circonscription), sont attendues, par certains, dès le premier tour, ces quatre députés sortants ayant été investis candidats uniques de l'U.N.M.

En revanche, les pronostics sont peu favorables aux deux candidats de l'U.D.F., MM. Pierre Bourson (1re circonscription) et Nicolas About (8e circonscription). Si le tassement des voix du P.C.F. se confirme, ce ne sera pas M. François Hilsum, vice-président du conseil général et directeur adjoint de *l'Humanité*, qui affrontea, selon toute vraisem- M. Bourson, mais le candidat socialiste, M. Jean Le Gars. Et, dans ce cas, le député sortant sait qu'il court les plus grands risques.

Dans la 8e circonscription (1), M. About, qui avait en 1978 ravi son siège à Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (alors M.R.G.), afrontera, selon toute vraisemblance, au deuxième tour, M. Guy Malandain, conseiller général socialiste. Compte tenu de la poussée enregistrée le 10 mai et de l'étroitesse de l'écart au second tour de 1978, M. Malandain a des chances de l'emporter.

Le député sortant le plus menacé est, dans la 7e circonscription (2), M. Pierre Ribes, R.P.R., secrétaire d'Etat aux P.T.T. dans le dernier gouvernement Barre (où il fut appelé pour remplacer Norbert Segard, décédé). M. Ribes avait joué M. Giscard d'Estaing gagnant et lui avait apporté son soutien dès le premier tour de l'élection présidentielle. En 1978, M. Ribes avait été réélu avec 50,87 % des voix. Cette fois, si l'on tient compte des 54,50 % de suffrages rassemblés dans cette circonscription par M. Mitterrand le 10 mai, l'ancien secrétaire d'Etat est en situation bien délicate. Dans la vallée de la Seine usinière et ouvrière, où le chômage sévit plus qu'ailleurs, socialistes et communistes détiennent toutes les grandes mairies.

Un jeune dirigeant sportif local, M. Jean-Marie Georgelin, a décidé de ne pas tenir compte de l'investiture accordée à M. Ribes par l'U.N.M. et de se présenter sous l'étiquette « rassemblement gaulliste ».

La gauche sera représentée par M. Maurice Quettier, P.C.F., maire de Limay, ancien député de cette circonscription, par M. Bernard Schreiner, P.S., et par M. Etienne Grumbach, P.S.U., neveu de M. Mendès France. Le P.C.F. a perdu huit points dans cette circonscription entre 1978 et 1981, ce qui devrait placer, le 14 juin, le candidat socialiste en position favorable. — D. R.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : 1er TOUR : inscr., 114 130 ; vot. 96 986 ; suffr. expr., 95 186. Mme Thome-Patenôtre, M.R.G., 24 069 ; MM. About, U.D.F.-P.R., 20 358 ; Gérard, R.P.R., 19 773 ; Mme Offmann, P.C.F., 18 450 ; MM. Herry, F.A., 4 138 ; Guerin, P.S.D., 3 083 ; Philypot, F.N., 1 586 ; Cotentin, L.O., 1 559 ; Miesch, D.C., 1 337 ; Saliou, S.P.T., 812. - 2e TOUR : inscr., 113 386 ; vot., 98 549 ; suffr. expr., 96 950. M. About, 48 644, élu ; Mme Thome-Patenôtre, 48 306.

(2) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : 1er TOUR : inscr., 80 725 ; vot., 68 159 ; suffr. expr., 66 934. MM. Ribes, R.P.R., 20 761 ; Quettier, P.C.F., 17 141 ; Schreiner, P.S., 13 361 ; Dubois, U.D.F.-C.D.S., 7 087 ; Authelet, C.E. 78, 2 361 ; Demathieu, P.S.D., 1 604 ; Bénard, L.O., 916 ; Cannie, U.N.M.P., 909 ; Le Moigne, écol., 800 ; Colin, F.A., 637 ; Martin, act. loc., 584 ; Albertini, U.G.P., 417 ; Baize, F.A., 337 ; Thibaudeau, R.V.C., 1. - 2e TOUR : inscr., 80 328 ; vot., 69 930 ; suffr. expr., 67 587. M. Ribes, 34 382, élu ; M. Quettier, 33 205.

## Le suppléant d'origine arabe

Nom : Zeghoudi ; prénom : Mohammed ; surnom : Alex ; âge : vingt-six ans ; profession : O.S. soudeur chez Renault, à Flins (Yvelines), depuis six ans ; signes particuliers : son père, harki, a été assassiné, en 1957, par le F.L.N., à Soualhia, Algérie. Nationalité ? Française... Rien de très original jusqu'ici. Mais lorsqu'on apprend qu'il se présente aux élections législatives, dans la septième circonscription des Yvelines (Mantes), en qualité de suppléant de Me Etienne Grumbach, dit Tiennot, avocat, sous l'étiquette Alternative 81, P.S.U., évidemment...

Ils expliquent, l'un après l'autre, leurs raisons. Me Grumbach, d'abord : « *Le collectif que nous avons mis sur pied au lendemain de mai 68 a beaucoup fait, depuis, en faveur du social... Nous avions pensé nous présenter sous la bannière P.C.-P.S., mais, depuis deux ans, leur dialogue nous a paru ne pas répondre aux nécessités actuelles.*

» *En revanche, la campagne d'Huguette Bouchardeau a été bien reçue ici, dans un district urbain qui compte, répartis sur huit communes, quelque quatre-vingt mille habitants, dont près de 30 % sont des immigrés de tout poil : Africains, Nord-Africains, Yougoslaves, Portugais, Turcs, etc. Nous voulons que les problèmes — des problèmes très spécifiques — de cette catégorie de personnes soient pris en considération, à part entière...* »

Au tour de Mohammed Zeghoudi, dit Alex : « *Il y a huit ans, maintenant, que je vis dans la région, et six ans que je travaille chez Renault. J'ai vécu le spleen, les galères, les euphories, les espoirs des jeunes qui me ressemblent. Si j'ai accepté d'être le suppléant de Tiennot, c'est parce que, à présent, il ne suffit plus de se concerter mais d'agir, dans nos quartiers, notre ville. De prendre notre avenir en main ! Parce que je suis Français, de culture française, mais d'origine arabe, et qui je voudrais que soient reconnus mes droits de citoyen français à part entière... Parce que je veux voir l'égalité des droits pour les immigrés et les Français de toutes origines.* »

Dans leur petit journal, baptisé *la Bastille* — un titre lourd de symboles, — et qui a remplacé *la Pastille* (de Mantes, bien sûr) qu'ils éditaient auparavant, ils résument les grands axes de leur campagne : création d'emploi, création de comités de quartier, refonte du district, où il faut inclure Limay, prolongement naturel du Vexin mantois, création d'un théâtre à Mantes, parce que « *la culture n'est pas que le sport* » ; et des slogans comme « *Bonnet-Stoléru, on n'en veu tplus, Montigny-Vitry, ça suffit !* », ou « *Majorité populaire ! Ça ira pourvu qu'on pousse !* »

Le 9 juin, ils organiseront dans les rues de Mantes une grande fête, où on est prié d'apporter « *ses instruments et son imagination* ». Il y aura « *à boire et à manger* », « *de la musique et du théâtre* ». Et « *on dansera la carmagnole* »... En attendant le jour des urnes. D'ici là, sur l'affiche qui incite le chaland à mettre la barre « *à gauche toute !* », ils se regardent, face à face dans un champ fleuri, un énorme sourire aux lèvres.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le Monde

# société

LES PAYSANS FÊTENT LEUR VICTOIRE

## L'après-Larzac

**Millau. — Les paysans du Larzac ont leur réputation : victorieux aujourd'hui, ils ne peuvent être moins ardents qu'hier. Pour ne pas décevoir les cinq cents amis du Larzac montés sur le plateau, le temps d'un pique-nique de Pentecôte ! Pour garder la confiance de ces trois mille cinq cents actionnaires de groupements fonciers agricoles qui leur ont permis, pendant dix ans, d'acheter collectivement des terres pour qu'elles ne le soient par l'armée. « La fin des expropriations doit être pour le Larzac, dit un militant, un acte de baptême. »**

De notre envoyé spécial

« Les Larzac », au lendemain de leur victoire, sont d'abord décidés à ne pas être des anciens combattants.. Leur métier, qui les a sauvés en leur rappelant les raisons d'une lutte à chaque traite, à chaque agnelage, leur permet de ne pas rompre soudain le rythme d'une vie militante ponctuée de petites réunions et de grandes assemblées générales. L'enjeu est désormais de faire de l'agriculture du Larzac une agriculture d'avant-garde. *« Le plateau était une vitrine de la contestation, il doit être demain un exemple pour la créativité et l'autogestion en matière agricole »*, déclare M. Léon Maillé, le responsable du journal *Gardarem Lo Larzac.*

L'après-Larzac démarrée apparemment vite. Le mardi 2 juin encore, un fonctionnaire du ministère de la défense avait assuré à une délégation que le Larzac était, pour l'armée aussi, un *« symbole »*, jetant le trouble parmi les paysans ; cinq jours après, le président de la République ayant tranché en leur faveur, les projets *se multiplient : créer des* citernes autonomes dans chaque hameau, obtenir la construction d'éoliennes, organiser des coopératives pour le matériel agricole, réaliser avec l'Etat le premier office foncier de France, jeter les bases d'un « tourisme social », grâce à une action menée conjointement avec la dizaine de villes jumelées avec le Larzac — et, dans l'immédiat, « monter » le 28 juin à Plogoff pour la « tête de la victoire ».

*« On n'aura pas le temps de s'ennuyer, on a tout à inventer »*, déclare M. Guy Tarlier, un des principaux animateurs de la lutte du Larzac, un paysan solide et serein, qui a rencontré trente-deux fois ministres et préfets depuis dix ans. Il a déjà rédigé un document sur « le développement économique et social du plateau avec l'aide d'un gouvernement de gauche ». « *Les paysans,* peut-on lire, *ont opéré un renversement des mentalités, les faisant passer du statut de propriétaires exploitants individuels à un statut de fermiers exploitants d'une propriété collective.* » Lui-même accepte dès maintenant de payer un fermage pour ses 30 hectares qu'il a, comme beaucoup d'autres, attribués bénévolement à un des trois groupements fonciers agricoles créés pendant la lutte. Au Larzac, le problème de la propriété du sol sera désormais dissocié de celui de son exploitation. Du moins, les paysans veulent-ils le croire !

A les entendre, le temps serait loin du *« blues militant »* qui atteignait, il y a quelques mois encore, même les militants des comités Larzac. Relégué aux oubliettes, ce campement glacé en décembre 1980 au pied de la tour Eiffel, lorsque la population parisienne n'avait pas répondu à leur appel. La victoire n'a pas de mémoire : on passe vite sur la découverte récente, au moment de la fixation des indemnités d'expropriation, de l'importance des terres vendues à l'amiable à l'armée : soit 6 000 hectares sur 14 000. On a même la coquetterie de regretter que la décision de non-extension du camp n'ait pas été précédée d'un vaste débat sur la notion de défense. *« On n'a jamais vraiment eu peur,* déclare M. Hervé Hott, un objecteur de conscience, compagnon de lutte de toujours. *La sérénité a été permanente.* » Mais les graffiti peints en blanc sur la carriole qui a délimité la piste du bal de Pentecôte, ont un autre ton : « *Dehors, l'armée nazie !* » A l'armée, *« cette école du crime »*, selon un autre graffiti, on accorde l'amnistie du haut de la « légitimité » d'une assemblée générale. *« Il ne s'agit pas*, dit un paysan, *que ce soit une gifle pour les militaires. »*

### Habitudes

La confiance, après dix années de lutte, n'est pourtant pas absolue. *« Les promoteurs,* dit l'un, *pourraient s'installer demain sur les terrains d'où nous avons chassé l'armée. »* Pour un autre, l'occupation, dans la nuit de samedi à dimanche, des fortins laissés par les militaires, est *« une provocation délibérée » : « Ils cherchent,* dit-il, *à ce que les squatters et les chevelus, comme ils disent, venus à l'occasion de la Pentecôte, envahissent les fermes. »* D'autres s'interrogent, inquiets, sur l'importance de l'amnistie... et d'évoquer, sans sourciller, le précédent de l'Algérie. On n'abandonne pas du jour au lendemain des habitudes de lutte et d'anxiété.

*« Demain,* affirme un paysan, *les G.F.A. peuvent devenir un moyen de lutte contre la mise en place d'un office foncier qui ne nous satisferait pas. »* Les paysans ne comptent toujours que sur eux-mêmes : n'est-ce pas à leur solidarité qu'ils doivent la victoire ? Bien sûr, les affiches du parti socialiste pour les législatives, et les pancartes annonçant qu' *« enfin un président tient ses promesses »*, fleurissent dans les fermes du causse. On salue naturellement le nouveau gouvernement pour son *« ouverture d'esprit »*. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, et que l'on ne réécrive pas l'histoire : le Larzac ne doit son existence qu'à lui-même et à ceux qui l'ont défendu.

NICOLAS BEAU.

A PARIS, CE MERCREDI

## La ‹ boum › du gouvernement

Place de la République, ce mercredi 10 juin à partir de 20 heures, l'État organise une « boum ». Le gouvernement de M. Mauroy entend, en conviant la jeunesse française à écouter des groupes rock et de salsa, commémorer le quarante-cinquième anniversaire de l'annonce des congés payés par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et aux loisirs du gouvernement Léon Blum.

Les jeunes devront avant d'écouter gratuitement Jacques Higelin et le groupe Téléphone, entendre en vedette américaine M. André Henry, ministre du temps libre, et l'enregistrement d'une allocution de Léo Lagrange prononcée en mai 1937, pour l'*inauguration de la première* Auberge de jeunesse (1).

Les organisateurs annoncent une *« fête de la jeunesse et de la vie associative »*, mais les principales associations de jeunes ont appris par la presse que cette manifestation aurait lieu. Au CNAJEP, qui regroupe quatre-vingt-douze des principales associations de jeunesse, on marque son étonnement de ne pas avoir été associé à la préparation et au déroulement de cette fête. Certains responsables d'association parlent d'électoralisme. Au ministère de M. Henry, on répond que le temps a manqué pour prévenir les associations.

Une ambiguïté plane sur cette fête : s'agit-il d'une fête du gouvernement ou d'une *fête* du parti socialiste ? Le financement de cette opération, qui serait très peu coûteuse selon le ministère du temps libre puisque Jacques Higelin et le groupe Téléphone ne demandent de cachet que pour leurs musiciens, est assuré par l'État. Mais le service d'ordre sera assuré par la fédération de Paris du parti socialiste, précise-t-on au cabinet de M. Henry. — N. B.

(1) Après Jacques Higelin et le groupe Téléphone se produiront un groupe de Louisiane, Buckwheat, et Henri Guédon.




DÉFENSE

*Premier contrat approuvé par le nouveau gouvernement*

## L'Égypte achète seize Mirage supplémentaires

L'Egypte vient de passer commande de seize nouveaux avions de combat Mirage à la France. Il *s'agit de la version Mirage-5 pour* l'appui tactique, dérivée par simplification du Mirage-3, qui lui sera livrée probablement au début de 1983. Produit par la société privée Dassault-Breguet, cet avion est doté d'un réacteur de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et d'une électronique peu sophistiquée.

Ce n'est pas la première fois que l'Egypte commande des avions militaires à la France. En *effet, l'armée de l'air égyptienne* est déjà en possession de vingt-huit exemplaires du Mirage-5, et, après la guerre israélo-arabe de 1973 et les difficultés du Caire pour obtenir l'assistance après-vente des Soviétiques, l'Arabie Saoudite consentit à financer l'achat de trente-huit Mirage-3 supplémentaires destinés aux Egyptiens.

Plus récemment encore, l'Egypte a acheté trente avions biréacteurs Alpha-Jet qui servent à l'entraî*nement* et à l'appui tactique. Cet avion est de fabrication franco-ouest-allemande.

Il semble que le contrat concernant les seize nouveaux Mirage-5 ait été conclu au début de la semaine dernière entre la France et l'Egypte. Négocié du temps du précédent gouvernement, l'accord a donc reçu l'aval des nouveaux dirigeants politiques.

## UN SALON DU BOURGET PERTURBÉ

*Un Salon aéronautique du Bourget perturbé : c'est l'impression que laisse cette « vitrine » internationale depuis que les délégations étrangères invitées ont pris le pas, au début de la semaine, sur la foule des visiteurs anonymes du week-end dernier.*

Cinq jours après l'inauguration officielle, vendredi 5 juin, par M. François Mitterrand, qui avait demandé que les avions et les hélicoptères présentés soient désarmés pour manifester sa volonté de moraliser la politique nationale de ventes d'armes, les exposants français et leurs clients se comportent comme s'ils étaient encore sous le choc de ce geste symbolique. *« Nous sommes entrés en 1981*, déclare M. René Ravaud, président de la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), *dans une période de grande incertitude pour les prises de commandes militaires et, même, civiles. »*

Les propos nuancés, mais sans équivoque, au « Club de la presse » lundi 8 juin, à Lille, de M. Pierre Mauroy, n'ont pas contribué à apaiser les craintes des industriels concernés.

*« Nous entendons progressivement ne pas continuer à être le grand vendeur d'armes sur le plan international,* a expliqué le premier ministre. *Pour autant, nous ne voulons pas ne pas respecter les engagements qui ont été pris au nom de la France, et nous l'avons dit. Ensuite, nous sommes obligés d'étudier les problèmes en fonction même des pays qui ne souhaitent pas être pris par une politique de blocs, d'un côté ou de l'autre. Et puis, plus généralement, nous ne pouvons pas, du jour au lendemain, bien sûr, reconvertir nos usines. Mais la volonté de la France est de ne pas garder cette situation qui est insupportable et qui est celle d'un des pays au monde qui vendent le plus d'armes à tous ceux qui se battent. »*

### Interrogations

*Cependant,* les échos recueillis au Salon du Bourget restent contradictoires selon les pays auxquels on s'adresse.

Apparemment, certains Etats ont cru comprendre que les affirmations de M. Mauroy — de mettre les actes en harmonie avec les principes — les visaient assez directement, à commencer par la République Sud-Africaine, le Chili ou l'Argentine, qui sont déjà ou seront bientôt sous embargo total.

Même le Maroc, qui est pratiquement en état de cessation de paiement pour ses achats d'armes à la France... depuis que les Saoudiens se font prier pour avancer l'argent au profit de Rabat, ne sait plus très bien comment ses besoins seront exaucés par le nouveau gouvernement, selon qu'il s'agit de l'achat de nouveaux hélicoptères antichars ou de Mirage F-1 supplémentaires.

Les Irakiens semblent s'interroger, de leur côté, sur le sort de leurs contrats : livraisons de Mirage F-1 commandés, construction éventuelle sous licence de l'avion Alpha-Jet et achat de missiles de défense aérienne. Le raid israélien contre les installations nucléaires de Tamuz rend, peut-être, encore plus nécessaire cette acquisition de missiles anti-aériens français. Les Irakiens, qui ne tiennent plus à dépendre de la seule Union soviétique pour leurs approvisionnements militaires, spéculent sur le fait que la France sera, sans doute, sensible, comme l'a précisément suggéré M. Mauroy, à cette volonté de Bagdad d'échapper à l'influence exclusive des deux blocs.

### Euphorie

C'est, en revanche, presque l'euphorie chez d'autres clients, que l'orientation politique du nouveau gouvernement de la République française satisfait davantage ou laisse indifférents. *« A croire,* diagnostique un responsable du groupe privé Dassault-Breguet, *que la politique française continuera de se faire au coup par coup, presque à la tête du client. »*

L'Egypte, par exemple, a délégué au Bourget son vice-président et son ministre de la défense pour signifier, après l'achat de Mirage-5 supplémentaires, que le nouvel avion de combat Mirage-2000 l'intéresse.

Mais l'Inde aussi confirme qu'elle attend beaucoup du Mirage-2000. Le chef d'état-major de l'armée de l'air indienne est au Bourget pour rappeler que son pays négocie un contrat de cent vingt-cinq à cent cinquante *Mirage-2000, dont une* partie sera fabriquée sur place, sous licence. Au demeurant, la SNECMA vient de conclure avec Hindustan Aeronautics Limited (HAL) une première commande pour la production, à Bengalore, de pièces du réacteur Atar 9 K-50 dans des ateliers où, déjà, une main-d'œuvre indienne fabrique des pièces de turbines d'hélicoptères français et de moteurs d'avions britanniques.

Ce contrat de précompensations industrielles prévoit que l'entreprise de Bengalore pourra, si l'Inde commande effectivement le Mirage-2000, construire ultérieurement des pièces du réacteur M-53 *destiné à ce* modèle d'avion.

Assez curieusement, pourtant, le secrétaire d'Etat indien à la défense, qui avait promis de venir en France, a reporté son séjour au 23 juin, après les élections législatives, comme s'il *avait préféré en attendre les résultats.*

*« Nous avons à nous adapter tout naturellement à la politique d'exportations du gouvernement,* explique M. Ravaud, *mais, en la matière, on ne peut agir très vite. Il est important de ne pas avoir un chiffre d'affaires déséquilibré. Quand il y a trop d'activités civiles, qui génèrent des pertes importantes pendant plusieurs années, il faut se rattraper sur les ventes militaires. Ce sont deux secteurs indissociables. »*

Les dirigeants du consortium européen Airbus Industries savent que, dans un certain nombre de pays, leur succès a été acquis parce que la France y était déjà connue pour avoir vendu des armes. L'exemple de Singapour, plaque tournante de représentation commerciale en Extrême-Orient pour l'Airbus et pour les héli*coptères français, le démontre.*

JACQUES ISNARD.

## Quand MM. Mitterrand et Hernu se font reconnaître des états-majors...

Responsables suprêmes de la politique nationale de défense, le chef de l'Etat et M. Charles Hernu se font, depuis quelques jours, présenter systématiquement les états-majors, leurs problèmes et ils se font reconnaître de la hiérarchie militaire désormais placée sous leurs ordres.

Après avoir longuement visité, à la fin du mois de mai, la salle « Jupiter » de guerre nucléaire à l'Elysée et s'être fait décrire, en compagnie de son ministre de la défense, les procédures de mise en alerte ou de crise, M. François Mitterrand doit se rendre, *jeudi 11 juin après-midi*, au P.C. souterrain de la dissuasion à Taverny (Val-d'Oise) où il se fera présenter la chaîne du commandement stratégique et où il aura une série de conférences avec les représentants des états-majors.

De son côté, M. Hernu a commencé de prendre ses contacts avec les hauts commandements dans les trois armées. Mardi 9 juin, le ministre de la défense a, dans la matinée, rendu visite à l'état-major de la marine où il s'est fait, notamment, présenter le centre d'opérations navales qui tient à jour, heure par heure, la situation maritime dans le monde.

Dans l'après-midi du même jour, il a rendu visite à l'état-major de l'armée de l'air où des exposés lui ont été présentés. Une réunion similaire devrait avoir lieu, dans les semaines prochaines, à l'armée de terre.

A l'état-major de la marine, des officiers, sans doute plus traditionalistes que d'autres, n'ont pas apprécié la rencontre — inusitée en de telles circonstances — ménagée à la fin de la visite entre M. Hernu et un représentant C.G.T. des personnels civils employés sur place.

Au ministère de la défense, on pré[illegible]e que c'est à la demande — par lettre adressée antérieurement à la visite prévue à *l'état-major* — du syndicaliste qu'a eu lieu cette prise de contact, mais des officiers présents considèrent qu'il s'agit, en réalité, d'un *« hasard organisé »* et dont l'état-major, lui-même, n'a été prévenu que quelques minutes avant l'arrivée de M. Hernu. — J. I.





هكذا من الاهمل



# «En inventant l'ordinateur individuel, nous avons créé une association homme-machine.»

*En 1976, Steve Jobs et son associé, Steve Wozniak, inventèrent l'ordinateur Apple. Aujourd'hui, Steve Jobs est Vice-Président d'Apple Computer, Inc., dont le siège se trouve à Cupertino en Californie. Apple Computer est devenu le leader de l'informatique individuelle.*

**Apple a vendu plus de 150 000 ordinateurs individuels. Que sont-ils devenus?**

Avant d'en venir aux applications spécifiques, voyons avant tout deux points d'ordre général. D'abord, un ordinateur individuel, c'est bien plus qu'un modèle réduit d'un «gros» ordinateur. Pour expliquer cela, reprenons la comparaison entre un moteur de grande puissance et un moteur de puissance fractionnaire.

Voyez-vous, le moteur fractionnaire a été l'une des percées technologiques de la révolution industrielle. C'était bien plus qu'un modèle réduit d'un «gros» moteur puisqu'il permettait d'appliquer une énergie abordable directement là où il le fallait. Le moteur fractionnaire a créé de nouvelles utilisations de l'énergie, qui n'étaient ni possibles ni concevables avec le moteur de grande puissance; il a engendré les outils portatifs. En moins de 100 ans, il s'est imposé dans tous les domaines. Dans un ménage moyen, il y a au moins 50 moteurs fractionnaires.

***«L'ordinateur individuel, c'est bien plus qu'un modèle réduit d'un «gros» ordinateur... il fait converger l'information exactement là où vous le voulez, sur vos objectifs personnels.»***

L'ordinateur individuel, c'est bien plus qu'un modèle réduit d'un «gros» ordinateur... il fait converger l'information exactement là où vous le voulez, *sur vos objectifs personnels.* Il vous permet d'utiliser votre intelligence d'une manière créative que vous n'auriez jamais crue possible. Et c'est un outil portatif et d'usage facile, à la portée de tous.

L'ordinateur Apple permet une association unique en son genre de l'homme et de la machine, il permet *l'interaction individuelle* de l'individu et de son ordinateur. Vous pouvez le personnaliser, lui donner différentes fonctions, le faire travailler pour vous personnellement comme aucun gros ordinateur ne saurait le faire, faute de souplesse.

Ensuite, contrairement à un appareil photographique ou à un système stéréo qui n'ont qu'une seule fonction, l'Apple est un outil à tout faire : il peut aider à enseigner l'arithmétique à l'école primaire; il peut aussi construire des modèles macro-économiques extrêmement complexes.

L'ordinateur individuel est un outil polyvalent et souple qui trouve constamment de nouvelles applications; c'est pour cette raison que son avenir est assuré, et pour longtemps.

**Mais vous ne nous avez toujours pas dit ce que sont devenus ces 150 000 ordinateurs individuels Apple que vous avez vendus. Pouvez-vous nous donner des exemples?**

Eh bien, voyons *maintenant* quelques exemples précis. Il y avait un réparateur de machines à coudre qui était au bord de la faillite parce qu'il ne savait jamais exactement quelles pièces il avait en stock ni en quelle quantité. Il achetait trop de pièces d'une certaine sorte et se trouvait à court d'autres pièces qu'il croyait pourtant bien avoir. Pas question pour le pauvre homme d'acheter un ordinateur de 80 000 francs pour faire marcher son affaire; mais un Apple de 14 000 francs, cela *il pouvait se le permettre* — et c'est ce qui l'a sauvé. Cet Apple lui a enfin permis de se rendre compte de la marche de son affaire et d'analyser correctement les problèmes de stock qui lui avaient causé tant de soucis. L'Apple lui a montré comment les résoudre.

Autre exemple : Je connais un analyste-conseil financier pour qui son Apple II est comme un associé. Il s'en sert pour tout, depuis les analyses statistiques et la construction d'organigrammes de sociétés jusqu'à l'établissement de tableaux et de graphiques pour le bulletin qu'il publie. Son Apple lui permet de mettre différentes hypothèses à l'épreuve et de répondre à ces questions cruciales qui commencent par «et si...?». Son Apple, c'est l'outil qui le *met à même* d'examiner un problème sous toutes ses faces avant de se risquer à prendre une décision irrévocable. Mais son association avec l'Apple ne s'arrête pas là. Quand il a fini de s'en servir au bureau, il l'emporte chez lui pour le week-end. Ses enfants jouent avec et s'instruisent en même temps.

***«L'Apple, ce n'est pas un rêve futuriste. C'est un puissant outil créatif qui est déjà utilisé... cette association profitable de l'homme et de l'ordinateur est à la portée de tout le monde.»***

Voulez-vous d'autres exemples? En voilà. Je connais une société, un service d'information du consommateur, qui a installé des ordinateurs Apple dans les fourgons que son personnel utilise chaque jour pour faire la tournée des marchés d'alimentation. À chaque arrêt, après une visite du marché, certains des prix affichés sont introduits dans l'Apple. Après regroupement et corrélation des données ainsi obtenues, elles sont transmises aux abonnés qui peuvent ainsi préparer des repas nutritifs et savoureux aux prix les plus bas. Autrement dit, ce service d'information du consommateur fournit à ses abonnés des renseignements importants et utiles qu'ils ne pourraient pas obtenir sans l'ordinateur individuel puissant et portatif Apple.

L'un des exemples qui montrent le mieux comment l'ordinateur Apple élimine les corvées inutiles et permet à chacun de consacrer son énergie à des tâches plus créatives, c'est sans doute la manière dont nous l'utilisons dans notre propre société. *Là, tout le monde utilise l'Apple.* Nous n'achetons même plus de machines à écrire. À la place, nos secrétaires, nos dactylographes utilisent l'un des systèmes Apple.

Celles qui furent nos secrétaires, affranchies de leurs machines à écrire, peuvent maintenant se livrer à des tâches plus productives. Elles acquièrent de nouveaux talents (par exemple ceux d'établir le budget des différents services, d'analyser et de prévoir les ventes) et par là même elles obtiennent les qualifications qui assureront leur promotion dans notre organisation. Libres de se consacrer à un travail plus rémunérateur et plus enrichissant, elles peuvent contribuer à résoudre les problèmes importants dont la solution affecte directement la réussite d'Apple en tant que société. Il s'ensuit que j'ai moi-même beaucoup plus de temps pour considérer les possibilités d'expansion et les nouveaux débouchés qui s'offrent à nous.

**A votre avis, quel usage fera-t-on de vos Apple d'ici dix ans?**

L'Apple n'est pas un rêve futuriste. C'est un puissant outil créatif qui est déjà utilisé.

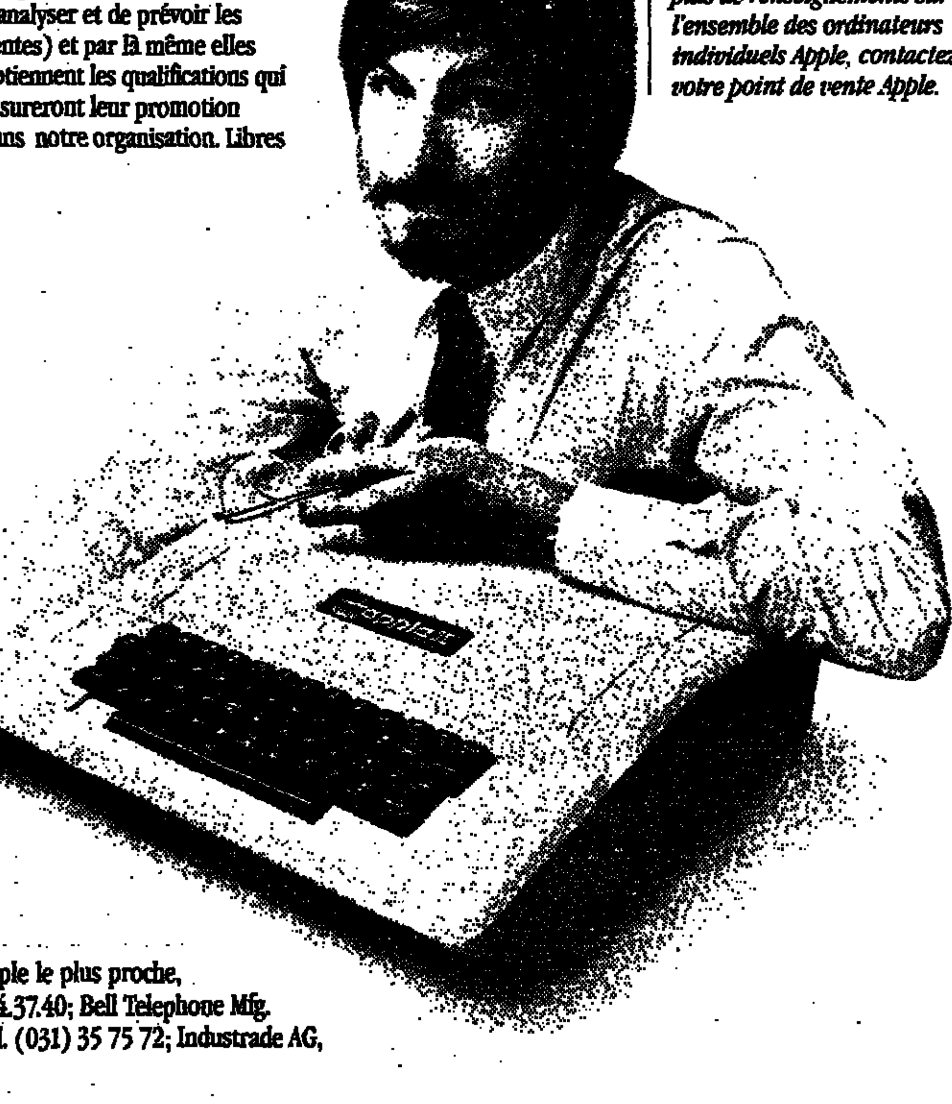
Notre ordinateur individuel est un outil qui n'est pas fait seulement pour les hommes d'affaires. La nouvelle génération apprend aussi à utiliser l'ordinateur individuel pour résoudre des problèmes. Et nos Apple ne sont pas utilisés seulement pour l'enseignement de l'informatique! Partout, des élèves les utilisent pour apprendre l'orthographe, l'arithmétique, les mathématiques, la physique et bien d'autres matières. Des ordinateurs individuels aident les enfants qui n'ont pas de facilité pour apprendre à surmonter leur handicap. Avec son affichage graphique, l'Apple amuse et enseigne en même temps; c'est donc un moyen d'enseignement très novateur et très utile pour les enfants qui n'apprennent pas bien.

À mesure que les élèves qui utilisent l'Apple aujourd'hui grandissent, ils vont intégrer l'ordinateur individuel dans leur vie, comme un ami et comme un outil. Comme si c'était un vélo. Devenus adultes, ils inventeront pour l'Apple de nouvelles applications auxquelles nous-mêmes, chez Apple Computer, n'avons même pas encore pensé.

Avant dix ans, l'ordinateur individuel ne sera plus un mystère pour personne. On se sera finalement rendu compte que cette association profitable de l'homme et de l'ordinateur est à la portée de tout le monde.

L'ordinateur individuel va pénétrer partout dans la société moderne; c'est inévitable et cela a déjà commencé. Je me sens privilégié de jouer un rôle dans cette évolution. Elle aura des effets durables et j'espère bien vivre assez longtemps pour les voir.

*Cette interview est la deuxième d'une série d'interviews dans lesquelles Steve Jobs discute de l'ordinateur individuel et de l'effet qu'il ne manquera pas d'avoir sur la société. Pour plus de renseignements sur l'ensemble des ordinateurs individuels Apple, contactez votre point de vente Apple.*



**apple computer**®

Pour plus de renseignements et pour obtenir l'adresse du point de vente Apple le plus proche, contactez: Sonotec S.A., 5, rue Francois-Ponsard, F-75016 Paris — Tél. (1) 524.37.40; Bell Telephone Mfg. Co., Microcomputer Div., Luitenant Lippenslaan 44, B-2200 Borgerhout — Tél. (031) 35 75 72; Industrade AG, Gemsenstraße 2, CH-8021 Zürich — Tél. (1) 363 22 30.

# JUSTICE

AUX ASSISES DE L'OISE

## Marcel Barbeault est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

De notre envoyé spécial

Beauvais. — « *Oui* » à toutes les questions sauf à quelques-unes, mineures, mais « *oui* » aussi aux circonstances atténuantes et voilà Marcel Barbeault condamné à *la* réclusion criminelle à perpétuité, au terme d'un procès de plus de deux semaines. L'arrêt de la cour d'assises de l'Oise, rendu jeudi 10 juin, à 3 h 30, après une délibération de six heures perturbée sur sa fin par une crise d'épilepsie de l'un des jurés qu'il fallut soigner d'urgence *afin qu'il puisse remplir jusqu'au bout* sa fonction, aura donc été sans surprise dans la mesure où il déclare coupable des cinq crimes dont il était inculpé un accusé dans lequel il faut voir maintenant du même coup ce « tueur de l'ombre », dont Nogent-sur-Oise avait tant parlé entre 1969 et 1976.

*Il rejoint sur ce plan la thèse déve*loppée durant quatre heures par M. Marc Moinard, substitut général près la cour d'appel d'Amiens, dans un réquisitoire qui avait été une belle et solide construction et contre laquelle les chaleureux efforts des défenseurs, M[es] Jean-Michel Leblanc et Jean-Louis Pelletier, pour faire *admettre au moins le doute et obtenir* l'acquittement, auront été vains. Cependant, la cour et le jury, en admettant le bénéfice des circonstances atténuantes, n'ont pas suivi jusqu'au bout ce réquisitoire qui s'était achevé en ces termes : « *La peine à prononcer est pour vous une affaire de conscience. Ce doit être la mort ou la réclusion criminelle à perpétuité. Vous choisirez selon que vous êtes ou non partisan de la peine de mort car c'est un cas où elle peut être appliquée. Pour ma part, puisqu'elle existe toujours et qu'en l'état actuel de la législation il n'y a pas de peine de remplacement, je requiers la peine de mort.* »

*Etait-ce là pourtant l'expression* d'un désir profond ? La brièveté même de cette péroraison, la façon de laisser en fin de compte les jurés libres de leur choix, surtout après avoir admis que les crimes de Marcel Barbeault avaient été commis sous l'effet de « *pulsions terribles* », ne pouvaient, en bonne logique, que *signifier la reconnaissance implicite* d'une anomalie. D'une certaine façon, c'était déjà reconnaître l'existence de ces fameuses circonstances atténuantes salvatrices.

On pourrait malgré tout être tenté de voir dans leur octroi l'expression d'un doute, d'un désir de ne pas aller jusqu'à l'irréparable au nom *d'un « sait-on jamais » qui fut plus* d'une fois de mise dans le passé à l'occasion d'affaires plus ou moins comparables. Mais depuis l'élection de M. François Mitterrand, depuis surtout la grâce que le nouveau président de la République a accordée à Philippe Maurice alors que commençait tout juste le procès de Marcel Barbeault, l'agonie de la peine de mort est tellement *évidente* que *prononcer cette sanction revenait*, à plus ou moins longue échéance, à la voir commuée en celle qu'il était tellement plus simple de décider soi-même. Ainsi fut-il, et ce n'est pas négligeable.

Il reste que cette ultime journée du procès Barbeault, commencée mardi 9 juin, à 8 h 30, et achevée mardi 10, *à 3 h 30, cette course au finish de* dix-neuf heures que rien n'imposait, est l'exemple même de ce qui ne devrait pas avoir cours en justice. Un juré l'a payé d'une crise. Dans quel *état de fatigue* devaient être les autres pour écouter encore et finalement juger ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

### « LA PLUME EST SERVE... »

Le réquisitoire prononcé, mardi, à Beauvais, contre Marcel Barbeault est *surprenant. M. Mau*rice Faure, le nouveau ministre de la justice, n'a-t-il pas récemment exprimé l'intention d'intervenir auprès des procureurs pour qu'ils ne requièrent pas la peine capitale ?

Cette intervention ne devait pas prendre la forme d'une injonction par circulaire, mais de remarques destinées à attirer l'attention du parquet sur la nécessité de ne pas requérir une peine, sous prétexte qu'elle ne sera pas appliquée.

En réalité, aucune intervention n'a encore été faite auprès des *procureurs généraux*, sauf, semble-t-il, à ceux que le nouveau ministre a rencontrés depuis son entrée en fonctions, ce qui explique l'attitude de M. Marc Moinard au procès Barbeault. A la chancellerie, on estime qu'il est préférable de laisser les magistrats requérir en *conscience, même s'il n'est pas* exclu que des « *instructions précises* » soient adressées bientôt aux parquets.

Si cela avait été fait avant, M. Moinard, l'avocat général, aurait été obligé de s'en tenir, dans ses réquisitions écrites, à ces instructions. Mais il aurait pu, à l'audience, requérir la peine de mort, selon la formule applicable au parquet : « *La plume est serve, mais la parole est libre.* »

# CORRESPONDANCE

## Le procès de M. Faurisson

*A la suite du procès civil à Paris concernant les thèses de M. Robert Faurisson sur les chambres à gaz, les 1[er] et 2 juin (le Monde des 3 et 4 juin), M[e] Yvon Chotard, du barreau de Nantes, l'un des avocats de M. Faurisson qui plaida au nom de la liberté d'expression, nous écrit :*

Je ne sais s'il m'appartenait ou non de répondre à M[e] Klarsfeld demandant à M. Faurisson ce qu'étaient devenus les Juifs disparus dans les camps nazis. Ce que je sais, c'est que j'ai répondu sans équivoque à la question posée en plaidant que le moyen de la mise à mort des Juifs m'importait peu et que les chambres à gaz, n'eussent-elles pas existé, elles constitueraient l'image parfaite de l'inacceptable extermination de ceux que l'on a déportés vers les camps de la mort. Si mythe il y avait, ce que je ne pense pas, il serait métaphore.

Comme vous l'avez bien compris, ce n'était pas et ce ne pouvait être l'objet du procès Faurisson, procès inutile et dangereux pour les raisons que vous avez vous-même exposées.



# MÉDECINE

## L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN DES « JUMEAUX-ÉPROUVETTE » EST JUGÉ INQUIÉTANT.

L'état de santé du petit Stephen Mays, l'un des deux « jumeaux-éprouvette » nés le 6 juin au centre médical Queen-Victoria de Melbourne (*le Monde* daté 7-8 juin) est jugé inquiétant. Cet enfant, conçu selon la technique de la fécondation *in vitro*, était porteur d'une malformation cardiaque. Opéré avec succès quelques heures après sa naissance, il souffre aujourd'hui d'une grave inflammation intestinale.

Selon toute vraisemblance, il n'y avait aucun lien de causalité entre cette malformation et la technique utilisée qui consiste à prélever chez la femme un — ou plusieurs — ovules et à réaliser la fécondation à l'extérieur des voies génitales féminines. Le fait que — pour la première fois au monde — des jumeaux, de sexe différent, soient nés de cette manière n'est pas l'effet du hasard. Le professeur John Leeton (université de Monash, Melbourne) avait, en effet, prélevé et fécondé simultanément, en octobre dernier, deux ovules qu'il avait ensuite replacés dans l'utérus de Mme Radmila Mays.

Les jumeaux australiens portent à six les naissances de ce type officiellement répertoriées en trois ans (deux en Grande-Bretagne, quatre en Australie).



# POLICE

DANS UN MESSAGE AUX FONCTIONNAIRES

## La police est au service des citoyens

### déclare M. Gaston Defferre

**M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a adressé, mardi 9 juin, un message « aux fonctionaires de la police nationale » dans lequel il explique les orientations de sa politique, exprime son souci de la concertation, annonce la levée de certaines sanctions décidées par son prédécesseur et plaide pour une police « au service des citoyens ».**

*Voici le texte du message de M. Defferre :*

« Dès ma prise de fonctions, j'ai tenu à recevoir vos représentants syndicaux afin de marquer mon souci de placer désormais les rapports entre les syndicats de police et leur ministre sous le signe de la confiance et de la franchise. J'ai constaté, au cours de ces *entretiens, que nous étions* d'accord sur la mission de la police française : servir l'Etat, protéger les personnes et respecter la légalité républicaine.

» Je veux dire ici comment j'entends donner à cette mission permanente une impulsion nouvelle conforme à la volonté de changement récemment exprimée par la *majorité* du peuple français.

» La police est au service des citoyens. Trop souvent des malentendus et des méfiances se sont manifestés dans l'opinion et j'entends les dissiper. Si nos concitoyens reconnaissent sans peine la nécessité d'une police efficace, garante de leur sécurité et de leur liberté, ils se montrent justement critiques envers certains abus de la fonction policière qui ne sont le fait que de quelques éléments, mais qui ternissent l'image que les Français devraient avoir de leur police.

» Vos délégués m'ont unanimement donné leur accord pour qu'ensemble nous combattions les comportements racistes ou brutaux et que l'emploi de la force *soit toujours* limité aux seules exigences du rétablissement de l'ordre et de la maîtrise des malfaiteurs.

» La concertation sera mon second objectif. Elle concernera tous les problèmes de votre vie professionnelle et elle sera organisée à tous les niveaux nécessaires. C'est elle qui marquera l'esprit nouveau d'une administration engagée dans le changement. C'est par la concertation que les problèmes seront mieux cernés et les décisions mieux comprises. Certes, j'aurai toujours à décider en dernier ressort pour les affaires qui n'auront pu être réglées à d'autres niveaux. Du moins serai-je mieux éclairé sur les points de vue des uns et des autres avant de prendre mes décisions.

» Le troisième volet du renouveau portera sur la formation des fonctionnaires de police. Les efforts déjà entrepris au niveau des diverses écoles seront poursuivis, mais j'entends mettre en œuvre une véritable politique de formation continue.

» Je veux dire ici comment j'entends donner à cette mission permanente une impulsion nouvelle conforme à la volonté de changement récemment exprimée par la majorité du peuple français.

» Tout évolue très vite dans nos sociétés, et il est nécessaire que les policiers aient la possi*bilité de bénéficier* des connaissances et des moyens nécessaires à une police moderne. Ce sera l'objet des stages de recyclage, dont j'ai demandé que soit très vite envisagée l'organisation.

» Il faut enfin que le policier retrouve sa vraie place dans la société. Il ne doit pas être uniquement l'homme de la répression, *mais* il doit largement participer au travail de protection et de prévention mené par les divers partenaires sociaux : éducateurs, médecins, enseignants, assistants sociaux, *magistrats*, etc.

» La décentralisation dont le gouvernement m'a confié la responsabilité sera l'occasion de marquer un progrès décisif dans *cette voie. Au niveau municipal* notamment, les fonctionnaires de police devront être associés aux efforts menés par les équipes pluridisciplinaires animées par les responsables élus pour développer, face à la croissance de la violence et de la délinquance, une action préventive plus efficace.

### Premières décisions

» Telles sont les grandes lignes de l'action que j'entends mener avec votre concours, et dont je définirai dans les prochaines semaines les structures et les modalités.

» Mais, sans plus attendre, et pour répondre aux vœux formulés par vos représentants, j'ai pris les décisions suivantes : les sanctions prononcées contre certains fonctionnaires de police, en particulier ceux de la C.R.S. n° 60 qui avaient protesté contre leurs conditions de cantonnement, seront levées ; des commissions d'hygiène et de sécurité seront instituées au niveau régional ; la *gestion des œuvres sociales* du ministère de l'intérieur sera revue, afin de mieux y associer les représentants du personnel ; une commission de réforme de la tenue sera prochainement installée ; je proposerai au gouvernement d'aligner le régime des mutations sur celui défini par le statut général des fonctionnaires.

» Je redis à la police française toute ma confiance. J'exigerai beaucoup d'elle car elle est au service de la nation, mais elle peut compter sur moi pour défendre ses légitimes intérêts et la dignité de sa fonction. »

# FAITS DIVERS

## Dans un village du Cher

### UN MILITANT COMMUNISTE TUE DEUX SYMPATHISANTS DU R.P.R.

Fait divers malheureux ? Règlement de compte politique ? Le procureur de la République de Bourges, M. Henri Bertrou, en annonçant, mardi 9 juin, l'inculpation et l'incarcération de M. Christian Virot, employé, trente ans, militant de base du parti communiste, auteur présumé du double meurtre de MM. Philippe Gateau, vingt-six ans, et Bernard Despot, trente ans, tous deux ouvriers, sympathisants du R.P.R., et en déclarant qu'il ne s'agissait pas d'une « *affaire politique* », a provisoirement mis un terme à la polémique entre les deux partis.

Les faits remontent à la nuit du lundi 8 au mardi 9 juin, à Torteron, petite commune du Cher. Les deux victimes se trouvaient sur un trottoir lorsque M. Virot a tiré sur elles avec un fusil de ball-trap, à partir de son véhicule. Selon le procureur de la République, M. Virot avait refusé, quelques instant auparavant, de serrer la main de M. Gateau en raison de son amitié pour M. Despot. MM. Virot et Despot s'étaient d'autre part opposés à plusieurs reprises dans des discussions politiques et d'ordre personnel. Les trois hommes vivaient à Torteron.







# ÉDUCATION

Une réunion de l'Association des parents pour l'évolution de l'enseignement catholique (A.P.E.E.C.)

## « Vers une laïcité qui soit l'expression du pluralisme des valeurs »

De notre correspondant

Lille. — L'Association des parents pour l'évolution de l'ensei*gnement catholique* (A.P.E.E.C.) (1) a réuni un conseil national à Tourcoing pour étudier les perspectives ouvertes par l'élection du président de la République. Une centaine de délégués venus de dix départements, surtout du Nord, de l'Ouest et de la région parisienne représentant environ cinq mille familles, ont, en premier lieu, réaffirmé les positions qui ont justifié la création de ce mouvement en 1972 dans la Loire-Atlantique, et qui sont assez proches de celles des enseignants de la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.).

Ils ont dénoncé les carences de l'enseignement public comme de l'enseignement privé (multiplication des échecs scolaires, élitisme, ségrégation sociale) et affirmé la nécessité d'un projet global de rénovation du système scolaire.

Favorables à un système unifié, ils acceptent d'aller « *vers une laïcité des établissements qui soit l'expression du pluralisme des valeurs, y compris des options religieuses, et non une neutralité aseptisée qui ignore les différences. L'éducateur laïc, loin de s'abstenir, doit aider à structurer librement les convictions propres à l'enfant. Il nous paraît normal,* ajoute-t-on à l'A.P.E.E.C., *que l'éducation de la foi ne soit pas intégrée à l'enseignement, dès lors que les horaires scolaires réservent un temps où puissent intervenir tous ceux qui sont partie prenante à cette éducation, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école* ».

L'A.P.E.E.C. souhaite d'autre part que s'engage une action visant à associer toutes les écoles, tous les enseignants et tous les parents. Ses responsables proposent plusieurs étapes : résorption progressive des contrats simples, modification des contrats d'association « *pour réduire les prérogatives de l'autorité privée qui entretiennent le dualisme scolaire* ».

« *Nous souhaitons*, ajoutent-ils, *que ces modifications interviennent rapidement, car nous voulons être partie prenante aux négociations qui s'engageront pour la réforme globale du système.* »

GEORGES SUEUR.

(1) Le siège de l'Association se trouve 10, allée Joliot-Curie, 44470 Sainte-Luce-sur-Loire.

## La Confédération syndicale des familles demande à être habilitée auprès de l'administration

La Confédération syndicale des familles (C.S.F.), qui voit dans l'élection de M. François Mitterrand la possibilité d'« *un changement réel de la politique de notre pays* », souhaite pouvoir contribuer à l'élaboration d'une nouvelle « *politique sociale et familiale* », ont souligné récemment ses responsables.

La C.S.F. demande en particulier à être associée à la définition de « *nouveaux droits des parents d'élèves* ». L'augmentation de la population scolaire dans les sections d'éducation spécialisée reflète, selon ses militants, une dégradation qualitative et une volonté de ségrégation sociale : « *Les enfants des travailleurs restent les malmenés de l'école et de la société capitaliste.* »

A l'époque des conseils de classe dans les collèges et les lycées, la confédération s'inquiète de ce qu'aucune *modification* des modalités d'orientation actuellement en vigueur ne soit envisagée.

La C.S.F. va développer une campagne d'information auprès des familles concernées sur les possibilités de recours des décisions prises par les conseil des établissements scolaires. La confédération mène aussi son action contre les pratiques utilisées pour la constitution des dossiers scolaires et les difficultés que rencontrent les intéressés pour pouvoir les consulter d'autant que certaines indications d'ordre médical notamment influent parfois défavorablement sur des décisions d'orientation.

La C.S.F. demande à être reconnue par le ministère de l'éducation nationale comme « *organisation représentant les familles des travailleurs* », et habilitée « *à intervenir avec les familles auprès de l'administration à tous les niveaux (inspection, chefs d'établissement)* ».

● *Quatre cent soixante-dix universités dans le monde enseignent l'hébreu* y compris dans des pays tels que Hongkong, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Nigéria et l'Allemagne, à Berlin même, indique l'Agence télégraphique juive dans son bulletin du mardi 9 juin.

# SCIENCES

● *Le satellite indien Rohini* lancé le 31 mai s'est consumé lundi 8 juin dans les couches denses de l'atmosphère. Il devait *en principe rester trois cents jours* en orbite. Ce satellite, le second à être lancé par l'Inde, était porteur de caméras à haute performance destinées à prendre des clichés de la surface du globe. En raison de son comportement anarchique, elles n'ont pu être mise en marche. Le 19 juin, l'Inde devrait renouer avec l'actualité spatiale avec le lancement par la fusée européenne Ariane du satellite expérimental de télécommunications Apple. Ce tir devrait être suivi de celui, assuré par l'Union soviétique, d'un satellite de télévision.



# RELIGION

## JEAN-PAUL II A NOMMÉ Mgr TANG ARCHEVÊQUE DE CANTON

**Jean-Paul II a nommé, le 6 juin, Mgr Dominic Tang (Deng Yiming), jésuite, archevêque de Canton.**

Il s'agit de la première nomination par le Saint-Siège d'un évêque en Chine continentale depuis la rupture avec Rome dans les années 50. Mgr Tang avait été nommé par Pie XII administrateur apostolique du même diocèse de Canton le 1[er] octobre 1950. Il avait été emprisonné par les autorités chinoises en *février 1958. Après avoir passé vingt*-deux ans en prison, il fut libéré le 9 juin 1980. Dans une récente interview aux « Informations catholiques internationales », il avait affirmé, à propos du rapprochement avec les chrétiens « patriotiques » : « Il n'y a qu'une seule Eglise catholique en Chine » (« le Monde » du 21 avril).

Déjà élu évêque de Canton par un congrès de l'Association patriotique en octobre 1980, Mgr Tang aura sans doute à jouer un rôle de médiateur entre Rome et Pékin.

Mais la première réaction à Pékin, après la nomination de Mgr Tang, est réservée. Un représentant de l'Eglise « patriotique » a affirmé, le 7 juin, qu'il n'était pas au courant de cette nomination. « Le Vatican *doit respecter le principe de notre* indépendance, et modifier la position erronée qu'il a adoptée à notre égard dans le passé », a ajouté le prêtre, qui a préféré conserver l'anonymat.

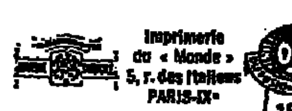
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :

Jacques Fauvet, *directeur de la publication*.

Jacques Sauvageot.

Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1980



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

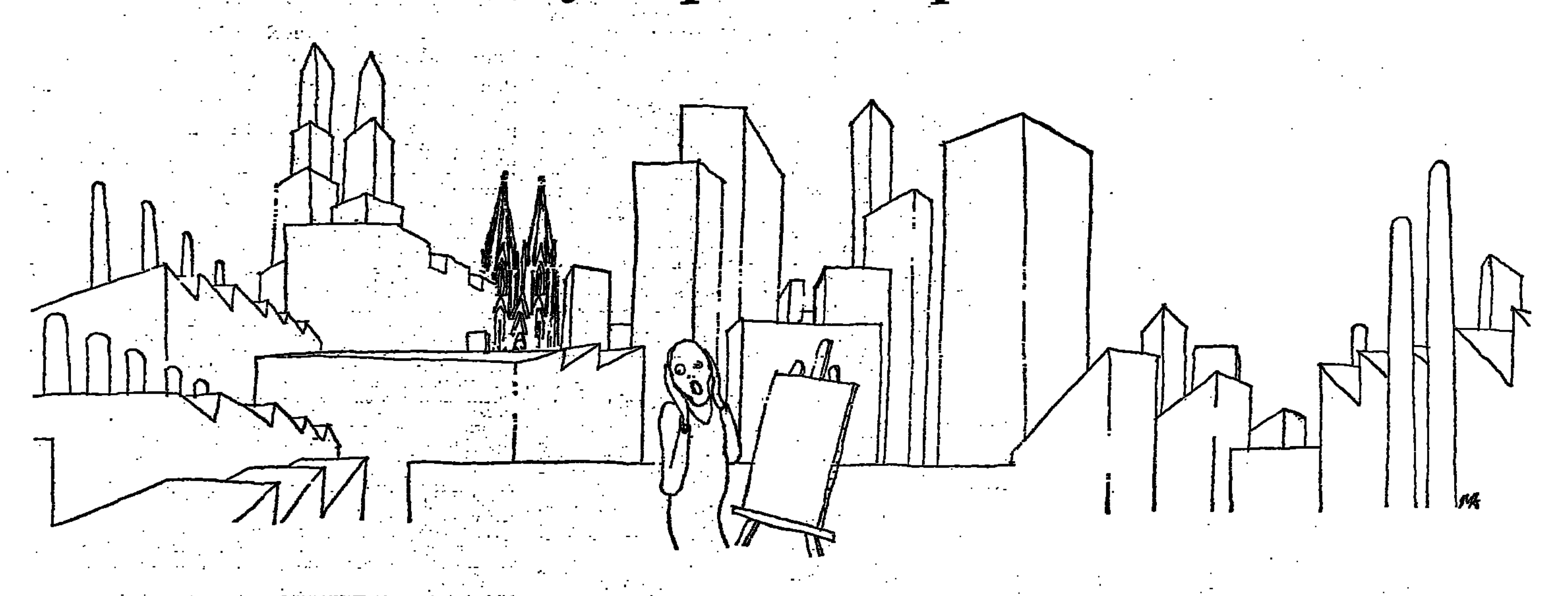


Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

## L'art depuis 1939 à Cologne

# *Plaidoyer pour la peinture*



PLUS de huit cents peintures et sculptures sur quelque *10 000 mètres carrés*, à l'intérieur d'un pavillon des Rheinhallen (l'endroit où avait eu lieu en 1914 la *fameuse exposition du* Werkbund) ; un budget de 7 millions de marks, dont la moitié a été engloutie dans la refonte totale de l'espace destiné à l'exposition... Nos voisins de Cologne n'y sont pas allés de main morte. Leur exposition internationale d'art contemporain, qu'ils ont intitulée Westkunst (comment faut-il traduire : art de l'Ouest ? art d'Occident ?), n'a rien à envier à nos monstres pompidoliens, notamment au dernier d'entre eux, Paris-Paris (1), inauguré deux jous avant Westkunst, et qui à côté paraît presque « intimiste ».

Westkunst n'est pas remarquable seulement en taille et en quantité. La qualité y est aussi. C'est un rassemblement exceptionnel d'œuvres souvent immenses, fortes, capitales, qu'on est allé chercher un peu partout au-dedans et au-dehors, surtout en Amérique, dans les musées et les collections privées, afin que des ensembles complets d'œuvres puissent être réunis, que des expositions historiques importantes puissent être reconstituées, comme on le fait ou comme on tente de le faire à Beaubourg depuis Paris-New-York, mais avec semble-t-il moins de compréhension de la part des prêteurs.

Bref, l'exposition de Cologne est considérable et ainsi faite qu'elle a de quoi réconcilier avec l'art contemporain, si toutefois on s'en était désintéressé, avec la peinture surtout, qui y est admirablement agencée selon une succession de grandes salles ouvertes et d'enclaves, ou de petites salles attenantes isolées. Ce qui permet de jouer en souplesse à la fois sur les panoramas d'ensemble d'une période donnée ou d'une tendance et de privilégier des individualités ; de présenter séparément dix, quinze, vingt œuvres d'un même artiste, comme on l'a trop rarement fait dans Paris-Paris (sauf pour Fautrier et Giacometti). Et tout cela au fil d'un parcours chronologique par séquences de quatre ou cinq ans, qui peuvent se chevaucher, ne ferment rien, ne concluent pas.

### *La seule contemplation des œuvres*

Le parti est tout à fait traditionnel : on montre de l'art et que de l'art, priorité aux œuvres et à l'histoire de l'art. Il n'y a pas de documents extérieurs à la création artistique. Dans les vitrines, pas très nombreuses d'ailleurs, la documentation ne porte que sur des expositions, des événements artistiques, des revues spécialisées. Même chose pour les films proposés tout au long du parcours dans des petites alvéoles à part — films qui d'ailleurs seront diffusés au cours de l'été à la télévision allemande, chaque semaine et, il faut le souligner, à une grande heure d'écoute.

Donc, pas d'indication de contexte socio-politique, pas de littérature, pas d'architecture, pas de meubles, ni de robes, ni de carrosseries de voitures. Rien de tout ce qui peut faire dévier le regard de l'objectif : la contemplation des œuvres. Et si ça ne suffit pas — ça ne suffit pas effectivement, on a quand même parfois envie de se documenter ! — eh bien, il y a le catalogue, un peu moins grand mais aussi épais que ceux de Beaubourg, moins luxueux mais plus utile. Et un petit album explique le fil et le contenu salle après salle. L'espace est grand, on peut s'asseoir — il y a des sièges — sans être trop dérangé, même lorsqu'il y a du monde... Westkunst, en somme, c'est le contraire même de Paris-Paris, sa pluridisciplinarité, son accumulation de documents, son étalage d'informations en tout genre, qui dispersent plus souvent l'attention qu'ils ne la favorisent, qui n'aident pas toujours à la compréhension des œuvres et tendent à tout banaliser.

Le parcours, qui recoupe, court-circuite ou double, sur près de vingt ans, celui de Paris-Paris — c'est la raison pour laquelle on est tant incité à comparer les deux expositions, — comprend plusieurs grands chapitres, avec chacun ses sous-chapitres et ses « apartés ». Il commence par un panorama de la situation artistique en Europe en 1939. A la déclaration de guerre, les dés étaient déjà jetés, l'émigration des artistes commencée et les groupes dispersés. Les formes aussi avaient déjà éclaté. L'échantillonnage des œuvres de 1939 est assez parlant là-dessus, qui témoigne de la situation politique.

Ce sont *le Chat et l'Oiseau* de Picasso, la *Crucifixion blanche* de Chagall, le *Portrait imaginaire de Sade* de Man Ray, *la Philosophie éclairée par la lumière de la lune et du soleil couchant* de Dali, *l'Extinction des espèces* de Tanguy, un labyrinthe démantelé de Klee, une composition morcelée de Freundlich. Eclatement et morcellement des formes et des figures humaines ou géométriques, désorganisation et déstabilisation de l'espace pictural : tout cela est flagrant aussi dans les œuvres des émigrés d'Europe réalisées pendant les années de guerre : Klee (les derniers dessins à Berne), Kandinsky, les œuvres tardives de Paris, Schwitters en Angleterre et en Norvège, Arp, Magnelli, Sophie Taueber, à Grasse... Tandis que Picasso, dans Paris occupé, pousse au plus loin la déformation dans ses portraits et ses natures mortes ; et que Gonzales travaille dans le même sens autour de *l'Homme cactus*, de têtes dramatiques et criantes ; que Moore, à Londres, dessine des corps engloutis sous des vagues de couvertures en béton, aux fins fonds des abris antiaériens.

Mais à Cologne, la guerre c'est aussi et surtout l'émigration outre-Atlantique : avec Mondrian et le nouveau quadrillage de la toile dans les *New-York City* ; avec Lam (superbement barbare), Léger et *la Forêt*, une composition pleine de métal barbelé, Masson *(Paysage iroquois)*, Ernst *(le Surréalisme et la Peinture)*, Matta, le plus représenté... Suit l'apport des surréalistes à de jeunes Américains comme Gorky, et Cornell qui a droit à une salle pour ses boîtes.

Deuxième chapitre : Paris et New-York après 1945 et jusqu'au commencement des années 50 : le début des grandes locomotives Dubuffet et la série des portraits de gens « *bien plus beaux qu'ils croient* » (1946-1947), plus forte, ou mieux mise en valeur, que l'ensemble présenté à Paris-Paris. Autre locomotive, Wols, avec un ensemble formidable de peintures, mieux qu'à Beaubourg (c'est le contraire pour Fautrier, comme quoi chacun reconnaît plus volontiers le sien que celui de l'autre). Giacometti, brimé à Cologne, le groupe Cobra. Et puis des petites œuvres de Bellmer, des petites choses de Michaux, et l'on passe outre-Atlantique, non sans avoir aperçu quelques cas : Morandi, Hélion, Balthus, Braque, qui ne collent pas au propos.

New-York : après deux petits Motherwell, une femme de De Kooning, deux grands Clifford Still, on entre dans une salle à effets grandioses : celle des douze Pollock (dont le grand dripping noir et blanc *Number 32*, de 1950), des trois grands Kline, des quatre Barnett Newman, et contre toute attente, des papiers découpés de Matisse. Plusieurs grandes salles ouvertes et fermées donnent, ensuite, un aperçu d'ensemble sur l'abstraction gestuelle dans les années 50 de part et d'autre de l'Atlantique et quelques exemples d'abstractions géométriques, ou de tendance constructive. Pêle-mêle, pour l'école de Paris : un Staël, un seul, pas très bien choisi, un Soulages, un seul. Un Bazaine, un Vieira da Silva, deux Poliakoff, deux Herbin, deux Vasarely. Plus loin, Mathieu, avec sa *Bataille de Brunkeberg*, sera en bonne place au milieu des Allemands, comme s'il était l'homme le plus indiqué pour illustrer la geste française. Passons.

Autre séquence à effet : Bacon avec les sept dramatiques grandes *Etudes pour le portrait de Van Gogh*, où l'on voit l'Homme courbé sur le chemin de son travail (1956), non loin de trois grands Rothko de cinq De Kooning, des paysages blonds comme les blés qui pleuvent dans l'outremer. En prime trois grands Jorn.

Troisième grand chapitre : le tournant des années 50 avec Rauschenberg et Johns, Réquichot, les affichistes Hains et Villeglé, et les nouveaux réalistes, en une salle où est rendu un bel hommage à Yves Klein. Fluxus, le groupe Zéro, Tinguely et ses machines bizarres, le pop'art anglais (par la reconstitution d'un environnement de Richard Hamilton), le pop'art américain (reconstitution notamment du *Store*, le magasin de nourritures-sculptures d'Oldenburg), Rosenquist, Lichtenstein face aux représentants du *colorfield* et du *Hard Edge*.

### *Y a-t-il des artistes en France ?*

Viendront ensuite les années 60, non organisées celles-là, non soumises à la hiérarchie, sauf pour Beuys. Le minimal, le conceptuel, le land art, Serra, Long, sont en vrac... Puis c'est le trou, un trou de dix ans, les années 70 ne sont pas traitées, contrairement à l'idée de départ. Enfin aujourd'hui, et le changement dans la continuité, avec les néo-quelque chose, que des galeries présentent elles-mêmes. Comme ça, c'est plus clair. Les organisateurs de l'exposition n'ayant plus d'argent pour boucler leur programme, se sont elles qui ont financé la partie.

Mais, stop cafétéria, repos, à la fin des années 50 et de la partie historique, qui coïncide aussi avec la fin de Paris-Paris. On a vu quoi, déjà ?. Tant et tant d'œuvres géantes, tant et tant de belles abstractions, qu'on en a oublié les absents, les laissés pour compte, les mal aimés, tous ceux qui ne rentrent pas dans l'optique avant-gardiste américaine ou qui ne correspondent pas à cette sensibilité exprimée ici et qu'on est tenté de qualifier de « germanique » : l'accent est mis sur l'expressionnisme abstrait plutôt que figuratif, sur l'art brut, sur Cobra et les recherches de langages autres, primitifs ou aculturés, sur l'expression directe et spontanée.

Au fond, c'est simple et linéaire, et d'une logique interne à toute épreuve, qui n'admet pas vraiment de voies parallèles, et rejette quantité de choses, comme des scories, des accidents de parcours : le formalisme, le géométrique, presque toutes les figurations, narratives, mythologiques et quotidiennes d'aujourd'hui, le photoréalisme, tous les réalismes, la photo tout court, la vidéo...

Pourquoi les années 70 ne sont-elles pas traitées ? Sinon au fond, sans doute parce qu'elles ont été considérées comme quantité négligeable, dans ce vaste dessein qui permet aujourd'hui à l'Allemagne d'inscrire ses nouveaux fauves, ses nouveaux expressionnistes dans une histoire internationale de l'art, et de leur conférer ainsi beaucoup de sérieux et de crédibilité. Une histoire qui, on s'en est rendu compte déjà, ailleurs, dans d'autres confrontations internationales (à Venise par exemple), se joue entre New-York, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, plaque tournante du marché de l'art et d'où Paris est exclu.

Paris, la création en France, oui, bien sûr, ça a existé. Ah ! Paris naguère... Mais aujourd'hui, y a-t-il des artistes en France ? Si on en croit l'exposition de Cologne, passé l'année 60, ce n'est pas le Pérou. On trouve en tout et pour tout deux artistes : Boltanski, avec une commode en métal aux tiroirs remplis de restes archéologiques, et une toile rayée de Buren, une de plus, mais si grande dans le hall d'entrée de l'exposition qu'elle fait son effet.

Et les autres : les Poirier, les Viallat, les Rouan, d'autres ? Ne seraient-ils pas à la hauteur de la confrontation ? Quand Paris aura fini de se regarder le nombril avec ses expositions historiques sans perspective d'avenir, peut-être les choses iront-elles mieux. En tout cas, pour l'instant, Cologne, avec sa lecture convaincante de l'art contemporain, convaincante même si on la sait contestable, vient de faire le vrai coup de force.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Westkunst, Rheinhallen der Kölner Messe, jusqu'au 16 août. Commissaire général Kasper Koenig. Catalogue établi par Laszlo Glozer. D'autre part, de nombreuses galeries d'art de Cologne présentent des expositions en rapport avec la manifestation.

(1) *Le Monde* du 4 juin.

# L'état de la culture

Le moment n'est pas venu des décisions, des déclarations. M. Jack Lang circule, lit, consulte, court à une réunion ici, reçoit là un artiste, se fait raconter le maximum de choses sur le maximum de secteurs (il a des amis partout), prend son temps, pose des questions, réfléchit.

Comme dans les autres ministères, la nomination des directeurs n'interviendra qu'après les élections législatives. Mais le cabinet, outre ses conseillers techniques, a déjà ses trois piliers administratifs : M. Claude Mollard, qui vient de la Cour des comptes, a été la « tête » administrative lors de la mise en place du Centre Georges-Pompidou. M. André Larquié vient de la « maison », il connaît parfaitement les dossiers de la musique et de l'action culturelle pour avoir été transféré d'office en 1980 de l'un à l'autre. M. Jacques Sallois, qui se retrouve directeur du cabinet, après avoir été (volontairement) écarté des fonctions officielles, a contrôlé pendant quelques années les finances de la rue de Valois, comme conseiller à la Cour des comptes.

On ne change que ce que l'on connaît, et les gens dont M. Jack Lang s'est entouré connaissent. On s'éloigne de la tradition selon laquelle tout fonctionnaire normale-

## Nouveau départ

ment diplômé était, par nature, apte à assimiler n'importe quel dossier, ceux de la culture n'étant pas considérés comme les plus difficiles.

Tant que l'on ignorera le budget du ministère de la culture (on peut espérer 1 %, mais où les trouver ?), il est bien évident que l'on peut toujours mettre en place les hommes les plus astucieux et dévoués, ce n'est pas leur seule énergie et la solidarité qui reconstruiront des structures neuves (même si l'on appelle à la rescousse d'autres ministères — temps libre ou agriculture — pour les opérations de décentralisation).

Il y a notamment un héritage de projets lourds à assumer, qui vont du musée du dix-neuvième siècle à Orsay, à l'école de danse de Maurice Béjart à Chaillot. Et puis le nouveau ministre n'étant pas décidé à appliquer les méthodes expéditives du gouvernement arrivé en 1974, les contrats en cours devraient être respectés.

Pourtant la philosophie a changé, et l'état d'esprit. Plus exactement, on se préoccupe enfin au ministère d'avoir une philosophie, de créer un état d'esprit. C'est la base des entretiens menés par M. Jack Lang à l'heure actuelle : savoir redéfinir l'articulation action culturelle-création, savoir sur qui on peut compter pour susciter, prolonger, l'effort de l'administration centrale, savoir enfin, dans leur relation avec le public, la société, les mouvements actuels, où en sont les artistes.

CLAIRE DEVARRIEUX.

## Musique

# Pour retrouver la voie



LA musique, qui a pu paraître « l'enfant chéri » des gouvernements depuis 1966, pâtira-t-elle du changement d'orientation de la République ? Il ne le semble nullement lorsqu'on relit les déclarations du candidat François Mitterrand (et de Georges Marchais) dans *le Monde de la musique* d'avril dernier. D'ailleurs l'augmentation considérable des budgets de la musique depuis quinze ans était due à des facteurs que tout pouvoir aurait sans doute été obligé de prendre en compte : d'une part, un mouvement de révolte des professionnels, indignés de l'état de délabrement des institutions ; d'autre part, l'irrésistible montée de l'amour et du besoin de musique (alimentée en majeure partie par les mass media) dans toutes les couches de la population, particulièrement les jeunes. Cette aspiration n'a cessé de grandir, insatiable, insatisfaite malgré les progrès réalisés, faisant vraiment de la musique une question politique à laquelle nul des candidats à la récente élection présidentielle n'a pu se dérober.

L'action menée, surtout pendant les ministères Malraux et Duhamel, par M. Marcel Landowski et ses successeurs, a permis de redonner à la France les moyens nécessaires à un bon fonctionnement de la musique, même s'il reste beaucoup à faire par rapport à des pays tels que l'Angleterre et l'Allemagne. Il ne semble pas que les orientations inscrites dans les faits puissent être réellement remises en question, mais bien des infléchissements sont possibles. On ne peut qu'indiquer quelques dossiers qui devront être étudiés et peut-être débloqués par la nouvelle administration.

### La Bastille de l'éducation nationale

Le plus criant est celui de la musique à l'école. Malgré des efforts énergiques et désespérés, les directeurs de la musique depuis quinze ans se sont cassé les dents sur le problème. M. Mitterrand l'a placé en tête de son programme : « *Le gouvernement (précédent) a continué de négliger totalement la musique à l'école, base indispensable d'un véritable enseignement musical spécialisé, qui n'a pas à en être le substitut, mais le complément. Que peuvent faire trois mille professeurs de musique face à douze millions d'enfants ? Pourquoi l'éducation musicale est-elle totalement absente de l'enseignement technique ?* » La question budgétaire paraît ici moins essentielle qu'un changement d'état d'esprit au ministère de l'éducation nationale. Si le gouvernement socialiste parvient à faire une brèche dans cette Bastille, il aura remporté une grande victoire.

La situation est meilleure dans l'enseignement spécialisé des conservatoires et écoles de musique, en raison de l'effort budgétaire très important consenti ces dernières années, bien que, comme l'a noté M. Mitterrand, ce résultat ait été acquis grâce à une contribution des communes quatre ou cinq fois supérieure à celle de l'Etat. Mais l'offre est encore loin de correspondre à la demande. De nouvelles formules seront nécessaires pour permettre à un plus grand nombre d'enfants et d'adultes d'accéder à la musique, tels ces « ateliers musicaux » dont M. Jacques Charpentier a lancé l'idée l'année dernière.

*On compte que le nouveau gouvernement* s'intéressera davantage aux institutions régionales au lieu de privilégier toujours Paris (en 1980, par exemple, les subventions de l'Orchestre de Paris et de l'Ensemble intercontemporain ont été augmentées de 9,6 % ou 9,7 %, alors que celles des orchestres régionaux ne progressaient que de 7,1 %, et celles des théâtres lyriques de 5,5 % contre 8 % à l'Opéra de Paris). Ces organismes sont las de demander l'aumône à l'Etat pour des subventions qui leur sont dues en fonction d'engagements précis : il a fallu attendre l'approche des élections pour être sûr que l'Orchestre des Pays de la Loire et celui d'Ile-de-France seraient une fois encore sauvés cette année.

Dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, le large transfert des responsabilités et des budgets vers les régions, annoncé par le gouvernement socialiste, donne de grands espoirs, car les édiles locaux sont bien plus convaincus de l'importance de leurs institutions musicales que les bureaux parisiens.

*L'Etat devrait ici surtout jouer* le rôle d'incitateur et d'arbitre, soucieux des intérêts de l'ensemble du pays, pour préparer et achever l'équipement musical de toutes les régions, dont certaines restent des déserts : orchestres à créer, ou au moins formations légères dans les régions sans grande métropole qui ont droit, elles aussi, à la présence d'un groupe de musiciens travaillant en profondeur (tel « Pupitre 14 » à Amiens). Il faudrait aussi poursuivre la rénovation des théâtres lyriques, à une époque où l'opéra connaît un succès sans précédent, et favoriser l'équipement du pays en auditoriums, dont le besoin est urgent, comme l'a souligné M. Mitterrand.

### Un nouvel Opéra ?

Restent les institutions dont l'Etat a plus particulièrement la charge. Qu'en sera-t-il de l'Opéra de Paris, qui pèse d'un poids écrasant dans le budget total de la musique (40 %) ? Il n'est guère possible de diminuer sensiblement sa subvention, sous peine de voir réduits à néant les efforts accomplis ces dernières années. Mais le gouvernement devrait être sensible à la mauvaise rentabilité culturelle de l'établissement (qui profite surtout aux privilégiés de la fortune), due à la lourdeur excessive de ses charges matérielles et à la faible contenance du Palais Garnier. Une seule solution, mais à moyen terme et qui coûtera cher (on parle de 5 milliards !) : la construction d'un nouvel Opéra de trois mille ou trois mille cinq cents places, moderne et fonctionnel. Ce projet, qui marquerait le septennat, semble figurer parmi ceux qu'a retenus le nouveau ministre.

A court terme, le gouvernement devra se prononcer d'urgence sur la reconduction du mandat de M. Bernard Lefort (qui s'achève en juillet 1983) ou la nomination de son successeur, car les engagements d'artistes se font trois ans à l'avance.

Autre nomination qui ne saurait attendre, celle du successeur de Daniel Barenboïm qui aura achevé en août 1983 un séjour de huit ans, en deux baux, à la tête de l'Orchestre de Paris. Malgré le travail de fond qu'il a accompli avec ses musiciens, les résultats artistiques parfois contestables ne paraissent pas rendre nécessaire un trop long proconsulat. Peut-être devrait-on également réexaminer l'activité de l'Orchestre de Paris en ce qui concerne les tournées internationales, fort onéreuses et pas toujours très rentables, alors que, subventionné à 60 % par l'Etat, il a délaissé presque complètement les concerts décentralisés dans la région parisienne et en province ; on ne voit pas très bien, par exemple, l'intérêt de l'envoyer en février prochain donner l'intégrale des symphonies de Beethoven à Carnegie Hall.

Le problème de la création musicale retiendra sans aucun doute l'attention du ministre de la culture. Après une période exceptionnellement vivante, elle se retrouve aujourd'hui dans une

### Les multinationales de

EN 1968, le répertoire international représentait 10 % du chiffre d'affaires des maisons de disques ; en 1981, il correspond à 45 %.

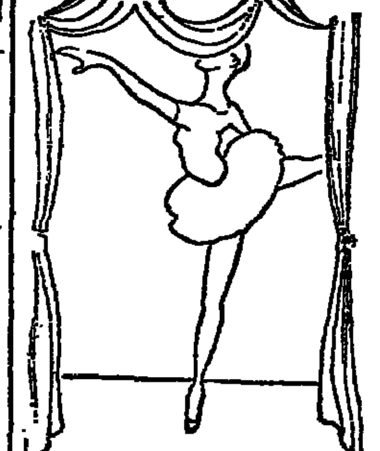
Des remèdes peuvent alléger la situation présente des sociétés discographiques, et notamment la diminution du taux de la T.V.A. Il est aussi nécessaire d'arrêter net une hémorragie qui est en train d'éliminer progressivement toute production française — depuis le rachat de la firme Barclay par la société germano-néerlandaise Polygram, l'industrie phonographique est, on le sait, aux quatre cinquièmes aux mains : sociétés multinationales néerlandaises, britanniques ou américaines. La survie même du patrimoine est en cause : quand une maison d'édition est à vendre, les seules sociétés se portant systématiquement acquéreur sont Polygram, EMI (anglaise) et R.C.A. (américaine), c'est-à-dire que le patrimoine français est acheté par des firmes étrangères et que les revenus obtenus aujourd'hui de ce patrimoine dérivent éventuellement vers l'étranger.

A une époque de standardisation de la musique populaire, vouloir un vrai renouveau, un plein épanouissement d'une tradition française suppose le maintien d'une production nationale solide et efficace et la ferme intention de faciliter la création — originale ou par regroupement — d'une maison d'édition française. Et si on a mis le doigt sur le mal endémique français (le défaut de mélodie dans une époque où ce qui est perçu s'exprime d'abord avec les sons),



## Danse

# Chorégraphie,



UN des phénomènes les plus significatifs de ces dernières années aura été le développement de la danse en France. L'impulsion vient des Etats-Unis. 1968 est l'année où *Carolyn Carlson, soliste dans la* compagnie de Nikolaïs, obtient le prix de la meilleure danseuse au Festival de la danse de Paris. Cela prend comme un feu de brousse. On assiste à une prolifération anarchique de jeunes groupes qui trouvent instantanément un public, également jeune, et *sans références* chorégraphiques.

Les responsables de l'action culturelle, *surpris par cette explosion sauvage*, ont du mal à la prendre en compte. Ils le font du bout des lèvres et souvent à retardement. Aujourd'hui encore, on peut se demander si le projet d'installation à Chaillot d'une école de « Mudra » dont les techniques de travail ont été fixées en 1965 n'est pas dépassé.

Le concours organisé en 1969 par la municipalité de Bagnolet, « le Ballet pour demain », témoigne de cette poussée créatrice : six compagnies inscrites la première année, cinquante en 1979. Très vite on s'aperçoit que Bagnolet ne débouche sur rien : « *Je crée à tous les niveaux*, constatait son responsable Jacques Chaurand, *un besoin que je ne peux satisfaire faute de structures et faute d'argent.* »

Passé l'enthousiasme de la première création, les chorégraphes *se trouvent confrontés* à ce double problème de subsistance et *de débouchés*. Pour *vivre*, ils donnent des cours, pratiquent l'animation, cherchent des petits rôles à la télévision. Dès qu'ils ont pu constituer un petit groupe, ils déposent une demande de subvention à la direction de la musique et de la danse. Le fait qu'il n'existe pas une direction autonome est symptomatique, et aussi le fait que lui soient consacrés 3,5 % du budget de la musique. En 1974 cette somme se montait à 5 millions de francs ; elle est aujourd'hui de 13 millions de francs (indépendamment du Ballet de l'Opéra, 35 millions de francs) ; mais la plus grosse partie est absorbée par les troupes de prestige (Ballet du Rhin, Ballet de Marseille, Ballet-Théâtre de Nancy...). Malgré sa bonne volonté, Maurice Eisner, inspecteur général de la danse, n'a pu que répartir la pénurie entre une quarantaine de jeunes compagnies.

### *Lieux et techniques*

La *création* chorégraphique est le fait de petites cellules où danseurs, musiciens, plasticiens, travaillent en osmose. D'une année à l'autre, des groupes naissent, disparaissent, se reforment. Tous ceux qui ont quelque chose à dire parviennent finalement à s'exprimer : mais dans quelles conditions ? Michel Hallet a monté quinze spectacles depuis 1977 et pendant quatre ans il n'a pu payer ni ses danseurs ni son musicien. Une subvention de 80 000 F de la ville de Lyon lui a permis de préparer son ballet *Portrait* et de rémunérer sa troupe (le SMIC pendant trois mois pour douze heures de travail par jour). Beaucoup de groupes ne sont payés que lorsqu'ils donnent un spectacle ; s'ils peuvent tourner assez longtemps, ils *bénéficient de l'indemnité de* chômage. Le salaire mensuel dont bénéficient quelques troupes officialisées est pour les autres un mirage lointain. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'ils le souhaitent. Ce qui frappe chez les jeunes chorégraphes, c'est qu'ils n'ont pas une mentalité d'assistés. Chacun sent *bien que la multiplication des* subventions n'est pas la solution. Ce qu'ils attendent, c'est l'organisation d'une politique à long terme qui leur donne les possi*bilités de créer. C'est toute une* infrastructure à mettre en place.

Pour créer, il faut des techniques. L'avantage de la « modern *dance* » *américaine* tient en partie au professionnalisme des danseurs. En France, l'organisation de l'enseignement repose sur un conservatoire national et des conservatoires régionaux, où les techniques modernes sont pratiquement ignorées. Pour les acquérir, les danseurs doivent fréquenter des cours privés, pas toujours bons (il n'existe pas de diplôme dans le professorat de la danse). Ils suivent, ils collectionnent même, des stages périodiques et onéreux. Certains vont respirer l'air de New-York, surtout celui de la 463e West Street, où se situe le studio de Merce Cunningham. Depuis 1977, une vingtaine d'entre eux peuvent accéder sur audition au Centre de danse contemporaine

# de l'harmonie

période de doute, avec des compositeurs démobilisés, des groupements d'interprètes un peu éparpillés et un certain désintérêt du public. Deux points forts cependant, héritage des administrations précédentes : l'IRCAM et l'Ensemble Intercontemporain, tous deux sous l'inspiration et la ferme direction de Pierre Boulez.

Mais on sait que l'orientation donnée par celui-ci à la recherche et la conception qu'il a de l'histoire musicale récente ne font pas l'unanimité. La concentration de la majorité des crédits budgétaires sur les organismes qu'il a fondés ne paraît pas entièrement justifiée, alors que des créateurs tels que Xenakis, Jean-Claude Eloy ou Pierre Henry disposent de moyens assez faibles. Au-delà des (violentes) querelles de personnes, un effort devrait être fait pour répartir plus équitablement l'aide de l'Etat et peut-être ouvrir plus largement l'accès au puissant potentiel technique et humain de l'IRCAM.

Par ailleurs, il n'est guère facile de programmer la création, et, en dehors des bourses et des commandes qu'on pourra augmenter, on ne voit pas quelles institutions seraient capables de lui donner un coup de fouet. Peut-être serait-il bon de ressusciter un festival de musique contemporaine, analogue à celui de Royan, qui n'a pas été remplacé (malgré le travail accompli depuis à La Rochelle et à Metz) et qui avait joué un rôle incontestable d'incitation, de mûrissement et de diffusion ; sans doute un festival de création, organisé par exemple tous les deux ou trois ans dans de grandes villes, à tour de rôle, pourrait-il regrouper les forces, encourager les nouveaux courants et ranimer l'intérêt d'un plus vaste public.

Il serait bon également de soutenir des organismes qui préparent l'avenir, tel l'Atelier lyrique du Rhin, dirigé par Pierre Barrat, qu'on laisse mourir à petit feu, faute de crédits.

Notons que M. Mitterrand envisage l'institution d'un centre national des arts et des lettres, qui serait chargé en particulier de cette aide à la création musicale, organisme qu'il semble lier, sinon à une nationalisation, du moins à un contrôle plus étroit des activités de la SACEM.

## L'imagination au pouvoir ?

Bien d'autres aspects de la politique musicale devront être abordés : ainsi M. Mitterrand a parlé d'une réduction progressive de la T.V.A. sur les disques, de 33 % à 7 % (comme pour les livres), et d'une action pour *« redonner sa chance à l'édition française des disques »*. Il faudra de même étudier le soutien de l'édition graphique de musique et de la facture instrumentale.

Mais ce qu'on attend surtout du nouveau gouvernement, c'est la définition d'une *« politique d'ensemble, ambitieuse, visant à la fois le moyen et le long terme »*, selon le vœu du Conseil économique et social (*le Monde* du 18 février). Le plan de dix ans de 1969 avait mis justement l'accent sur la reconstruction des structures, mais peut-être, les dernières années, s'est-on un peu trop contenté de gérer ces structures pesantes en luttant difficilement contre l'érosion monétaire. L'heure est sans doute à l'imagination et peut-être d'abord à une consultation de tous ceux qui, à travers la France, ont sans doute des idées neuves sur le développement de la vie musicale.

Il n'en reste pas moins que, au-delà des beaux principes, tout dépendra de l'importance réelle que l'Etat accordera à la culture dans son « projet de société » et des moyens qu'il acceptera de mettre à son service malgré la crise économique. Le « 1 % pour la culture », vieille revendication, semblait avoir la faveur des candidats avant les élections ; le Conseil économique et social demande un « doublement » des crédits accordés à la direction de la musique. Mais l'intérêt pour la culture résistera-t-il aux exigences budgétaires ?

JACQUES LONCHAMPT.

## la chanson

*Il paraît absurde de vouloir fixer des quotas dans les programmes de radio ou de télévision. Il est plus sain, plus sérieux, d'encourager, de soutenir de vrais compositeurs, de faciliter au mieux la création de mélodies.*

*L'autre semaine, le ministre de la culture a assisté à un concert de Stevie Wonder au Palais des Sports. Ce n'était pas la première fois sans doute que M. Jack Lang se rendait à un spectacle de rock. Aussi, exception faite, justement, de ce Palais des sports — mais les apparitions du rock y sont rarissimes, — du Palais des congrès — mais le rock y est interdit. — et de l'Olympia — mais la salle est trop petite, — connaît-il bien la médiocrité scandaleuse des lieux scéniques à Paris et en province pour le rock, et pour la chanson. — C. F.*

## Théâtre et action culturelle

# Les héritages

LE nouveau ministère de la culture hérite d'une situation théâtrale foisonnante mais confuse, héritage de la décentralisation. Lancée voilà trente ans dans un pays fondamentalement centraliste, elle est restée au mieux une expérience de plus en plus marginalisée, au pire elle s'est détériorée au point de devenir l'ombre caricaturale d'activités démago-pédagogiques retranchées derrière l'alibi du « service public » notion généreuse chère à Jean Vilar.

Service public, secteur public. Depuis trente ans, il s'est considérablement élargi et diversifié. Toute entreprise financée par l'Etat (sous une forme quelconque, pour une part plus ou moins grande) estime en faire partie : les compagnies hors commission ou non ; les centres et super-centres dramatiques; les centres d'action culturelle et les maisons de la culture ; les théâtres nationaux et nationaux de région... Cette dernière catégorie a été mise en chantier par le précédent ministère, on ne sait pas exactement ce qu'elle est censée recouvrir. Une manière sans doute de trouver chez les collectivités locales des compléments de subvention pour un centre dramatique. Le précédent ministère a également séparé l'action culturelle et les spectacles en deux directions, sans leur donner les moyens de se passer l'un de l'autre, et comme si l'action culturelle était un but en soi.

D'année en année, les effectifs du secteur public se gonflent alors que son budget ne parvient pas à répondre aux besoins minima de ceux qui y émargent, ni à rattraper les retards accumulés. En valeur réelle, les subventions des institutions théâtrales s'amenuisent, et leurs responsables se préoccupent de les maintenir en vie sinon en activité. Ils craignent de saborder des « outils de travail », qui ne seraient pas remplacés, mais sont alors amenés à réduire la part de budget réservé à la production, à l'accueil. Le nombre de spectacles et de représentations, donc d'emplois artistiques, diminue. Ainsi s'explique, en partie, la prolifération du « jeune théâtre ». Pour exercer son métier, un homme (ou une femme) n'a d'autres solutions que de devenir son propre employeur, d'établir un projet, un dossier, une compagnie souvent réduite à lui-même, et de solliciter une aide par l'intermédiaire de la commission consultative.

On a souvent dénoncé le montant dérisoire de ces aides (entre 40 000 et 250 000 F) quand elles sont accordées, l'impossiblité pour les membres de la commission de connaître les quelque cinq cents candidats dispersés dans toute la France, l'absence d'inspecteurs en nombre suffisant, l'absurdité de retrouver chaque année des noms sur lesquels il n'y a plus à statuer car ils ont fait leurs preuves, ainsi le Campagnol, Michel Hermon, Jean Bois, Jean-Marie Patte ou même Roger Blin...

Le réajustement des subventions est un objectif prioritaire et essentiel, encore faut-il réajuster le sens de mots devenus fourre-tout. Encore faut-il définir ce qui est subventionné, comment et pourquoi.

Le SYNDEAC (1) doit être reçu le 11 juin par M. Jack Lang auquel il doit exposer son analyse de la situation et les éléments d'une réorganisation. « *Le conseil national,* indique un communiqué du syndicat, *a été mandaté pour élargir son activité au-delà de la résistance qu'il a menée depuis plusieurs années, pour être visionnaire et pour chiffrer, avec la nouvelle tutelle, l'urgence, le nécessaire et l'utopie.* »

Dans les grandes lignes, la plateforme du SYNDEAC reprend les travaux engagés au cours des commissions réunies la saison dernière par la direction du théâtre, et en tire des conclusions. Ainsi le SYNDEAC s'oppose à la suppression de toute structure existante et réclame au contraire une revalorisation, les moyens d'une programmation importante, d'un travail créatif mené à terme, le retour à un budget de production supérieur à celui affecté au fonctionnement avec un déplacement des emplois vers les activités artistiques.

## *Vers le professionnalisme*

Il demande que soient de nouveau réunis les spectacles et l'action culturelle, afin que les différentes entreprises ne soient plus en rivalité, mais centrent leurs efforts sur la création. Ce qui entraîne de nommer à la tête des institutions, en leur garantissant le pouvoir exécutif et de décision, des créateurs. Non pas forcément des metteurs en scène, mais des personnalités capables de faire naître la création et de la stimuler, dans quelque domaine que ce soit, théâtre, musique, danse, arts plastiques. Ce qui entraîne également de redéfinir la mission des maisons de la culture et centres d'action culturelle, le rôle de leurs conseils d'administration.

Le SYNDEAC propose une série de mesures destinées à « reprofessionnaliser la profession » et à débloquer l'avenir. La commission redeviendrait commission d'aide aux — vraiment jeunes compagnies, et devrait statuer sur les nouveaux venus susceptibles de recevoir une aide pendant cinq ans. Ceux dont le travail tient les promesses seraient alors subventionnés et, après trois ans, négocieraient directement avec le ministère un contrat établi en fonction d'un projet artistique précis dont ils prendraient la responsabilité. Ils ne seraient pas automatiquement reconduits dans leur fonction ni hypocritement laissés dans les demi-mesures et les demi-oublis. Les compagnies se trouveraient dans la même situation que les centres, qui ne seraient plus la seule issue pour la continuité d'un travail.

Les centres et théâtres nationaux, maisons de la culture et centres d'action culturelle s'engageraient à intégrer au moins un spectacle venu de l'extérieur, non pas seulement à le produire, mais à lui offrir les mêmes conditions de travail et de relations publiques que pour les spectacles-maison.

On a l'impression de revenir en 1968, au comité de Villeurbanne, lorsque Planchon réclamait le pouvoir au créateur et recommandait aux « mandarins » de s'adjoindre avant qu'ils ne les dévorent les jeunes loups de l'époque... dont certains sont devenus les « nantis » d'aujourd'hui, Patrice Chéreau, Jean-Pierre Vincent, Georges Lavaudant, Gildas Bourdet, ou même Antoine Vitez.

Le pouvoir absolu s'est traduit par l'isolement, la vulnérabilité, et la collaboration avec les jeunes par des tentatives de codirections aberrantes vouées à l'échec — à l'exception du cas Lavaudant-Monnet. Les mandarins d'aujourd'hui ont bénéficié d'une brève période d'ouverture, puis les portes se sont fermées. Ils le savent, savent que leurs options esthétiques et idéologiques concordent. Ils détiennent un pouvoir à vrai dire précaire, tout au moins une autorité. Ils ne rêvent pas d'une société arbitrairement égalitaire, préférant laisser à chacun la liberté de délimiter son territoire. Ils n'entendent pas renoncer à leurs « privilèges », souhaitent s'en servir comme force d'entraînement pour ceux qui les suivent. Dans la pratique, ils forment une sorte de famille dont les membres peuvent collaborer d'une manière stimulante et productive. Sauront-ils accepter que d'autres options, d'autres méthodes, viennent désorganiser chez eux leur propre travail, ce qui risque d'arriver si réellement ils offrent leur structure de production à des gens qui ne leur ressemblent pas ?

Se contenter d'élargir la famille ne servirait à rien, le mouvement dépend d'eux autant que du ministre. Tout ou presque reste à inventer : formules souples, contrôles ouverts, exigence artistique, structures inconnues... La charge d'un centre ou d'un théâtre national ne convient pas à tous (Ariane Mnouchkine a toujours refusé). Certains éprouvent la nécessité de monter plusieurs spectacles par saison, d'autres ont besoin d'incuber longtemps. Chacun doit pouvoir créer à son rythme, prendre la responsabilité de ses créations, d'une manière autonome.

Reste à voir la question des lieux susceptibles de les accueillir, l'aménagement d'un « parc théâtral » suffisant, les relations et peut-être des échanges entre secteur public et privé qui pour une part, lui aussi, dépend de l'Etat, car globalement le théâtre n'est jamais rentable, même quand il est commercial.

COLETTE GODARD.

(1) Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle qui comprend cent vingt-sept membres et vient de réélire son président, Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg.

# *mouvement arrêté*

d'Angers, où se relaient des personnalités américaines comme Nikolaïs et Viola Farber. Mais il est évident que, aujourd'hui, la danse moderne devrait avoir sa place dans les conservatoires, à côté de la danse classique. Certains conservatoires municipaux pratiquent ce double enseignement. C'est une question de crédits mais aussi de choix.

Le second obstacle auquel se heurtent les chorégraphes, ce sont les lieux. Même à Paris, tant qu'ils ne sont pas introduits dans les circuits commerciaux, il leur est impossible de disposer d'un théâtre équipé pour présenter leur travail au public et se familiariser avec la scène. Ils se produisent dans des locaux exigus, impropres à la danse. Une expérience a été tentée au Théâtre Oblique, où, pendant la saison 1979-1980, les deux salles ont programmé exclusivement de jeunes troupes de danse. Le public a fort bien répondu. Ni la ville ni l'Etat n'ont accepté d'entériner une opération qui risquait de constituer un précédent.

Dans le même temps, la première Maison de la danse voyait le jour à Lyon. L'entreprise est modeste. Sur l'initiative de cinq compagnies locales regroupées en association (l'Action danse Rhône-Alpes), la municipalité a accepté de réaménager un vieux cinéma de la Croix-Rousse et d'accorder une première indemnité de fonctionnement ; le conseil régional y a également participé. Malgré une situation financière précaire qui restreint singulièrement ses ambitions, la Maison de la danse de Lyon a stimulé la vie chorégraphique de tout le secteur. C'est une initiative que l'on souhaiterait voir se répéter dans d'autres villes.

Enfin, la jeune danse française manque de possibilités de diffusion. A quoi bon travailler un an, deux ans, sur une œuvre nouvelle si elle n'a aucune chance d'atteindre le public ? Il est temps de gérer ce capital créatif.

La plupart des jeunes danseurs en mal d'expression sont venus se fixer à Paris en raison d'un centralisme abusif. On y dénombre environ une quarantaine de groupes (pour cent dix à New-York). Ils ont trouvé un bon accueil dans la périphérie. De Bagneux à Vitry, Créteil, Evry, Corbeil, Colombes... les localités disposant d'équipements sociaux culturels tout neufs leur ont fait place d'autant plus volontiers que les danseurs coûtent moins cher que la musique ou le théâtre. Certaines maisons des arts, certains théâtres municipaux, comme Sartrouville ou Montreuil, ont même accepté de coproduire ou de financer des créations. C'est le cas également en province, à la M.J.C. d'Angers par exemple.

## *Décentralisation*

De leur côté, les festivals d'été font une part de plus en plus grande à la danse. Certains lui sont même entièrement consacrés, comme ceux d'Aix-en-Provence, d'Arles, de Châteauvallon ou de Montpellier. Les jeunes compagnies ont dû répondre à l'offre et se transformer en émules de l'Illustre Théâtre. Ils sont condamnés à une errance peu propice à l'entraînement physique. Les Jeunesses musicales, et surtout l'ONDA (Office national de diffusion artistique), s'emploient à normaliser leur accueil. On pourrait aller plus loin. En mai dernier, la Biennale du Val-de-Marne, réalisée avec l'aide du conseil général, a tenté une expérience de diffusion, de création, de promotion : en trois semaines, elle a permis à dix-huit jeunes compagnies françaises de se produire dans dix-sept villes du département au cours de cinquante-six spectacles.

Aujourd'hui, beaucoup aspirent à trouver une implantation dans une ville qui permette de travailler dans des conditions décentes et de former un futur public grâce à des démonstrations-débats et des stages. Des contrats paritaires négociés entre les villes et l'Etat ont permis d'installer le Théâtre du Silence à La Rochelle, le Théâtre-danse de J.-A. Cartier à Nancy, Gigi Cacineanu à Rennes, Dominique Bagouet à Montpellier. Suzan Buirge a été demandée à Châlon-sur-Saône, et Quentin Rouillier à Caen; Catherine Atlani travaille avec les banlieues de Rouen. On assiste aussi à l'émergence de compagnies locales qui entendent bénéficier sur place des avantages parfois consentis à des troupes venues de Paris, c'est le cas du Théâtre de Poche et du Groupe Emile-Dubois à Grenoble, de Delta-Phi à Dijon, de bien d'autres encore.

La décentralisation envisagée par le nouveau gouvernement devrait favoriser ce mouvement. Certaines villes, certains départements, lui sont déjà acquis.

Va-t-on voir la danse irriguer les régions ? Assistera-t-on à une véritable politique chorégraphique dans les grandes métropoles ? On l'espère dans la mesure où il existe dans tout le pays une pratique élevée de la danse en amateur, qui constitue un immense public en puissance. Encore faut-il que le pouvoir, que les pouvoirs, acceptent de considérer l'expression chorégraphique non pas comme une entreprise commerciale, mais comme une façon de vivre la culture d'aujourd'hui.

MARCELLE MICHEL.

## LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA : *La Quinzaine des réalisateurs* à l'Eldorado (vingt et un bons, ou très bons films). *Journées de l'immigration* au Saint-Séverin (panorama de l'exil, avec des débats). Reprises : *Citizen Kane,* d'Orson Welles et *Hellzapoppin,* de H.C. Potter (deux chefs-d'œuvre tout neufs). *Neige,* de Juliet Berto et Jean-Henri Roger (Pigalle, la vie dure, la solidarité). *La Porte de l'enfer,* de Michael Cimino (au-delà du western).

MUSIQUE : Berlioz et Bruckner, par l'Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Congrès, les 11 et 12 juin) ; finales du concours J. Thibaud (sonates, salle Gaveau, le 12, à 9 h 30 et 14 h 30 ; concertos, Champs-Elysées, le 13, à 14 h 30 et 20 h 30) ; Dang Thai Son, prix Chopin de Varsovie (Gaveau, le 12) ; ouverture du festival du Marais : *le Roi David* d'Honegger (Saint-Merri, *les 12 et 13) ; le Clemencic Consort* (Royaumont, le 14, à 17 h 30) ; cycle G.R.M. : œuvres de Savouret, Alsina et Schwarz (Radio-France, le 15) ; *Passion selon Brockes* de Haendel, dir. J.-Cl. Malgoire (basilique de Saint-Denis, le 16) ; Mozart par l'English Chamber Orchestra, avec S. Accardo (Champs-Elysées, le 16), et avec M. Perrahia et B. Hendrickx (Champs-Elysées, les 17 et 18 juin).

DANSE : *Kei Takei* au Théâtre de la Ville (danseuse d'avant-garde d'origine japonaise installée à New-York). *Ariel Bon* au Studio d'en face (12, 13 juin). *Le Calk Hook-dance-theatre* au Musée d'art moderne (17 juin). *Quentin Rouillier* au Théâtre municipal de Caen (9, 10, 11 juin). *Danses anciennes* au château de Versailles par la compagnie « Ris et danceries » de Francine Lancelot (11, 12 et 15 juin). *Danses folkloriques* au Théâtre du Chatelet (l'Ensemble national hongrois et le Ballet de Mexico). *Elsa Volliaston* au Théâtre noir (entre la tradition africaine et la modernité).

JAZZ : *Festival* à Bobino : Lester Bowie, Dave Brubeck, Ethnic Trio, Dollar Brand, Antony Braxton, Chico Freeman, Mingus Dynasty. Nina Simone, Martial Solal et Air au New Morning (7, rue des Petites-Ecuries). Le nouveau groupe de Claude Bernard, *Blue Air,* au Cloître (62, rue des Lombards).

EXPOSITIONS : *Paris-Paris, créations en France 1937-1957,* au centre Georges-Pompidou. *Nicolas de Staël,* au Grand-Palais et à la galerie Jeanne Bucher. *Jean Fautrier,* galerie Jeanne Castel (3, rue du Cirque) ; *Joseph Sima,* galerie le Point cardinal (3, rue Jacob) ; *Chefs-d'œuvre de l'art juif — la collection du musée de Cluny,* au Grand-Palais. *Jean-Pierre Bertrand, Christian Boltanski, Mario Merz,* à l'ARC. *Tomi Ungerer,* au Musée des arts décoratifs. *Regards sur une collection, dix-neuvième, vingtième siècles,* galerie Schmit (396, rue Saint-Honoré).

THEATRE : *Les Mystères de l'amour,* à La Michodière. *L'Orage,* aux Athévains. *La Cerisaie,* aux Bouffes du Nord.

## MUSIQUE

# La prochaine saison de l'Opéra de Paris

### A plein rendement

*M. Bernard Lefort a préparé pour l'Opéra de Paris une saison qui paraît devoir être très brillante et permettra sans doute de satisfaire des amateurs de plus en plus nombreux et exigeants. Le nombre des spectacles de chaque production a été augmenté, très fortement pour certains, et surtout l'Opéra offrira des soirées dans beaucoup d'autres salles de Paris et de la banlieue, multipliant ainsi les places offertes.*

*Symbole de cette nouvelle politique, la nouvelle production de* Carmen *(mise en scène Marcel Maréchal, décors Alain Batifoulier), qui s'établira pour quarante-trois soirs au Palais des sports, à partir du 23 septembre, avec trois chefs (Lombard, Soustrot, Ethuin), quatre Don José et trois Carmen. Un pari audacieux sur les qualités artistiques d'un lieu qui pourrait devenir « les arènes de Vérone » de l'Opéra.* Carmen *sera également l'objet d'un spectacle mystérieux qui suscite une vive curiosité, puisqu'il sera adapté par Jean-Claude Carrière et mis en scène par Peter Brook aux Bouffes du Nord (de novembre à avril).*

*Le palais Garnier étant fermé pour travaux à la rentrée, c'est aux Champs-Elysées qu'on verra* le Chevalier à la rose *(en novembre) avec Te Kanawa, von Stade, Aruhn et Moll, puis la fameuse* Sémiramis *du Festival d'Aix-en-Provence, avec les deux « monstres sacrés », Caballe et Horne.*

*Garnier rouvrira le 4 décembre avec* Platée, *en provenance de la salle Favart, sous la direction de Ch. Farncombe, avec Sénéchal et Brewer. Et, en décembre et janvier, vingt-sept* Barbier de Séville *(mise en scène M. Benichou), avec G. Quilico et les élèves de l'Ecole de chant, seront données à Créteil, aux Champs-Elysées et, plus tard, à Favart.*

*En janvier, à Garnier, nouvelle production de* Lohengrin *(Lasalle-Kokkos), direction Dohnanyi, avec P. Hofmann et A. Tomowa-Sintow ; en février,* Fidelio *marquera les débuts à Paris de Joachim Herz (ancien directeur du Komische Oper de Berlin) comme metteur en scène, dans une production londonienne, avec Jon Vickers et H. Behrens, sous la direction d'Ozawa.*

*Le même Ozawa conduira la nouvelle* Tosca *(Auvray-Chambas-Y. Saint-Laurent) avec Te Kanawa, Slatinaru et Jones, Carreras et Aragall, tandis qu'aux Champs-Elysées aura lieu la création mondiale d'*Ondine *de Daniel Lesur, d'après Giraudoux (mise en scène Jean-Claude Fall). En avril aussi, à la salle Favart, sept* Cosi fan tutte *mis en scène par Jean-Claude Auvray.*

*De mai à juillet, on verra enfin le* Roméo et Juliette *de Gounod (direction Lombard, mise en scène Lavaudant) avec Neil Shicoff et B. Hendrickx, au palais Garnier, où viendront ensuite* Il Tabarro *(J.-L. Boutté et P. Kerbrat) et* Paillasse, *direction James Conlon, avec notamment le Canio de Jon Vickers.*

*On notera avec satisfaction la part superbe faite aux metteurs en scène français, dont le nombre et la qualité méritaient bien cet honneur.*

*Il faut aussi signaler « hors les murs » la création au Centre Georges-Pompidou, en collaboration avec l'IRCAM, de trois mini-opéras contemporains d'Olivier Greif, Patrick Marcland et Yoshida (novembre - décembre). Hors les murs également, on accueillera avec satisfaction une longue série (du 10 mars au 24 avril) de l'*Orfeo *de Monteverdi, réalisé et dirigé par Charles Ravier, et mis en scène par Antoine Vitez à la salle Gémier du palais de Chaillot.*

*De son côté, le ballet aura une saison extrêmement chargée, au palais Garnier, avec en particulier la création du* Songe d'une nuit d'été *de John Neumeier, à la salle Favart, à la maison de la culture de Bobigny (soirée Stravinski et créations du G.R.C.O.P.), à Créteil, au Palais des congrès (pour les fêtes de fin d'année), aux Champs-Elysées, etc.*

*Une série de récitals au palais Garnier (Tappy, Adam, Jones, Vickers, Van Dam, Pavarotti, Minton, Troyanos) et de concerts (dont douze salle Favart et un cycle Beethoven sous la direction de Münchinger aux Champs-Elysées) compléteront cette saison où M. Bernard Lefort semble avoir voulu donner leur plein rendement à toutes les forces dont il dispose.* — J. L.

## THÉATRE

### OUVERTURE DU FESTIVAL DU MARAIS

# UN DON JUAN TRÈS SAINT HOMME

Le dix-huitième Festival du Marais s'est ouvert le mardi 9 juin par la présentation de *Miquel Manara* de Milosz, dans une mise en scène de Jean-François Rémi.

C'est chaque année la même bombance : le public, redoutant la pluie, prend place du bout des fesses sur des chaises de jardin dans la cour de l'hôtel d'Aumont, l'une des plus ingrates du Marais tant elle a été froidement restaurée, dans les années 60, par Paul-Tournon, architecte de l'Institut qui a surtout construit des basiliques en Afrique noire. La nuit tombe, les débuts juin ne sont pas chauds, et des dames bénévoles distribuent des couvertures prêtées par la Société des chemins de fer.

Cette année, la pièce d'ouverture, *Miquel Manara,* est édifiante : deux heures trente de sermons. Milosz met en scène un Don Juan converti à la sagesse par une jeune fille belle et pure, qu'il épouse. Malchance : elle meurt peu après. Don Juan se réfugiera dans un couvent, deviendra un saint homme qui fait des miracles.

*Miguel Manara,* qui date de 1912, a beaucoup vieilli. Le texte exprime des ferveurs naïves fondées sur pas mal d'inconscience des données du monde réel. On y trouve par exemple une poésie sirupeuse des prostituées. Et une exaltation de la si belle flamme rédemptrice des incendies de forêts... Tout cela dans une langue verbeuse, faite d'images, adjectifs pesants, métaphores. Milosz est un écrivain d'une dimension évidente, mais la poésie et la religion, dès qu'on les manie avec tant d'enthousiasme, exigent d'immenses moyens (Ancien et Nouveau Testaments, Pascal, souvent Claudel, par exemple).

La mise en scène, immobile, est plutôt une mise en place d'oratorio. Les comédiens, Jean-Claude Drouot, Jean Deschamps, Jacques Rispal, Bruno Balp, ne peuvent retenir longtemps l'attention du public par la seule récitation de ce catéchisme pompeux. Brève intervention d'une comédienne très juste : Sophie Barjac.

MICHEL COURNOT.

★ Hôtel d'Aumont, jusqu'au 20 juin (sauf le 14), à 21 h. 30.

## JAZZ

### *AU FESTIVAL DE BOBINO*

# Les racines de Lester Bowie

Dans l'Art Ensemble de Chicago, Lester Bowie est le trompettiste, toujours habillé d'une blouse blanche de pharmacien à peine enfilée, avec ses lunettes et ses airs d'impassibilité. Lester Bowie, dans l'Art Ensemble, c'est aussi l'homme des envolées déchirantes et des notes étranglées quand la phrase meurt dans un murmure. C'est par lui le plus souvent que le blues arrive lourdement, en traînant les pieds, avec son accent du Sud.

C'est que *Lester Bowie* est un homme du Sud, élevé à Little Rock, et cela ne peut plus surprendre personne qu'un des quatre avant-gardistes chicagoans dont l'entreprise de révolution joyeuse a largement débordé les cercles du jazz consacre un concert à ses racines et à ses sources : « From the root to the source ». Sous cet intitulé qui sonne à la fois comme un manifeste et comme une dédicace, Lester Bowie entend rendre hommage aux origines sacrées de la musique noire : le *gospel.*

Avec l'art du mélange et de la rencontre appris dans les champs d'expérience de la musique libre, Lester Bowie *réunit chanteuses et chanteurs* (Martha Bass, Fontella Bass et David Peaston), et les meilleurs instrumentistes de ces derniers temps : Hamiet Bluiet, Amina Claudine Myers, au piano; Buster Williams et Philip Wilson. Un « plateau » remarquable : ou plutôt la promesse d'une aventure, d'un parcours dans les territoires de la « grande musique noire », pour reprendre l'expression de Lester Bowie ou de Max Roach, qui a ouvert le 9 juin l'impressionnante série de concerts du festival *Bobino-Jazz.*

FRANCIS MARMANDE.

★ Lester Bowie (le 11), Dave Brubeck (le 12), Yochk'o Seffer et François Cahen (le 13), Dollar Brand (le 15), Anthony Braxton (le 16), Chico Freeman (le 17), Mingus Dynasty (le 18).

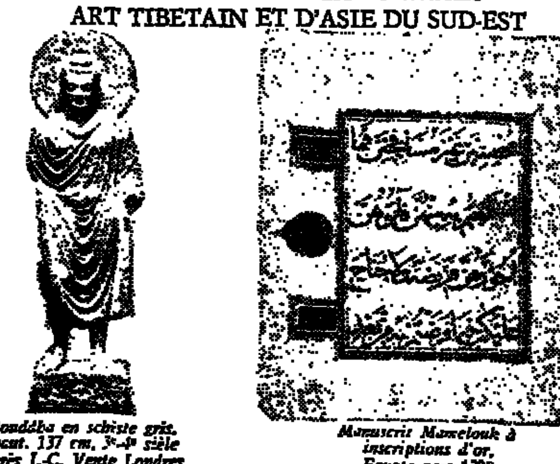
■ La guitariste canadienne Liona Boyd donne son premier concert en France ce mercredi 10 juin à 21 heures, au musée Carnavalet (23, rue de Sévigné, Paris (4e). Au programme, des œuvres de Sor, Albeniz, Mudarra, Villa Lobos, Manuel de Falla, Torraba, Tarraga, Duarte, Godfrey Ridout, Payet et Pujol

■ La direction de l'Atelier lyrique de Tourcoing, composante de l'Opéra du Nord, sera confiée, dès la prochaine saison, à Jean-Claude Malgoire. Cet atelier, surtout orienté vers la création, était jusqu'alors animé par Marcel Féru.







*Bouddha en schiste gris, haut. 137 cm, 3e-4e siècle après J.-C. Vente Londres 23 juin 1980 : 12 000 Livres Sterling*

*Manuscrit Mamelouk à inscriptions d'or, Egypte vers 1320. Vente Londres 28 avril 1981. 19 000 Livres Sterling.*

*Miniature provenant du Rasamanjari Basohli, vers 1660/70. Vente Londres 28 avril 1981 : 25 000 Livres Sterling.*

# RADIO-TÉLÉVISION

## Semaine du 12 au 18 juin

Les programmes du mercredi 10 juin et du jeudi 11 juin sont en page 22.

## AU PETIT ÉCRAN

### musique

- PREMIERE : Oleg Kagan
  Lundi 15 juin
  A 2, 22 h.

### théâtre

- CREANCIERS
  Vendredi 12 juin
  TF 1, 20 h 55
- UN JEU D'ENFER
  Samedi 13 juin
  FR 3, 20 h 30

### documentaires et débats

- LE NOUVEAU VENDREDI : De la Chine de Mao aux procès de Pékin
  Vendredi 12 juin
  FR 3, 20 h 55
- LA FALAISE DES FOUS
  Vendredi 12 juin
  FR 3, 21 h 55
- LE CINEMA DU REEL
  Samedi 13 juin
  FR 3, 22 h 30
- HOLLYWOOD : Effets lumière
  Dimanche 14 juin
  FR 3, 18 h 35
- LES PHOTOGRAPHES : Grands reporters
  Lundi 15 juin
  A 2, 21 h 55
- LA REPUBLIQUE NOUS ENSEIGNE
  Mardi 16 juin
  TF 1, 20 h 55
- MISERE ET REVOLTES AU TEMPS DU ROI-SOLEIL
  Mardi 16 juin
  A 2, 22 h
- OBJECTIF DEMAIN : Quand l'homme domestique l'insecte
  Mercredi 17 juin
  A 2, 22 h

### arts

- STOP BETON CHARMEUR
  Dimanche 14 juin
  FR 3, 17 h 35
- FENETRE SUR :
  Lundi 15 juin
  A 2, 17 h 20

### spécial élections législatives

Dimanche 14 juin
TF 1, 19 h 45 ; A 2, 17 h et 20 h ; FR 3, 7 h 30, 19 h 30, 19 h 55, 21 h 25, 22 h 45.
Lundi 15 juin
TF 1, 6 h ; A 2, 7 h, 10 h

### téléfilms

- LES FILS DE LA LIBERTE
  Vendredi 12, samedi 13 juin
  A 2, 20 h 55 et 22 h 10
- TREIZE
  Dimanche 14 juin
  FR 3, 20 h 30
- FREDERIC UNE DEUXIEME NAISSANCE
  Mardi 16 juin
  TF 1, 22 h 10
- LE PAIN DE FOUGERE
  Mardi 16 juin
  A 2, 20 h 55

### films

- RASHOMON, de Kurosawa
  Vendredi 12 juin
  A 2, 23 h 20.
- PARFUM DE FEMME, de D. Risi
  Mercredi 17 juin
  FR 3, 20 h 30
- BAISERS VOLES : de F. Truffaut
  Jeudi 18 juin
  A 2, 20 h 35

(Lire aussi les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

## A LA RADIO

● **Chaque matin à 8 h 30, sur France-Culture**, dans la série « Les chemins de la connaissance ». Si Hérodote m'était conté (deuxième semaine) : Jacques Lacarrière, qui vient de publier une traduction et un commentaire de l'œuvre d'Hérodote, présente les résultats de ses travaux, donne ses impressions de voyage en Asie Mineure, en Anatolie et en Egypte, sur les traces de celui qui n'est pas seulement le « père de l'Histoire », mais un géographe, un ethnographe, un sociologue, un explorateur...
Les émissions passeront dans l'ordre suivant : Comment on devient immortel. Amasis, le dernier des pharaons ; sa vie et ses plaisirs ; l'invasion des Perses ; les folies de Cambyse (15 juin). Les terres du bout du monde, l'Ethiopie ; l'Inde et l'Arabie ; la terre et l'image du monde au temps d'Hérodote ; les extrémités de la terre (16 juin). Au pays des nomades, l'étrange pays des Scythes ; une terre sans fin ; Darius pénètre au pays de l'herbe infinie (17 juin). Un ennemi insaisissable, Darius poursuit en vain les Scythes ; un curieux message ; retraite des armées perses (18 juin). Un voyage au désert, entrée des Perses en Libye ; histoire de la reine Phérétimé ; fin des voyages d'Hérodote (19 juin).

● **Chausson, le roi Arthus** (samedi 13, France-Musique, 20 h 5). Instruit de la résistance de Debussy à l'égard de l'Allemagne, le public français n'a pas pardonné certaines dévotions à l'autel wagnérien : des trahisons, en quelque sorte. D'Indy, Franck et leur bande visitaient régulièrement le temple de Bayreuth. Chausson, qui en était aussi, s'attira là une mauvaise publicité. Que n'avait-il fait sonner bien haut son mépris, comme Debussy ? Il était pourtant sur cette voie, et parlait de « déwagnériser » la musique. On lui sut gré de cette volonté, mais l'on pensait qu'il était sous l'empire des sortilèges teutons. Sans doute, l'opéra le « Roi Arthus » était-il trop tristanesque pour sembler neuf aux mélomanes de ce siècle ? Leur jugement pourrait bien être désavoué par France-Musique, qui redécouvre quelques partitions de Chausson, dont ce solaire « Arthus ». Est-ce le signal d'une renaissance ?

Curieusement, certaines pages, au climat émollient — honnies à leur création, — sont goûtées aujourd'hui. L'onduleux poème pour violon (qu'on entendra dimanche à 20 h) est plus célèbre qu' « Arthus », qui, après un succès d'estime, a sombré. Le public avait-il trouvé dans « Pelléas » un plus sûr antidote aux philtres wagnériens ? Genièvre, l'héroïne, licencieuse et exaltée, accuse des reliefs tragiques, qui approchent peu du « rien » dont est faite Mélisande : avec une chevelure comparable, elle forme des nattes assassines et s'en étrangle, dans une atmosphère de tétralogie. La clémence d'Arthus n'offre pas moins d'incertitudes au spectateur qui se demande s'il s'agit du pardon d'Auguste dans « Cinna », d'une rédemption chrétienne, ou de relents schopenhaueriens, appris dans les drames d'outre-Rhin. Ces ambiguïtés, d'autant plus visibles que la musique est difficile à apprivoiser, ont permis — bien douteusement — de ranger Chausson parmi les séides de Wagner. Gageons que cette nouvelle écoute — qui est un événement — accordera à l'œuvre une place d'honneur : entre la démesure germanique et le nouveau chant français. — T. Fr.

## Vendredi 12 juin

### Un film

**RASHOMON**

Film japonais d'Akira Kurosawa (1950), avec T. Mifune, M. Mori, M. Kyo, T. Shimura, D. Kato.
A 2, 23 h 20.

★★ *Lion d'or au Festival de Venise en 1951, fit découvrir à la fois le cinéma japonais et Akira Kurawa. Situé dans le Japon du huitième siècle,* Rashomon *est l'adaptation de deux nouvelles d'un écrivain du début du vingtième siècle, Ryunosuke Akutagawa, qu'on a dit influencé par la littérature européenne. Les quatre récits différents d'un même fait divers (viol et meurtre) firent penser à Pirandello, le jeu des acteurs évoquant la tradition théâtrale japonaise.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 20 C'est à vous.
17 h 55 *Un, rue Sésame.*
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Retransmission de l'Odéon : « Créanciers ».
d'A. Strindberg, mise en scène J. Baillon. Réal. J.-M. Coldefy. Avec F. Chaumette, J. Toja, V. Labansat et C. Hiegel.
22 h 30 Magazine : Pleins feux.
Emission culturelle de J. Artur. *Un panorama des représentations de théâtre : Faisons un rêve, de S. Guitry ;* Oh ! les beaux jours, *de S. Beckett ;* la Mort d'Ivan Illicht, *d'après Tolstoï.*
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Festival d'Annecy.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Joe Forrester.
*Main basse sur la porno.*
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h Cyclisme.
Grand Prix du Midi-Libre.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le Pénitent.
17 h 50 Récré-A 2.
Mes mains ont la parole ; Casper et ses amis ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron, réal. C. Boissol. Avec C. Biname, E. Hirt, S. Faucher...
*(Lire notre sélection.)*
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Le style c'est l'homme.
*Avec MM. Déon* (Un déjeuner au soleil), *E. Hanska* (J'arrête pas de t'aimer), *R. Kanters* (A perte de vue), *A. Robbe-Grillet* (Djinn), *et notre collaborateur B. Poirot-Delpech* (la Légende du siècle).
23 h 10 Journal.

### La guerre des Patriotes

**LES FILS DE LA LIBERTE**
A 2, 20 h 55.

Le Canada au début du dix-neuvième siècle. Forêts immenses, petits villages de bois, sentiers de terre. L'hiver, la neige. Cinq cent cinquante mille Canadiens français, descendants des colons originaires de Normandie, de Bretagne et du Poitou, se partagent le Bas-Pays avec cent cinquante mille Anglais qui se comportent encore en conquérants. C'est en 1763 que le roi de France a signé le traité de Paris, cédant ainsi la Nouvelle-France à l'Angleterre qui a su installer une infrastructure commerciale solide avec une bourgeoisie capable. Le conflit nationaliste est aussi un conflit de classe. A travers l'histoire de quelques personnages — Hyacinthe Bellerose, Flavie Piché, Marie Moitié, l'abbé Mailloux, paysans rudes à la vie rude, cordonniers, bûcherons, notaires, — Louis Caron et Claude Boissol dressent la chronique sociale et politique d'un petit village. Mariages, morts, naissances, famines, froid, incendies, expulsions. Images un peu simplistes et lourdes, qui font revivre un épisode de la fameuse guerre des Patriotes. Un feuilleton qui a la même rudesse que les personnages. — C. H.

23 h 30 Ciné-club : Rashomon, de A. Kurosawa.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; des livres pour tous : « Lancelot ».
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 V 3 - Le nouveau vendredi : De la Chine de Mao au procès de Pékin.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : P. Pesnot et P. Alfonsi.
*Ce film réalisé avec des documents clandestins — témoignages des dissidents, ouvriers, artistes, étudiants — a été tourné pendant le printemps de Pékin. Un reportage sur une génération qui refuse le régime en place.*
21 h 55 Documentaire : La falaise des fous.
de J.-L. Dejean. Réal. P. Neel.
*Chaque année, les saltimbanques de France et d'ailleurs se retrouvent dans un village et se montrent les uns aux autres leurs derniers numéros.*
22 h 50 Journal.
23 h 10 Magazine : Thalassa.
*Le point sur la Two-Star.*

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les pierres du futur ; Le Do-in et le shiatsu ; Un Africain au Groenland.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (l'informatique) ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Herodote : les Pyramides.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, *Le texte et la marge* : Marie Congo, avec R. Martin.
11 h 2, Centième anniversaire des concerts de l'Orchestre Lamoureux.
12 h 5, Agora : Arts et traditions populaires.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Fête à Sheng Chau.
14 h 5, Un livre, des voix : Gabrielle Perreau, femme adultère, de P. Darmon.
14 h 47, Un homme, une ville : Fernand Léger à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : André Gide et la musique.
18 h 30, Feuilleton : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale après son premier vol.
20 h, La séduction.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : Dostoievski ; La confession à Tikhone ; le Reggae.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Rossini) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Schubert ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Schönberg, dans son siècle, « Passé, présent de Schönberg ou la douleur du monde » ; « Passé, présent de Schönberg ou le ressassement éternel » Beethoven, Schönberg, Nono, Messiaen, Reger).
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Devevey, Betti, Milhaud, Aliprendi).
14 h 30, Musique : les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos : œuvres de Prokofiev et Vaughan-Williams ; 16 h, Cercles musicaux : Telemann, ses amis et ses élèves (Keiser, Telemann, Haendel, Mattheson) ; 18 h 30, Le club du Jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : « Entrée de jeu », œuvres de Torri, Bononcini, Geminiani, Steffani, Scarlatti, Caldara, par l'Ensemble Nuove Musiche ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 3 en fa majeur », de Brahms ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur », de Chostakovitch ; « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski, avec David Geringas, violoncelle.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, œuvres de Schumann et Schubert, par le Quatuor Via Nova, avec André Gorog au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : le légendaire Quatuor de Budapest (Dvorak, Haydn) ; 0 h 5, Jazz Forum.

● *Dans le cadre des programmes musicaux de France-Culture,* Francis Rousseau présente un « Gide et la musique » au cours duquel il reconstitue les références et les goûts très divers d'André Gide dans le domaine de la musique — cela va de Chopin à la musique arabe ou africaine, en passant, en particulier, par l'école espagnole du début du siècle. Mais, plus encore, cette émission tente de dégager les influences musicales actives dans l'écriture même de Gide, dans les recherches qu'il menait sur le rythme et la poétique de la phrase. On entendra aussi des extraits de ses analyses proprement musicales, et des documents sonores inédits. (16 h.)

## Samedi 13 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 Sports : Boxe.
Saul Mamby - Jo Kimpuani (championnat du monde super-léger).
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Soupe aux moules au safran.
12 h 45 Avenir : Que faire après le bac ?
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
Mandrin ; 14 h 45, Plume d'Elan ; 14 h 50, 24 Heures du Mans ; 15 h 30, Salon de l'aéronautique ; 16 h 40, Maya l'abeille ; 16 h 55, Découverte TF 1 ; 17 h 15, La petite maison dans la prairie.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 24 *Heures du Mans.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
*Autour de Julio Iglesias, M. Mathieu, A. Rodriguez, Dalida, N. Mouskouri, S. Vartan, F. Reed, J. Manson, A. Cordy.*
21 h 35 Série : Dallas.
La sœur de Sue Ellen.
22 h 25 Concours hippique international à Longchamp.
23 h 20 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré-A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 *Journal.*
19 h 55 Football : Finale de la Coupe de France.
22 h 10 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron, réal. C. Boissol. Avec C. Biname, E. Hirt, S. Faucher (2e épisode).
*Un village du bas Canada en 1832. Morts, naissances, espoirs et, expulsions : vie quotidienne et lutte des classes dans la paysannerie canadienne de la fin du dix-neuvième siècle.*
23 h 5 Journal.

### Ciné-regards

**LE CINEMA DU REEL**
FR 3, 22 h 10

Parent pauvre du *cinéma* moderne, du moins au baromètre de la *gloire*, le documentaire fait l'objet d'une émission remarquable réalisée par Anne Andreux et Robert Manthoulis à l'occasion du Festival du réel à Beaubourg, en avril dernier. En un peu moins de quarante-cinq *minutes*, les auteurs réussissent à tracer un historique précis de l'évolution du genre, de Flaherty et Dziga-Vertov à Jean Rouch et James Blue, en passant par Joris Ivens, Henri Storck, l'école anglaise, Richard Leacock, Oshima, avec un seul oubli majeur, un peu délibéré : celui de l'école canadienne et de l'école française. Edgar Morin conclut en visionnaire de la communication moderne une analyse qu'on voudrait une simple introduction à ce qui mériterait de devenir une série de films autonomes sur les diverses périodes et personnalités. — L. M.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Destination : l'invisible.
19 h Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Théâtre : Un jeu d'enfer.
de M. Mohrt. Réal. M. Cravenne. Avec J. François, M. Sarcey, etc. (Redif.)
*Dans un Paris occupé par l'Europe entière, foisonnant d'intrigues politiques et amoureuses, l'amour (malheureux) de Benjamin Constant pour l'énigmatique Juliette Récamier.*
21 h 50 Journal.
22 h 10 Ciné-regards : Le cinéma du réel.
*(Lire notre sélection.)*

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour demain : Mélancolie, fatigue, dépression. Pourquoi ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... M. Pleynet.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Khamma Jeux).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Le sabotier.
14 h 5, Dostoïevski.
16 h 20, Livre d'or : Quatuor de saxophones contemporain (Desenclos, Lemeland, Scarlatti, Vellones, Rivier).
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (le chevalier, la mort et le diable).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : La révolution sonore (l'oreille).
20 h, Skandalon, de R. Kalisky. Avec P. Santini, P. Baillot, N. Borgeaud, F. Giret, etc. (Redif.)
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : carte blanche aux mélomanes (Lancen, Popp, Bourdin, Higgs, Dillard, Landsdowne, Winston, Wellenmann, Joyce, Kobelt, Scotto, Rahbani, Grass).
7 h, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Chapeau de paille d'Italie », de Nino Rota ; Actualité internationale.
9 h 5, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian, « Pique-nique musical » (Debussy) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions : œuvres de Couperin, Stockhausen, Berlioz ; 11 h 40, Musique ancienne : œuvres de Monteverdi, Schaeffer, Bach ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : œuvres de Mefano, Stockhausen, Tippett ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Pasquini, Beethoven, Mozart.
16 h 30, Concert (église Saint-Julien-le-Pauvre, 7 mars 1981) : « Fantaisie pour hautbois en sol mineur », de Telemann ; « Suite pour clavecin en ré mineur », de J.-H. d'Anglebert ; « Piège V pour hautbois seul », de Richer ; « Sonate pour hautbois et clavecin en mi bémol majeur », de Bach ; « Carillons pour les heures du jour et de la nuit, pour clavecin », de M. Ohana ; « Métamorphoses des dieux grecs selon Ovide, pour hautbois seul », de Britten ; « Continuum pour clavecin », de Ligeti, par Reynald Parrot, hautbois, et Joël Pontet, clavecin.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Troubadours et trouvères, par René Nelli (G. de Borneid, comtesse de Dié, R. de Miraval, B. de Ventadour, Marcabru, Faidit, T. de Navarre, Rudel, R. de Vaqueiras, Brule, Alphonse X le Sage, W. von der Vogelweide, R. von Brennenberg, G de Machaut).
20 h 5, Soirée lyrique (Théâtre des Champs-Elysées, 14 mai 1981) : « le Roi Arthus », d'Ernest Chausson, par l'Orchestre national de France, dir. Lionel Friend, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau et M. Panbon, avec N. Lorange, S. Nimsgern, P. Jeffes, N. Tuiler, G. Friedmann, B. Lapiante...
23 h 15, Ouvert la nuit : Le temps suspendu, « Vienne, Prague, Londres », (Schmelzer, Biber, Haendel).

● **Deux rediffusions sur France-Culture** : d'abord à 17 h 30, « le Chevalier, la Mort et le Diable », par Claude Mettra et Christiane Mallarmé : tentative d'évocation d'une image, la gravure de Dürer, par la radio — c'est-à-dire par des commentaires, des textes et des œuvres musicales. Le caractère allégorique de cette image favorise sans aucun doute un tel projet — à l'auditeur de juger de sa réussite. Puis, à 20 h, « Skandalon », une pièce de René Kalisky, diffusée pour la première fois en juin 1975, dans une réalisation de Georges Peyrou, et qui a pour personnage principal un illustre champion cycliste précipité dans le néant par un accident qui brise sa carrière. Sur son lit d'hôpital, Volpi revoit son passé, mesure ses succès, ses efforts, leur vanité. Depuis le décès récent de René Kalisky, France-Culture, qui avait pourtant contribué à le faire connaître, s'était tu. Cette rediffusion est-elle la première d'un ensemble ? Il faut le souhaiter. B.A.

● **Pique-nique musical** (France-Musique, 9 h 5). *Mais* qui sont les convives du pique-nique debussyste de Jean-Michel Damian ? Sans doute des enfants, le « Children's corner » permet de le penser Ainsi sommes-nous prévenus que le cérémonial du samedi sera dérangé, le « thème » s'effacera devant cette juvénile fantaisie. C'est d'ailleurs le Debussy de la « Boîte à joujoux », de la deuxième « Arabesque » capricante et enfantine, que l'on fêtera. Pour une fois, le maître aura rangé ses atmosphères cotonneuses. « Le petit nègre » sera de la partie. On finira par danser le passepied de la « Suite bergamasque », mais la langueur de « La plus que lente » jettera une lumière bien désabusée. A bien y réfléchir, les invités de ce pique-nique ne sont pas des enfants, mais plutôt ces « masques » de Verlaine tant aimés par Debussy et qui « quasi tristes sous leurs déguisements fantasques » n'ont pas l'air de croire à leur bonheur. — T. Fr.

# Publicité : l'alibi culturel

par FRANÇOIS BRUNE

IL y a des publicités « intelligentes », ou artistiques, ou passant pour l'être. Elles ne sont pas majoritaires. Mais elles plaisent à certains amateurs cultivés, qui voient en elles les lettres de noblesse du genre et croient pouvoir goûter le spectacle pour ce qu'il est, tout en se disant insensibles à la prescription d'achat : c'est toujours l'autre qui est la cible...

Cette publiphilie « éclairée », que sa distance d'esthète semble éloigner autant de l'adhésion crédule que du fanatisme publiphobe, pose deux questions : n'est-elle pas déjà une attitude peu à peu télécommandée par la stratégie publicitaire pour faire accepter sa présence ? Et d'abord, ne surévalue-t-elle pas beaucoup la capacité d'invention artistique de la publicité ?

Le spot Panzani est un classique du genre. On y voit « Don Patillo » décrire au Seigneur la frugalité de son repas : du vin de sa vigne, un morceau de pain, « et ces quelques pâtes ». Alors jaillit de l'extérieur, dans un éclat bleuté, la voix de Dieu : « *Des pâtes, des pâtes... Oui, mais des Panzani !* ». Cette mise en scène, la preuve par Dieu même du luxe desdites pâtes, fait sourire. Mais l'essentiel de la veine humoristique vient d'ailleurs : du personnage original Don Camillo, de la composition inoubliable de Fernandel, et de *ce continuel dialogue intérieur* par lequel le bon curé masque les défaillances de sa pratique par la conviction de ses intentions. Les auteurs du spot n'ont rien inventé, ils ont habilement démarqué, c'est tout.

Dans le même esprit, Lotus met en scène *le Corbeau et le Renard :* maître Corbeau lâche sa proie en éternuant, ce qui lui vaut un mouchoir. Port-Salut nous expose un tableau de maître dont les personnages, derrière le dos de la maîtresse de maison, dérobent leur portion sur le plateau de fromages : vieux gag que de faire sortir de la toile des personnages peints ! Quality Street fait offrir ses bonbons par un acteur dont les mimiques démarquent intentionnellement le style de Charlot : traditionnelle imitation ! Le « merveilleux » du spot Alice au pays de Kréma n'étouffe pas par son originalité. Ni l'utilisation du Petit Prince, vêtu de blanc dans son désert, pour « poétiser » la présentation de la nouvelle... Visa Citroën ! Ni l'imitation du style Lelouch par la marque Dim, dans un spot-strip-tease, sur fond pianistique des années 30 ! (1).

Ainsi, une bonne part des publicités dites « artistiques » empruntent leurs formes — classiques, modernes, romanesques, comiques, picturales ou filmiques — à l'invention d'autrui. Quand il ne s'agit pas d'œuvres très précises, c'est un genre qui est imité, ou un archétype. Le spot Cassegrain mobilise le mythe de la création (« *Il a fallu la terre, l'eau et le soleil* »), mais c'est pour l'enfermer dans la boîte (« *...et les semences, pour en faire le maïs Cassegrain* ») ! Nombre de spots publicitaires ne sont que démarquages d'ambiances de films policiers, ou d'effets spéciaux d'œuvres de science-fiction. A quoi s'ajoute l'utilisation d'artistes et de stars — Piéplu vantant les croissants Danerolles, Adjani ou Schneider cajolant Woolite, les frères Jacques chantant Badoit — lesquels, en vendant leurs rôles et auréoles, deviennent la courroie de transmission idéale entre la technique publicitaire et les arts qu'elle vampirise. Vampirisation : le mot est-il trop fort ?

Le plagiat des musiques nous confirme que non. Chambourcy croit formidablement astucieux de nous présenter son « Viennois » en l'orchestrant par une valse de Vienne (sur fond de Schönbrunn). Varta s'offre la *Symphonie n° 1*, de Brahms, et Lanvin la *9e Symphonie*, de Beethoven, tandis que Bosch se sert dans Dvorak (*la Symphonie du Nouveau Monde*, il va de soi !). On voit encore *la Symphonie pastorale* illustrer (pour Tonigencyl) la croissance d'une dent associée à celle d'un arbre. Et c'est à Jacquemaire de glorifier un aliment pour bébé au doux chant de *Jésus, que ma joie demeure*.

On demeure perplexe devant un tel détournement. Bien entendu, les thèmes modernes (l'air de Mary Poppins repris par maman Mousline), les chansons à succès sur des paroles publicitaires, les chants folkloriques ou les musiques de films ne sont pas épargnés. Il s'agit même parfois d'un plagiat au deuxième degré, tel spot reprenant le leitmotiv d'un film qui l'avait lui-même emprunté à une œuvre antérieure, comme pour s'adjoindre deux « auras » superposées. C'est ainsi que « Yema, odyssée du quartz » reprend le thème de *Ainsi parla Zarathoustra* (R. Strauss) qu'avait déjà utilisé Stanley Kubrick dans *2001, odyssée de l'espace*, se conférant le double prestige d'une musique célèbre et d'un classique de la science-fiction (2).

Mais, dira-t-on, si la publicité est plagiaire, il y a tout de même l'art de plagier ; ne démarque pas qui veut les grandes œuvres, et la comparaison des réussites françaises à la débilité des spots étrangers devrait nous rendre moins sévère à l'égard de notre production... Comme s'il fallait suivre avec plus de reconnaissance ceux qui veulent nous égarer avec plus de talent !

En réalité, quand il y a virtuosité publicitaire, ce n'est pas une fleur faite au public par des professionnels désireux de servir l'intelligence française, c'est l'effet d'une stratégie obligée en face d'une certaine attitude critique du public « cultivé » : pour contourner notre résistance culturelle, le système publicitaire *doit* se couvrir d'oripeaux culturels. Lui en savoir gré, ce serait justement tomber dans le piège, un piège qui fonctionne à plusieurs niveaux.

Qu'il s'agisse d'émotion ou d'amusement, la publicité cherche classiquement à lier le plaisir esthétique à tel produit ou telle « image de marque ». C'est une sorte de mécénat à petite échelle : je vous offre tel gag, croyez-en mon slogan.

Plus subtilement, l'effet artistique a pour but de faire oublier la prescription d'achat, en détournant notre attention critique. Pendant qu'on se focalise sur le rire bon enfant ou le clin d'œil esthétique, on ne prend pas garde à l'impératif commercial lié au sketch, et qui s'en va produire son impact, par-delà la conscience, dans le champ des conduites impensées.

Enfin, bien entendu, on peut parfois capter le plaisir esthétique en restant imperméable au message — y compris lorsqu'on en est la cible — : on imagine d'ailleurs quelle peut être la joie des annonceurs lorsqu'ils voient leurs publicités si bien réussies artistiquement qu'elles ratent commercialement... Mais, là encore, tout n'est pas perdu pour les publicitaires. Ils peuvent, en effet, se prévaloir de la « gratuité » culturelle de telle ou telle pub comme justification de *l'ensemble* du système, dont la crédibilité globale ainsi renforcée rejaillira ensuite sur chaque pub particulière...

Aussi devons-nous lire, dans toute publicité, d'une part, une célébration, plus ou moins honnête, qui vend un produit (ou une marque) ; d'autre part, un art plus ou moins apparent, qui vend la publicité. Cet art joue sur le plan formel un rôle semblable à celui que jouent les publicités « d'intérêt général » sur le plan du contenu, le « désintéressement » des causes défendues permettant alors de revaloriser l'image de la publicité. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de renforcer la légitimation sociale du système publicitaire, pour couvrir d'innocence l'idéologie qui le traverse.

(1) Il s'agit de la présentation du nouveau soutien-gorge « *Tulle Fleur* ». La revue *Médias* commente ainsi l'intention du film : « *L'histoire d'une relation dans un couple moderne est mise en valeur par une écriture cinématographique inspirée de* « Un homme, une femme », *dans laquelle l'absence de vrai dialogue permet de renforcer le discours du produit.* » (Numéro de mars 1981, page 55.)

(2) Tous ces exemples sont relevés par H.P. Doray dans une thèse récente : *les Fonctions sonores de la publicité en France, de 1968 à 1978.* (Université de Grenoble-III, sciences de la communication.)

# Dimanche 14 juin

## Trois films

**UN VEUVE EN OR**
Film français de M. Audiard (1969), avec M. Mercier, Cl. Rich, J. Dufilho, Sim, R. Carrel.
TF 1, 18 heures.
*Sim joue le rôle d'un tueur qui louche et se trompe de cible à tous les coups. Seul détail vraiment drôle d'une comédie truffée de la vulgarité agressive propre à Michel Audiard.*

**LES TURBANS ROUGES**
Film anglais de Ken Annakin (1966), avec Y. Brynner, T. Howard, H. Andrews, C. Rampling, A. Keir.
A2, 17 h 45.
★ *Film d'aventures aux Indes, où les Anglais n'ont pas forcément le beau rôle comme au temps des* Trois Lanciers du Bengale. *La « décolonisation » est passée par là. Tourné en Panavision, donc massacré au petit écran.*

**DEUX ROUQUINES DANS LA BAGARRE**
Film américain d'Allan Dwan (1956), avec R. Fleming, A. Dahl, T. de Corsia, J. Payne, K. Taylor.
FR 3, 23 h 15.
★ *Une intrigue assez violente, façon « roman noir », mais qui n'a pas été traitée d'une manière tout à fait sérieuse. Allan Dwan s'est surtout attaché à mettre en valeur les charmes érotiques de ses deux « rouquines », Rhonda Fleming et Arlène Dahl.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 24 heures du Mans.
9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Emission œcuménique.
10 h Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée en l'église d'Authon-du-Perche (Eure-et-Loir), prédicateur, le Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les quatre cents coups de Virginie (N° 5).
de M. Mithois.
14 h 30 Sports : Vingt-Quatre Heures du Mans.
15 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
16 h 35 Sports première.
*Hippisme : Prix de Diane.*
18 h Cinéma : Une veuve en or, de M. Audiard.
19 h 30 Journal.
19 h 45 Elections législatives.
Résultats, commentaires, journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emissions de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai; 14 h 10, Série : Gaston Phœbus ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h Spécial élections.
17 h 5 Stade 2.
17 h 45 Cinéma : les Turbans rouges, de K. Annakin.
19 h 45 Journal.
20 h 35 Résultats des élections législatives (1er tour de scrutin).

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h 30 Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
*« Concerto en la mineur », de Schumann, par l'Orchestre symphonique de Lyon. Soliste P. Tortelier ;* Suite pour violoncelle, *de P. Tortelier.*
17 h 30 Elections législatives.
Participation.
17 h 35 Il n'y a pas qu'à Paris : Stop béton charmeur.
*A Agde, un cimentier retraité a construit quatre-vingts personnages en béton autour de sa maison (Don Camillo, Peppone, Churchill...). On verra aussi les œuvres insolites d'Isidore Picassiette. Robert Vasseur, de Jo Klaffki.*
18 h 35 Hollywood : Effets Lumière.
*La virtuosité des cameramen du temps du muet jusqu'à la fin des années 20.*
19 h 30 Elections législatives.
Premiers résultats.
19 h 35 Spécial DOM-TOM.
19 h 55 Elections législatives.
et à 21 h 25 et 22 h 45.
20 h 30 Téléfilm : Treize.
d'après M. Creton. Réal. P. Billechaize. Avec M. Creton, C. Jade, R. Creton, etc.
*Les désarrois d'un basketteur.*
Vers 23 h 15 Cinéma de minuit (cycle noir) : Deux rouquines dans la bagarre.
d'Allan Dwan.

## FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, *Chasseurs de son.*
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre pensée française.
10 h, Messe à Saint-Pierre de Gonzague.
11 h, Regards sur la musique : Peter Grimes.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Récital J. Le Troquer, flûte, au Centre culturel Pablo-Neruda de Fontenay-le-Fleury.
14 h, Sons : Dresser le sommier.
14 h 5, Le Pain blanc, de C. Spaak. Avec G. Trejean, D. Gence, etc.
15 h 42, Musique enregistrée.
16 h 5, Le lyriscope.
17 h 30, Rencontre avec... G. Martineau.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Elections législatives (et à 21 h, 22 h 30 et 23 h 30).
20 h 15, Albatros : L'année poétique.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Autour des nouvelles musiques américaines (et à 21 h 30 et 22 h 45).
23 h, Musique de chambre : Poulenc et Bland.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : œuvres de Landini et Frescobaldi.
6 h 30, Concert-Promenade : musique viennoise et légère (Binge, Valker, Pugnani - Kreisler, J. Strauss, Boccherini, Linke, Liszt, Hagen, Mascagni, Prokofiev, Sandauer, Feltz, Ellenberg).
8 h, Dimanche-Matin : Musiques chorales, « Stabat Mater », de Poulenc, avec Régine Crespin, soprano, les Chœurs René Duclos et l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, dir. G. Prêtre ; 9 h 2, Les classiques favoris (Boccherini) ; 9 h 30, Cantate BWV 89, de Bach, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt ; 10 h 30, Les classiques favoris (D. Milhaud).
11 h, Concert (Théâtre d'Orsay, 3 février 1980) : « Adagio pour clarinette et cordes », de Wagner ; « Divertimento en ré », de Mozart, « Octuor en fa », de Schubert, par l'Octuor de Paris ; 12 h 5, Le jeu des penchants : Lucien Bodard fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Mel Tormé chante Schubert Alley ; 13 h 30, Jeunes solistes : Alain et Gilles Lefèvre interprètent C. Franck (« Sonate pour violon et piano ») et M. Ravel (« Tzigane »).
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux, 1875-1964 », Monteux pédagogue (Beethoven, Brahms, Schubert) ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Quatuor n° 6 », de Bela Bartok (sept versions) ; 19 h, Concert de jazz : le quintette du trompettiste Freddie Hubbard à l'Espace Cardin.
20 h, Législatives.
20 h 5, Concert (cycle Isaac Stern) : « Roméo et Juliette » ouverture fantaisie de Tchaïkovski ; « Poème pour violon et orchestre n° 2 en ré mineur », de Chausson ; « Concerto pour violon et orchestre », de Wieniawsky ; « Un Américain à Paris », de Gershwin, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. E. Krivine, avec Isaac Stern, violon.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h 15, Saturnales : œuvres de Prokofiev, Bussotti, Locke, Rachmaninov.

● **Le Bœuf sur le toit** (France-Musique, 10 h 30). Platon ne se trompait pas qui assimilait certaines musiques à des drogues génératrices d'ivresses ; il aurait sans conteste condamné « le Bœuf sur le toit » de Milhaud, ses syncopes lancinantes et enfiévrées qui enivrent à coup sûr. Il est difficile de résister à cet assaut de sensualité, à ces gerbes d'accords torrides. Ce maelström des tropiques annonce « la Création du monde » qui importera le jazz du Nord. « Le Bœuf sur le toit », lui, s'étourdit des « saudades » et des « maxixes » de l'Amérique du Sud. Tout saoulé que l'on est, on n'en remarque pas moins l'acidité du violon qui rappelle celui de Stravinski, dans l'« Histoire du soldat ». La virtuosité de Gidon Kremer fera saillir cette proximité.

# Lundi 15 juin

## Deux films

**GLORIA**
Film français de Claude Autant-Lara (1977), avec V. Jeannet, S. Grimaldi, N. Maurey, M. Biraud, A. Tainsy.
TF 1, 20 h 35.
★ *Ce mélodrame, que Claude Autant-Lara exécuta sur commande, ne mérite ni l'indifférence ni le mépris. La reconstitution des années 1910-20 (à gros budget) est superbe, le travail technique du cinéaste est sans reproche et il a glissé ici et là quelques coups de patte satiriques.*

**DIS BONJOUR A LA DAME**
Film français de Charles Gérard (1976), avec P. Tornade, M. Luccioni, R. Laurent, S. Barjac, R. Carel.
FR 3, 20 h 30.
*Grosse rigolade, plaisanteries stupides à propos d'un adolescent homosexuel que ses parents veulent ramener à l'hétérosexualité. Faire un « bras d'honneur » et changer de chaîne.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

6 h Spécial élections législatives.
Résultats du premier tour.
12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les handicapés.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Téléfilm : le Pilote de l'île fantastique ; 15 h 36, Variétés ; 15 h 53, Au grenier du présent ; 16 h 55, Rendez-vous au club ; 17 h 20, Une passion de cinq siècles ; 17 h 45, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
21 h Cinéma : Gloria.
de Claude Autant-Lara.
23 h Magazine : Indications.
d'I. Barrère et E. Lalou.
*Les pèlerins de la mer Morte ; Le second souffle.*
24 h Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

7 h Résultats et commentaires des élections législatives.
9 h Série : Poigne de fer et séduction.
9 h 25 Récré A 2.
10 h Résultats des élections législatives.
10 h 5 La vérité est au fond de la marmite.
Succès praliné.
10 h 35 Magazine : Quatre saisons.
11 h Résultats et commentaires des élections.
11 h 5 Série : Les brigades du tigre.
12 h Résultats des élections législatives.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
16 h 30 Documentaire : Les tribus du Lobi.
17 h 20 Fenêtre sur...
Demain... la peinture.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
21 h 55 Document : Les photographes, grands reporters.
*A travers trois portraits, l'analyse du métier de grand reporter en 1980.*
22 h 50 Première.
de J.-M. Damian.
*Le violoniste Oleg Kagan interprète la « Sonate en sol majeur » de Mozart, une transcription pour violon et piano de trois caprices de Paganini, une pièce de Fritz Kreisler,* les Syncopes.
23 h 25 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo - jeunes ; Mixmo Match.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle le rire du lundi) : Dis bonjour à la dame.
de Michel Gérard.
21 h 45 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les vitamines, la micro-informatique, en pays Cajun.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (Big science et armements) ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares : Comment on devient immortel.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : l'enseignement de l'histoire.
10 h 45, Le texte et la marge : L'espace de la mort, de M. Ragon.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h, Sons : Carder la laine.
14 h 5, Un livre, des voix : Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie, de J. Raspail.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Les grèves de la faim.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Palo Alto, les thérapies du paradoxe.
16 h 50, Départementale : à Poitiers.
17 h 32, Tribune internationale des compositeurs.
18 h 30, *Feuilleton* : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Nicolas de Staël, au Grand-Palais.
20 h, Carte blanche : Les tilleuls et l'oiseau sauvage.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h 30, Nuits magnétiques : *Bonjour Madame... je suis marchand de fromages.*

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Moment musical à Bordeaux (Janequin, Gaviniès, Sauguet, Barrand) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
8 h 2, Le matin des musiciens : Moderne musique ; Qu'est-ce que l'Ars Nova ? ou du rythme et du contrepoint considérés comme deux des beaux-arts (G. de Machaut, R. de Lassus, Tallis, Berg, Messiaen, Weber, Boulez, Stravinski).
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : œuvres d'Offenbach, Bonneau, Bourdin.
14 h 30, Musiques : Piano, par Jean de Solliers (Beethoven) ; 15 h, Choral : « Te Deum », de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. Z. Mehta ; « Magnificat », de Perosi, par le Chœur polyphonique de Milan, dir. G. Bertol ; 15 h 30, A l'Est rien de nouveau ? : œuvres de G. Kurtag, E. Petrovics, M. Kabelac ; 17 h, Symphoniques (Berkeley, Barber) ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : « Entrée de jeu », « Rondo en la mineur », de Mozart ; « Sonate n° 1 en fa dièse mineur », de Schumann ; « Sonate n° 5 », de Scriabine, avec Michel Oudar au piano ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (Grand Auditorium, 12 mai 1981), « L'œil et l'oreille », en coproduction avec l'IRCAM : « Funérailles I, Funérailles II », de Ferneyhough ; « Concert opus 24 » et « Symphonie pour clarinette basse, deux cors, harpe et quatuor à cordes », de Webern ; « Concert de chambre pour piano, violon et treize instruments à vent », de Berg, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. P. Boulez, avec E. Leonskaïa au piano et M. Fried au violon.
22 h 30, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles ; 23 h, Ouvert la nuit : les solistes français d'aujourd'hui, Blandine Verlet, clavecin, interprète Haendel, Balbastre et Couperin.

# TÉLÉVISIONS

**VENDREDI 12 JUIN**

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Hunter ; 21 heures, *l'Homme qui n'avait plus de patrie*, film de Delbert Mann.

● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Têtes brûlées ; 20 h 35, *Justine*, film de George Cukor.

● TELEVISION BELGE : 20 h 30, Document ; l'Œil des autres ; La longue marche de la Landwehr ; 21 h 30, *la Drôlesse*, film de Jacques Doillon.

● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Jeu : la Chasse au trésor ; 21 h 25, *la Bataille de Worgarten*, film d'E. Langfahr et B. Müller ; 23 h 10, Spécial Festival d'Annecy.

**SAMEDI 13 JUIN**

● TELE LUXEMBOURG : 20 h 30, *En grandes pompes*, film de André Teissaire ; 22 h 05, *l'Homme du Sud*, film de Jean Renoir.

● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Héritiers ; 20 h 35, *Affaire Al Capone*, film de Roger Corman.

● TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : *le Jardin extraordinaire* ; 20 h 35, *Terreur à bord*, film de Douglas Heyes ; 22 h, Variétés : Music Circus.

● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, Feuilleton : Dickie Roi ; 20 h 50, Chantons français (finale à Genève) ; 22 h 25, Sport.

**DIMANCHE 14 JUIN**

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : les Envahisseurs ; 21 h, *le Scandale*, film de Claude Chabrol ; 22 h 50, les Sentiers de l'aventure : *la Ville au secret* (1re partie).

● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeu-Concours : On peut toujours rêver ; 20 h 35, *la Puce à l'oreille*, film de Jacques Charon.

● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Chantons français (finale à Genève) ; 21 h 10, *Esprit de suite*, téléfilm de Jean Hennin.

● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, Elections législatives françaises ; 20 h 10, Jeu : la Chasse au trésor ; 21 h 10, Elections françaises ; 21 h 25, l'Affaire Pétain : débat animé par C. Torracinta.

**LUNDI 15 JUIN**

● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Médecin d'aujourd'hui ; 21 h, *la Route à deux*, film de John Herman.

● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Los Angeles, années 30 ;

# Mardi 16 juin

## Un film

**LE TENDRE PIÈGE**
Film américain de Charles Walters (1956), avec F. Sinatra, D. Reynolds, D. Wayne, C. Holm, L. Albright.
FR 3, 20 h 55.

★ *La femme américaine acharnée à la chasse au mari. Sur un thème qui a prêté, fréquemment, à la satire, à l'étude de mœurs, Charles Walters a brodé une comédie rose, souriante, dont les meilleurs atouts sont la malice de Debbie Reynolds, le charme et l'humour de Sinatra.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Attention à la prunelle de leurs yeux.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 13 h 55, Tout feu tout femmes ; 14 h 5, Feuilleton : Allegra ; 15 h, Les recettes de mon village ; 15 h 20, Mémoire en fête ; 15 h 40, Le jardin d'Anita ; 15 h 50, Dossier ; 16 h 20, Le pour et le contre ; 16 h 30, A tire d'elles ; 16 h 40, Coup de cœur ; 17 h 10, Mini show.
17 h 25 C'est à vous.
17 h 55 L'île aux enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Documentaire : La République nous enseigne.
Ou l'école gratuite, obligatoire, laïque a cent ans, de Cl. Santelli.
*(Lire notre sélection.)*
22 h 10 Téléfilm : Frédéric, une deuxième naissance.
*« Frédéric passe avec le temps et le vent, et reste dans les rêves ».* Réalisation Y.-A. Hubert.
*(Lire notre sélection.)*
23 h Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Téléfilm : Vol perdu.
de L. J. Horn et D. Riesner
*En mission à Hawaï, le pilote Steve Bannermann est impliqué dans une bagarre.*
16 h 40 Les Muppets.
17 h 10 Histoire courte.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le maréchal Ferrant.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Les « Dossiers de l'écran » : le Pain de fougère.
de P. Miquel et A. Boudet. Avec P. Crauchet, D. Lebrun, J. Desailly, B. Lehoux, B. Mollien.
*(Lire notre sélection.)*
22 h Débat : Misère et révoltes au temps du Roi-Soleil.
Avec Mme la princesse Murat, qui a écrit un livre sur Colbert aux éditions Fayard, MM. P. Goubert, professeur à la Sorbonne ; P. Miquel, historien ; Y.-M. Bercé, historien ; J. Jacquart, professeur à Paris-I, spécialiste d'histoire rurale et des techniques agraires.
23 h 40 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : le Tendre Piège.
de Charles Walters.
22 h 40 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le club de Dakar ; en pays Cajun ; G. Mialaret.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (une économie écologique) ; à 8 h 32, Voyage aux pays barbares : Les terres du bout du monde ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Atelier et traditions en Inde et en Iran.
10 h 45, Etranger mon ami : Effi Briest, de T. Fontane.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Recouvrir le fauteuil.
14 h 5, Un livre, des voix : Le miroir quotidien, de G.-A. Goldschmidt.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Nouvelles découvertes à la cathédrale de Saint-Denis.
16 h 50, Départementale : à Poitiers.
18 h 30, Feuilleton : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'atmosphère et ses mouvements. Les climats.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Les clichés, comment s'en débarrasser ? avec F. Savater et R. Escarpit.
21 h 15, Musiques de notre temps : T. Kessler et C. Lefebvre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Moment musical à Lille (A. de la Halle, de Mondonville, Lalo) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles
9 h 2, Le Matin des musiciens : Moderne musique — « Autour des Nuove Musiche, ou de la jubilation des sons à la passion des mots » (Gesualdo, Bach, Mozart, Wagner, Debussy, Mahler, Webern, Boulez).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : Mendelssohn, L. Chailly.
14 h 30 Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Concerto : « Concerto pour orgue et orchestre en fa », de F. Brixi, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. J. Starek, avec Vaclav Rabas à l'orgue ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Saint-Saëns, Ravel, Bach-Cortot) ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Bach-Schoenberg, Varèse, Haubenstock-Ramati, Schoenberg) ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30 Quotidien-Concert : Europe et musique, œuvres de Shaw-Parker, Pyong-Chol, Dawson, Yong, par le chœur de l'université Soong Sil, dir. Yi Young So ; œuvres de Donner, Halme, Bergman, Saint-Saëns, par le Chœur d'Helsinki, dir. M. Westerlund ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du Studio 106) : Jean Martin, au piano, interprète Schumann et Brahms ; 20 h 5, Premières loges : Lotte Lehmann et Ljuba Welitsch, sopranos, et Lauritz Melchior, ténor, interprètent R. Schumann (1939) et J. Brahms (1947).
20 h 30 Concert (Festival de Lille 1981) : « Sonate pour violon et piano en la majeur », de C. Franck ; « Nocturne pour violon et piano », de Boulanger ; « Tzigane pour violon et piano », de Ravel ; « Sonate pour violon et piano en sol mineur », de Debussy, avec Patrice Fontanarosa au violon, et Frédérique Fontanarosa au piano (Conservatoire de Tourcoing, 21 octobre 1980) ; 22 h, Cycle acousmatique (Parmegiani).
23 h Ouvert la nuit : Revue de presse et d'édition musicale suisse (Verdi, Kagel, Eimart, Schütz, Bach).

## La révolte des paysans

**LE PAIN DE FOUGERE**
**Les Dossiers de l'écran**
**A 2, 20 h 55.**

Entre 1680 et 1685, trois grandes famines sévissent dans le pays d'Anjou tandis qu'à 300 kilomètres de là Louis XIV et sa cour se divertissent dans les jardins de Versailles, inconscients de la misère du peuple. Faible et démuni, un vieux curé à la soutane limée et aux souliers boueux décide de partir pour la capitale et parvient à faire goûter au roi l'affreux « pain de fougère », celui que mangent les pauvres et dont le goût fait reculer les plus affamés. L'effet sera immédiat : le souverain comprend la détresse du peuple de province et le Père Grandet obtient de la bouche même du roi la promesse de secours rapides. Mais le pouvoir blesse quand il est approché de trop près, et le curé ne survivra pas à cette violente révélation. Une chronique de la vie quotidienne au dix-septième siècle, une manière pour Alain Boudet (le réalisateur) et Pierre Miquel (le scénariste) de raconter la grande histoire, celle qui se lit entre les lignes des manuels scolaires, celle des mentalités oubliées, la vie et les sentiments des petites gens. — C. H.

## Le 16 juin 1881

**LA REPUBLIQUE NOUS ENSEIGNE**
**TF 1, 20 h 55.**

Il y a cent ans jour pour jour Jules Ferry faisait voter la première loi scolaire, celle qui instituait la gratuité de l'enseignement primaire en France. L'instituteur devenait le pilier de la République — celui qui devait enseigner à l'enfant *« l'échelle de connaissances, condition essentielle de son émancipation »*.

Le livre devenait l'instrument de cet affranchissement. L'instituteur, souvent *« payé par la considération publique »* — dont Claude Santelli a retracé avec précision la généalogie, — doit promouvoir, servir l'Etat contre l'Eglise. C'est la loi du 28 mars 1882 qui décrète l'obligation et la gratuité de l'enseignement public. Au fil de témoignages émouvants d'instituteurs d'hier et d'aujourd'hui, on découvre les fondements des valeurs laïques et leurs ambiguïtés : un chauvinisme très affirmé ; un colonialisme sous-jacent. La forme de l'émission, produite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), est classique (parfois trop illustrative et narrative). On s'attend que soit traitée la crise qui secoue le monde des enseignants. Seules quelques allusions font état du désarroi des nouveaux maîtres. — M. G.

# Mercredi 17 juin

## Un film

**PARFUM DE FEMME**
Film italien de Dino Risi (1974), avec V. Gassmann, A. Momo, A. Belli, M. Orfei, F. Ricci.
FR 3, 20 h 55.

★★ *Aveugle antipathique, arrogant, mauvais comme la gale, Vittorio Gassmann (c'est un de ses plus grands rôles, sinon le plus grand) repère les femmes, dont il a toujours la fringale, par son odorat. Dino Risi fait rire de ce personnage, entraînant avec lui un jeune homme naïf qu'il tourmente à son bon plaisir, puis dévoile, peu à peu, une solitude morale et un désespoir qui serrent le cœur. La « comédie italienne » vous a de ces surprises. Mais il y a plus dans ce film admirable que l'expression parfaite d'un genre où le réalisateur s'est particulièrement illustré. Les conséquences d'une infirmité influent sur le caractère et le comportement d'un homme refusant la compassion.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Attention à la prunelle de leurs yeux (2e partie).
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 10, Meïdi ; 14 h 45, Feuilleton : le Vol du pélican ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h 40, Sports ; 16 h 20, La super-parade des dessins animés ; 17 h 5, Studio-3.
17 h 40 Autoroug.
17 h 55 L'île aux enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 30 Tirage du Loto.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : Femmes, Femmes, Femmes.
*L'Ange noir réalisé par Roland Bernard, est le premier d'une série de trois films qui nous parlent du courage féminin. Celui-ci raconte l'histoire d'une religieuse, femme dynamique qui travaille au service des délinquants.*
22 h 25 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert. *Splendeur et misère des Indiens.* *Avec Y. Berger* (la Fou d'Amérique) ; *A. Lee Waldo* (la Dernière Piste de Sacajawea) ; *J. Guiloineau, traducteur de* Creek Mary, *de D. Brown, J. Meunier, pour le livre de D. Ribeiro* (Maïra).
23 h 35 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les Mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Super Jaimie.
16 h 10 Récré A 2.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Collaro Show.
22 h Magazine : Objectif demain.
Quand l'homme domestique l'insecte.
*Détruire les insectes nuisibles aux cultures tout en protégeant les autres ; les ingénieurs de l'INRA démontrent leur maîtrise de la science biologique, et dévoilent en direct leur stratégie pour rétablir l'équilibre naturel : conduire les insectes à se combattre les uns les autres.*
23 h Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : Parfum de femme.
de Dino Risi.
22 h 35 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (une toute-puissante biologie) ; à 8 h 32, Au pays des nomades.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les modifications profondes de l'individu utilisateur de l'informatique ; L'art de sonner les cloches.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Les ateliers-livres.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Sculpter l'armoire.
14 h 5, Un livre, des voix : Le Ninja, d'E. Van Lustrader.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La signification des composantes du logement.
15 h 2, Points d'interrogation : La révolution russe ; Famille et société.
16 h 20, Actualité : Les techniques de remplacement de l'expérimentation animale.
16 h 50, Départementales : à Poitiers.
18 h 30, Feuilleton : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Raconter la science.
20 h, La musique et les hommes : Conservation du patrimoine et création contemporaine.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'exposition Paris-Paris.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Quotidien-Musique : Moment musical à Dijon (Dufay, Balbastre, G. de Dijon, Mozart, Rameau) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2 Le Matin des musiciens : Moderne musique : « Bach-Beethoven et la forme » (Bach, Beethoven, Webern, Debussy, Berg, Barraqué).
12 h 2 Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : œuvres de Berwald, Lacome, Waldteufel.
14 h 30 Microcosmos : Les études à l'étude (violoncelle) ; 15 h, Kaléidoscope (M. Pascal) ; 15 h 45, Jeu des énigmes ; 16 h, Galerie de portraits : le poète Rainer Maria Rilke (Hindemith, Zillig) ; 16 h 30, Feuilleton (Debussy) ; 16 h 40, Haute infidélité (Reich, Ravel, et musique traditionnelle de Centre-Afrique).
17 h 30 Le Royaume de la musique : Isabelle Flory, ancienne lauréate ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30 Quotidien-Concert (en direct de l'Auditorium 105) : « Trio K 498 en mi bémol », de Mozart ; « Contes de fées pour alto et piano », « Fantaisie pour clarinette et piano », « Trio pour clarinette, alto et piano », de R. Schumann, avec S. Collot, alto, G. Deplus, clarinette et M. Budy, piano ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 30 Concert de musique sacrée (église Saint-Louis des Invalides, 16 mai 1980) : « Stabat Mater », de Rossini ; « Quatre pièces sacrées », de Verdi, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. N. Santi, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec T. Zylis-Gara, soprano, A. Nafé, mezzo-soprano, L. Alva, ténor et M. Rintzler, basse.
22 h 30 Ouvert la nuit : Le lied Schubertien (la solitude et la mort) ; 23 h, Mémoires de la musique : 5 juin 1826, mort de Carl Maria von Weber.

# Jeudi 18 juin

## Deux films

**BAISERS VOLÉS**
Film français de François Truffaut (1968), avec J.-P. Léaud, C. Jade, D. Ceccaldi, C. Duhamel, D. Seyrig, M. Lonsdale.
A 2, 20 h 55.

★ *Succession de rencontres, d'anecdotes, pour l'installation dans l'âge adulte d'Antoine Doinel (le gamin des* Quatre cents Coups*) dont le cycle occupe, dans le cinéma de Truffaut, une place particulière. Jean-Pierre Léaud a vieilli et évolué depuis plus de vingt ans, en même temps que son personnage. C'est un cas unique pour un acteur. Ici Truffaut raconte avec tendresse et nostalgie (la chanson de Trenet donnant son titre au film) une éducation sentimentale dont Delphine Seyrig, pour Antoine, est l'enchanteresse d'un moment et Claude Jade la jeune fille bon chic bon genre qu'on épouse. La sensibilité du cinéaste lui a fait inventer un nouveau réalisme poétique.*

**MADO**
Film français de Claude Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, R. Schneider, J. Dutronc, C. Denner, J. Guiomar.
FR 3, 20 h 55.

★ *Un bourgeois libéral et misogyne vit sa crise de la cinquantaine. Mais il y a aussi la crise économique, le chômage, le désenchantement de la jeunesse, les injustices et les compromissions d'une société dirigée par le pouvoir de l'argent et les nantis. C'est le film le plus noir et le plus lucide de Claude Sautet, le constat d'une névrose contemporaine. Les acteurs sont remarquables.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La vente par téléphone.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les additifs dans l'alimentation.
17 h 25 C'est à vous.
17 h 55 L'île aux enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : Martine Verdier.
de C. Lerasche. Réal. B. Toublanc-Michel. Avec I. Texier, D. Gélin, J. Mauclair, B. Woringer, J. Martinelli.
*Martine est fascinée par le professeur Lemoine, neurologue séduisant et brillant.*
21 h 50 Magazine : L'événement.
de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
*Portrait d'un rocker à la française (Bashung) ; La situation au Liban et au Salvador.*
22 h 50 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
« L'Autre Femme ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Joe Forrester (N° 6).
16 h L'invité du jeudi.
Jacques Chancel.
17 h 20 Fenêtre sur... Venise sous le masque.
*Le carnaval, une fête qui appartient aux Vénitiens.*
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : Baisers volés.
de F. Truffaut.
22 h 35 Jeudi cinéma.
23 h 40 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Mission 2100.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : Mado.
de Claude Sautet.
22 h 55 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (le cerveau) ; Voyages aux pays barabares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : L'argile des mots, avec M. Auriscote.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France.
14 h, Sons : Sculpter l'armoire.
14 h 5, Un livre, des voix : Les marchés de sable, d'A. Chedid.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Zao Wou-Ki.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés. Nouveaux regards sur la gémellité.
16 h 50, Départementale : à Poitiers.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Petite pièce pour cuisine et salle de bains ; Revoir la mer, de J.-P. Thibaudat.
22 h 30, Nuits magnétiques.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Moment musical à Toulouse (Vidal, Gilles, d'Alayrac, Chausson) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles ; 9 h 2, L'oreille en colimaçon (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h 17, Le matin des musiciens : Moderne musique, « La musique de l'avenir a-t-elle encore un futur ? Ou Wagner et le temps » (Wagner, Berg).
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : œuvres de Calvi et Aliprandi.
14 h 30 Musiques : Inventaire pour demain (Finzi, Casanova, That Tiet) ; 15 h 30, Concertos d'ailleurs (Glière, Djabadari) ; 16 h 30, Dialogue instrumental (Dvorak, Martinu, Suk Janacek) ; 17 h 30, Premières loges : Peter Anders, ténor (1908-1954) dans des œuvres de Mozart, Donizetti et Offenbach ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du studio 106) : « Marche écossaise », de Debussy ; « Jeux d'enfants », de Bizet ; « Divertissements à la hongroise » de Schubert ; « Deux légendes et deux danses slaves » de Dvorak, par le Duo Crommelynck ; 20 h 5, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'auditorium 105) : « Sonate pour piano » de Koering ; « Arcane pour piano » de Gaussin ; « L'ultima sera » de Donatoni, par l'ensemble Contrastes, avec A. Ringard, mezzo-soprano, R. François, flûte, R. Pasquier, violon, J. Di Donato, clarinette, A. Meunier, violoncelle, C. Lavoix, piano ; 22 h 30, Les chantes de la terre : musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : les compositeurs composent et proposent, Pascal Dusapin (Dusapin, Varèse, Xenakis, Sibelius, Guerrero, Taylor, Manteler).

# FRANCOPHONES

20 h 35, *Point limite zéro*, film de Richard-C. Sarafian.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, *Une journée particulière*, film d'Ettore Scola ; 21 h 45, *Sax*, film de G. Corbiau (1re partie).
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 05, Jeu : la Chasse au trésor ; 21 h 05, TV à la carte : long métrage que vous aurez choisi parmi 34 films proposés.

**MARDI 16 JUIN**
● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Dallas ; 21 h, *la Vie de plaisance*, film de Pierre Gaspard-Huit.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : la Petite Maison dans la prairie ; 21 h 30, Variétés : Rythmes à gogo.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Ciné-Tilt : Jeu-Cinéma ; 20 h 30, Feuilleton : Dickie Roi ; 21 h 25, Face au public : Les adieux de Charles Trénet à Liège.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 35, Léon Schwartzenberg, cancérologue : Un grand médecin face à la mort ; 21 h 55, Vidéo-Club de l'été.

**MERCREDI 17 JUIN**
● TELE LUXEMBOURG : 20 h, Hit-Parade ; 21 h, *Tearbury Coast*, film de Bill Bixby.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Super-Jaimie ; 20 h 35, *En effeuillant la marguerite*, film de Marc Allégret.
● TELEVISION BELGE : 20 h, les Sentiers du monde : Bolivie profonde ; 21 h, Soirée Bartok, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, TV à la carte : 1er épisode d'un feuilleton que vous aurez choisi parmi 34 feuilletons proposés ; 20 h 55, Olivia Newton-John : Dépaysement musical au pays du rêve ; 22 h 25, Sport.

**JEUDI 1· JUIN**
● TELE LUXEMBOURG : 20 h, série : Super-Jaimie ; 21 h, le *Petit Théâtre de Jean Renoir*, film de Jean Renoir.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Embarquement immédiat ; 20 h 35, *la Promesse*, film de Paul Feyder.
● TELEVISION-BELGE : 20 h 20, *le Soleil des voyous*, film de Jean Delannoy ; 21 h 45, Carrousel aux images et le monde du cinéma.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 50, Temps présent : émission spéciale : « Le choix de la France » ; 21 h 50, Introduction à la musique contemporaine. 1. Musique et modernité ; 23 h, L'antenne est à vous : groupe l'Action pour une politique énergétique réaliste.

## RADIOS LOCALES : PAS DE PUBLICITÉ AVANT 1982

Evoquant le problème des radios locales, M. Georges Fillioud, ministre de l'information, a rappelé, dans un entretien publié par *le Matin de Paris* du 10 juin, qu'avant le vote d'une nouvelle loi sur la radio-télévision et la publication des décrets d'application, le gouvernement ne pourrait *« laisser s'installer aucune situation de fait »*. *« Rien*, a-t-il dit, *ne pourra être considéré comme quelque chose d'acquis. »* Ainsi, ce n'est pas avant janvier 1982, période probable de la publication des décrets d'application, que les radios dites « libres » sauront si elles seront ou non acceptées. Tolérant, dans la mesure où, depuis l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, il n'y a eu — et ne devrait y avoir — *« ni intervention policière ni saisie »*, mais ferme puisqu'il laisse entendre que les brouillages continueront durant cette période transitoire, M. Georges Fillioud a cependant donné quelques indications sur la politique du gouvernement. Il a *pourra pas tolérer ce qui n'entrera pas dans le cadre, jusqu'ici imprécis, de la loi à venir. (...) Ni maintenant ni plus tard, nous ne pourrons tolérer que des stations se dotent d'émetteurs puissants, qu'elles recourent à une publicité massive et qu'elles créent entre elles des réseaux de programmes oup des collectes de messages publicitaires. Toutes les radios locales qui collectent des messages publicitaires ne seront pas reconnues par la loi nouvelle et donc ne seront pas tolérées dans la situation actuelle. Je souhaite que les impatients se calment, que les ambitions commerciales se réfrènent et que la réflexion collective de ceux qui ont envie de participer à cette forme de radio locale non commerciale s'enrichisse. Je suis prêt à toutes les concertations utiles. »*

● *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, a reçu le 9 juin les représentants du Syndicat C.F.D.T. des réalisateurs et créateurs de télévision. Ceux-ci lui ont demandé la *« création immédiate, par décret, d'une commission consultative de la production et de l'information télévisée »*, qui serait notamment chargée *« de fournir au législateur des éléments d'appréciation pour le projet de loi »* et d'éviter *« la stagnation de la production aggravant ainsi le chômage des créateurs »*. Les réalisateurs ont remis à M. Fillioud un projet détaillé pour une nouvelle radio-télévision française. Ils se sont déclarés *« satisfaits »* de leur entretien avec le ministre.

## Mercredi 10 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Série : Julien Fontanes, magistrat.**




**22 h 25 La rage de lire.**
Magazine de G. Suffert.
Les hommes-cobayes Avec *MM. A. Lwoff* (Jeux et combats), *J. Hamburger* (Un jour, un homme) ; *B. Lussato* (le Défi informatique), *J. Cohen* (les Mains de la vie), *J. Jacques* (Confessions d'un chimiste ordinaire).
**23 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Variétés : Palmarès 81.**
**22 h 10 Magazine des sports : Grand stade.**
*Le sport à New-York.*

**23 h 10 Document : Airbus objectif 1 000.**
de E. Davidson, réal. A. Teisseire.
*Une enquête sur les possibilités techniques commerciales de l'Airbus. La vente de cinq cents exemplaires est le seuil de rentabilité.*
**0 h 5 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Téléfilm : la Confusion des sentiments.**
*L'histoire d'une passion entre un professeur (Michel Piccoli) et un élève (Pierre Malet).*
**22 h 30 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h**, La musique et les hommes : Bartok et l'Europe de son temps.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30**, Concert (en direct de la Salle Gaveau à Paris) : Récital de chant, dans le cadre « Prestige de la musique », Jessye Norman, soprano, accompagnée par Geoffrey Parsons, piano, dans des œuvres de H. Wolf, G. Mahler, E. Chausson et J. Offenbach.
**22 h 05**, Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique, « Bernard Sarrette et les origines du Conservatoire » (Rousseau, Gluck, Gossec, Auber, Beethoven, Fauré).

## Jeudi 11 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 5 Réponse à tout.**
**12 h 25 Une minute pour les femmes.**
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Objectif santé.**
**17 h 20 C'est à vous.**
**17 h 55 1, rue Sésame.**
**18 h 25 Avis de recherche.**
**18 h 55 Les paris de TF 1.**
**19 h 10 Emissions régionales.**
**19 h 30 Tirage de la Loterie nationale.**
**19 h 35 Journal.**
**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Tirage du Loto.**
**21 h Série : Martine Verdier.**
Réal. B. Toublanc-Michel. Scénario F. Verny et Ch. Obarine.
*Martine, interne des hôpitaux, assiste au mariage de Jean-Pierre et Gisèle et feint l'indifférence. Elle se réfugie dans son travail.*
**21 h 50 L'événement.**
*La Corée du Nord ; Le prince des pauvres.*
**22 h 55 Les grandes expositions.**
*Capiello.*
**23 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : La vie des autres.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Festival d'Annecy.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Se reconvertir.
**15 h Série : Joe Forrester.**
Le palais de la mode.
**16 h L'invité du jeudi : Robert Sabatier.**
**17 h 20 Sports : Cyclisme.**
Midi libre.
**17 h 50 Récré A 2.**
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 Emissions régionales.**
**19 h 35 Journal.**
**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Téléfilm : le Gros Oiseau.**
De Jean-Michel Ribes.
*Les aventures du journal* Bonheur, *qui n'arrive pas à se vendre parce que ses participants sont des originaux.*
**22 h 15 A propos du film « Malevil ».**
**22 h 45 Magazine : Coups de théâtre.**
De G. Kahn.
**23 h 45 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
L'ours Paddington : Les mains dans les poches.
**18 h 55 Dessin animé.**
**19 h Journal.**
**19 h 10 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les jeux.**
**20 h 10 Campagne électorale.**
**20 h 55 Cinéma : le Passé simple.**
Film français de M. Drach (1977), avec M.-J. Nat, V. Lanoux, A. Lonnberg, V. Vilers, P. March, M. Eyraud.
*Une jeune femme, atteinte d'amnésie après un accident de voiture, cherche à retrouver les traces de son passé. Sous prétexte de l'aider, son mari brouille toutes les pistes.*
*Sous la forme d'un « suspense », un drame où l'amour est l'élément essentiel du mystère. Marie-José Nat est bouleversante dans un personnage égaré, angoissé, dont la mise en scène traduit l'état mental.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2**, Matinales.
**8 h**, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote.
**9 h 7**, Matinée de la littérature : avec E. Schlumberger et C. Guidicelli.
**10 h 45**, Questions en zigzag : avec J. Chalon.
**11 h 2**, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux (17 h. 32).
**12 h 5**, Agora : Le livre de la morte, de G. Cortanze.
**12 h 45**, Panorama.
**13 h 30**, Renaissance des orgues de France : Orgue de Lescar.
**14 h**, Sons : La queue du dragon : C'est la fête... à Sheng Chou.
**14 h 5**, Un livre, des voix : La vigne de Sillery, de P. Rossier.
**14 h 47**, Questions croisées : microcosme et macrocosme.
**15 h 50**, Contact.
**16 h**, Le magasin des nouveautés.
**16 h 50**, Départementale, à Orléans.
**18 h 30**, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
**19 h 25**, Jazz à l'ancienne.
**19 h 30**, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
**20 h**, Nouveau répertoire dramatique : La voix évanouie, de M. Quint ; Tu as bien fait de venir, Paul de Calaferte.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2**, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Mahler) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : le piano à quatre mains de Franz Schubert ; 7 h. 30, Informations culturelles.
**9 h 2**, L'oreille en colimaçon : « Picasson » (pour les enfants de quatre à sept ans).
**9 h 17**, Le matin des musiciens : Schönberg dans son siècle, « Ironie et sentimentalité » (Wagner, Schönberg, Ravel, Stravinsky, Mahler, Poulenc).
**12 h 2**, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Offenbach, Betti).
**14 h 30**, Musiques : L'éloquence visionnaire, « Alfred Cortot » (Franck, Liszt, Schumann) ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : « Symphonie n° 99 », de J. Haydn, dir. Colin Davis ; 16 h, Musique de chambre : œuvres de B. Martinu par le Quatuor Elyséen, P. Carmirelli, violon, Ph. Naegele, alto, R. Gothoni, piano ; 17 h, Pierres blanches : Stravinsky et Ramuz III, Genèse de Noces ; 18 h 2, Le club du jazz.
**18 h 30**, Quotidien-Concert (Auditorium 103, 11 mars 1978) : « Symphonie d'ombre et de lumière » (*Daniel Lesur*), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. P.-M. Le Conte ; 18 h 45, En direct du Studio 106 : Récital Sylvie Carbonel, piano, et Hervé Derrien, violoncelle, dans des œuvres de Prokofiev et Grieg ; 20 h 5, Concours international de guitare.
**20 h 30**, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel à Paris, 5 février 1981) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2, en si bémol majeur » et « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Uri Segal, avec Joseph Kalichstein, piano ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
**23 h**, Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : André Almuro (Ligeti, Marti, Schütz, Varèse, Xenakis, Stockhausen, Jubard, Almuro).

## LES CORRIDAS AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

*(Suite de la première page.)*

Assez aussi pour être au bord du cri d'admiration devant l'adresse et la beauté de certaines passes, de certaines attitudes immortalisées par l'affiche et la peinture, où l'on voit l'homme cambré, torse bombé, tapant du pied, jouant les petits coqs face à une bête d'élevage piquée, lardée de banderilles, exaspérée, poussée à jouer les grands fauves. Assez enfin pour être agacée par le jargon des initiés dont l'un des invités faisait très justement remarquer l'ésotérisme puéril et snobinard.

Il y avait là — l'émission était enregistrée à Nîmes au lendemain de la feria — un Cordobès absolument irrésistible de vanité gentiment satisfaite. Il avait ce regard aveugle, à la fois attentif et vide de qui est à l'écoute de la traduction simultanée, et ce sourire éclatant, à la fois enchanté et naïf, de qui se met d'instinct au sommet de l'univers. On n'a pas beaucoup entendu, et c'est bien dommage, le grand, le magistral Ordoñez.

Il a cependant dit une chose très intéressante, une chose qu'on a déjà entendue dans la bouche de Borg. Pendant le match, pendant le combat, ils sont l'un et l'autre totalement insensibles à la présence du public, sourds et aveugles à ses réactions, seul face à l'adversaire.

Il y a une question qui revenait tout le temps, une question absurde, une question à la mesure de la formidable ambiguïté de cette manière assez compliquée, assez particulière de se procurer de la viande de boucherie — elle finira, ne l'oublions pas, à l'étal, — c'est la question de savoir, tenez-vous bien, si le torero aime le taureau. Il l'aime, pas de problème. Je dirai même qu'il l'aime saignant.

CLAUDE SARRAUTE.









هكذا من الأصل

# THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## *Les salles subventionnées et municipales*

**OPERA** (742-57-50), le 10 à 19 h. 30, le 12 à 20 h. 30 : Dardanus ; les 15 et 16 à 20 h. 30 : la Fille mal gardée ; les 11 et 13, à 20 h. : Turandot.

**SALLE FAVART** (296-12-20) : relâche.

**COMEDIE - FRANÇAISE** (296-10-20), les 10, 13 et 15, à 20 h. 30 ; le 13 à 14 h. 30 : Sertorius ; les 11, 12 et 16, à 20 h. 30, le 17, à 14 h. 30 : la Locandiera ; le 14, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.

**CHAILLOT** (727-81-15), les 10, 11, 12 et 16, à 20 h. 30 : Calderon, salle Gémier : les 10, 11, 12, 13 et 16, à 20 h. 30 : la Méprise.

**ODEON** (325-70-32) : Relâche.

**PETIT ODEON** (325-70-32), les 10, 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.

**T.E.P.** (797-96-06), le 10, à 20 h. 30 : Il fait froid en Brandenburg (cinéma) ; les 11, 12, 16, à 20 h. 30, le 17, à 14 h. 30 : Théâtre d'Images, Cie F. Guilbard ; le 13, à 20 h. 30 : Cie J.C. Ramseyer.

**PETIT T.E.P.** (797-96-06), le 13, à 20 h. 30 : Cie J.-C. Ramseyer.

**CENTRE POMPIDOU** (277-12-33), les 10 et 11, de 14 h. à 23 h. : Mouvement des idées en France et aux Etats-Unis ; le 11, à 18 h. 30 : les fabricateurs du livre surréaliste ; 1937-1957 Espace plastique, espace littéraire ; le 15, de 14 h. 30 à 23 h. : Journée mexicaine ; 18 h. 30 : Picasso et l'engagement ; 22 h. : Antoine Vitez. — Cinéma, les 10, 11, 12, 13 et 14, à 15 h. : A la recherche de J. Villon ; Les malheurs de la guerre ; Statues d'épouvantes ; les 10, 11, 12, 13 et 14, à 19 h. : Avant-gardes cinématographiques années 1930-1960 ; le 10, à 15 h. et 18 h. : Paris avant et après la guerre ; le 12, à 18 h. : Tatooed Tears. — Musique, le 10, à 18 h. 30 : concert Stravinsky, dir. P. Boulez, Orchestre national de France et chœurs de Radio-France ; le 11, à 20 h. 30 : concert de l'Itinéraire ; le 12, à 20 h. 30 : concert 2e2m.

**CARRE SILVIA-MONFORT** (531-28-34), mer. et lun., à 15 h. 30 ; sam. et dim. à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 10, 11, 12, 15 et 16, à 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.

**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), les 10, 11, 12, 13, 16 et 17, à 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; les 10, 11, 12, à 20 h. 30, le 13 à 14 h. 30 : Kei Takei's Moving Earth, danse.

**THEATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), le 11, à 18 h. 30 : Jack Dieval, A. Rahman el Bacha de Gershwin à D. Ellington, Prokofiev.

## *Les autres salles*

**ANTOINE** (208-77-71) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Potiche.

**ARTISTIC-ATHEVAINS** (355-27-10) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Orage.

**ASTELLE-THEATRE** (202-34-21) J., V., S., 20 h. 30, dim. 16 h. : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer ; mar., mer., 20 h. 30 : les Bonnes.

**ATELIER** (606-49-24) (D. L.) 21 h. : les Trois Jeanne.

**ATHENEE** (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : Faisons un rêve.

**BOUFFES DU NORD** (239-34-50) (D., L.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : la Cerisaie.

**CARTOUCHERIE**, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04) (L.) 20 h. 30 : Demeter II.

**CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69). Resserre (D., L.) 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent. — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h. 30 : la Malade imaginaire.

**COMEDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES** (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie.

**COMEDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Mère confidente.

**COMEDIE DE PARIS** (281-00-11) (D.), 20 h. : Boris Supervian.

**CROQ-DIAMANTS** (272-20-06) (D., L.) 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.

**ECURIE DES ABATTOIRS DE VAUGIRARD** (250-26-76) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 16 h. : la Dynastie des malpropres.

**EDOUARD VII** (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Deburau (dern. le 14).

**ESPACE - GAITE** (327-95-94) (D.) 21 h. 45 : Ivres pour vivre.

**ESPACE - MARAIS** (271-10-19) (D., L.) 22 h. 15 : le Funambule unijambiste (dern. le 16).

**FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE** (540-62-22) (D.) 20 h. 45 : Avis de rencontre.

**FONTAINE** (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.

**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D.) 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.

**GALERIE 55** (326-63-51) (D., L.), 20 h. 45 : le Chant du bouc.

**HUCHETTE** (326-38-59) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

**LE LIERRE - THEATRE** (586-55-83) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Désormais (à part. du 13).

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.) Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella télégrammes ; 22 h. 30 : Shérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.

**MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.

**MAISON DES AMANDIERS** (797-19-59) (D., L., Mar.) 21 h. : Diaboliquement vôtre.

**MARIGNY** (256-04-41) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h. : le Garçon d'appartement.

**MATHURINS** (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 16 h. : Pétition. Huis clos.

**MICHEL** (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.

**MICHODIERE** (742-95-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : les Mystères de l'amour.

**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D., L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30 : Exercices de style. — II. (D., L.) 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Joyeuses Pâques (dern. le 14).

**ROQUETTE** (805-78-51) (D. soir, L.) 20 h., mat. dim. 16 h. 30 : Pentablogues. — (L.) 21 h. 45 : Auguste.

**STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main. (à part. du 12).

**STUDIO-FORTUNE**, le 12, 21 h. : Pénélope.

**T.A.I. THEATRE D'ESSAI** (278-10-79) (D.) 18 h. 30 : l'Objet aimé ; Mer. 20 h. 30, sam. 14 h. : le Gueuloir ; (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Ecume des jours.

**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : De quoi j'me Jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.

**THEATRE 18** (226-47-47) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Spectres (dern. le 14).

**THEATRE EN ROND** (387-88-14) 20 h. 30 : Douze Hommes en colère (dern. le 13).

**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-assiette.

**THEATRE MARIE - STUART** (508-17-80) (D., L.) 20 h. 30 : Euphoric Poubelle ; (L.) 22 h., (D.) 20 h. 30 : la Marelle.

**THEATRE DE LA MER** (589-70-22) (D., L.) 20 h. 30 : Toi et tes nuages.

**THEATRE DE PARIS** (280-09-30) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Vu du pont.

**THEATRE DE LA PLAINE** (250-15-65) : 20 h. 30 : Molière, mort ou vif (dern. le 14).

**THEATRE DE PLAISANCE** (320-00-06) (D.) 20 h 30 : la Chasse au Snark.

**THEATRE PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim 17 h : le mime Pradel. L., 21 h : Voyages vers les ombres vertes. Mar., 21 h : Montrez-vous. II : Mer., J., V., S., 21 h. Dim. 15 h. : A Cappela : les Chants du voyage (dern. le 14).

**THEATRE DU ROND-POINT DES CHAMPS - ELYSEES** (256-70-80), les 10, 11, 12, 16, 20 h 30 ; le 14, 15 h : l'Amour de l'Amour. II : le 10, 20 h 30 : Oh les beaux jours (dern. le 10). (Merc., D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : la Mort d'Ivan Illitch.

**THEATRE ST-MEDARD** (783-50-02), (D., L.) 20 h 30 : Ubu président.

**THEATRE 13** (202-16-88 (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, mat. Dim 15 h : George Dandin.

**THEATRE TRISTAN - BERNARD** (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Français né malin.

**VARIETES** (233-09-92) (D. soir, L.). 20 h 45, mat. dim. 16 h : l'Intoxe.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (296-29-35), (D.) 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.

**BLANCS - MANTEAUX** (887-15-84) (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : des Bulles dans l'encrier ; II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.

**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.

**LE CONNETABLE** (277-41-40) (D.) 20 h. 30. L. Mer., V. : le Grand Ecart ; Mar., J., S. : A la rencontre de M. Proust.

**COUPE - CHOU** (272-01-73) Mer. à S., 19 h. : le Bel Indifférent ; (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.) 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.

**L'ECUME** (542-71-16) 20 h. 30, le 10 : G. Lena, P. Elies ; les 11, 12, 13 : A. Delille ; le 15 : Duodénum ; le 16 M. Erche ; 22 h., les 10, 11, 12, 13 : Joya ; le 16 : Musique brésilienne.

**LE FANAL** (233-91-17) (D.) 21 h. 15 : le Président.

**LE PETIT CASINO** (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu des bananes ; II : 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.

**PIED BLEU** (285-22-16) (Mer.) 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su monter à bicyclette.

**POINT VIRGULE** (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les Blinis.

**SOUPAP** (278-27-54) (D., L., Mar.) 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Breffirt.

**SPLENDID** (887-33-82) (D., L.). 20 h 30 : Enfin seul ; 22 h : le Troisième Jumeau.

**THEATRE DE DIX HEURES** (606-07-48) (D.), 20 h 30 : un Polichinelle dans le tiroir (dern. le 13). A partir du 15 : L. Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h 30 : les Petites Filles modèles ; 23 h 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

**LA TANIERE** (337-74-39) les 10, 12, 20 h 45 : P. Deny ; les 11, 13, 20 h 45 : M. Reverdy ; les 10, 11, 12, 13, 20 h 45 : M. Theraulaz, A. Bernard ; II : les 10, 11, 12, 13, 20 h 30 : Christian, Mainmise, J.-L. Blaise, Goun.

**TREMPLIN DE PARIS** (281-56-79) (D.) 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; L., Mar., Mer., 21 h 30 : D. Riey.

**LA VIEILLE GRILLE** (707-60-93) D., L., 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

## *En région parisienne*

**BEZONS**, Théâtre (982-20-88), le 13, 21 h. : Gwendal.

**LE BLANC-MESNIL**, Mois de la musique (865-44-58), Centre municipal de la jeunesse, le 11, 20 h. 30 : M. Joste, J.-E. Marie (Carillo, Marie, Vandenbogaerde, Wyschnegradsky) ; le 15, 20 h. 30 : M. Portal Unit.

**BUC**, M.J.C. (956-83-06), le 12, 21 h. : Morigane.

**CHEVILLY-LARUE**, C.C. A.-Malraux (686-54-48), les 13 et 14 : Fête des clowns.

**CHISY-LE-ROI**, Kiosque (852-27-54) J., V., S., 21 h. 30, D. 18 h. : P. Marlin, D. 19 h. 30 : Duo Cl.-François-P. Jacquet.

**CLICHY**, Arc (270-03-18) les 12, 13, 14 : VIII[e] Festival B.D. et musique : le 12, 15 h. : Histoire de M. Piano ; les 13, 17 h. ; 14, 16 h. : Danse sur histoires de B.D. ; le 13, 20 h. 30 : Urban Sax.

**COURBEVOIE**, Maison pour tous (333-63-52) le 12, 21 h. : les Automates en folie.

**CRETEIL**, Maison pour tous, Haie aux moines (899-10-78) le 13, 20 h. : Shamrock.

**ELANCOURT**, Etang Saint-Quentin (062-82-81) le 14, 14 h. : IV[e] Rencontre folklorique internationale.

**GENNEVILLIERS**, centre E.-Varèse (799-48-74) le 12, 20 h. 45 : R. Andia (Villa-Lobos, Ponce, Turina, Albeniz).

**ISSY-LES-MOULINEAUX**, église St-Benoit, le 12, 20 h. 30 : Orchestre Stajic ; chorale d'Issy (Bach, Vivaldi).

**LEVALLOIS**, Fête de la musique (270-83-84), hôtel de ville, le 11, à 21 h. : Workshop de Lyon, Fusion Jazz Quartet. — Palais des sports, le 12, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direction J. Fournet (Beethoven).

**LIVRY-GARGAN**, C.M.J.C.L. (383-90-39), le 13, à 21 h. : Wheel Fiddle Fling.

**MEUDON**, Orangerie du château (626-41-20), le 10, à 21 h. : les Frères Jacques ; le 12, à 21 h. : J.-C. Michel ; le 16, à 21 h. : maîtrise de la Sainte-Chapelle, chœur d'enfants de l'Opéra de Paris (Monteverdi, Vittoria, Rossini, Saint-Saëns, Franck, Poulenc).

**MONTREUIL**, salle M.-Berthelot (858-65-33), 21 h. : Rendre à César (dern. le 13).

**MONTROUGE**, M.J.C. (655-88-91), les 10, 11, 12, à 20 h. 30 : le Bel Indifférent, Propriété condamnée, Parle-moi comme la pluie et laisse-moi écouter.

**ROYAUMONT**, Abbaye (035-30-16), le 14, à 17 h. 30 : Clemencic Consort (drames liturgiques médiévaux).

**SURESNES**, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 12, à 21 h. : Strychnine.

**VILLEJUIF**, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 13, à 20 h. 45 : Conservatoire de la danse.

**VILLENEUVE - LE - ROI**, salle des fêtes (597-33-88), le 12, à 20 h. 30 : Ensemble folklorique bulgare.

**VILLIERS - LE - BEL**, M. J. C. (540-82-82), le 13, à 20 h. 30 : Duodenum.

**VINCENNES**, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, Mar., S.), 21 h., dim. 16 h. : Un billet pour Broadway.

**VITRY**, Théâtre J.-Vilar (680-85-20). Mer., J., V., S., 21 h., dim. 17 h. : Empédocle (dern. le 14).

**YERRES**, C.E.C. (948-38-06), le 16, à 21 h. : Banc d'essai de la musique vivante (Méfano, Luc, Campana, Tallet).

### NOUVEAUX SPECTACLES

**WEST SADE STORY** : Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 (10 au 14).

**COMME LE SEXE DU SERPENT** : Carreau du Temple (274-43-11), 22 h. (10).

**TEMPETES SOUS DEUX BERETS BASQUES** : Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h. 30 (10).

**LA FILLE DE RAPACCINI** : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. (10).

**TENNESSEE WILLIAMS, COCTEAU** : Châtillon-Montrouge, M. J. C. (635-88-91), 21 h. (10 au 19).

**POURQUOI** : Fanal (233-91-17), 20 h. (10).

**ACCORDEZ VOS VIOLONS** : Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45 (15).

**ON L'APPELLE SAN ANTONIO** : La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 (16).

**LINDSAY KEMP** : Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 (16-17).

**LE MEDECIN MALGRE LUI** : Centre de la Communauté belge (271-26-16), 15 h. (16).

# SPECTACLE

## *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA REPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans de ball... bye... bye.

**DEUX ANES** (606-10-26) (Mer.) 21 h. : Quand les ânes voteront (dern. le 13).

## *Les comédies musicales*

**RENAISSANCE** (208-21-75), à p. du 13, 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : Ignace.

## *Le music-hall*

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D. soir, L.). 20 h. 30 : A. Aurenche (dern. le 13). A partir du 16 : J.-L. Debattice, 22 h. 15, mat. dim., 18 h. : J.-Y. Joanny.

**CASINO SAINT-MARTIN** (208-21-93) (D.), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Hollywood Generation.

**DUNOIS** (584-72-00), les 12, 13, 20 h. 45 : Ensemble instrumental traditionnel arménien.

**FORUM DES HALLES** (297-53-47), 20 h. 30 : A. Yrpanqui (dern. le 13).

**KIRON** (542-54-13), le 10, 19 h. : la Chanson populaire italienne ; le 11, 19 h. : les Scalzacani.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), (D., les 15, 16), 20 h. 30 : Sylvie Joly.

**MODERNE** (874-10-75) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Chant du peuple juif assassiné.

**MOGADOR** (285-28-80), J., V., S., 20 h. 30 ; S., D., 15 h. : Magic Story.

**OLYMPIA** (742-25-49), le 10, 21 h. : M. Ypar.

**PALAIS DES CONGRES** (758-27-78) (D. soir, les 11, 12), 20 h. 45, mat. S., 16 h., et dim., 15 h. : le Cirque de Pékin.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : Baden Powell.

**PALAIS DES SPORTS** (828-40-48) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Harlem Globe Trotters (dern. le 14).

**SALLE CAMILLIENNE**, 121 (340-98-58), le 12, 20 h. 45 : France de Grendele.

**THÉATRE MONTPARNASSE** (320-89-90) (L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Pepe de Cordoba.

**THÉATRE LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h. : Popeck (dern. le 13).

## *La danse*

**AMERICAN CENTER** (321-42-20), les 12, 13, à 21 h. : Jim Self, Dana Reitz.

**CENTRE MANDAPA** (589-01-60), le 14, à 17 h. 30 ; le 15, à 20 h. 45 : Théâtre du Temple Kootiyattam.

**GYMNASE** (246-79-79), à p. du 16, à 20 h. 45 : Kol Aviv.

**PORTE SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D.), à 20 h. 30 : Ballets Peter Goss (à p. du 15).

**LA ROQUETTE** (805-78-51), à 20 h. 30 : Shiro Daimon (dern. le 13) ; 22 h. : Lila Greene, Mark Tomkins.

**THEATRE 18** (226-47-47), à p. du 16, à 21 h. : Les danseurs du temps.

**THEATRE DE MENILMONTANT** (636-97-67), les 10, 11, à 21 h. : Ballet tauromachique (A. Yagan, J. Bachéli).

# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre. Conférences (à 18 h. 30), le 11 juin : 1937-1957, espace plastique, espace littéraire, par G. Raillard ; le 15 juin : Picasso face à l'engagement, par D. Milhau.

FERNAND LEGER ET LA POESIE DE L'OBJET. Œuvres graphiques 1928-1934. Salles d'art graphique. Jusqu'au 13 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG, photographe — Jusqu'au 29 juin

ENVIRONNEMENT PICASSO. Forum. — Jusqu'au 28 juin.

UN QUART DE SIECLE AU FEMININ. Photographies. — (5e niveau) Jusqu'au 2 novembre.

ROBERT BESANKO. Salon photo. Jusqu'au 14 juin

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. Entrée libre Jusqu'au 8 juin.

LA PHOTOGRAPHIE SCANDINAVE DANS LES COLLECTIONS DU MODERNA MUSEET. — Salle Animation, rez-de-chaussée. Jusqu'au 5 juillet.

### C. C. I.

ESPACE POUR VIVRE. — Jusqu'au 6 juillet.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

### B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies Jusqu'au 15 juin

LIVRES SURREALISTES. — Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

## Musées

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, samedi : 6 F. Jusqu'au 29 juin. Visite-conférence des expositions : mer., 18 h. 30 ; sam. 16 h. 15 et 18 h.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 15 juin. Jusqu'au 10 août

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART JUIF. Collection du Musée de Cluny. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 25 juin. Jusqu'au 17 août.

ZAO-WOU-KI. Peintures et encres de Chine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). A partir du 13 juin.

SALON INTERNATIONAL DES BEAUX-ARTS. Egypte, Israël, Japon. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours (sauf le 26 juin), de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus) Entrée : 12 F (libre pour les L.P. du Centre Pompidou) Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée avenue F.-D.-Roosevelt. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 juin

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DONATIONS DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

GENS DE GRECE Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 18 h Entrée · 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

LE ROI RENE (1409-1480) Décoration de ses chapelles et demeures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27) Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15 Entrée . 7 F : dim : 3.50 F Jusqu'au 15 juin.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 10 F Jusqu'au 28 juin.

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins · 1973-1981. TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. — Musée d'art moderne Jusqu'au 13 septembre

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre

SANTI SIRCANA. Espace couleur. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16) Entrée libre (Animations sur rendez-vous). Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES Soieries de Lyon, commandes impériales Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; mercredi, de 14 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F Jusqu'au 31 octobre

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

DE MICHEL-ANGE A GERICAULT. Dessins de la donation Armand-Valton. — Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30 Jusqu'au 12 juillet.

LA GRAVURE CHINOISE, ARME POLITIQUE, 1937-1949. — Musée des deux guerres mondiales, Invalides, cour d'honneur, corridor de Vincennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juin.

CHURYO SATO. Un aspect de la sculpture japonaise contemporaine. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F : dim. : 3,50 F Jusqu'au 29 juin.

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée 8 F Jusqu'au 21 juin

CINQUANTE ANS DE GRAVURE SUR BOIS CHINOISE, 1930-1980. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Du 12 juin au 5 juillet.

ESPACES. Photographies de Boudinet, Johnson, Joyce, Ritterbush, Salwen, Wainwright. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim. (et le 9 juin), de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 14 juin.

CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. — Jusqu'au 27 septembre.

ALBERT DECARIS. Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Du 13 juin au 13 septembre.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardin fleuriste municipal, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (329-64-68). De 10 h. à 18 h. Du 12 juin au 8 juillet.

SALON DES ARTISTES DU CINQUIEME. — Chapelle de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 21 juin.

GRANDES ET PETITES HEURES DU PARC MONCEAU. Hommage à T. Blaikie (1750-1838), jardinier du duc d'Orléans. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Du 13 juin au 26 juillet.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

L'AFFAIRE DE LA MEDUSE. Du naufrage à l'exploration de l'épave (1816-1980). Jusqu'au 5 juillet. — CENT CINQUANTE ANS DE MARINE MILITAIRE BELGE. Jusqu'au 21 juin. — EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. Jusqu'au 18 octobre. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim et lundi, de 13 h. 30 à 20 h Jusqu'au 27 juin.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32) Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation Bois de Boulogne (téléph. 747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

## Centres culturels

MUSEE DES ESQUISSES D'ART PUBLIC. L'art dans l'environnement depuis le début du siècle. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20) Tous les jours, de 12 h. à 18 h., les sam. et dim., de 15 h. à 19 h Jusqu'au 14 juillet.

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Du 12 juin au 20 septembre.

DOUZE JEUNES DESSINATEURS de l'Ecole des beaux-arts. — Mairie annexe du sixième arrondissement, place Saint-Sulpice. De 11 h. à 19 h. Du 12 juin au 5 juillet.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIECLE. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40) Jusqu'au 27 juin

SALON LA LETTRE ET LE SIGNE. Centre d'art et de dessin, 34, rue du Louvre (326-47-11). Tous les jours, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

ALEXANDRE CHILOV. — Centre international d'art, 99, boulevard Raspail (548-58-42). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 12 h. 30, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 juillet.

LES DERIAZ. Quatre générations de photographes vaudois. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (742-45-45). Jusqu'au 20 juin.

LA PRESSE DANS LE CENTRE DE PARIS, de 1830 à 1851. — Mairie annexe du 2e arrondissement, 3, rue de la Banque. Sauf dim., de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin.

HEINRICH HEINE A PARIS. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 3 juillet.

LE CHEMIN DES EPOUVANTAILS, de J. Chardon-Lejeune. — Jusqu'au 21 juin. — BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Jusqu'au 4 octobre. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (tél. 272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F.

LE DESSIN AU PORTUGAL (1900-1940). — Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 juin.

PARIS ET ROME vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

LES NAIFS. Peintres contemporains. — Mairie annexe du quinzième arrondissement, 31, rue Péclet. Jusqu'au 5 juillet.

MEDITERRANEE. Peintres - sculpteurs français - immigrés. — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (575-62-32). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Du 13 juin au 3 juillet.

RIZHA DRIHA. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Juin.

## Galeries

REGARDS SUR UNE COLLECTION, XIXe-XXe siècles. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 17 juillet.

SEPT BRITANNIQUES FANTASTIQUES : Achilleos, Dean, Foss, Jones, Miller, White, Woodruff. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-30-28) Jusqu'au 7 juillet.

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusquà fin juillet.

COLLAGES : Seytout, Colombat, Prévert, Brissot, Forest, Pym, etc. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (tél. 588-38-52). Jusqu'au 30 juin.

ILLUSTRATEURS ET ARTISTES DU LIVRE au temps de Poiret. — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine Jusqu'au 31 juillet.

ŒUVRES AU NOIR : Kandinsky, Arroyo, Kupka, Gäfgen, Magnelli, Moninot. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 juin.

MARC CHAGALL ET AMBROISE VOLLARD. Œuvre complet gravé. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 15 juin.

PRIX NEUMAN 1981 : Feltussi, Kleinmann, Kohen, Lasry, Tangi, Terrier/Kaiser, Selinger. — Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 30 juin.

LE DEUXIEME PRINTEMPS DE LA TAPISSERIE. La création textile. — La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 20 juin.

AVANT-PREMIERE : Von Leitner, Lestré, Matino, Vaalgard, Yoshiko. — Galerie Joncour, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27).

A. ET F. GODEBSKI : Pulsion 81 (sculptures électroniques), Galerie Lauble, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Juin-juillet.

CESAR, DEGOTTEX, MATHIEU, POLIAKOFF, SCHNEIDER, WOLS. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 11 juillet.

FLEISCHER, MOUKAUD, VAILHEN, Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-80-39). Jusqu'au 2 juillet.

LIVRES PUBLIES PAR VERLAG 3, œuvres de Arp, Cahn, Morellet, Tomasello, etc. — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 26 juin.

TRELLU BRESCIANI peintures récentes Galerie de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 5 juillet.

SHAFIC ABBOUD. Œuvres récentes. — Galerie Brigitte Schehadé. 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 30 juin.

BARUCHELLO. Questio de aqua et terra. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 juillet.

BLAKE, le regard des autres. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 11 juillet.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 11 juillet.

CHAGALL. Lithographies originales récentes. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (562-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

COUDRAIN. Gravures et aquarelles. — Galerie des Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 20 juin.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

MARC DEVADE. Peintures 1979-1981. — Blancs-Manteaux Espace-Expositions, 18, rue des Blancs-Manteaux (278-42-31). Jusqu'au 20 juin.

F. DUFRENE. Dessous. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 3 juillet.

RAOUL DUFY. Aquarelles. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 31 juillet.

MICHEL DUPORT. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 juillet.

ERRO. Collages 1957-1980. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

JEAN FAUTRIER. Aquarelles, dessins, gouaches, pastels. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24) · Jusqu'au 10 juillet.

FOLMER. Dessins, gouaches, peintures, de 1925 à 1945. — Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 11 juillet.

GIULIOLI. Toiles et peintures sur bois tissé. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 6 septembre.

GUNST. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 4 juillet.

ALBERT GLEIZES. 1881-1981. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 25 juin.

RAYMONDE GODIN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 juin.

JEANCLOS. Terres cuites. — Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 11 juillet.

KAZAKOV. Peintures. — Galerie Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 26 juin.

KITO. Peintures. — La Passerelle rive droite, 5, rue Payenne (541-36-82). Jusqu'au 15 juin.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1950-1955. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36) Jusqu'au 30 juin.

KRASNO. Les œufs de cartes. — Boutique d'art contemporain, 21, galerie Vero-Dodat (tél. 233-94-68). Jusqu'au 20 juin.

KRON. 1869-1936. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-60). Jusqu'au 27 juin

NJA MAHDAOUI. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 27 juin

MASSOUDY. Calligraphies. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 30 août.

NOGUCHI. Sculptures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (tél. 563-13-19) Jusqu'au 10 juillet.

OSTERLIND (1887-1960). Peintures. — Galerie du Cercle, 23, rue de la Pépinière (387-45-33). Jusqu'au 19 juin.

PATUREAU. — Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, 23, place Dauphine (326-81-30). Jusqu'au 27 juin.

PEYROU. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 4 juillet.

PIZA. Gravures récentes et œuvre gravé, 1953-1980. — Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 juin.

PUSH PIN STUDIOS. New-York posters graphic design : Seymour Chwast, Richard Mantel, John Oleary, Emanuel Schongut, Elwood Smith, Stanislaw Zagorski. — Galerie Nouvel Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 27 juin.

RUSTIN. — Galerie Yay Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 11 juillet.

JOSE-LUIS SANCHEZ. Sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 27 juin.

BERNARD SILVE ET KASUI KWOCK. Peintures contemporaines. — Melody's Galerie Saint-Didier, 37, rue Saint-Didier (727-03-70). Jusqu'au 30 juin.

JOSEPH SIMA, 1891-1971. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (354-32-08). Jusque fin juillet.

JUDY SOMERVILLE. The Old Folks. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 21 juin.

REVOIR NICOLAS DE STAEL. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32) Jusqu'au 11 juillet.

TAL-COAT. Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (548-65-93). Jusqu'au 27 juin.

TELEMAQUE. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juin.

VENET. Sculptures. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 11 juillet.

GERARD VILAGE ET MICHEL VILAGE. — Galerie Mithra, 40, rue Henri-Barbusse (354-89-33). Jusqu'à fin juin.

VINCENOT. Gouaches et dessins. — La Passerelle, 81, rue Pernety (543-72-45). Jusqu'au 14 juin.

ZENDEROUDI. Dix-huit peintures de 1981. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 juin.

UNICA ZURN. Dessins. — Galerie le Roi des Aulnes, 159 bis, bd du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 28 juin.

## Dans la région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Utopies et réalités en U.R.S.S., 1917-1934. — Maison de la culture, 134, rue A.-France (868-00-22). De 15 h. à 18 h. 30, tous les jours sauf lundi et jeudi. Jusqu'au 28 juin.

BOBIGNY. Joseph Bernard (1866-1931) ou le Pouvoir du rythme. — Jusqu'au 25 juin. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. De 10 h. à 23 h., dimanche de 10 h. à 12 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Joseph Bernard (1866-1931). Sculptures. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

CRETEIL. Communication arts régions : Situation 2. Nord-Pas-de-Calais. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

JOUY-EN-JOSAS. L'histoire vue à travers la toile imprimée. — Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 28 juillet. — Le réel et l'imaginaire. Centre Canrobert, 54, rue du Général-de-Gaulle. Mardi, sam. et dim. Jusqu'au 5 juillet. Viera da Silva, Arpad Szenes, Etienne Hadju. Jusqu'au 13 juin, Ecole H.E.C., 1, rue de la Libération (956-43-62). Jusqu'au 13 juillet.

LA DEFENSE. Bogratchev. Sculptures - Cardin. Peintures. — Galerie de l'Esplanade (tél. 775-86-66). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 juin.

MONTROUGE. XXVIe Salon de Montrouge : Art contemporain, hommage à Magnelli. — Centre culturel et artistique, 2, av. Emile-Boutroux (656-52-52). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juin.

PONTOISE. Gustave Loiseau. Peintures. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.

La Russie des Tsars à travers la gravure, XVIIIe et XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-DENIS. Ouverture du Musée d'art et d'histoire, après rénovation, *22 bis, rue Gabriel-Péri (243-05-10)*. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures ; dim., de 14 heures à 18 heures.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Chemin faisant. Le cheminement urbain. — Centre culturel de la Villedieu, CD 58 à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 28 juin.

VILLEPARISIS. Gamarra. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (tél. 427-94-99) Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

## En province

AIX-EN-PROVENCE. Tout l'œuvre linogravé de Picasso. — Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 6 septembre. Le roi René et son temps. — Musée Granet (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 octobre.

ARGENTAN. Centenaire de Fernand Léger. — Hôtel de ville (tél. 67-30-41). Jusqu'au 12 juin.

AUXERRE. Tim, dessins. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République. Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. Profil du Metropolitan Museum de New-York, de Ramsès à Picasso. — Galerie des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (44-46-68). Jusqu'au 1er septembre. — Hantaï : peintures 1960-1976 - Œuvres nouvelles 1981. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 29 août.

CANNES. Henri Matisse. Dessins, sculptures, collages. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis. Jusqu'au 27 juin.

DIJON. Arikha. — Musée des beaux-arts, palais des Etats de Bourgogne (32-15-37). Jusqu'au 28 juin.

EVREUX. Dessins du fonds national d'art contemporain et dessins anciens de la collection du musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-45-35). Jusqu'en septembre.

LE HAVRE. Peinture et gravure en R.D.A. — Jusqu'au 22 juin. Musée des beaux-arts A.-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97).

LILLE. Donation Antoine Brasseur. Don d'André Cateaux, faïences. — Musée des beaux-arts, place de la République (tél. 54-17-66). Jusqu'au 27 septembre.

LILLE. L'affiche en région Nord-Pas-de-Calais. — Grand hall de l'hôtel de ville. Jusqu'au 14 juin.

LYON. Hundertwasser. Gravures. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 11 juillet. — Œuvres plastiques des artistes de la Performance. — ELAC, Centre d'échanges de Lyon-Perrache (84-27-39). Jusqu'au 22 juin. — Les lumières, la couleur, et les premiers autochromistes lyonnais. — Fondation nationale de la photographie.

MARSEILLE. Estève, œuvres de 1950-1980. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (tél. 54-77-75). Jusqu'au 31 août.

MONTBELIARD. Van Thienen : sculptures en mouvement - Lalan : peintures. — Maison des arts, place Saint-Martin (tél. 81-37-11). Jusqu'au 14 juin.

NICE. Charchoune. Peintures 1912-1975. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-85-29). Jusqu'à fin juin. — Max Charvolen. — Galerie d'art contemporain (85-82-34). Jusqu'au 28 juin.

QUIMPER. Le mariage en Bretagne. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 27 juillet.

RENNES. Carte blanche à Sheila Hicks. Alberto Magnelli. Dessins florentins, 1914-1918. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 août.

SAINT-JULIEN MOLIN MOLETTE. Louis Bancel, sculptures et dessins. — La Condamine (51-51-27). Jusqu'à fin août.

SAINT-PRIEST. Rétrospective R.-E. Gillet. — Galerie municipale d'exposition, place Ferdinand-Buisson. Jusqu'au 30 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Cent dessins du musée d'Angers. Monique Frydman : peintures récentes. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 14 juin.

SAINT-QUENTIN. Art naïf contemporain. — Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue Antoine-Lécuyer (tél. 62-39-71, poste 219). Jusqu'au 22 juin.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Sabira-Puig, bois-pièces uniques. Michel Haas, fresque. — Galerie Noella Gest (92-00-73). Jusqu'au 27 juillet.

SENANQUE. Hantaï. Peintures inédites. — Abbaye de Sénanque, à Gordes (tél. 72-02-05). Jusqu'à fin juin.

TOULON. Gravures du cabinet des estampes du musée de Genève, de Dürer à Toulouse-Lautrec. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 21 juin.

TOURS. La céramique dans la région Centre de l'époque gallo-romaine au vingtième siècle. Jusqu'au 21 juin. — Inauguration de la salle Debât-Ponsan. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

VASCOEUIL. Chemiakin et les dissidents russes. — Tapisseries de Cathelin. — Verreries d'art de Novare. Centre d'art et de culture. Château (tél. 727-48-51). Jusqu'au 28 juin.





هكذا من الأصل



# MUSIQUE

## *Les concerts*

MERCREDI 10 JUIN

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 19 h. 30 : Orchestre National de France. Quatuor Intercontemporain. Dir. : P. Boulez. Chœurs de Radio-France. Dir. : J. Jouineau (Stravinsky).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : J. Normann, G. Parsons (Wolf, Mahler, Chausson, Offenbach).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : A.-M. Lablaude, J. Boutin, D. Vellard (chants des XI[e] et XIII[e] siècles).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).
AGORA-SEVRES, 20 h. 30 : M. Modier, J. Havry (Prokofiev, Brahms).
MUSEE CARNAVALET, 21 h. : L. Boyd.
CENTRE RACHI, 20 h. 30 : Trio Viva de Paris ; J. Warszawski, N. Wayzer, R. Benedetti, J.-L. Grégoire (musique classique, hassidique et israélienne).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 . : Orchestre français d'Oratorio. Petits Chanteurs de Notre-Dame-de-la-Joie. Dir. : J.-P. Loré (Haydn).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Soirée franco-suédoise de poésie sonore et de musique.
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : V. Dubois, C. Renoult, B. Mattern, B. Lhuissier, J. Sachs, C. Tsan-Mattern (Pergolèse).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : O. Léger (Beethoven, Liszt, Bartok) ; 21 h. : Ensemble Plyphonia. M. Hoppeler (Speer, Ewald, Poulenc, Schmidt).
INSTITUT DES AVEUGLES (7[e]), 20 h. 45 : G. Robert (Bach).

JEUDI 11 JUIN

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Berlioz, Bruckner).
MAIRIE DU QUATORZIEME, salle des fêtes, 18 h. : Orchestre B. Thomas (Vivaldi) [F. Ile-de-France].
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouveau Trio Pasquier ; sol., S. Kudo (Mozart, Beethoven, Ravel).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-MANTEAUX, 20 h. 30 : Ensemble instrumental Stajic ; chorale « Porlame » (Mozart).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : Berner Klavier Trio ; cl., P. Marietan, U.-P. Schneider (musique contemporaine).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : J. Kozielska, N. Alexander (Bach, Telemann, Hotteterre, Marin-Marais).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : H. Guttierez (Beethoven, Chopin, Ravel, Liszt).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : B. Drandarova (Froberger, Boehm, Bach).
AGORA-SEVRES, 20 h. 45 : M. Durand-Carrizey (Liszt, Beethoven, Scarlatti...).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : L. Novak, Th. Breu (Bach).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : voir le 10.
RADIO-FRANCE (106), 18 h. 30 : S. Carbonel, H. Derrien (Prokofiev, Grieg).
THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : R. Delosme (musiques d'Espagne).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Karumanta ; chorale Cantarel de Paris (Miss Criolla).
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : E. Hable, G. König (Kaufmann, A. Logothetis, G. König, G. Largier, D. Kaufmann (Logothetis).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10. 21 h. : A. Perchat, P. Verba (Tedesco, Boccherini, Hummel).

VENDREDI 12 MAI

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 11.
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : Duo K. Haudenschild, E. Shumsky (Mozart, Martinu, Marietan).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 heures : Les musiciens de SAS Mgr le prince de Conti (Rameau, Telemann, de Boismortier, Cronsey).
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 20 h. 45 : Chorale populaire de Paris. Dir. : P. Vercken (Gossec, Janequin, Costeley, J. des Prés).
AGORA-SEVRES, 20 h. 45 : U. Unler (Beethoven, Chopin, Szymanowski, Liszt, Saygun).
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : Voir le 11.
EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-GRENELLE, 19 heures : Voir le 11. Théâtre de la Plaine.
SORBONNE, amphi Richelieu, 20 h. : B. Pauchet (Franck, Nigg, Tisné) ; R.-M. Cabestany (Xenakis, Brahms, Guinjoan).
EGLISE ARMENIENNE CATHOLIQUE, 20 h. 45 : Trio Haydn (Haydn, Schumann, Devienne).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 11.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Dang Thai Son (Chopin).

SAMEDI 13 JUIN

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Musique du siècle pour instruments et voix.
CARREFOUR DU JAPON, 19 h. : U. Kimura (chants du XVIII[e] siècle au Japon).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Atelier baroque (musique des XVII[e] et XVIII[e] siècles).
THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : C. Coin, P. Cohen (Beethoven, Schumann, Brahms).
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : voir le 11.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10 ; 21 h. : voir le 11.
AGORA-SEVRES, 20 h. 45 : M. Chemin (Mozart, Chopin, Liszt).
EGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h. 30 : J. Ver-Hasselt (Couperin le grand).
EGLISE SAINT-LAMBERT, 21 h. : voir le 11, Théâtre de la Plaine.

DIMANCHE 14

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : E. Baillot (Sweelinck, Bach, Phillips, Bull).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : B. Herford (Cornet, Kuchar, Liszt).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Quatuor de flûtes « Lutèce ».
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : M. Amoric, G. Robert (Corelli, Boccherini, Vivaldi).
EGLISE SUEDOISE, 21 h. : Orchestre de chambre d'Orebrö. Dir. : G.W. Karlsson (Mozart, Dvorak, Wiren).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : M. Roche (Bach, Couperin, Platti, Jeoffroy).
COMEDIE ITALIENNE, 18 h. 30 : J. De Aguiar (Roncalli, Granata, Bartolotti, Murcia).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ensemble instrumental G. Onslow (Hummel, Nielsen, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble vocal Boieldieu (Monteverdi, de Lassus, Palestrina).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10.

LUNDI 15

RADIO-FRANCE (grand auditorium) 20 h 30 : Cycle acousmatique INA-GRM. C. Roque-Alsina, G. Sylvestre (Savouret, Alsina) ; 22 h 30 : Atelier GRM-Jazz ; 18 h 30 (106) M. Oudar (Mozart, Schumann, Scriabine).
HOTEL ST-AIGNAN, 21 h. : Désiré N'Kaoua (Bach, Mozart, Schubert, Debussy, Ravel).
ATHENEE 21 h. : J. Blegen, M. Katz (Ives, Brahms, Schubert, Rodrigo).
CHAPELLE ST-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 20 h 30 : M. Guyard, A. Jodry (Leclair, Bach, Vitali, Pachelbel).
LUCERNAIRE, 19 h 30 : F. Tezer (Chopin, Granados, Copland) ; 21 h. : G. Magnan (Debussy, Mozart, Beethoven).

MARDI 16

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : English Chamber Orchestra ; Sol. : S. Accardo, B. Giuranna (Mozart).
EGLISE ST-SEVERIN, 21 h : Solistes de l'Orchestre P. Kuentz (Beethoven, Schubert, Franck).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h : A. Kiss, R. Schonfeld.
AMERICAN CHURCH, 20 h 30 : Quatuor Pro Arte ; Ensemble vocal Wolf (Bach, Brahms, Johnson, Debussy, Wolf).
EGLISE DE LA TRINITE, 21 h : Orchestre J.-F. Gonzales ; Ensemble Choral Contrepoint. Dir. : O. Schneebeli (Haendel).
THEATRE DU RANELAGH, 21 h : J. Mouillère, M. Scharapan (Mozart).
HOTEL ST-AIGNAN, 21 h : A. Fondeville, O. Gartenband (Cesarini, Frescobaldi, Ciampi).
CHAPELLE ST-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 20 h 45 : Chorale de Stockholm « Varsa » (Grieg, Söderman, Palestrina).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h 30 : M.-P. Mantz, A. Ledrette.
LUCERNAIRE, 19 h 30 : voir le 15 ; 21 h : voir le 15.
RADIO-FRANCE (106) 18 h 15 : J. Martin (Schumann, Brahms).

## *Jazz, pop, rock, folk*

BAINS-DOUCHES (274-10-60), le 10, 20 h. : Au pairs.
BOBINO (322-74-84), le 11, 20 h. 30 : Lester Bowie Quintet ; le 12, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Dave Brubeck ; le 13, Yochko' Seffer, F. Cahen, F. Canasse, « Ethnic Trio »
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Badini Swing Machine.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), 21 h : Guem et son groupe.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 20 h. 30 : Makala, grand orchestre de Cl. Cagnasso (dern. le 13)
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), (D.), 20 h. 30 : R. Bohringer et le Groupe ; 22 h. 30 : Blue Air (dern. le 15).
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Art Farmer Quartet (dern. le 14)
DUNOIS (584-72-00), les 10 et 11, 21 h. : Garcia Lorca et autres musiques
GIBUS (770-78-88), les 11, 12, 13, 22 h. : The Tea Set
GOLF DROUOT (770-47-25), le 13, 22 h : Corall, Chrysalide.
HIPPODROME DE PANTIN, les 13, 14, à p. de 18 h : Festival Rockabilly : J. Scott, Crazy Caravan, Alligators.
JAZZ UNITE DE LA DEFENSE (776-44-26), les 10, 11, 21 h. : G. Marais, C. Lete, Curtis Clark ; les 12, 13 : Ted Daniel Quartet
NEW MORNING (745-82-58), le 10, 21 h. : Nina Simone ; les 11, 12, 13, Martial Solal Big Band
OLYMPIA (742-25-49) (D), 21 h. : Odeurs (à p. du 11).
PALACE (246-10-87), le 11, 19 h. 30 : Splitz Enz.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), Hommage à Raymond Fol (dern. le 14).
SLOW CLUB (233-84-30), les 10, 11, 12, 13, 21 h. 30 : Stéphane Guérault Quintet. Tin Pan Stompers
THEATRE DE LA VILLA (542-79-56) : le 14, 15 h. : Bob Vatel, M. Silva.
THEATRE DE LA POTINIERE (742-54-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Bratsch (à p. du 12)
UNIVERSITE PARIS VII, le 10, 18 h. 30 : Transit Sonore.

## *Les festivals*

XVIII[e] FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

THEATRE

Hôtel d'Aumont, les 10, 11, 12, 13, 15, 16, 21 h. 30 : Miguel Manara.
Centre culturel de Belgique, le 16, 15 h. : le Médecin malgré lui.
Théâtre Essaïon (D.), 18 h. 45 : Malawika ; (D.), 20 h. 30 : Incendie au sous-sol (à part. du 12) ; (D.), 22 h. : les Nonnes ; II. (D.), 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; (D.) : 20 h. 15 : Piège de Méduse (à part. du 12) ; (D.), 21 h . 45 : le Combat.

MUSIQUE

Eglise St-Merry, les 12, 13, 21 h. 15 : C. Eda-Pierre, A. Schaer, A. Thompson. Chorale Vittoria d'Argenteuil Dir. : M. Piquemal. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. E. Krivine (Honegger).
Hôtel Carnavalet, le 16, 21 h. 15 : Ensemble C. Stamitz (Crussel, Messiaen, Schumann).

CAFE-THEATRE CHANTANT

Cave de l'hôtel de Beauvais, les 10, 11, 12, 13, 15, 16, 20 h. 30 : la Malédiction de la souris. 22 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Place du Marché-Sainte-Catherine, le 13, 21 h. 30 : le Tourdion. Les 10, 12, 15, 19 h. 30 : Au secours... je vis. Le 11, 19 h. 30 : les Adieux de Duramour. Le 16, 19 h. 30 : le Tourdion.
Café de la Gare, le 16, 20 h. 30 : Edja Kungali.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des fêtes, mairie annexe du VI[e], le 15, 18 h. : Ensemble de flûtes à bec de Paris. Le 16, 18 h. : Trio M. Geliot, A. Guilbert, J. Barthe (Vitali, St-Saëns, Rameau...).
Place Saint-Sulpice, le 12, 20 h. : Chorales A Cœur Joie.
Cour carrée de l'hôtel des Finances, place St-Sulpice, les 13, 14, 19 h. : les Forains.
Place de l'Odéon, le 14, 20 h. 30 : Irakli Jazz Orchestra.

## *En région parisienne*

77 - ETAMPES, VI[e] Festival de musique ancienne (494-32-11), Eglise Notre-Dame du Fort, le 13, 21 h. : A. Kerovpyan, M. Tebrizizadeh, T. Ozkan, musique classique d'Anatolie.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

L'HAY-LES-ROSES, le 12, à part. de 17 h. 30, église Saint-Léonard : Orchestre de chambre de St-Denis. Dir. : M. Ménet (Aubert, Bach, Clérambault, Mondonville...).

TREMBLAY-LES-GONESSE, le 13, à part. de 16 h., Grange aux Dîmes : Ensemble Euterpe (de Caserta, Machaut, Dufay, Toloza...).

ECOUEN, le 14, à part. de 15 h. 30, Cour d'honneur du château : Le concert royal, le Madrigal de Paris. Dir. : R. Safir (Cavalli, Carrissimi, Frescobaldi, Monteverdi).

VINCENNES, le 16, à part. de 18 h., salle des Gardes du pavillon du roi : Capella Régis. Dir. : J. Forgues (Schultze, Quantz, Sammartini, Rameau...).

FESTIVAL DES YVELINES

ECQUEVILLY, le 14, 17 h. : Trio Kantorow-Muller-Rouvier (Beethoven, Martinu).

VERNOUILLET, église St-Etienne, le 13, 17 h. : U. Reinemann, N. Lee (Lieder, Impromptus).

XVIII[e] FESTIVAL DE VERSAILLES
(950-24-51)

Opéra Royal, le 10, 21 h. : la Fille mal gardée (Opéra de Paris).
Salon d'Hercule, les 12, 15, 21 h. : Bal à la cour de Louis XIV.
Bosquet des Rocailles, le 14, 16 h. 30 : Si Versailles m'était dansé...
Chapiteau, les 10, 11, 12, 20 h. 30 : les 13, 14, 15 : Madame Sans-Gêne (A. Cordy).
Chapelle de l'hôpital, le 16, 21 h. : Ensemble vocal de Versailles (Debussy, Ravel).

FESTIVAL DE SAINT-DENIS
(243-00-59)

Théâtre G.-Philipe, le 11, 20 h. 30 : Carte blanche à H. Lachenmann : Ensemble musique vivante. Dir. : D. Masson (Schoënberg, Lachenmann, Mozart, Hidalgo, Caudwell). Le 13, 20 h. 30 : B. Lubat.
Basilique, le 12, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lille. Dir. : J.-C. Casadesus. Cantores de Brugge. Sol. : R. Moser, W. Grönroos (Brahms) ; le 16, 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy. Dir. : J.-Cl. Malgoire (Haendel).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 10 JUIN**

15 h. : L'Atlantide, de Gregg G. Tallas ; 19 h. : Le cinéma grec contemporain : Melodrama ? de N. Panayotopoulos ; 21 h. : Hommage à Shuji Terayama : Jetons les livres et sortons dans la rue.

**JEUDI 11 JUIN**

15 h. : Ciboulette, de C. Autant-Lara ; 19 h. : Le cinéma grec contemporain : Sur la route de l'amore, de D. Mavrikios ; 21 h. : l'hommage à Shuji Terayama : Cache-cache pastoral.

**VENDREDI 12 JUIN**

15 h. : Ame d'artiste, de G. Dulac ; 19 h. : Paradis d'été, de G. Lindelom ; 21 h. : hommage à Shuji Terayama : Le Boxeur.

**SAMEDI 13 JUIN**

15 h. : L'Auberge rouge, de J. Epstein ; 17 h. : A bill of divorcement, de G. Cukor ; 19 h. : le Fils de d'Artagnan, de R. Freda ; 21 h. : le Miroir, d'A. Tarkovsky.

**DIMANCHE 14 JUIN**

15 h. : Doctor Jekyll and mister Hyde, de J.S. Robertson ; 19 h. : les Frères Karamazov, de F. Ozep ; 21 h. : l'Ombre des châteaux, de D. Duval.

**LUNDI 15 JUIN**

Relâche.

**MARDI 16 JUIN**

15 h. : le Crime du docteur Crespi, de J. Auer ; 19 h. : l'Homme au fusil, de S. Youtkevitch ; 31 h. : As you desire me, G. Fitzmaurice.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 10 JUIN**

15 h., Deux bons copains, de G. Douglas ; 17 h., Fille d'amour, de V. Cottafavi ; 19 h., les Flots du Danube, de L. Ciulei.

**JEUDI 11 JUIN**

15 h., le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 17 h., les Amants de la villa Borghese, de G. Franciolini ; 19 h., les Arrivistes, de Louis Daquin.

**VENDREDI 12 JUIN**

15 h., le Maître du logis, de C.-T. Dreyer ; 17 h., Christ interdit, de C. Malaparte ; 19 h., le Cinéma grec contemporain : The rock'n roll killers, de N. Nicolaidis.

**SAMEDI 13 JUIN**

15 h., l'Aigle noir, de W. Dieterle ; 17 h., Hommage à Shuji Terayama : la Guerre de Jan-Ken-Pon ; Empereur tomate-ketchup ; les Chants de Maldoror ; une Gomme à crayon ; Labyrinthe tale ; 19 h., le Cinéma grec contemporain : l'Exilé de la grande avenue, de N. Zervos ; 21 h., Gentilhomme d'une nuit, de T. Kinugasa.

**DIMANCHE 14 JUIN**

15 h., Heureuse époque, d'A. Blasetti ; 17 h., Hommage à Shuji Terayama : Une tentative de décrire la mesure d'un homme ; Film de l'ombre ; une Femme à deux têtes ; Labyrinthe d'herbes ; 19 h., le Cinéma grec contemporain : Marchons vers la gloire de nouveau, de G. Staboulopoulos ; 21 h., I Briganti italiani, de M. Camerini.

**LUNDI 15 JUIN**

15 h., En gagnant mon pain, de M. Donskoï ; 17 h., le Cinéma grec contemporain : Santa Irène : Caricature ; Kavala 74 ; 19 h., le Marchand ambulant, de P. Glykofridis.

**MARDI 16 JUIN**

Relâche.

## Les exclusivités

**LES AILES DE LA COLOMBE** (Fr.) St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

**ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**L'AMOUR EN PREMIERE CLASSE** (It., v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

**L'AMOUR HANDICAPE** (All.-Suis., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**LES ANNEES LUMIERE** (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er, (297-53-74) ; Forum, 1er (297-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LE BAHUT VA CRAQUER** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

**LA BOUM** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

**LA CAGE AUX FOLLES N° 2** (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**LES CHARIOTS DE FEU** (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

**COMME UN HOMME LIBRE** (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

**DES GENS COMME LES AUTRES** (A. v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

**LE DERNIER METRO** (Fr.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

**DIVA** (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70).

**DIVINE MADNESS** (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

**ELEPHANT MAN** (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).

**L'ESPRIT DU VENT** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**FAME** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**FANTOME D'AMOUR** (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

**FAUT S'FAIRE LA MALLE** (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

**FONDU AU NOIR** (A.) (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES FRUITS DE LA PASSION** (Jap.) (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**GIMME SHELTER** (A., v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI** (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

**LABYRINTHE** (Fr.) F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

**MALEVIL** (Fr.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**NEIGE** (Fr.) (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Cluny - Ecoles, 5e (354 - 20 - 12) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**OUT OF THE BLUE** (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

**PLEIN SUD** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

**LE POLICEMAN** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LA PORTE DU PARADIS** (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

**POSSESSION** (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Conventions, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**POURQUOI PAS NOUS** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**PULSIONS** (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, (770-47-55).

**QUARTET** (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

**QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) H. sp.

**QUELQUE PART DANS LE TEMPS** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LA GUERRE DES OTAGES**, film américain d'Edward Dmytryk. — V.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Images, 18e (522 - 47 - 94) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

**SAN MAO LE PETIT VAGABOND**, film chinois de Zao Ming. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES**, film américain de John Bud Carlos. — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**REPORTERS**, film français de Raymond Depardon. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**DIE KINDER AUS Nr. 67**, film allemand de Usch Barthelmess-Weller et Werner Meyer. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

**CHICANOS, CHASSEURS DE TÊTE**, film américain de Jerrold Freedman. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

**RESURRECTION** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

**LE RISQUE DE VIVRE** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

**SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA** (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**SAUVE QUI PEUT (LA VIE)** (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) J., S., Mar.

**SHOW BUS** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LE SOLITAIRE** (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**TROIS FRERES** (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**LE TROUPEAU** (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Mer., V., D., L.

**UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e, Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr., dolby) : Forum, 1er (297-53-74), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354 - 39 - 47), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

# CARNET

## Naissances

— Marie-Françoise et Michel OFFERLÉ sont heureux de faire part de la naissance de

**Paul,**

à Paris, le 8 juin 1981.
18, villa Saint-Jacques,
75014 Paris.

## Fiançailles

— Nous sommes priés d'annoncer les fiançailles de

**Mlle Danièle CAEN-JAUDEL,**
fille de M. et Mme André Caen-Jaudel,

avec

**M. Didier GAILLARD,**
avocat à la cour d'appel de Paris,
fils de Mme Albert Gaillard.
Paris, le 2 juin 1981.

## Décès

— M. Gérard G. Aymonin et sa famille,
M. le professeur Jean-François Leroy, directeur,
Et le personnel du Laboratoire de phanérogamie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Mme Gérard AYMONIN,**
née Monique Keraudren,
docteur ès sciences,
sous-directeur du Muséum,

survenu le 25 mai 1981, à Paris.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Camaret-sur-Mer (Finistère).
Une messe sera dite le mercredi 17 juin 1981, à 18 heures, en l'église Saint-Marcel (80-82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e).

16, rue de Buffon,
75005 Paris.

— Mme René Blanc,
son épouse,
Mme Albert Verbeke, née Dominique Blanc,
M. Gérard Blanc, avocat à la cour.
M. Francis et Xavier Blanc,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. le docteur René Léopold BLANC,**

survenu le 9 juin 1981, à la suite d'une leucémie.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 juin, à 16 heures, en l'église de Chantilly.
7, route de Senlis,
60000 Saint-Firmin.
4, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.
30, avenue de Villiers,
75017 Paris.
88, avenue de Quimper,
29000 Châteaulin.

— La famille,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul CABANIS,**
née Denise Pollaco,
veuve du docteur Paul Cabanis,
ancien député,
maire de Beaune-la-Rolande (Loiret),

survenu à l'hôpital de Loches (Indre-et-Loire).
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Beaune-la-Rolande, le 26 mai 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès du

**général Jean CALDAIROU,**
commandeur
de la Légion d'honneur.

[Né le 26 mars 1892 à Annecy, Jean Caldairou sort de Saint-Cyr dans l'infanterie. Gravement blessé devant Sedan en août 1914, il est fait chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. A la fin de la guerre, il est à la Mission française en Tchécoslovaquie. Puis, il sert notamment en Algérie où, au début de la guerre mondiale de 1939-1945, il est sous-chef d'état-major de la 19e région militaire à Alger. En 1941, colonel, Jean Caldairou commande le 6e régiment de tirailleurs algériens à Tlemcen.

En avril 1944, il commande la demi-brigade de zouaves de la 1re division blindée. Il participe aux combats dans les Vosges et sur le Rhin et, avec son unité, il délivre Mulhouse le 15 novembre 1944. Promu général de brigade en décembre, il dégage, avec ses forces, la rive droite du Rhin de Karlsruhe à Bâle. Il participe aux combats de Kiel et de Fribourg, et il force le passage de Lorrach au Boden-See le long de la frontière suisse et du Rhin.

Nommé en 1946 adjoint au général commandant la région militaire de Rennes, Jean Caldairou commande ensuite l'Ecole d'application de l'infanterie à Auvours (Sarthe) en 1948 et, en octobre de la même année, il commande la subdivision militaire du Mans. Il est admis en 2e section (réserve) le 26 mars 1949.]

— Nous avons appris le décès, survenu le 19 mai 1981, à Saint-Denis-de-la-Réunion, de

**Jean CAPAGORY,**
compagnon de la Libération.

[Né le 17 février 1894 à Bayonne, Jean Capagory, administrateur des colonies avant la guerre de 1940-1945, sert à Franceville au Gabon lorsqu'il décida de rallier la France libre après juin 1940. Il est aux côtés du général de Gaulle, à Brazzaville, lors de la conférence de janvier 1944, qui jeta les bases de l'Union française.

Envoyé à la Réunion pour y prendre le pouvoir au nom du général de Gaulle, Jean Capagory deviendra, à la fin de la guerre, le soixante-troisième gouverneur de l'île, et dernier gouverneur avant la nomination du premier préfet en août 1949. Il servira ensuite dans l'administration de Madagascar avant de se retirer à la Réunion. Jean Capagory a été fait compagnon de la Libération le 19 octobre 1944.]

— Alain Carrier,
Pascal et Maria Bureau (née Carrier),
Jean Denis Carrier,
ont la douleur de faire part du décès de

**Huguette CARRIER.**

L'inhumation a eu lieu en la cathédrale de Sarlat, le 6 juin 1981.
13, rue des Beauvilliers,
78000 Bougival.
Rue Tourny,
24200 Sarlat.

— Mme Régis Crégut,
son épouse,
Laurence et Olivier Crégut,
ses enfants,
Mme et M. Gilbert Oudin,
ses sœur et beau-frère,
Les familles Debauchez, Romand, Duhamel et Montero,
Ses oncle, tantes, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et cousins,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Régis CRÉGUT,**

survenu pieusement le 8 juin 1981, à Paris, dans sa cinquante-quatrième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 11 juin 1981, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marguerite (36, rue Saint-Bernard, Paris-11e).
L'inhumation aura lieu le vendredi 12 juin au cimetière de Beaufort (Jura), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

46, quai de Champagne,
94170 Le Perreux.

— Les médecins et le personnel du Centre d'hémobiologie périnatale, ont le regret de faire part du décès du

**docteur Régis CRÉGUT,**
spécialiste
du cadre hospitalier
d'hémobiologie-transfusion,
directeur du laboratoire,

survenu pieusement le 8 juin 1981, à Paris, dans sa cinquante-quatrième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 11 juin 1981, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marguerite (36, rue Saint-Bernard, Paris-11e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard Diderot,
75012 Paris.

— Mme Paul Gouin,
M. et Mme Jean-Paul Grousset,
Le docteur et Mme Xavier Piesse,
M. et Mme Jean-Marie Lesage,
M. et Mme Guy Joubert,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul GOUIN,**
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de la Résistance S.F.I.,
président d'honneur
du 93e R.I.,

survenu dans sa soixante-dix-septième année, le 29 mai 1981, à La Roche-sur-Yon.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 1er juin, en la chapelle Saint-Hilaire, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Faisanderie »,
85000 La Roche-sur-Yon.
58, boulevard du Général-Leclerc,
92200 Neuilly-sur-Seine.
14, avenue de Wagram,
75008 Paris.

— M. P. Orsucci, son mari,
Olivier, son fils,
Mme Leyritz, sa mère,
Mme Pourcet, sa belle-mère.
Ses parents, amis et collègues,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**France de GRANDMAISON-ORSUCCI,**
interprète de conférence A.I.I.C.,

survenu accidentellement le 31 mai 1981, à Paris.
Selon sa volonté, l'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, le 15 juin, à 8 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, boulevard Ornano,
75018 Paris.

— Le colonel J.D.P. GUILLOU est décédé le 14 mai 1981.

Michel Guillou,
Jean-Claude Guillou,
Nicole Poulon-Guillou,
ses enfants,
remercient parents et amis de lui rendre avec eux, en pensée, un dernier hommage.

Aucune cérémonie n'aura lieu, Jean Guillou a choisi de faire don de son corps à la science.

— Mme Emmanuel Handrich,
M. et Mme Michel Malicet,
M. et Mme Marc Handrich,
M. et Mme Martin Klingenberg et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, le 1er juin 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

**Emmanuel HANDRICH,**
agrégé de l'Université,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
American Legion of Merit,
Verdienstkreuz 1re Klasse,
Déporté de la résistance
à Buchenwald.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue de Varenne,
75007 Paris.

— Mme veuve

**HOMBERG-GUIRAND,**
née Madeleine Medrzecki,

est allée rejoindre le 29 mai 1981, dans la paix du Seigneur.

**Jacques,**
son fils,

et

**Antoine LOSZYCER-ODIOT,**
son arrière-petit-fils.

De la part de :
M. et Mme Jean Odiot,
ses enfants,
M. et Mme Charles Loszycer et Aurélien,
M. et Mme Jacques Odiot, Alice et Nathalie,
Mlle Isabelle Odiot,
M. Dominique Odiot,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Gaston Guirand,
sa belle-sœur,
Et de ses amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, quai de la Tournelle,
75005 Paris.

— Le docteur et Mme Robert Sax,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Eugène JORRE,**

survenu le 6 juin 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.
*L'inhumation aura lieu le jeudi* 11 juin 1981, à 15 h. 30, en la collégiale de Vernon (Eure).
27, rue Gambetta,
78270 Bonnières-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme René MONVOISIN,**
née Suzanne Henriette Berthod,

rappelée à Dieu, le 31 mai 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le service religieux a eu lieu en l'église de Saint-Germain-en-Laye, le 5 juin 1981, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Saint-Germain-en-Laye.
De la part de toute la famille et de M. et Mme Jean Caron.
12 bis, avenue du Belvédère,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mlle Irène Petit,
M. Alain Petit,
ont la tristesse de faire part de la mort de

**Mme Raymond PETIT,**
*née Henriette Bourdeau,*

leur mère,
survenue le 7 juin 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu le jeudi 11 juin, à Cognac-la-Forêt (Haute-Vienne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Damesme,
75013 Paris.
19, villa Duthy,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Jean PINCHINAT,**

survenu à New-York, le 10 juin 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue de Chazelles,
75017 Paris.
32, allée des Mûriers,
Ain-Seban,
Casablanca.

— *Poitiers.*
Le président de l'université de Poitiers,
Le directeur et le personnel de la faculté des sciences humaines,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Jean PUCELLE,**
professeur honoraire
à l'université de Poitiers,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu en sa soixante-seizième année.

— Mme Marc Sagues,
Mlle Françoise Sagues,
M. et Mme J.F. Saux et leurs enfants Pascale et Bruno,
*Le docteur et Mme Pierre Sagues* et leurs enfants Anne et Julien,
Le docteur et Mme Scali et leurs enfants,
M. et Mme Livio Sagues et leurs enfants,
M. et Mme Georges Meyer et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lachaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean Guerre,
M. et Mme Henri Saux,
Mme Simone Vea,
Et leurs amis de Tanger, de Saint-Flour et de Paris,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Marc SAGUES,**
croix de guerre 1945,
officier des Palmes académiques,
médaille de l'aéronautique civile
et de
la jeunesse et des sports,
ex-président de zone
du Lion's Club Maroc-Nord
et
France-Sud,

survenu à Toulouse, le 9 juin 1981, dans sa soixante-dixième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cornebarrieu, à Toulouse, le jeudi 11 juin 1981, à 15 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
10, rue Jean-Gilles (appt. 150),
31100 Toulouse.

— La société SOPEPHARM et ses associés,
ont le regret de faire part du décès du gérant,

**M. Jean-Pierre TURQUIN.**

Une messe sera célébrée le jeudi 11 juin, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste (avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly).
L'inhumation se fera dans le caveau de famille à Quimper, le vendredi 12 juin, à 17 h. 15.
5, rue de Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly.

## Remerciements

— *Grenoble.*
Mme Christiane Granier et son fils.
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par leur présence ou leur intention, ainsi que par leurs envois de fleurs lors du décès de

**Mme Odette BOIBARY.**

34, boulevard Foch,
38000 Grenoble.

— Mme André Chapgier,
Et ses enfants,
profondément touchés par les innombrables marques de sympathie, qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. André CHAPGIER,**

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Florence Garnier,
Carmen, Florence et Patrick Gonzalez,
Et ses amis,
très touchés par les nombreuses marques d'amitié et d'affection témoignées lors du décès de leur regrettée

**Simone FORT,**

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur très grande peine.

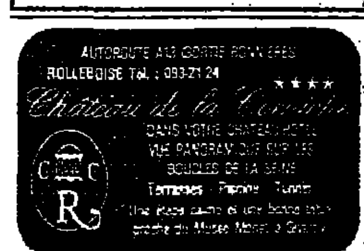
## Anniversaires

— Un service religieux sera célébré à la mémoire de

**Philippe GIGNOUX,**

le mardi 16 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (chapelle de la Sainte-Vierge, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e).













# SPORTS

## FOOTBALL

# Bastia et Saint-Étienne en finale de la Coupe de France

**Le Sporting Etoile Club de Bastia et l'Association sportive de Saint-Etienne disputeront, samedi 13 juin à 20 heures, au Parc des Princes, la finale de la Coupe de France de football. Déjà vainqueurs au match aller (2 à 0), les Bastiais se sont imposés à Lens (1 à 0), mardi 9 juin, tandis que les Stéphanois, qui avaient un seul but d'avance (2 à 1), ont su le préserver à Strasbourg (1 à 1). A Toulouse, Tours a sauvé sa place en première division en réussissant un match nul (2 à 2) après avoir battu son adversaire (1 à 0) dans la première manche de barrage.**

Avec trente-deux mille spectateurs à Lens, trente mille à Toulouse et vingt-cinq mille à Strasbourg, malgré la pluie, le football a fait recette. Tous les espoirs étaient en effet permis aux clubs locaux, qui avaient su ménager le suspense à l'issue des matches « aller ». Pourtant, malgré ce soutien populaire, qui provoqua même des incidents avec les forces de l'ordre à Strasbourg, où un millier de spectateurs sans billet ont envahi une tribune, les équipes locales n'ont pas pu renverser la situation en leur faveur.

A Toulouse, le suspense a duré un peu plus d'une heure. Dès la douzième minute, Jean-Louis Sassus, un étudiant en mathématiques supérieures, qui disputait son premier match de la saison, avait permis à son équipe de refaire son handicap initial. Tours a dû attendre la soixante-quatrième minute pour égaliser par Ferrigno, puis la quatre-vingtième minute pour prendre l'avantage par Delio Onnis. C'est sur penalty que Pintenat démontra, deux minutes plus tard, que Toulouse n'était pas loin, cette saison, de valoir les équipes de première division.

C'est pourtant à Strasbourg que le suspense a été le plus long. Robert Herbin, l'entraîneur stéphanois, parlera même du *« match le plus intense »* qu'il ait vécu dans sa carrière de joueur et d'entraîneur. Les nouveaux champions de France ont dû subir un véritable assaut de la part d'adversaires peut-être un peu trop « motivés ». Leur résistance sembla désespérée à la soixante-dix-septième minute quand Decastel parvint enfin à ouvrir le score pour Strasbourg. Grâce à l'avantage d'un but marqué sur terrain adverse au match aller, les Alsaciens étaient alors de virtuels qualifiés pour la finale. C'est à deux minutes de la fin de la rencontre que le jeune Perez, entré à la mi-temps pour son premier match en équipe fanion, profita d'un cafouillage pour égaliser.

Ce but, qui qualifiait les Stéphanois, a fait aussi le bonheur des Bastiais, assurés ainsi de disputer la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe la saison prochaine, puisque Saint-Etienne jouera celle des champions. Avec leurs deux buts d'avance, les Corses n'ont jamais été inquiétés à Lens, où ils ont même profité de la domination stérile des joueurs locaux pour marquer un but en contre par Marcialis à cinq minutes de la fin du match. Il leur reste désormais à faire mieux qu'en 1972, où, après avoir éliminé Lens en demi-finale, ils avaient échoué en finale contre Marseille, qui réussissait, à cette occasion, un doublé coupe-championnat que les Stéphanois rêvent d'imiter.

G. A.

SKI DE FOND. — *M. Bernard Monginet, directeur des sports, a décidé, mardi 9 juin, de démettre de ses fonctions M. Pierre Larre, directeur technique national du ski de fond. Ce dernier, nommé le 1er décembre 1980, était en conflit avec Jean-Paul Pierrat, le meilleur skieur français.*





# PRESSE

## LES JOURNALISTES DU « DEVOIR » REPRENNENT LE TRAVAIL

*(De notre correspondant.)*

Montréal. — Après plus de deux mois de grève, les trente-cinq journalistes du quotidien montréalais *le Devoir* sont parvenus, mardi 9 juin, à un accord avec la direction pour le renouvellement de leur convention collective jusqu'à la fin de 1982. Selon un porte-parole des journalistes, ces derniers ont fait des « *gains substantiels* » dans tous les domaines et ont obtenu de participer davantage aux prises de décision, ce qui offre « *une meilleure protection du droit du public à l'information* ».

Le conflit portait essentiellement sur le fonctionnement du quotidien et sur les désaccords survenus entre les journalistes et les cadres en matière de politique éditoriale. Les journalistes auront désormais leur mot à dire sur le choix des cadres lorsqu'un poste deviendra vacant. Un comité d'embauche composé du directeur, du rédacteur en chef et de deux journalistes analysera les candidatures et donnera son avis, mais le directeur continuera de détenir seul le pouvoir de décision. Un autre comité paritaire sera chargé de recruter les journalistes.

Deux autres comités qui existaient sont maintenus mais leur fonctionnement est précisé. Le comité d'entreprise se réunira cinq fois par an pour étudier la situation financière et tenter de trouver des remèdes à ce « *mal qui le ronge* », selon l'expression employée par les journalistes, que la stagnation du tirage (40 000 exemplaires) et la chute des bénéfices inquiètent. Enfin, le comité d'information — le plus important par l'étendue de ses compétences — reste le seul organisme permanent et se réunira une fois par semaine en présence de trois représentants de la direction et de quatre journalistes.

Au plan salarial, les journalistes obtiennent des augmentations (11 % en 1981 et 12 % en 1982) légèrement inférieures au taux d'inflation. Le traitement mensuel pour six ans d'ancienneté atteindra environ 12 000 francs en 1982. Ils auront droit à quatre ou cinq semaines de vacances selon leur ancienneté et pourront bénéficier de la semaine de quatre jours dans certaines conditions.

La reprise du travail au *Devoir* intervient alors que les deux cents journalistes du réseau français de Radio-Canada (télévision incluse), appuyés depuis six semaines par l'ensemble des techniciens, poursuivent une grève entamée le 30 octobre.

BERTRAND DE LA GRANGE.

---

● *Une association des journalistes du « Progrès »*, groupant soixante-quinze rédacteurs du quotidien lyonnais, a été créée officiellement le 6 juin. Cette association, en préparation depuis plusieurs mois, entend se situer dans la filiation des sociétés de rédacteurs. Les difficultés de départ — notamment quant à la place respective de l'association et des syndicats de journalistes — paraissent surmontées, et ses responsables espèrent un élargissement rapide de son audience.

La sensibilité particulière d'une grande partie de la rédaction — aussi bien à Lyon que dans les centres régionaux — s'exprime dans le premier communiqué de l'association : « *En janvier 1980,* le Progrès *avait décidé de redonner vie à sa rédaction, de faire appel, dans la liberté, à l'imagination des journalistes, à leur compétence, leur sens de l'information précise et percutante capable de susciter la réflexion des lecteurs.* Le Progrès, *en grande partie, a échoué, provoquant chez la plupart des journalistes découragement et inquiétude.* »

Le premier président de l'Association des journalistes du *Progrès* est un reporter, M. Robert Michel. — *(Corresp. région.)*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### Lumières de vacances

**Pour éclairer une maison de vacances, les luminaires peuvent avoir un brin de fantaisie, soit par leurs couleurs vives, soit par des matériaux naturels.**

Un nouveau magasin de luminaires contemporains vient tout juste de s'ouvrir, à deux pas de la place de l'Hôtel-de-Ville. Serge Franck expose, dans son « Arlumière » aux grandes vitrines d'angle, une importante collection de lampadaires à halogènes (qui éclairent uniformément de grands volumes), du plus simple (à 950 F) jusqu'au plus sophistiqué à près de 6 000 F. A suspendre au-dessus d'une grande tablée de vacances, une demi-boule en tôle laquée rouge, blanc ou noir (411 F) ou une grande calotte plate, en métal noir mat ou jaune vif, équipée d'une lampe-boule opale, 342 F. Convenant à une pièce très haute de plafond, une suspension est faite d'un grand cercle vertical en fin tube noir sur lequel est fixé un large disque inclinable d'un rouge vif, 454 F.

Chez Morand, face à la Maison de la Radio, Joël Jayer préconise d'utiliser certains luminaires à l'extérieur et dans la maison. Tel ce hublot étanche, à double verrerie striée réunie par une monture en métal laqué blanc, rouge, vert, bleu, jaune ou brun (233 F) ; il s'applique sur une façade pour éclairer la porte d'entrée, ou dans un vestibule ou une salle d'eau.

Double utilisation également pour « Totum », fait d'un quart de sphère en matière incassable cerclé de métal laqué blanc, noir, vert ou orange (1 020 F). Seul ou jumelé, il se fixe au mur, se pose au sol ou sur un support pour éclairer, dans ce cas, une allée, une terrasse ou un bord de piscine. Pour le jardin, « Bulbo » est une potence de 1 mètre de haut, équipée de deux spots orientables qui peuvent être dirigés l'un vers un massif, l'autre vers des frondaisons, 987 F.

Pour mettre en valeur un plafond à poutres, Joël Jayer propose l'installation de rails avec des spots de couleur bronze s'harmonisant avec le bois. Pour éclairer une table de repas, une suspension sphérique en cuivre (pour un intérieur rustique) ou un réflecteur conique en métal laqué de couleur, avec système « monte et baisse » à contrepoids en forme d'œuf, 393 F.

Roger Nathan, à « Electrorama », aime pour une maison de campagne des matériaux naturels. Pour un éclairage tamisé, des montants de bois croisés sont tendus de toile écrue ; ces luminaires existent en trois tailles, à poser sur un meuble ou au sol (de 313 à 435 F). Toile écrue également pour un dôme-suspension, de 30 à 60 centimètres de diamètre, dont les bords se relèvent et s'attachent par des nouettes. Pour un éclairage indirect, des spots à poser au sol sont inclus dans des fûts en travertin beige ou rouge. C'est en plâtre que sont moulées deux appliques, l'une en demi-boule et l'autre d'angle ; ce matériau lisse et blanc peut être laissé tel ou se peindre.

En métal laqué, plusieurs lampadaires sont légers au regard. Coulissant sur une tige verticale, un réflecteur boule existe en rouge, brun, noir ou blanc (699 F). Un lampadaire de lecture, à placer près d'un canapé, est à bras articulé avec réflecteur orientable, en rouge, vert, blanc et noir. Equipé d'une lampe halogène de 500 watts, avec variateur, « Banco » est un lampadaire à réflecteur horizontal, à section en V, laqué rouge, blanc ou noir, 1 287 F.

Autre spécialiste de l'éclairage aux halogènes, Ready Made propose une gamme de ces lampadaires dont les prix s'échelonnent de 1 200 à 3 000 F. Pour une entrée, une applique amusante est faite d'une main soutenant une boule blanche. Toute nouvelle, une applique d'extérieur a une verrerie sphérique mouchetée beige, supportée par une monture coudée en métal laqué du même ton, 695 F.

Dans la boutique jumelée à celle des luminaires — et où sont exposés des canapés et des petits meubles, — de nombreuses lampes ont un aspect très « vacances ». En terre cuite blanchie, un pied hexagonal est surmonté d'un abat-jour à tissage rustique, 245 F. En céramique brute, moulée dans des paniers qui ont laissé leur empreinte, des lampes de diverses formes et tailles sont réalisables dans une palette de douze coloris, foncés ou clairs. De hauts bougeoirs-lampes, très décoratifs, sont en céramique ressemblant à de la pierre blanche, ou en bois blanc décoloré.

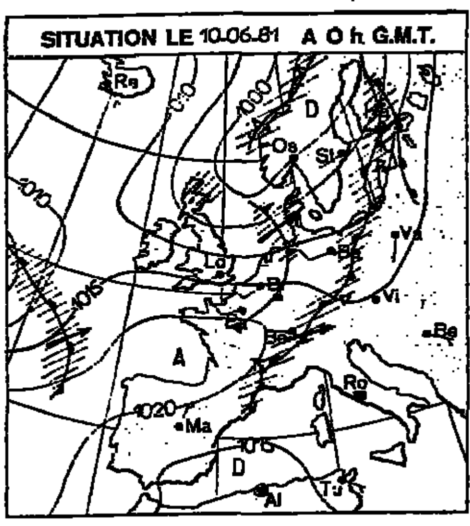
JANY AUJAME.

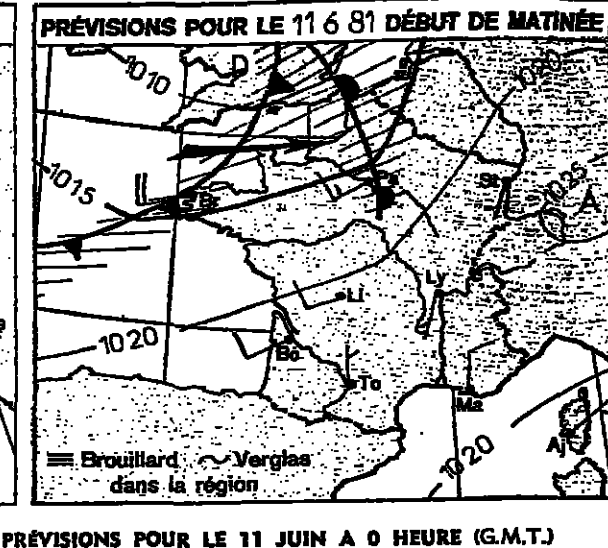
★ **Arlumière, 3, avenue Victoria, 75004 Paris. Morand, 14, rue du Ranelagh, 75016 Paris. Electrorama, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris ; 31, rue Ozenne, Toulouse. Ready Made, 38-40, rue Jacob, 75006 Paris.**

## JEUX

DEUX BUREAUX DE P.M.U. SUR LES AUTOROUTES. — Deux bureaux d'enregistrements de Paris vont être mis en place par le P.M.U. sur les autoroutes du Soleil (A-6) et de Normandie (A-13) à partir du lundi 15 juin.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 juin à 0 heure et le jeudi 11 juin à 24 heures :**

Les hautes pressions qui se sont développées de Madère vers le golfe de Gascogne vont à nouveau s'affaiblir sous l'action d'une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique. Cette perturbation se déplacera rapidement vers les îles Britanniques et le nord de la France.

Jeudi, cette perturbation donnera dès le matin un temps très nuageux de la Bretagne à la Flandre avec des pluies éparses. Cette nouvelle aggravation s'étendra le soir jusqu'à la Vendée, le bassin Parisien et les Vosges avec des précipitations plus marquées près des côtes, où les vents de sud-ouest deviendront assez forts. Sur le reste de la France, le temps restera bien ensoleillé après la disparition des quelques brouillards de vallées formés en fin de nuit. Les températures maximales s'élèveront encore un peu dans le Midi, tandis qu'elles seront en légère baisse sur nos régions septentrionales.

Le mercredi 10 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 17 et 13 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 26 et 16 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 28 et 13 ; Marseille, 30 et 18 ; Nancy, 19 et 12 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 18 et 14 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 24 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 16 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Le Caire, 38 et 29 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 28 et 14 ; Jérusalem, 33 et 19 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 34 et 20 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 19 et 15.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 8, 9 et 10 juin 1981 :

UN ARRETE

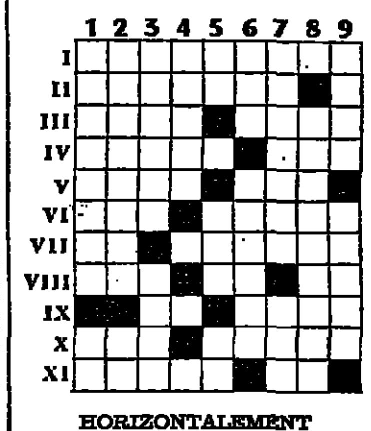
● Instituant un certificat d'aptitude professionnelle d'agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes.

DES DECISIONS

● Portant attribution du brevet d'études *militaires* supérieures.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2948



HORIZONTALEMENT

I. Occupe un trou pour en boucher beaucoup d'autres. — II. Facteur de produit. — III. Agent chromatique d'un appareil optique. Marcher à quatre pattes relèverait pour lui de l'acrobatie. — IV. Faire prendre un bain d'huile. Une femme le préfère sous forme de rivière que sous la forme d'un fleuve. — V. Jour du saint... honoré. Oblige parfois les plus sévères à fermer les yeux. — VI. La feuille piquante l'est plus que la classique. S'élève dès qu'on l'abaisse. — VII. Préposition. Donne du prix même à la laideur. — VIII. Bien qu'incorruptible, on le voit souvent se mouiller. Note. Se bat souvent dans les cafés. — IX. Conjonction. Confond. — X. Fut souvent de la revue. Le fait de tourner en rond ne l'empêche pas d'avancer. — XI. Les lumières de la ville. Article.

VERTICALEMENT

1. Peut, selon le genre, entretenir la chaleur d'un foyer ou le mettre en froid. Note. — 2. Femme de théâtre appréciant toujours une bonne pièce. Personnel. — 3. Affection qui ne se déclare pas dans le blanc des yeux. Couvre-chef à double titre. — 4. Celui de Thomas Corneille est plus célèbre que lui-même. — 5. Baste ! Grecque. Interjection. — 6. Valeur en Valachie. Célèbre outsider de la fable. — 7. Femme ayant réponse à tout. Ne risque pas d'être sous-estimé. — 8. Un simple terme peut lui poser un problème de mathématique compliqué. — 9. Très loin de tout. Adjectif plus apprécié chez un coureur que chez un causeur.

**Solution du problème n° 2947**

*Horizontalement*

I. La Pérouse. — II. Amuseur. — III. Montures. — IV. Pus. SS. Ur. — V. Arias. Ida. — VI. Dessin. At. — VII. Aue. Tinte. — VIII. Ix. Rével. — IX. Dû. Emoi. — X. Eve. Alêne. — XI. Sa. Isée.

*Verticalement*

1. Lampadaires. — 2. Amoureux. Va. — 3. Punaise. De. — 4. Est. As. Ru. — 5. Réussite. As. — 6. Ours. Nivelé. — 7. Ure. Némée. — 8. Sudation. — 9. Et. Râtelier.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 12 JUIN**

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Zujovic.

« Musée de la serrure », 15 h., 1, rue de la Perle, Mme Allaz.

« Les Halles et le forum », 15 h., devant la fontaine des Innocents, Mme Hulot.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais éclairé », 21 h., métro Bastille (Mme Fleuriot).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h. 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais. Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).








| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le cm/col. | Le cm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE IMMOBILIERE,
filiale d'un puissant groupe financier du secteur public, recherche pour sa DIRECTION de

**ROUEN**

# ADJOINT

au responsable de l'unité de

# GESTION LOCATIVE

(Formation Supérieure, juridique ou économique).
Au sein d'une équipe de 10 personnes, il sera principalement chargé :
- d'apporter son assistance au responsable de l'unité dans sa mission de gestion d'un parc locatif important (animation, contrôle et coordination des activités de gérance, gestion du personnel de gardiennage, etc. . .),
- d'assurer, le cas échéant, sa représentation au sein des commissions départementales des conseils de résidents. . .

Ce poste requiert de bonnes dispositions pour le travail en équipe, et une excellente aptitude aux relations avec des interlocuteurs de tous niveaux.

Nous vous invitons à envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 4364 :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

## responsable comptabilité gestion H/F

**LYON**

Société de promotion immobilière, nous sommes liés à un puissant groupe industriel et financier.
Nous avons acquis une forte notoriété grâce à la qualité et à la diversité de nos prestations.
Avec 20 personnes, nous gérons un volume d'opérations qui dépasse 100 MF.
Notre Directeur Général recherche un collaborateur pour diriger et animer l'équipe comptabilité-gestion. Rattaché directement à lui, il sera responsable de la gestion administrative et comptable de la société et, en relation avec la direction des programmes, de la gestion et du contrôle financier des opérations.
Cette fonction large et diversifiée permet de participer à tous les aspects de la vie de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 35-40 ans, de formation supérieure plus DECS et possédant une expérience dans l'immobilier ou une activité mettant en œuvre le même type de procédures (bâtiment, T.P., entreprises d'installation, chantier...).

Ecrivez sous réf. LTE 581, à KEY MEN, B.P. 235 69213 LYON CEDEX 1.

KEY MEN — média-system

## Palace Côte d'Azur

de renommée internationale
(200 chambres entièrement rénovées)
recherche son

# DIRECTEUR

Homme de terrain, dynamique, formé aux méthodes modernes de gestion et ouvert aux relations humaines, il assumera la totale responsabilité de l'Hôtel, du Restaurant Gastronomique et du Bar.

Le candidat possèdera une solide formation hôtelière et une expérience similaire en hôtellerie de luxe.

Adresser C.V. + photo sous référence 99159 à CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



## emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

## UN TREMPLIN POUR DE
# FUTURS MANAGERS

**SODEXHO**, l'un des leaders mondiaux dans son activité, présent dans plus de 20 pays recherche des jeunes hommes intéressés par une expérience valorisante à l'étranger.

Nos Managers sont responsables de la gestion et de la direction des services vitaux (Restauration, Hebergement,...) que nous apportons aux hommes qui travaillent sur les grands chantiers internationaux.

**Vous :**
- êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles ou Universités)
- avez une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un poste opérationnel
- Bilingue Français/Anglais et/ou Français/Espagnol
- **D'une mobilité géographique totale**

De réelles opportunités de carrière et une rémunération attractive sont offertes au sein du Groupe.
(C.A. 1,4 milliard de francs français et taux de croissance 26 %).

*Merci d'adresser votre dossier de candidature au Service Recrutement International sous référence GHBV 10*



SODEXHO

3, AVENUE NEWTON
78390 BOIS D'ARCY-FRANCE

Idéaz B.A.

## Radio Nederland Wereldomroep

Le Département de langue française de RADIO NEDERLAND (Radio Pays-Bas Internationale)

recherche un(e)

# journaliste/speaker(ine)

d'expression française pour ses émissions à destination de l'Afrique.

- Envoyer candidature manuscrite et curriculum vitae;
- Connaissance de l'Afrique appréciée;
- Age: 30 à 40 ans;
- Connaissance d'une deuxième langue vivement souhaitée;
- Durée du contrat: 3 années.

RADIO NEDERLAND, Service du Personnel, B.P. 222, 1200 JG HILVERSUM, PAYS-BAS.

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful international chemical company. We operate 60 sales offices and 27 manufacturing sites throughout Europe, Africa and the Middle East. Our product mix ranges from plastics, base and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.

Our Technical Service and Development Center in Horgen near Zurich, Switzerland, has an opening for a

# CHEMIST/CHEMICAL ENGINEER

in the field of
**PLASTICS**

You will be responsible for product and application development as well as for customer service to the European Plastics industry. To support the development of the polymer business, you can apply creativity in solving technical problems and work in close liaison with other functions such as research, manufacturing, sales and marketing.

We require :
- a degree in Chemistry or Chemical Engineering ;
- industrial experience in Plastics processing techniques ;
- age between 26 and 32 years.
- knowledge of English, other major European languages are an asset ;
- willingness to travel ;
- creative, dynamic personality.

We offer :
- training on the job ;
- career opportunities based on your performance ;
- attractive employment conditions ;
- a stimulating working environment.

If you are interested in this challenging job, please call or write to us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mrs. J. Kurath
Bachtobelstrasse 3,
8810 Horgen/Switzerland.
Tel. : 01/728 21 11.

Nous recherchons pour chantier pétrolier à Abu Dhabi des cadres techniciens et ingénieurs confirmés pour postes suivants :

- INGENIEURS INSTRUMENTISTES ;
- INGENIEURS TUYAUTERIES ;
- INGENIEURS STRUCTURES ;
- INGENIEURS TUYAUTERIE/CHAUDRONNERIE;
- LOGISTICS INGINEERS ;
- SUPERVISEURS TUYAUTERIES
- SUPERVISEURS ;
- MATERIELS CONTROL
- INSTRUMENTISTE ;
- RESPONSABLE D'ACHATS

Dépendants du Deputy Control Manager. Ils auront une solide expérience en contrôle de gestion. UNE EXPERIENCE PETROLIERE EST INDISPENSABLE

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M. Chelbi, Département Engineering. Service et développement informatiques, Tour Galliéni I, 78-80, avenue Galliéni, 93174 Bagnolet Cedex. Tél. : 360-13-54.

Grande Chaîne Internationale

recherche

POUR HÔTEL 4 ÉTOILES LUXE

**à RYAD**
(Arabie Saoudite)

# son DIRECTEUR de la RESTAURATION

ayant occupé poste similaire, libre de suite. Anglais indispensable. Tél. : 360-02-10, Poste 19-73, pour interview les 15-16-17 juin à PARIS.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

AVIS DE RECRUTEMENT

## L'UNIVERSITÉ EL FATEH DE TRIPOLI RECRUTE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 1981-1982 DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS POUR LA FACULTÉ DE PÉDAGOGIE

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1. Avoir une maîtrise de français ou un doctorat troisième cycle ou un doctorat d'Etat (lettres classiques, lettres modernes, linguistique, phonétique).
2. Une connaissance des méthodes audiovisuelles d'enseignement du français langue étrangère, expérience de l'enseignement souhaitée.

**Montant des salaires annuels :**

| | à partir de | | jusqu'à |
|---|---|---|---|
| PROFESSEUR | 129.600 | F env. | 145.800 |
| PROFESSEUR ASSOCIÉ | 113.400 | | 129.600 |
| MAITRE ASSISTANT | 102.600 | | 113.400 |
| ASSISTANT | 93.600 | | 97.245 |
| AIDE ASSISTANT | 78.975 | | 93.555 |

Les enseignants bénéficient, en outre, d'une indemnité d'installation égale à un ou deux mois de salaire, d'une allocation de logement (1.050 F mensuel pour les célibataires et 1.500 F pour les professeurs mariés) et du remboursement des frais de voyage aller et retour.

Les candidatures doivent être adressées à M. le secrétaire aux Affaires culturelles, Bureau Populaire de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, 10, rue Charles-Lamoureux, 75016 Paris.

## COTE-D'IVOIRE
## IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE
# RESPONSABLE AUDIT INTERNE

de Nationalité Ivoirienne

Vous avez le DECS et 3 à 4 ans d'expérience de préférence dans un service financier, comptable, de méthodes ou dans un cabinet d'audit. Une expérience en informatique serait un atout.

Dépendant directement de la Direction Générale, il s'agit, avec l'aide de 2 ou 3 assistants, de prendre en charge le service d'audit interne de notre société (3.000 personnes). Vous aurez, à votre arrivée, la possibilité d'effectuer un stage intensif sur nos méthodes d'audit avant de prendre vos fonctions.

Contacter :

A PARIS : S.G.O.M. — Monsieur OCCIS, 2, avenue Hoche, Téléphone : 227-51-96

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

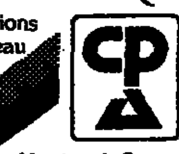


# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## DIRIGER LA COMPTABILITE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS

Dans un système de gestion très moderne que vous aurez contribué à façonner...
Nous sommes un grand groupe de l'industrie électromécanique. Nous employons 10000 personnes et réalisons un C.A. de 2,5 milliards. Notre créneau est porteur et notre expansion régulière.
Dans le cadre d'un système de gestion intégrée, notre Direction Comptable doit produire des informations rapides et d'une grande fiabilité. Nous utilisons des techniques comptables de pointe qui seront développées avec le futur Directeur Comptable que nous recherchons.
Nous souhaitons : l'expertise comptable et si possible une formation de type grande école commerciale ou universitaire, quelques années d'expérience et une bonne compétence en comptabilité analytique, une mentalité ouverte sur la comptabilité moderne et des connaissances solides en fiscalité.
Le poste est à pourvoir à notre siège, dans une ville universitaire du Centre Ouest.

Merci d'adresser votre C.V. + lettre en indiquant vos prétentions à notre Conseil, sous réf. 21 M 212, C.P.A. 69 rue de Monceau 75008 Paris.




Membre de Syntec

média-system

## ingénieurs

LA SOCIETE NEU

*1800 personnes, dont 400 Ingénieurs et Cadres, Filiale du Groupe ELF, mondialement connue pour la valeur de ses techniques en ingénierie et en construction d'équipements industriels, aérauliques, thermiques et filtration, recherche pour embauche au plus tôt*

POUR REGION LILLOISE

**1 INGENIEUR DE RECHERCHE**

- *formation grandes Ecoles, option génie chimique,*
- *expérience professionnelle thermodynamique industrielle et traitement des gaz,*
- *compétences en informatique.*

POUR REGION LYONNAISE

**1 INGENIEUR DE RECHERCHE**

- *formation grandes Ecoles, option thermodynamique,*
- *grande culture scientifique,*
- *débutant ou quelques années d'expérience,*
- *compétences en informatique.*

Les postes à pourvoir nécessitent:

- *dynamisme, esprit d'initiative, sens de l'efficacité,*
- *rigueur, ordre, méthode, imagination,*
- *bons contacts humains, sens de l'intérêt général,*
- *mobilité pour déplacements France et étranger,*
- *anglais courant indispensable.*

*Bonnes rémunérations suivant capacités et postes à pourvoir.*
*De larges possibilités d'avenir existent dans la Société qui a toujours privilégié la promotion interne.*

Adresser candidatures manuscrites avec C.V. détaillé à




Sac Postal 2028 - F 59013 LILLE CEDEX

*annonce parlée**

## Directeur d'usine
ARMEMENT

*700 personnes. Province centre.*

*Très grand groupe industriel français, nous confierons la direction de cette usine de mécanique fine à un ingénieur de grande école ayant cinq années au moins d'expérience de fonction de direction d'une unité de production. Rattaché directement au Directeur Technique, il aura la plus large autorité dans son établissement géré comme un centre de profit autonome. Rémunération ouverte.*

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée.
Appelez le 763.11.15. référence 1092

SVP Information Carrière 7 rue de Logelbach 75017 Paris.




## UNION CARBIDE FRANCE

Dans le cadre de son développement dans le domaine des revêtements de surface métalliques à haute performance, recherche pour sa future usine de Saint-Etienne

**LE CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE**

- Ayant une formation supérieure.
- Possédant de solides connaissances en comptabilité gestion et informatique.
- Ayant si possible une expérience professionnelle dans ce domaine.
- Possédant une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. Jean BOUCHER, UNION CARBIDE FRANCE,
Boîte Postale n° 3, La Léchère, 73260 AIGUEBLANCHE

## FINAGEST
GROUPE INTERNATIONAL FINANCIER IMMOBILIER

recherche

**CONSEILLER FINANCIER INTERNATIONAL**

Notre offre s'adresse à .

- Des professionnels.
- Des dirigeants de banque,
- ou bien experts économiques.
- Des agents de ventes assurances-immobiliers.

Notre groupe dispose de bureaux à **Monte-Carlo, Genève, Zurich, New-York, Caracas**

Nous demandons :

Personnalité distinguée - Facilités de conversation
Capacité d'analyser et de synthétiser.
*Connaissance de langues souhaitable.*
Faire offre avec curriculum vitae à

« FINAGEST S.A. » c/o BREMOND.
5, boulevard des Moulins - Monte-Carlo.



## S.D.M.O.
CONSTRUCTEUR
GROUPE ELECTROGENES
cherche
POUR SON SERVICE EXPORTATION

**AGENT TECHNICO~COMMERCIAL**

- Formation électromecanique (niveau BTS ou equivalent) ou eventuellement formation OM1.
- *Anglais courant* (lu, parlé, écrit).
- Sens commercial indispensable et si possible experience de l'exportation.
- Déplacements fréquents sur pays d'Afrique et Moyen-Orient.

Poste d'avenir pour personne compétente et motivée.

Adresser C.V. + prétentions à :
S.D.M.O. - Service du Personnel
12bis, rue de Villeneuve - BREST

A Marseille, recherch. pour position de toute confiance et pour activités fort intér. Gérant ou Administr. individuel, d'intelligence et d'habileté au-dessus de la moyenne.
Rémun. en rapport avec une responsabilité très importante. Prière d'adress. candidat. avec photo et C.V. manuscrit.
Discrétion assurée.
à : EUROSUD, n° 1669, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

LA VILLE DE CHAMBERY
RECRUTE
SUR TITRES OU PAR MUTATION

**1 URBANISTE**

(Ingénieur principal, de formation : architecte urbaniste ou ingénieur urbaniste)

*Il assurera la responsabilité du service Urbanisme, rattaché aux services techniques.*
Ce poste conviendrait à un candidat ayant des connaissances et plusieurs années d'expérience dans le domaine de la réglementation, de la conception et des études d'urbanisme.

Adresser curriculum vitae, photo et dossiers de références à :
Monsieur le Maire
Service du Personnel
B.P. 1105
73011 CHAMBERY CEDEX.

Recherchons pour filiale d'un
TRES IMPORTANT GROUPE
AERONAUTIQUE NATIONALISE un

## RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Il sera implanté en CHARENTE MARITIME, il aura une formation Ingénieur Grande Ecole et 35 ans minimum.

Il devra avoir une expérience professionnelle éprouvée pour prendre la responsabilité de 7 ingénieurs ; 13 dessinateurs et 4 agents d'administration.
Ses activités, axées sur le DEVELOPPEMENT DES PRODUITS EXISTANTS : EQUIPEMENTS COMMERCIAUX ET MATERIELS DE SERVITUDE, porteront aussi sur la CREATION DE NOUVEAUX PRODUITS ainsi que sur la RECHERCHE et l'ETUDE de MATERIAUX NOUVEAUX.

Il devra avoir un tempérament dynamique et actif, un esprit créatif et de l'autorité.

*Anglais parlé et écrit exigé.*

Si vous répondez à ces critères et que vous soyez intéressé par un secteur en expansion, envoyez CV, photo, références et prétentions sous no 81.061 à :

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

SOURCES

ENTREPRISE INDUSTRIELLE — SUD-EST
recherche

## jeune ingénieur

pour poste

**CHEF de PROJETS INFORMATIQUES**

ayant première expérience 1 à 2 ans.
Esprit de méthode - Sens du contact.

Adresser C.V. et prét. à no 99916 CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

Organisme d'État recherche

## INGÉNIEUR HAUT NIVEAU
100 à 130.000 F/AN

EXPÉRIMENTÉ EN TECHNIQUE ROUTIÈRE

présentant impérativement une grande capacité de synthèse, un intérêt soutenu pour des domaines divers (géologie, environnement, énergie, topographie, informatique technique et scientifique...) une bonne aisance dans les relations extérieures et la conduite des réunions.

**Activités** : élaboration de projets routiers (de l'étude préliminaire au projet définitif), avis techniques sur projets, assistance et conseil aux services extérieurs de l'État et aux collectivités locales.

**Statut** : Agent non titulaire de l'État, chargé d'études principal.

**Secteur géographique** : les 10 départements d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne avec résidence à METZ.

**Renseignements** : CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EST (C.E.T.E.) : M. LEGRAND ou M. BRAUN - tél. (8) 774-46-45 - B.P. 1091 - 57036 METZ CEDEX.

Adresser C.V. et photo avant le 1-7-1981.
Discrétion assurée.

Filiale française d'une importante multinationale renforce sa STRUCTURE COMMERCIALE REGIONALE et recherche

## INGENIEURS COMMERCIAUX

Pour secteurs :
EST — CENTRE-LOIRE — SUD-OUEST
(chaque secteur comporte une dizaine de départements).

Cette fonction requiert :

- une expérience commerciale confirmée dans la vente de MATERIEL TECHNIQUE, de préférence *auprès d'une CLIENTELE MEDICALE, HOSPITALIERE et PRIVEE.*
- des qualités de contact et de négociateur ainsi que de la disponibilité, du dynamisme et de l'ambition indispensables pour répondre aux exigences du poste.

Si vous correspondez à ces critères et que vous soyez intéressé, envoyez CV, photo et prétentions sous référence 81.062M, à :

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

SOURCES

LA VILLE DE CHAMBERY
RECRUTE
POUR RENFORCER SON
SERVICE ARCHITECTURE

**1 ARCHITECTE CONTRACTUEL**
(Niveau Ingénieur Principal)

Ce poste conviendrait à un candidat ayant plusieurs années d'expérience.
Une période probatoire de 3 mois sera exigée sur un premier projet.

Adresser curriculum vitae, photo et dossiers de références à :
Monsieur le Maire
Service du Personnel
B.P. 1105
73011 CHAMBERY CEDEX.

## OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

G.CAM
SSCI - appartenant au Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations - développe ses activités dans le domaine de la

**BUREAUTIQUE**

et dans ce cadre, il recherche

**CONSULTANT EN ORGANISATION**

pour prendre en charge des missions de conseil auprès des officiers ministériels.
Ces missions se situeront au niveau des choix politiques à effectuer en organisation, informatique et bureautique.
Ce poste conviendrait à un diplômé Grande Ecole, ayant une expérience de 7 à 8 ans, axée en partie sur le conseil en organisation et informatique.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 120 à Marie-Françoise ALETTI - G. CAM -Tour Maine-Montparnasse - Boite Postale 185 - 75755 Paris Cedex 15.

G.CAM

**ANIMER ET GÉRER UN CENTRE DE VACANCES**

Nous recherchons pour différents centres des

**DIRECTEURS ADJOINTS et FUTURS DIRECTEURS**

Ils assureront la responsabilité de leur établissement, tant sur le plan gestion que sur celui de l'animation tout au long de l'année.

Animateurs diplômés ou professionnels expérimentés, ils bénéficieront, dans le cadre d'une activité à vocation sociale, d'une large autonomie d'action. Nombreux avantages sociaux.

Adressez votre candidature détaillée (C.V. + photo et prétentions) sous référence 4361 à

ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Pour accompagner son expansion Société Commerciale Branche Chimie,

recrute :

**1) TECHNICO-COMMERCIAL** (Réf. 100)
*Connaissances transformation plastique à pourvoir* immédiatement.

**2) ATTACHÉS COMMERCIAUX** (Réf. 101)
Même débutant. DUT Chimie.
Disponibilité de déplacement France-étranger.
Langues : anglais (allemand serait apprécié).

*13e mois et avantages sociaux divers.*
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 4.461,
à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris.
qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT
DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
de la région RHONE-ALPES

recherche

**UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN**

(ou formation universitaire équivalente)

pour prendre la responsabilité de son équipe système.

Matériel utilisé : IBM 3031
Télétraitement - Bases de données
- Interactif

Possibilité de formation complémentaire si nécessaire.
Perspective d'évolution de carrière dans l'entreprise.

Les candidats enverront leur C.V. et leurs prétentions à
Monsieur le Directeur
de l'Atelier de Construction de ROANNE
B.P. 504 - 42328 ROANNE

Le Théâtre des Arts de Rouen recherche
Pianiste Répétiteur (trice) expérimenté (e). Prière envoyer candidature à M. le Directeur général du Théâtre, B.P. 139, 76002 Rouen Cedex.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche

## CADRE
**ADJOINT DU RESPONSABLE DES RECOUVREMENTS**

- formation maîtrise ou licence (ancien régime) de Droit Privé:
- connaissances approfondies de Droit et Techniques Bancaires et des voies d'exécution:
- expérience de plusieurs années dans un poste similaire:
- qualités d'animateur et de formateur nécessaires:
- perspectives intéressantes.

Envoyer CV. photo et prétentions a HAVAS CONTACT.
156. boulevard Haussmann - 75008 PARIS. sous référence 37741.

HAVAS CONTACT

Filiale d'un groupe financier français important, notre société, leader dans industrie graphique, 6 filiales à l'étranger, 110 millions de C.A., 300 personnes, recherche pour son siège situé en Banlieue Ouest son

## DIRECTEUR
### Administratif et Financier

Membre du Comité de Direction le candidat doit avoir une forte personnalité, le sens du contact, être capable de diriger une équipe compétente.

Il doit être de formation supérieure et avoir une solide expérience de la comptabilité, de la consolidation inter-société, de l'informatique, de la gestion financière, de l'audit interne, du juridique, du fiscal et éventuellement des relations humaines.

Anglais parlé et écrit indispensable.

La rémunération offerte est à la hauteur des responsabilités.

*Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 19288 M à :*
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

---

Société de Service Pétrolier
recherche

## TECHNICIENS

Niveau Bac technique ou DUT mécanique

Minimum 5 ans d'expérience industrielle.
Age minimum 25 ans.
Anglais indispensable.
Obligations militaires accomplies.
Excellente santé.
Entièrement disponibles.

**Pour responsabilités sur chantiers à l'étranger après formation.**

Adresser C.V., photo et copie certifiée diplôme à nº 99.554 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

SODERN

## SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

### ingénieurs mécaniciens

(ENSAM - ECAM - ENSM - ICAM)
pour conception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

### ingénieurs opticiens

pour conception équipements embarqués.

### ingénieurs électroniciens analogiciens

(ESE - ENSI - ISEP)
Ayant expérience des mesures en laboratoire)

### ingénieurs systèmes

(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception équipements embarqués.

### ingénieurs électroniciens

ayant de solides connaissances en circuits électriques. HT pour mesures physiques.

### ingénieurs électroniciens logiciens

(ESE, ENSI, ISEP)
ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

---

TRT — TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche pour son DEPARTEMENT APRES-VENTE le

## responsable du SERVICE APRES-VENTE des Equipements Aéronautiques et de défense

POSITION III

Il conduira et animera les activités de «PRODUCT SUPPORT» de ce secteur en expansion, il encadrera les ingénieurs et techniciens d'après-vente et assurera les contacts nécessaires en clientèle, en liaison avec les départements techniques et commerciaux.

Ingénieur-Electronicien de formation, le candidat devra avoir une expérience suffisante dans des domaines techniques similaires et le sens commercial.

Connaissance des matériels aéronautiques appréciée.

Pratique courante de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à T.R.T.
5, avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

---

CABINET DE FORMATION
en pleine expansion offre poste

## ANIMATEUR DE FORMATION

à candidat 30 ans minim. ayant bonne expérience de l'animation de stages en milieu industriel dans le domaine
RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATIONS

- Culture générale supérieure très étendue.
- Très bonnes connaissances en psychologie et pédagogie.
- Aptitudes pédagogiques et sens psychologique très développés.

Ecrire avec C.V. manusc. et prét. nº 99.929 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

## GROUPE PETROLIER

recherche pour **PARIS et BORDEAUX**

## jeunes cadres commerciaux

HEC - ESSEC - SUP de CO ou équivalent
Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience

Après une première affectation sur le terrain avec responsabilité d'un secteur de vente, larges possibilités ultérieures d'évolution au sein du groupe, en France ou à l'Etranger.

**Mobilité professionnelle indispensable.**

Salaire brut annuel compris entre 100.000 et 115.000 Frs + frais professionnels et voiture

Adresser lettre, C.V. et photo à no 99819 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Discrétion assurée.

---

## PROSPECTER et GERER UNE CLIENTELE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE...

... en REGION PARISIENNE.

Nous sommes une
**IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES**
et nous recrutons un

## EXPLOITANT

qui aura une première expérience confirmée et réussie des relations avec les PME et PMI : c'est un poste de terrain, qui implique le goût du challenge et le désir d'atteindre des objectifs en faisant preuve de réelles qualités d'initiative.

C'est avec intérêt que nous étudierons votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo). Adressez la sous référence 4352 à : ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

Réponse et discrétion assurées.

---

AUGAT — SOCIETE SPECIALISEE EN PRODUITS D'INTERCONNEXION ELECTRONIQUE

Filiale française et siège européen d'une importante société américaine en expansion continue recherche une

## RESPONSABLE RECOUVREMENT CREDIT ET STATISTIQUES DE VENTES

**Destiné à devenir : CREDIT MANAGER**

Sa mission revêt deux aspects :
le recouvrement des créances pour le compte de la filiale française France et export (suivi des comptes clients - étude des dossiers - relances - contentieux).
L'établissement des statistiques de vente (par pays, par produit et par type de clientèle).

Ce travail sera effectué en collaboration avec les services comptables et commerciaux sous l'autorité du contrôleur financier.

Le poste recquiert une double formation : BTS comptable + I.A.E. ou équivalent ainsi qu'une expérience de la comptabilité anglosaxonne et du contact clientèle.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : Sud de Paris (Fresnes).
(Vacances 81 assurées).

Envoyer C.V + prétentions sous la référence 9454 à

VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02

---

Groupe industriel français en pleine expansion. C.A. 2 milliards

## RENFORCE LES EQUIPES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES DE SES DIFFERENTES UNITES

Nous offrons plusieurs postes en région parisienne :
- qui conviennent à des candidats ayant 28 ans minimum, le DECS ou équivalent et quelques années d'expérience dans l'industrie ou en cabinet
- et doivent déboucher sur des postes de responsable de service.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et CV en indiquant vos prétentions sous réf. 21 M 087 à notre Conseil, GKS Conseil,
69 rue de Monceau
75008 Paris.

média-system

CP — Membre de Syntec

---

LA SOCIÉTÉ HOLDING D'UN DES TOUT PREMIERS RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE PUBLICITÉ
recherche un

## CONTRÔLEUR ADJOINT DE GESTION

Le candidat souhaité possède une expérience du contrôle budgétaire acquise si possible dans un grand groupe.

Il est parfaitement trilingue anglais-français-espagnol.

Il aura pour mission le contrôle des budgets et des états de clôture annuels des sociétés filiales ainsi que l'établissement d'états financiers succincts mensuels de ces filiales.

Le poste est basé à Paris, mais son titulaire passera plus de 50% de son temps en déplacements à l'étranger. (Europe principalement).

Une évolution de carrière est possible au sein du groupe pour un candidat à fort potentiel.

Libre le 1er Août.

Une première lettre de candidature accompagnée d'un CV est à adresser à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 37734 M qui transmettra.

La plus grande discrétion est garantie et il sera répondu à toutes les candidatures.

HAVAS CONTACT

---

## INGÉNIEURS INFORMATICIENS

**4-6 ans d'expérience, 130 - 190 000 F**

Société de conseil et d'études informatiques recherche des ingénieurs informaticiens pour leur confier la responsabilité de projets dans le domaine des Télécommunications.
Les niveaux de rémunération se situent entre 130 et 190000F/an, suivant l'expérience des candidats.

Les postes sont à pourvoir à Paris.

Écrire avec CV sous référence 888313 à RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

---

**SI VOTRE FORMATION D'INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU VOUS A LASSÉ D'APPRENDRE...**
**SI vous n'osez plus imaginer ni innover...**
**SI vous aimez le confort d'un travail routinier...**
**SI vous préférez l'inertie sécurisante des grandes sociétés...**
**SI vous ne jugez pas utile de diversifier vos compétences...**
**...NE NOUS ÉCRIVEZ SURTOUT PAS**

**SI AU CONTRAIRE** vous avez le désir de vous intégrer à une équipe jeune et créative s'intéressant aux applications civiles et militaires des mathématiques, de la physique, de la recherche opérationnelle et de l'informatique ainsi qu'à la conception de systèmes complexes, envoyez votre C.V. détaillé à

Société d'Etudes et Conseils

## AERO

(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)
3, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

---

INSEAD — INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES-FONTAINEBLEAU

is searching for

## MANAGER-COMPUTER CENTER

The ideal candidate will have an M.S. or B.S. in computer science or the equivalent, a minimum of 3 to 5 years experience, a solid knowledge of structured analysis and programming techniques, and some project management experience. Fluent english, knowledge of french is desirable.

The computer center supports the research, teaching, and administrative functions. It is equipped with two Decsystem 20's. The manager is responsible for all aspects of the computer center including staffing (8) project management, budgeting, planning, system configuration, and system accounting.

Applicants are requested to send C.V. or resume to :

CENTRE INFORMATIQUE INSEAD
Boulevard de Constance — 77305 FONTAINEBLEAU

# OFFRES D'EMPLOIS

Importante **Société Aéronautique**

*banlieue Sud de Paris*
*recherche pour son service études*
*et mise au point de systèmes embarqués :*

## 1 ingénieur

*Diplômé grandes écoles (quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.*

*Sa mission consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.*

*Il travaillera en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.*

*Ce poste implique le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.*

*Envoyer curriculum vitae à no 99133 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.*

---

**IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS**

recherche pour son établissement spécialisé en **MONTAGE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES**, situé en Banlieue Sud

## ingénieurs d'affaires

pour le suivi des contrats en France ou à l'Etranger. Ils auront la responsabilité complète d'un contrat depuis l'établissement du devis jusqu'au règlement final.

## chef d'agence

chargé d'animer des unités de préfabrication et de montage de tuyauteries industrielles.

Le premier poste à pourvoir se situera dans les Emirats Arabes Unis.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés ayant une bonne expérience de la fabrication et du montage de la tuyauterie industrielle.

Ils nécessitent :
- une grande disponibilité,
- des déplacements fréquents,
- une connaissance parfaite de l'anglais pour les postes concernant l'Etranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3060/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

---

**IMPORTANTE SOCIETE**
**MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL**
recherche pour sa Division Ingénierie basée à PARIS (1000 personnes) :

## CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

- Agé de 35 ans minimum
- Diplômé de l'Enseignement Supérieur
- Ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction en milieu industriel, avec connaissances pratiques de la paie informatisée dont il aura à assurer la supervision. Homme de contact, dynamique, ayant de réelles qualités d'adaptation, il devra assurer le recrutement, la gestion, la formation et l'information du personnel ainsi que les relations avec les partenaires sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions à no 99802 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**Importante Société Secteur Nucléaire**

*BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS*

*recherche pour son Service*
*AFFAIRES ECONOMIQUES ET PROGRAMMES*

## JEUNE INGENIEUR
## mines, centrales, arts et métiers

- *Travaillant au sein d'une équipe jeune, il prendra en charge le plan pluriannuel consolidé de la Société.*
- *Il assurera la liaison entre la Direction Financière et les branches opérationnelles.*

*La connaissance et l'utilisation de l'informatique sont nécessaires, une formation complémentaire en économie est souhaitable.*

*La Société offre des possibilités d'évolution de carrière.*

*Envoyer C.V., prétentions et photo à No 99533, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.*

---

*annonce parlée**

## Jeune Ingénieur HF études de matériel militaire

**X, MINES, ECP, ENSTA ou SUP AERO**

*Société filiale de l'un des tout premiers groupes industriels français, nos réalisations en matière d'armement se situent à la pointe des techniques. La fonction études constitue le meilleur tremplin pour une carrière évolutive. Poste basé à Paris ou en Région parisienne.*

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1091

**SVP Information Carrière**
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

---

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE et de REVISION**

recherche pour PARIS 8ème

## CHEFS DE MISSION

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- Une expérience professionnelle variée.
- Des possibilités de promotion rapide

Adresser C.V. et photo à :

E. Salustro et Associés
7bis, rue de Monceau
75008 PARIS

---

**IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES**

recherche pour son Usine de Production située en Région Parisienne

## UN RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE III B

**MISSION :**
Assurer l'encadrement d'un groupe de 25 personnes pour réaliser la comptabilité générale et la comptabilité analytique en vue de l'établissement des bilans et divers comptes de gestion.

Le candidat retenu présentera une solide expérience des procédures comptables dans un poste en usine, sera motivé par la mise en œuvre des procédures informatiques et sera diplômé d'une grande école de gestion, d'administration générale ou de commerce.
DECS nécessaire.

La Société s'efforce de promouvoir la mobilité du personnel au sein de ses diverses unités et pratique une politique dynamique de gestion prévisionnelle des carrières des cadres.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à No 1003 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

**La Direction Générale des Télécommunications**
recherche pour son Service du Personnel à Paris

## un Chef de Département

chargé :
- des études informatiques sur les bases de données du personnel des Télécommunications
- de l'animation et du contrôle d'un grand centre d'exploitation chargé des applications informatiques de personnel
- de la conduite du schéma directeur informatique national dans le domaine du personnel et de la coordination avec les autres domaines.

**Fonctions prévues :**
- Conception de systèmes importants concernant tout le territoire national
- Conduite de projets intégrant la participation d'équipes de réalisation relevant d'autres services
- Animation d'équipes d'études fonctionnelles
- Contrôle et recette de réalisations
- Supervision de la gestion d'un centre d'exploitation.

**Les candidats(tes) auront :**
- une solide compétence en informatique de gestion, en conception de systèmes, études de logiciel, conduite de projets
- une bonne connaissance des conditions de fonctionnement d'un centre informatique.

Adresser les curriculum vitae sous référence 6832 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

**Carlsberg**

recherche

## RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Sous l'autorité de la direction générale, il prendra en charge :
- la comptabilité générale et analytique.
- La fiscalité, comptes d'exploitation et bilans.
- La trésorerie.
- La paye et déclarations.
- Le contrôle de gestion.

De niveau D.E.C.S., avec une réelle expérience de 5 ans, il *animera, formera et motivera son équipe.*

La connaissance de l'informatique est indispensable, des notions de comptabilité anglo-saxonne et d'anglais paraissent souhaitables pour le poste qui offre de réelles perspectives de développement.

Lieu de travail : PARIS-SUD.
Libre très rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. A/305 à notre Conseil, qui garantit le secret des candidatures.

**F.M.I.** FORMATION - MANAGEMENT - IMAGE
16, bd Vital-Bouhot, 92200 Neuilly, tél. 637-31-92.

---

**Chefs de comptabilité PME:**
**Les hommes qui comptent...**

Ce sont ceux qui connaissent à fond la gestion comptable et qui parlent anglais.

Ceux qui sauront être «l'âme» d'une petite équipe en la dirigeant et... en mettant la main à la pâte !

Ceux qui accepteront ces missions de 3 mois en banlieue sud, missions qui pourront déboucher sur des postes fixes si le cœur leur en dit.

Merci de répondre par un CV à MANPOWER CADRES, 9 rue Jacques Bingen 75017 PARIS.

**MANPOWER-CADRES**

---

Important groupe recherche pour ses activités constructions métalliques, chaudronnerie et off-shore.

## Ingénieur soudeur confirmé

connaissant les problèmes de choix de matériaux, d'essais, de procédures de soudage et de contrôle.

Ce poste basé à Paris nécessitera de fréquents déplacements.

La connaissance de l'anglais est exigée.

Adresser candidature avec C.V., photo et prét. sous référence 6675, à SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS qui transmettra.

---

Entreprise employant 350 personnes spécialisée dans la réalisation D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

## INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE

susceptible d'accéder rapidement à un poste de

**DIRECTEUR**

- Diplômé d'une grande Ecole telle que E.C.P. ou équivalent.
- Ayant :
  - 3 ou 4 ans d'expérience.
  - Une bonne connaissance des calculs de structure de construction métallique, des calculs dynamiques et des méthodes informatiques correspondantes.
  - Une bonne connaissance de l'Anglais.

- Le candidat retenu aura la responsabilité du service CALCULS DE STRUCTURE de l'entreprise.
- Il sera, en outre, progressivement chargé de missions à caractère TECHNICO-COMMERCIAL, et devra avoir du goût pour les contacts commerciaux.
- Il devrait rapidement être intégré à L'ÉQUIPE DE DIRECTION de l'entreprise.

Lieu de travail
siège social situé dans la banlieue Ouest de Paris.

Envoyer curriculum vitae à n° 99161 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

**SOCIÉTÉ MINIÈRE**
(filiale du groupe EMPAIN SCHNEIDER)
recherche
pour son service MARKETING ET DÉVELOPPEMENT

## UN JEUNE ÉCONOMISTE-ANALYSTE FINANCIER

pour effectuer des études économiques et financières servant de base à sa réflexion stratégique.

Age 26 ans minimum. Formation Sciences Po ou DESS ou Sciences Eco.
2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine, de préférence dans le secteur des matières premières.
Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. à C.M.D.T., 24, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE**
(CENTRE DE PARIS)
recherche

## UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

confirmé

- Il devra notamment participer à la conversion des applications existantes sur un ordinateur relationnel I.B.M./38 (formation assurée) et développer de nouvelles réalisations.
- Salaire de base annuel selon références 100.000 F.
- Avantages sociaux.

Adresser C.V. s/n° 8.600 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui trans.

---

## ANALYSTES

Si vous avez une formation supérieure (diplôme d'ingénieur ou équivalent, miage,...) et une première expérience d'environ 2 ans, la Direction de l'organisation et de l'informatique d'un important organisme du secteur tertiaire, vous propose de vous associer au développement de nouvelles applications (télétraitement - bureautique) - centre équipé d'un 3033 réseau télétraitement national.

Lieu de travail :
PARIS puis
ST-QUENTIN-EN-YVELINES (78)
à partir du printemps 1982.

Envoyer C.V., lettre et photo sous réf. 99816, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

---

**LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT**
**ÉTABLISSEMENT PUBLIC**
recherche

## UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ

Pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de LA THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie.

Env. C.V. et prét. à Station de Recherche du C.S.T.B. Service Thermique et Aéraulique, 84, av. Jean-Jaurès 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

هكذا من الأصل





# OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

*annonce parlée**

## Etudes d'armement

***Diriger une équipe de 20 ingénieurs et techniciens à Paris.***

*L'ingénieur confirmé et de haut niveau auquel nous confierons ce rôle sera impérativement diplômé de l'une des toutes premières grandes écoles – X. Mines. ECP. ENSTA –*

*Il aura quelques années d'expérience d'étude et de développement de matériel de technologie avancée à dominante électro-mécanique.*

*De réelles perspectives d'évolution de carrière s'offrent à lui au sein de notre groupe, l'un des premiers de France.*

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous, par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. référence 1898

**SVP Information Carrière**
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE T.P.
FILIALE D'UN GRAND GROUPE
recherche

## INGENIEURS

DEBUTANTS
**(ESTP ou équivalent)**

## CONDUCTEURS DE TRAVAUX

**QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE**
**(IUT Egletons, ou équivalent)**

Poste à pourvoir en Métropole.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 99542, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

---

**L'un des premiers groupes du secteur tertiaire**

souhaite rencontrer le

## CHEF du PERSONNEL

**de son unité Parisienne**
(1 800 personnes en plusieurs établissements)

Ce professionnel de la fonction personnel collaborera avec la Direction du Personnel France et le Directeur de l'unité à la définition et l'application de la Politique Sociale du groupe avec une large autonomie.

Il aura à intervenir plus particulièrement dans le domaine des relations avec les partenaires sociaux, l'administration et la gestion prévisionnelle du personnel, la formation, l'amélioration des conditions de travail et les relations avec la hiérarchie opérationnelle.

Nous souhaitons rencontrer un homme de contact et de terrain. Il a réussi dans des postes opérationnels avant d'évoluer vers la fonction personnel. Il a si possible une formation supérieure.

*Merci d'adresser votre CV avec prétentions à Telex PA nº 1655 34 bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.*

*Afin de vous assurer la confidentialité de rigueur, nous vous proposons d'indiquer sur l'enveloppe les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis*

---

## chef du service du personnel

***Une IMPORTANTE Société d'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE à vocation industrielle et commerciale — 600 personnes dont plus de 200 Ingénieurs et Cadres — filiale d'un puissant GROUPE INTERNATIONAL, et située dans la banlieue Sud-Ouest, recherche un RESPONSABLE du PERSONNEL.***

***Directement rattaché à la Direction Générale, il aura en charge l'ensemble de la fonction et notamment le recrutement, la formation, la gestion et l'administration. Assisté d'une petite équipe, il devra définir et mettre en oeuvre une politique dynamique du personnel.***

***De FORMATION JURIDIQUE SUPÉRIEURE et possédant au minimum 5 ans d'expérience de cette fonction, le candidat retenu devra posséder une personnalité affirmée et une réelle puissance de persuasion.***
***L'Anglais est souhaitable.***

***Les dossiers de candidatures (indiquant rémunération actuelle) sous réf. 2202 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par***

**DEVELOPPEMENT**
***10, rue de la Paix - 75002 Paris.***

---

THOMSON-CSF
**DIVISION TVT**
recherche pour
Zone industrielle de VELIZY

## UN DESSINATEUR

**Niveau III – 3**
pour bureau d'études - dessin de pièces mécaniques - tôlerie fine.
Formation Bac F ou CAP dessinateur.

Nous cherchons :

## PLUSIEURS DESSINATEURS-PROJETEURS

**Niveau V1 – V2**
mécanique générale - installation industrielle - réalisation grosse mécanique.

Adr. C.V., ph. à nº 99.181, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

Importante Banque Paris 8ème souhaite renforcer son Département Commerce Extérieur et *recherche pour sa section Crédits Acheteurs*

## un gradé classe III ou IV

possédant une bonne expérience du montage et de la gestion de ces crédits ainsi qu'une sérieuse connaissance de l'anglais.

Intéressantes perspectives de carrière au sein d'un Groupe implanté dans de nombreux pays.

Adresser lettre + CV à M. BAUDOIN 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
Discrétion d'usage assurée.

---

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche
JEUNE INGÉNIEUR HF
Ecole des Mines ou *Ecole Centrale option Métallurgie.*
Ayant goût du commerce pour fonction.

### INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

et négociation avec Mines et Industriels

Adr. C.V. *s/réf.* REUS mention s/envel. à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, r. Vernet 75008 PARIS.

---

Sté Electronique banlieue SUD-EST Paris recherche DESSINATEURS-(TRICES) E1-E2-P1-P2 A.T. DE CONTROLE CABLEURS P2-P3
Tél. 569-40-17 Pour rend.-vs.

---

Sté d'expertise comptable européenne recherche

### ASSISTANTS CONFIRMÉS

ayant D.E.C.S. complet et min. 2 ans expérience cabinet pour mission de révision.
Niveau universitaire ou Ecole de Commerce et pratique d'une langue étrangère appréciés.
Envoyer C.V., prétentions à Audit Fiduciaire de l'Est, 21 bis, rue Lord-Byron (8e).

---

La ville de Montgeron recrute pour le 1er septembre un S.G.A. Adresser candidature et C.V. à M. le Maire, 91230 Montgeron.

---

*Société d'édition (publication hebdomadaire) recherche Rédacteur Secrétaire de Rédaction dans le domaine de l'automobile.* Connaissances techniques indispensables.
Adr. C.V. man. av. photo et prétent. s/nº 8590. *le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

---

### CENTRE CULTUREL

Banlieue Sud de PARIS
recrute pour le 1er sept. 81

### UN ANIMATEUR

chargé de l'exécution de la politique d'animation de l'association (loi de juillet 1901). Adresser candidature, C.V. et note sur l'expérience acquise dans l'action culturelle à : M. le Pdt. ATHIS ANIMATION, Centre Culturel, B.P. 15, 91205 ATHIS-MONS Cedex, avant le 20 juin 1981.

---

SOCIÉTÉ DE CONTROLE NON-DESTRUCTIF
recherche
pour ses prestations de service

### INGÉNIEURS

électronécan. (INSA-AM, etc.)
— Titulaires du DUT.
— Mesures physiques.
— Bacheliers F3.
— Libérés des O.M.
— Formation CND assurée.
— Déplac. France et étranger.

Env. C.V. à INTERCONTROLE, 15, rue Folets, zone industrielle, SILIG, 94583 RUNGIS, Cedex.

---

URGENT
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
équipée d'un I.B.M.-148 et d'un 43-41 sous DOS
recherche
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour le développement d'applications temps réel sous CICS/DL1.
Contacter pour rendez-vous, 203-96-54, poste 263.

---

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche

### JEUNE DIPLOMÉ HF

HEC ou Ecole Supérieure de Commerce. Débutant (e) pour tâches de secrétariat, administratives et commerciales évoluant vers assistance du Directeur.

*Adresser C.V. s/réf. SEJA mentionnée sur enveloppe à* EMPLOIS ET CARRIÈRES 30, rue Vernet 75008 PARIS.

---

### AGENT TECHNIQUE

ELECTRONICIEN niveau IV connaissant logique et B.F. TEAM 114, rue Charles-Infroit, 94400 VITRY. Tél. 681-29-92.

---

GROUPE DE PRESSE
recherche
pour son département d'études et d'informations économiques financières et industrielles

### RÉDACTEURS

avec sérieuse formation économique complétée par une expérience professionnelle de plusieurs années.
Adresser candidature avec réf. à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

---

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
Région Versailles
recherche

### COLLABORATEUR

Qualifié ou stagiaire 2e année
Pour travaux divers sans tenue de comptabilité.

Ecrire avec C.V. et référ. à J.-P. GOUPIL, 12, rue Berlioz, 78140 VELIZY.

---

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE OBSERVATOIRE DE MEUDON
désire recruter

### UN PROGRAMMEUR ANALYSTE

Pour conception et développement d'une chaîne de traitement de données d'expériences spatiales.

*Travail effectué en collaboration avec Ingénieurs et Chercheurs.*

Formation souhaitée :
— diplôme Ingénieur ou Maîtrise (Informatique, Math. ou Physique) ;
— bonne pratique du Fortran IV ;
— anglais lu indispensable, parlé souhaité ;
— connaissances en méthodologie et réalisation de logiciels de traitement de données.

*Prévoir missions courtes durées à Toulouse, en Europe et aux U.S.A.*

Adr. C.V. J.-L. STEINBERG DESPA, Observat. de Meudon, 92190 MEUDON.

---

Le poste de DIRECTEUR est à pourvoir à la Maison de la Culture de Nanterre à compter du 1er sept. Candidature et C.V. à envoyer avant le 27 juin à M. le Président, Maison de la Culture de Nanterre, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 NANTERRE.

---

UN INGÉNIEUR OU DOCTEUR pour pilote hydrométallurgique et PLUSIEURS INGÉNIEURS pour thèses en combustion, réacteurs chimiques, récupération assistée du pétrole, membranes liquides.
Env. C.V. à M. Renon, Ecoles des Mines, 60, bd St-Michel, Paris-6e.

---

Recherchons

### INGÉNIEUR SYSTÈME

DOS, IBM. Salaire attractif.
Tél. : 523-06-38.

---

IMPORTANTE STE DE TOURISME RECHERCHE

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

pour travaux d'édition, poste disponible immédiatement, renseignements 802-70-22, poste 50-60 ou adresser *lettre manuscrite* et C.V. à JET TOURS, Service Publicité, 209, Bureaux-de-la-Colline 92213, SAINT-CLOUD

---

ENTREPRISE BATIMENT leader dans sa profession (branche conditionnement d'air) rech. pour son bureau d'études techniques Paris

### JNES INGÉNIEURS

Débutants acceptés anglais courant apprécié.
*Adresser C.V. prét. nº 47707 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy 75008 PARIS.*

---

ENTREPRISE GÉNIE CIVIL
recherche

### RESPONSABLE

département « CHEMINÉES INDUSTRIELLES »
Ingénieur ayant bonnes connaiss. des prob. de thermie industrielle et de béton armé.

Anglais apprécié. Démarche la clientèle, négocie les contacts, suit l'exécution. Entrepreneur et responsable. *POSTE A PARIS* à pourvoir d'urgence.

Env. C.V. manusc. dét., photo et prétentions s/réf. 11079 à P. LICHAU S.A. BP 220 75063 - PARIS CEDEX 02.

---

Cie Aérienne Sud-Est recherche PP1 - IFR-hôt. Envoyer C.V., HAVAS 06072 NICE Cedex, B.P. 346, réf. 0753.

---

CIE INTERNATIONALE DE SYSTÈMES BRETAGNE - PARIS

### INGÉNIEURS LOGICIEL

2 à 3 ans d'expér. temps réel et en TÉLÉPHONIE.
138.000 F/AN.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES

NIVEAU 3 A, ayant expér. en logiciel et téléphonie pour diriger de gros projets de télécommunications et téléphonie (transpact et PROC × 25 apprécié),
175.000 F/AN.

### INGÉNIEURS LOGICIEL

2 à 3 ans d'expér. en processus industriels, maîtrisant : SOLAR - MITRA - P.D.P.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES

1 à 2 ans expér. logiciel, microprocesseurs.

Ecrire à Nº 1.147 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

GRANDE BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALES PARIS recherche

### COLLABORATEUR

SECTEUR MONTAGE/GESTION CRÉDITS ET ENGAGEMENTS EXPORTATION
— capable animer équipe d'une dizaine de personnes ;
— expérience bancaire dans poste similaire ;
— anglais indispensable.

Ecrire s/réf. 8365 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, q. tr.

---

Importante Société d'Ingénierie
recherche pour son
**département structures métalliques**

## Un collaborateur

pour seconder le Responsable de l'Informatique dans le développement et la maintenance de la bibliothèque de programmes scientifiques et l'assistance aux usagers.

Pour ce poste, qui pourrait convenir à un Jeune Ingénieur ou à un BTS Informatique, il paraît souhaitable d'avoir une expérience du matériel IBM (OS, VM/CMS) et de la programmation sous ICES. La connaissance du Fortran est en revanche indispensable.

Anglais nécessaire.

Adresser candidature avec C.V., photo et prét. sous référence 6674, à SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS qui transmettra.

---

## Tektronix

An sein de sa Division
INFORMATIQUE GRAPHIQUE
offre un poste de :

## TRADUCTEUR (TRICE)

**ANGLAIS/FRANÇAIS**

Il sera chargé d'assurer l'ensemble des traductions (manuels techniques, brochures commerciales, articles ou communiqués divers).

- 3/4 ans d'expérience poste similaire,
- syntaxe excellente,
- bonne dactylographie.

Envoyer rapidement C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX Service du Personnel.
B.P. 13 - 91941 LES ULIS Cedex (10e RER).

---

Sté Electronique banlieue SUD-EST Paris recherche AGENT TECHNIQUE et INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN, connaissances microprocesseurs exigés.
Tél. pour rend.-vs 588-40-17.

---

Recherche pour client *quartier ETOILE*

### DAME COMPTABLE

pour comptabilité générale sous contrôle CHEF COMPTABLE.
Ecrire avec C.V. et prétent. à G. PIOUY expert comptable, 7, avenue Friedland, Paris-8e.

---

## secrétaires

**Filiale d'un Groupe International**
*recherche pour sa*
**Direction Générale**

## une secrétaire trilingue

**ANGLAIS - ALLEMAND**
**de haut niveau**

Connaissant sténo et dactylo française

**Lieu de travail : Banlieue OUEST de PARIS**

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous no 99850 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**PARIS Shératon Hôtel**
******Luxe 1000 chambres**
**MONTPARNASSE**
recherche

### SECRÉTAIRE TRILINGUE

**(Français - Anglais - Allemand)**

### SECRÉTAIRE BILINGUE

**(Français - Anglais)**
**(Français - Allemand)**

**Il est demandé :**
Formation BTS ou Bac G
disponible rapidement
expérience professionnelle souhaitée dans un département Commercial ou Personnel.

**Il est offert :**
40 h. en 5 jours. Salaire : Fixe × 13
Cafétéria - mutuelle - avantages sociaux
possibilité de carrière.

Env. C.V.+photo+prét. à PARIS SHERATON HOTEL Service du Personnel, 19, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 PARIS.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée,
bilingue Français, Anglais.
Adresser C.V. à M. Charles LEW, 99, r. de la Faisanderie, Paris-16e

## occasions

### ACHAT DIAMANTS

Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie.
Maeght, 37, av. Victor-Hugo, Etoile (vente occasion).

## propositions diverses

Serv. empl. log. étudiants UNEF, 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 (742-59-40) recherche chambres, studios et appartements à louer et EMPLOIS.

## capitaux propositions commerciales

Capitaux et toutes solutions financières pour industriels. Particuliers-créations d'aff. TOUFLET Château de l'Abbaye, Massay, 18120 Lury/Arnon.

## information divers

**AFIPEC : 281-13-44.**
ORIENTATION-CONSEIL

- Se situer professionnellement.
- Rechercher un emploi.
- Choisir une carrière, un stage entretien, lettre, C.V., aptitudes.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATION (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

## automobiles

## divers

LANCIA
1600 - 2000 ou TURINI
Offre exceptionnelle jusqu'au 20 Juin 81
GAGNEZ 5 000f.
sur reprise voiture
336.38-35

---

**305 - 504 - 505**
BERLINE et BREAK 1981
peu roulé garantie
63, r. Desnouettes. 533-69-95.

---

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

**PRIX CHOC !**
SUR TALBOT TAGORA
D'EXPOSITION 0 KM
M. Gérard, 821-60-21.

## Représentations offres

Dans le cadre de son expansion, importante Société de produits en béton offre pour l'Hérault, le Gard et la Lozère, poste d'

### AGENT DE VENTE

pour assurer la promotion et la vente de ses produits auprès des promoteurs, des administrations, des entreprises et des négociants.

Ce poste conviendrait à un homme ayant une bonne connaissance du milieu Travaux Publics et Bâtiment et disposé par sa ténacité et son dynamisme à faire carrière dans la fonction commerciale.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à Régie-Presse, sous nº 888.179 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

# DEMANDES D'EMPLOIS

DESSINATEUR INDUSTRIEL cherche emploi fixe, expér. 2 ans, études 1 en préparation notices et schémas *M.G.*
Ecr. s/nº T 027527 M, R.-Presse, 85 bis, *r.* Réaumur, 75002 Paris.

---

Autodidacte 44 ans, formation secondaire cadre de banque pendant 24 ans, gestionnaire d'une PMI depuis 3 ans, recherche poste direction financière dans grosse société ou de direction de PMI.
Ecr. s/nº T 027584 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Juriste 28 ans, D.E.A. Droit des Affaires, inscription conseil juridique en cours, exp. Droit des Sociétés et Fiscalité, connaissances comptables, anglais, recherche emploi dans cabinet ou entreprise.
Tél. à partir de 19 heures : 416-46-03.

---

DUT Commerce, 3 ans expér., 24 ans, ch. poste enseignant, comptabilité, économie, organisation. Tél. (51) 94-82-78.

---

**Educatrice spécialisée** longue expérience, ayant assumé postes responsabilités, sérieuses références, recherche emploi COAE, milieu ouvert, CMPP, **de préférence :**
Départements : 75, 78, 92.
Ecr. s/nº T 027548 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

AGENT COMMERCIAL M.C. 28 a., introduit auprès industries électronique, informatique, aérospatial, mesure et contrôle, etc., recherche représentation industrielle secteur région parisienne et Sud-Ouest de la France : Nantes, Poitiers, Toulouse.
Tél. : 270-32-32.

---

38 ans, spécialiste gestion

### RESSOURCES HUMAINES DROIT DU TRAVAIL

10 ans exp. recrutement, formation, communications, audit social, cherche poste dans DIRECTION DE PERSONNEL pratiquant méthode moderne d'animation des hommes.
Ecrire s/nº 3.416 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

CADRE BANQUE 160.000 F annuel. Etudie tte proposition dans secteur commercial.
Ecr. s/nº 3.446, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

*F., 39 ans, dipl. angl. Sorbonne* + Ecole d'Interprètes Genève (angl., all.), 5 langues, 14 ans expér. internationale, contacts humains faciles, recherche poste RÉDACTEUR/Chargé des relations publiques, *Paris.*
Ecr. s/nº *8457, le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

ING. ALG. 40 ANS, 16 ans exp. en droit et adm., format. Agro Tunisie, angl. et ital., connaissant domaines lub. corps gras text. serait intéressé poste en rapport France ou étranger.
Ecr. s/nº 3.456, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

J. H. 29 ans, célibataire, dégagé O.M., D.U.T techniques de commercialisation, anglais courant, expérience marketing, vente par correspondance et milieu organisme de crédit. Etudierait toutes propositions pour poste à responsabilités et évolutif.
Ecr. s/nº T 027491 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J.F., Sup. de Co. trilingue angl./all., domicile + Tel. U.S.A. et France. 6, rue Tirehre, Reims. *Tél. : (26) 47-35-50.*

---

SECRETAIRE rech. EMPLOI MÉDICO-SOCIAL secrétariat médical complet. Disponible même dimanche dans clinique ou cabinet médical ou médecin. Référ. dans clinique chir. (non DE). 854-04-03 (soir).

---

Jeune fille 17 ans
Examen juin
cherche place
sténodactylo
juillet en remplacement
ou emploi stable
Ecr. nº 800 M. Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

## représentation demandes

Français, résid. U.S.A., ch. représentation. Le Sueur, Guggachstr. 10, CH-8057 Zürich.

## travail à domicile

Effectue tous travaux de dactylo et traduction français, anglais, italien. Tél. : 228-43-37.

## travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses référen., effectue rapidement travx peint.-menuis., décorat. coordin. tous corps d'Etat. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**PALAIS-ROYAL** restauration petit immeuble esc., appts 2, 3, 4 pièces DUPLEX aménagés charme. 261-13-50.

### 3e arrdt

**RAMBUTEAU** Dans imm. XVIIIe siècle, 165 m², 6 pièces, charme, clair. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

**MARAIS** Près Place des Vosges RUE DE SEVIGNE petit imm. XVIIe entièrement rénové. Pptaire vend appt caractère 2 P. entr., cuis., w.c., s. bns. 655.000 F. 236-67-42.

**GOBELINS** Pierre de t., 2 p., entr., cuis., conft. poss. 185.000 F. 325-97-16.

### 4e arrdt

**ILE ST-LOUIS** Quai Bourbon Appartement exceptionnel en duplex, 175 m² dont superbe cave. XVIIe, aménagée. Poutres apparentes. Cheminée époque. Serge KAYSER : 329-60-60.

### 5e arrdt

AUSTERLITZ, imm. récent, 7e ét., asc. Gd studio, tt cft. Prix 300.000 F – 337-88-14.

### 6e arrdt

DUROC, 34 m², magnifique studio, imm. récent, 4e étage. GARBI. 567-22-88.

**ABBAYE ST-GERMAIN** « INTIME ET ORIGINAL » Ravissant 7 P. 220 m², s/PATIO. DORESSAY. Tél. : 548-43-94.

**DUROC** Rue MAYET imm. récent tt cft, beau studio 28 m² + 4 m² balc. 3e ét. sur rue. SEICAP 266-52-28.

### 7e arrdt

**QUAI D'ORSAY** Sompt. 400 m², 4,60 m haut. ss plafond (5 P. + 3 P. en annexe). DORESSAY 548-43-94.

**S/CHAMP DE MARS** PLEIN SOLEIL
**EXCEPTIONNEL** 2e ETAGE ASCENSEUR
**130 m²** + mezzanine possible à rénover.
**PRIX 2.100.000 F.**
3e ET 4e ETAGE EN DUPLEX
**128 m²** à rénover
**PRIX 1.900.000 F.**
Mercredi, jeudi 14 h à 18 h.
8, av. de la BOURDONNAIS ou TEL. 723-91-53

### 8e arrdt

**MONCEAU**
DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, ASCENSEUR, CHAUF. CENTRAL, TAPIS ESCALIER
**4 P.** Salon salle à manger 2 chbres, entrée, cuisine salle de bains, w.c. A rénover + CHAMBRE SERVICE + débarras.
**PRIX 835.000 F.**
Mardi, mercredi 14 h à 18 h
**10, RUE DARU** ou Tél. 723-96-05.

50 bis, RUE MARX-DORMOY Bel imm. ravalé, bon standing **2 P.** 42 m², soleil, gde cuis. w.c., débarras, poss. s. de bains. Px 230.000 F. Voir pptaire jeudi 14 h 30 à 19 h.

PRES **PARC MONCEAU** 6 P., 2 bains, 165 m², 2e étage. MICHEL & REYL 265-90-05.

**VIGNON** Charmant double récept., 2 chbres. 120 m², 4e ét., ascens. SOLEIL DORESSAY. Tél. : 548-43-94.

METRO VILLIERS, à vendre imm. stand., libres ou ocupés. 2 P., 50 et 60 m², stud. 40 m². C.B.P. – Tél. : 525-30-93.

**PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES** Rue d'Artois, immeuble récent, très bon standing. Beau STUDIO, 26 m² + balcon, 4e ét. sur jardin. SEICAP – 266-52-28.

### 9e arrdt

IXe. bel imm. pierre de taille, direct living + 2 chbres, rénové 100 %, gd stand., habitation ou placement de qualité, location garantie net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

**PIGALLE** Rue Duperré rue calme, imm. pierre de t. 100 m², 3 chambres + living, bains, w.c., cuisine équipée, en excellent état, 4e étage. 266-56-50.

**BEL** imm. Pierre de Taille studio, bains, w-c cuis. 160.000 F. 806-68-70.

### 10e arrdt

**QUAI JEMMAPES** Dans immeuble réhabilité BELLES SURFACES et VOLUMES CLAIR, CALME DU STUDIO AU 4 PIECES
**S.P.E.I. 580-32-92.**

### 11e arrdt

AV. REPUBLIQUE gentil appt 2 p. cuis., w-c. 6e ét. asc.; cave. RARE. 250.000 F. – 805-33-97.

### 12e arrdt

CHATEAU-DE-VINCENNES plein soleil, vue panoramique, splendide 5 p., cuis., tt cft, balcon, ét. élevé, asc., 2 parkg. 1.300.000 F. T. 345.82-72.

BOIS de VINCENNES près Mo. sur Charenton, résidentiel, belle rénovation en cours. Matériaux 1er choix. 13 STUDIOS et DUPLEX. Vendus équipés luxueusement ou en l'état. Pied à terre ou placement except. net d'impôts 5 ans. Tél. 723-41-00.

### 14e arrdt

14e Petite maison 5-6 pièces tout conft 3 niveaux = 150 m² 1.650.000 « FAC » 337-69-59

PLANTES-ALESIA. 354-95-10
**VILLA 180 m² + 80 m²**
**JARDIN 100 m² CALME.**

### 15e arrdt

Mo BOUCICAUT LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE Livraison juin 1981 Petit imm. très bon standing.
**STUDIOS, 2 ET 3 P.** 34 m² – 44 m² – 78 m² 3 P. EN DUPLEX 86 m² + terrasse.
S/pl. mercredi, jeudi 14 h-19 h., ou BEGI 267-42-06.

### 16e arrdt

16e, AUTEUIL, récent gd living s/rue + 2 chambres s/jardin, tout confort, balcon, parfait état, parking-cave. 500-78-65.

**RANELAGH** (dans Hameau) dans immeuble 1960, bel appartement 89 m² + jardin privatif, calme. Tél. 260-67-66 ou 260-67-36.

16e SUD 4e/ét. asc. liv. dble. chbre cuis. équip. bns luxueux 630.000 F – 288-64-01.

**PPTAIRE VEND** Pied à terre en triplex Px 350.000 F. S/Place jeudi 11 de 10 h à 14 h : 152, av. Versailles. TEL. 955-97-85.

EXCEPTIONNEL Part. vd Mo PASSY. Magnifique 4 P. tt cft cuis., s. de bains équipées r.-de-ch. plein Sud soleil. 870.000. 325-75-42.

**AV. V.-HUGO** PRÈS ÉTOILE double living, soleil, chambre s/jard. 2 w.-c., box. 1.400.000 F. 505-62-82.

### 17e arrdt

**TERNES 245 m²** Appt d'angle 1er étage, bel imm. anc. possib. professionnel. GARBI – 567-22-88.

### 18e arrdt

**PL. TERTRE** studio et 2 P. 35 et 50 m² – 550-34-00.

### 78 - Yvelines

**CHATOU** Résid. 8' R.E.R., 120 m² habit., jdin priv. 100 m², cuis. équip., liv. dble, 4 ch., 2 bns, cave, gar., s/sol. Aff. 1er ordre. 1.420.000. IMMOB. OUEST – 976-18-18.

### 91 - Essonne

A VENDRE A MASSY (91) F 5, 100 m², gde cuisine aménagée, 2 salles d'eau, w.-c., séjour-salon, 3 chbres. Parkg souterrain, cave. Proximité commerces, écoles, lycées, R.E.R., piscine. Prix : 415.000 F + 48.000 F à 6 % – Tél. : 920-48-07.

### 92 Hauts-de-Seine

SURESNES. Vue sur Paris, plein midi, 105 m², 6 pièces. Prix : 800.000 F. CASTILLON. Téléphone : 506-38-89.

**ISSY-R.E.R.** Immeuble de 1972, tout confort GRAND 3 PIÈCES vue dégagée, cave, parking SINVIM & Cie – 501-78-67.

**NEUILLY** ARMENONVILLE près MAILLOT dble living, 2 chbres, 125 m². DORESSAY 548-43-94.

ISSY-MOULX – PRÈS Mo récent 4 P., tt cft, état neuf, 2e ét. dégagé s/verdure, sud, calme. 525.000 F – 532-66-10.

**BOULOGNE** Résid. près bois part. à part., bon imm. 61, 3 P., 56 m², tt cft, clair, calme, ouest, 1er ét., cave, park., s.-sol, libre fin nov. Px. 510.000. Rens. et vis. 604-11-24.

### 93 Seine-Saint-Denis

AUBERVILLIERS, Mo 4-Chemins, 2 p. c. cuis. 1er ét., 75.000 F, crédit propriétaire. 260-78-25.

### 94 Val-de-Marne

**VINCENNES** RUE DE FRANCE Bel imm. standing, récent, rez-chaussée surélevé, SOLEIL **5 P.** cuis., s. de bains, chauf. cent. Imm. Cave. gar. fer. Prix : 710.000 F. 603-27-51

**SAINT-MANDÉ - BOIS** Immeuble bourgeois, tapis, ascenseur, plein soleil, 3e étage, 4 p., tout confort, impeccable, libre. Tél. NOTAIRE 555-07-64.

**VINCENNES** près bois Exceptionnel appartement. 115 m². Liv., salle à manger, 2 chambres, 2 bains, w.-c., lavabo, cuisine équipée. Sur jardin 180 m², cave, parking. Ce jour 13 à 19 h., 4, avenue Fayolle.

### Province

ARCACHON (33) CENTRE et sur BASSIN part. vend appart. neufs à partir 48 m². BENETRIX 196, bd Plage. Téléphone (56) 83-28-43.

### Etranger

A Saint-Nicolas Alpes Valaisannes CH près Zermatt/Sass Fee Appartements à vdre 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 Pces. Tout confort/à votre service dès l'été 82. L'information s/Chiff. P910079-07 Publicitas, CH-3900 Brig.

## appartements achats

URGENT RECHERCHE 5/7 pièces Tt cft 8e, 16e 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL 265-90-05.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

**ACHÈTE COMPT PARIS** BON QUARTIER. URGENT STUDIO – TéL. : 873-20-67.

**ACHÈTE** Studio/2 pièces Paris Mme LEULIER : 281-39-78 ou le soir : 800-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

**EMBASSY SERVICE** 8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-16-40.**

## appartements occupés

PLACE MEXICO (proche) Dans bel imm. pierre de taille asc., tapis escalier, 4e étage, soleil, calme, 3 P. cuisine, w.c. Possib. bains, bon état. Occupé couple âgé. Prix 375.000 F. Voir jeudi 14 h 30 à 16 h 30 25, rue des BELLES-FEUILLES.

## locations non meublées offres

### Paris

**PLACE VICTOR-HUGO** Av. Raymond-Poincaré Luxueux 8 P., 2 bains, 320 m². Box. Poss. prof. libérale. 8.000 F mensuels + reprise justifiée ou 18.000 F mensuels. 265-90-05.

14e Petite maison 5-6 pièces, tout confort, 3 niveaux, 150 m², 6.500 F. mois FAC 337-69-58.

NOTRE-DAME, studio, 46 m², de hôtel particulier classé, aménagement luxueux, cuisine, bains. 3.500 F. par mois. ISIS. Téléphone 504.39.39.

Bd PORT-ROYAL, im. p. de taille, tr. beau 3 pces, cft, lib. 7-81. 3.300 F net. Tél. 336-33-62.

### Région parisienne

92 VILLE-D'AVRAY très grand 5 pièces 183 m², 2 salles de bains, 1 salle d'eau, ensoleillé, calme + 400 m². Terrasse. 8.900 F + charges. Téléphone : 503-21-21.

**NEUILLY** Immeuble de luxe Très beau studio, cuisine équipée, dressing, très belle salle de bains, marbre, box. 2.100 F + 400 F ch. Téléphone 266-56-50.

## locations non meublées demandes

### Paris

**PPTAIRES** Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits – 272-02-62.

### Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 285-11.06.

## locaux commerciaux

Les Halles, rue. Etienne Marcel, local 2200 m² sur 3 niveaux, façade 14 m. Pour supermarché, drugstore, vidéo, cinéma. Téléphone 723-78-11.

A VENDRE DROIT AU BAIL, 250 m², centre commercial ALMA, 1er centre de l'Ouest. Ecr. Havas Rennes, n° 474 W qui trans.

**PANTIN** 500 M MÉTRO 4-CHEMINS Propriétaire vend libre, petit IMMEUBLE COMMERCIAL (mixte) 400 m² au total sur deux niveaux (r.-de-ch. + 1) + cour, entrée cochère, chauff. cent., tél. TRÈS BON ÉTAT. Prix 1.100.000 F. BOIS – Tél. 202-56-36.

## fonds de commerce

A vendre dans gde ville de l'Ain, MAG. DE SPORTS AFFILIÉ, très bon emplacement, chiffre en rapport. Étude de Me Rigollet, notaire à Bourg-en-Bresse. Tél. (74) 23-45-04.

## viagers

Alésia Viager occupé 1 tête 76 ans, atelier d'artiste sur verdure. 135.000 F + Rente 4.375 mensuel. 280-67-62.

ABBESSES 2 p., cft, imm. 1900 32.000 F + 2.150 F. Occupé. Fem. 83 a. – VIAGERS F. CRUZ. 8, r. la Boëtie. 266-19-00.

Pensez retraite Côte d'Azur, achetez un viager. Catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice. T. (93) 37-25-24.

## immeubles

**URGENT** PARIS ACHETONS Bel imm. locatif. 563-83-33.

## usines

A VENDRE
TOURS (37) **USINE** Zone INDUSTRIELLE
Bâtiment 1968 Rez-de-Chaussée — Aménagé (Atelier-Bureaux)
Surface couverte 9460 M², longueur 240 m, Terrain 30.000 M² (bien desservi), Viabilité complète, Aires de Parkings
s'adresser : Etude Maître FERRARI 85, r Rivoli 75001 PARIS Téléphone : 261-55-03
ou MAIRIE DE TOURS Affaires Économiques 37032 TOURS Cedex Tél. :(47) 61-81-24/P.718

## bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L. **TELEX** secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services. **355-17-50.**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
**BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e**
**ASPAC** PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

**EXCEPTIONNEL** ETOILE GRANDE ARMEE 3 NIVEAUX A LOUER accès indépendant (boutique)
**370 m² BUREAUX**
**52 m² ARCHIVES**
Libre le 1er octobre 1981. Michel Bernard. 502-13-43.

NOUVEAU ! PERMANENCE TELEPHONIQUE 24 h. sur 24 – Siège de Sté TOUS SERVICES CONTACTS 2000 – 546-49-82.

**PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES** **80 M2** 3 bur., tél., télex, hôtesses, parking. Restaurant, idéal siège société. Tél. 705-48-60 le matin.

**TROCADÉRO** SANS COMMISSION Standing, 1.000 m², salle ordinateur, possibilité parking. 620-06-60.

## terrains

**PROCHE BRIGNOLES** Terrains dans lotissement à 2 km environ des commerces et écoles. Livrables fin 1981, début 1982. Viabilité complète (eau, assainissement, électricité, téléphone). Nombreux lots de 65.000 F à 77.000 F. Plusieurs autres lots ttes surfaces à prix différents. Ecr. HAVAS TOULON n° 16.671.

LIQUIDATION DE TERRAINS AUX ÉTATS-UNIS
1) 105 ha, joli. boisés, lac privé inclus (16 ha), excell. emplacement de pêche, près New-York. Prix 322.500 $.
2) 75 ha, très bien sit. dans zone séjour de vacances, desserv. par principales autor. américaines. Prix 180.000 $.
3) Parcelles de 162 ha et 122 ha contiguës, à vendre séparées ou non. Zone très connue de Pocono Mountain. Env. 2 h. de New-York et Philadelphie. Droit à option pour accès lacs et autres aires de loisirs. Vue magnif., très rech. Prix par parcelle 67.673 $ par ha env. Prix pour le lot 1.810.000 $.
Possib. autres parcelles, motel, autres bâtim. si acheteur intér. par ensemble (284 ha). Ecr. à Léon R. ROSS 1025 Broad Street BLOOMFIELD – NEW JERSEY 07003. Tél. : 201-338-38-90.

A vendre 3 parcelles groupées de 10.000 m², à 20 mn de la mer. S'adresser Mairie de Restinclières, 34160. T. 67-55-60-02.

HAUT-JURA, altitude 1.000 m, magnifique terrain loti, 2.200 m². Tél. 16 (81) 39-14-47.

PLACEMENT lisière forêt Fontainebleau sur 4 ha 1/2. 220.000 F 707-08-64.

**CORSE SUD** Serra de Ferro, 1.950 m² viab., 500 m village et plage, vue excep. Baie de Copabia. Tél. 16 (35) 96-51-46.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Près gare, 450 m² boisés, résidentiel. 410.000 F. (78) VILLENNES Clémenterie 2 × 600 m². 200.000 F chacun. 558-33-66.

GIF-SUR-YVETTE 3.000 m² sur coteau boisé, vue imprenable. **BAS PRIX** COS 0,10 550-34-00

## châteaux

A VENDRE-PETIT CHATEAU XVIIIe s. EN NORMANDIE, bon état, prix à débattre. 747-60-06/16-33-67-32-48.

## pavillons

SEVRES Part. vend pavillon grand standing 250 m² environ habitable, isolation thermique et ravalement récent, 1.240 m² terrain + piscine, garage, double vue dégagée. 2.450.000 F. Tél. 626-25-85.

MARCHE DES NOTAIRES **7 P.** LE RAINCY allée de Gagny en annexe maison de gardien. Bureau, salle de jeu, garage, jardin aménagé. Conviendrait prof. libérale. Mise à prix : 1.000.000 F. M. DEMACHY notaire (1) 388-96-15.

**RUEIL** 5 minutes R.E.R. calme 5 pces, confort, garage, jardin 400 m². Libre. Prix : 660.000 F. AG. MALMAISON. 749-00.30.

**15 KM** sud. Choisy-le-Roi beau pav. résid. 6 p. tt cft, jardin, beau garage. 650.000. impecc. 805-58-70.

ANTONY Parc de Sceaux Pavillon 4 pces, tt cft., gar., jard. 740.000 Peschard 666-00-27.

## villas

MARCHÉ DES NOTAIRES VENCE (Côte d'Azur) Villa 7 pces tt cft, sur 2.642 m² avec piscine et jardin d'agrément, terrasse. Abri pour 2 voitures. Mise à prix : 2.500.000 F. Demachy not. (1) 388-96-15.

**LE CHESNAY** Résidentiel belle villa 1978, grand séjour, 6 chbres, 3 bains, sous-sol total sur 860 m² jardin. Frais réduits. 1.730.000 F. Tél. 954-88-00.

ST-GERMAIN-EN-LAYE centre, jolie maison directoire, salon, salle à manger, 4 ou 5 chbres sur charmant jardin paysagé 500 m². TRÈS CALME – 451-28-02.

**MEUDON** BELLEVUE 7 pces + jardin + atelier d'art. Tél. 320-73-37.

## maisons de campagne

Pays Brey 100 km Paris, part. vds ferm. déb. XIXe sm. rés. ppale, tt cft, 6 p. ppales, cuis. amén., chem., poutres, sols tom. anc. + grange, toits neufs, sur 1.250 m² jdin plant., vue dégag. 575.000 F. 222-06-82 ap. 19 h.

## propriétés

**NEAUPHLE-LE-CHATEAU** BELLE PPTÉ 16.000 m² Vue imprenable. 10 P. cft. Logt garde. C.I. RAYNAUD, 32, AV. DE L'OPÉRA – 75002 PARIS TÉL. : 742-68-34

**DEAUVILLE (près)** Magn. chaumière mblée, entrée, séj. 42 m², gde chem., poutr., cuis. équ., 4 ch., 2 s. bns, lingerie, déc. lux., terrain planté 8.200 m². 1.100.000 F à déb. Cab. MAYEUX-HUE et PLESSIS, 104, r. Jeanne-d'Arc, Rouen. Tél. : (35) 88-01-48.

**PPTAIRE VEND** 90 km PARIS-SUD maison de campagne tt cft. 1.700 m² jardin bordé par rivière. Etat impeccable. Libre de suite. 650.000 F. Tél. après 20 h : 575-75-08, ou H.B. 306-98-27, P. 27.

**RUEIL-BUZENVAL** calme maison pour 2 familles. a) 5 pièces confort. b) 6 pièces confort. Jardin 700 m². Libre 1.265.000 F. AG. MALMAISON. 749-00.30.

**VÉSINET** 8' R.E.R. STYLE DIRECTOIRE Belle récept., 4 ch., 2 bains, s/sol pavill., gardien, garage 2 voitures s/1.000 m² TERRAIN. IMMOB. OUEST – 976-18-18

MENTON, propriété dans parc classé, 400 mètres de la mer, villa 20 pièces, plus 1 villa 6 pièces sur 3.200 m², calme. parfait, sans vis-à-vis, le tout divisible en 10 appartements. Me DEVOOS, chez Me MILLIER, notaire, 5, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 742-02-03.

104 km Paris entre Pithiviers et Sully/Loire, particulier vend belle propriété sur 13.000 m², piscine, cause départ sacrifiée 850.000 F. Après 19 h : 898-55-35. Tél. (heures bur.) 576-22-97.

## domaines domaines

**IRLANDE DU SUD**
**DOMAINE DE WOODHOUSE**
**SUR LE LITTORAL DE COUNTY WATERFORD**
**214 HECTARES**

Magnifique domaine de chasse situé sur le littoral et doté de sa propre plage de sable.
A 30 km de Waterford, 90 km de Cork et 190 km de Dublin.
Splendide demeure campagnarde d'époque, en parfait état, surplombant la rivière Tay et entourée d'un superbe parc boisé offrant calme et tranquillité.

Brochure illustrée sur demande auprès de :
Jackson-Stops & McCabe,
51 Dawson Street, Dublin 2.
Tél. : (01) 771177, Télex : 30378.

# l'agenda du Monde

### Animaux

URGENT Chats adultes castrés. Chattes opérées et adorables chatons abandonnés cherchent bons maîtres. Téléphoner : au 531-61-98, le soir après 19 h.

### Artisans

TRANSFORM APPARTEMENTS, plomberie, chauffage, carrelage, petite maçonnerie, étanchéité de terrasse. devis gratuit, exécution rapide. Crédit. TEL : 770-54-59 et 770-88-32.

Tous travaux bâtiment, peinture, carrelage, électr., chauff., etc. Devis modéré. Tél. 526-09-86.

### Bateaux

A vendre hors-bord CORMORANT FURY 4.25, 50 CV él. MERCURY, rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, taud., 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h). Le tt en excellent état. Px 16.000 F. Tél. : 304-42-41

### Beauté

RIVOLI CENTRE Sauna-piscine (bains-remous) « Club Soleil ». T. 236-85-25.

BRONZAGE RAPIDE UVA saunas, douche au jet « Club Soleil » Tél. 542-91-05.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

**PAUL TERRIER** achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée. 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants, argenterie, or, or cassé. 97, avenue de Clichy, 17e. Mo Brochant, ouv. lundi à vendr.

### Caravanes

Vend cause départ CAMPING-CAR, Aristocrat 560, 5 places, tout confort, Bedford 13 CV essence, juin 79, 19.500 km, excellent état. Prix 78.000 F. Téléphone : (6) 930-29-31.

### Détectives

**DUBLY** 61e année Ancienneté – Loyauté ENQUETES – FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

### Moquettes

**INCROYABLE** 30.000 m² **DE MOQUETTE** en stock à liquider. Pure laine et synthétique prix de gros, pose assurée renseignements Téléphone : 757-19-19.

### Enseignement

**Apprendre l'américain** à **L'AMERICAN CENTER** 261, bd Raspail – 75014 PARIS **TÉL. 633-67-28**
Session intensive du 29 juin au 10 juillet pour : gens pressés lycéens en mal d'Anglais touristes
Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Inscriptions du 8 au 25 juin.

**COTE D'AZUR**
**COURS PRIVÉ LAIQUE**
L'institution Montaigne fondée en 1905
PRIMAIRE – SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Équitation, danse, judo, tennis piscine privée, tennis privés
**INTERNAT JEUNES GENS**
**INTERNAT JEUNES FILLES**
**EXTERNAT**
Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES
6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél (93) 58-03-01

### Instruments de musique

PARTICULIER VEND **KORG X 911 S** pour guitare, avec pédales et stand-valeur neuf 4.400 F occasion de 3 mois vendu 2.200 F. Tél. au 257-45-72 le matin.

**PIANOS MAGNE** CHANGEMENT D'ADRESSE 15 juin 1981 OUVERTURE DU CENTRE MUSICAL BOSENDORFER 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris EXPOSITION UNIQUE Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes. Spécialistes des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Fleurisch, Seiler, Pleyel, Erard, Schimmel, Rameau, Sperrhake (clavecins et épinettes). STUDIOS de répétition amateurs et professionnels. Documentation et audio-visuel sur la facture instrumentale. Conditions spéciales d'ouverture. 10 % DU 20-6 AU 1-8-81 NOUVELLE ADRESSE Daniel MAGNE – PIANOS 17, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris. TEL. 553-20-60.

### Livres

HENRI LAFFITTE achète **LIVRES** 13, rue de Buci. T. 326-68-28. Distribué en catalogue.

### Meubles

**CANAPÉS, DES PRIX A S'ASSEOIR DESSUS**
**CAP,** importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers. Le BLOODY MARY 3 Places en cuir vachette pleine fleur 5.600 F. Nombreux modèles en cuir, tissu, faux, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... Allez voir son show-room

### Objets d'art

**MEUBLES DE CHINE** Porcelaines anciennes Pierres dures – Ivoires Objets cadeau – Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import. **« LA CHIMÈRE D'OR »** Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 PARIS Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

### Stages

**LA PELOUSE CLUB VERT** Nature Equitation, Tennis, Photo, Danse, Stages 6 j. 28 juin 20 septembre Montgeron, 20 km Paris RN 6 Tél. : 903-50-80 – 940-23-36

Formez. contin. Cours intensifs, allemand en août, espagnol en septembre. Nouvelle pédagogie très efficace. Détente et plaisir d'apprendre. 326-22-64.

### Séjours linguistiques

ANGLETERRE – U.S.A. (10 à 23 ans) encadrem. par profess. T. (1) 322-85-14 jusq. 21 h.

### Théâtres

LE CEDITADE, groupe Boal organise 2 STAGES D'INITIATION aux techniques du théâtre de l'Opprimé du 28 juin au 5 juil. 81. L'un aurait lieu en journée de 10 h. à 17 h., l'autre en soirée de 17 h. à 23 h. Un regroupement des 2 stages est prévu le sam. 5 juil. de 10 h. à 17 h. Frais d'inscription : 400 F. Pour tous rens. s'adresser à CEDITADE, groupe Boal. 24, av. Laumière, 75019 Paris. Tél. : 208-70-00.

## Vacances - Tourisme - Loisirs

Urgent Antilles Penthouse plage, pisc. service 15 jours 3.200 F. c.c. Cap Agde 2.250 F. Laurence 26-01-378

Au bord de la Loire Près Angers Part. loue Maison 4 pièces, garage, jardin, tt cft, pour juillet. Prix 1.900 F. Tél. 382-37-89.

Dauphiné app. 3-4 pers., 800 F. sem. juin à oct. Montagne. Tennis. Voile. Lacs Laffrey. Tél. (76) 42-26-22.

Juin, Juill., Août stages mime, artisanat, cinéma 16 mm coul., théâtre, piano-jazz av. Soleil, danse-jazz, claquettes, poss. hébergement. MJC Cannes Centre 23, av. Picaud, 06 (93) 39-69-38.

Etablissement Formation ayant locaux inoccupés 1er-7-81 au 14-8-81 accueillerait groupes vacances, séminaires ou autres. Capacité 60. Locaux propres, agréables, tout confort. 30 chambres 2 lits. Nombreuses salles de 15 à 100 m². Propriété boisée 3 ha. Plans d'eau à proximité. Cadre agréable, calme exceptionnel. Gare SNCF. Sortie Autoroute 3 km. 20 km ouest de Laval. S'adresser C.P.F.P. « La Futaie », 53410 Port-Brillet. Téléphone (43) 01-82-80.

**Vacances à CHAMONIX** Location à la semaine studio : 2-4 pers., 2 P., 5-6 pers., entièr. équip., dans résid. stand. neuve. LOCATIONS ORION 39, rue de Surène. 75008 Paris. Téléphone 266.33.26.

A VENDARGUES (34). Loue juillet et août, maison 6 pièces dans terrain boisé de 10 ha proximité mer. Tél. (67) 70-50-79.

SOLEIL A LOUER ALTÉA ESPAGNE, mer et montagne. F 3, tout cft., terrasse sur mer, juillet 4.000 F. 381-20-22.

**VACANCES JEUNES** 14-18 ans, mixtes CORSE, JUILLET Plongée – ski – montagne. Téléphone 900-87-02.

Côte normande COURSEULLES-S/MER, loc. grande maison sur vieux port, 4/7 chambres, gd cft. Tél. : (6) 903-55-28 hres brx.

A louer, grande villa luxueuse à Hossegor 200 m bord de mer, 5 chambres à coucher, du 24-8-81 au 31-8-81. Téléphone Allemagne : 19-49-2101/519678

ESPAGNE. Hôtel pens. compl. 710 F/sem. LIV. 357-21-51, 38, rue Servan, 75011 PARIS.

ANGLETERRE. Séjours équestre ou en famille organisés pour jeunes. Tél. : 350-35-25.

10 KM AIX-EN-PROVENCE Villa à louer, tout confort, jard., park., vue Sainte-Victoire, 6 pers. 13-7 au 30-7 et 1-8 au 30-8. Téléphone : (42) 57-71-60.

MENTON. Appartements F2-F3 à louer « meublés » pour vacances ÉTÉ 1981. TOUT CONFORT. (93) 35-85-86. MENTON J.S.I., 18, rue de la République.

**L'été à DEAUVILLE** Location à la semaine studios 2-4 personnes, tout confort, entièrement équipés, standing. LOCATIONS ORION 39, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. 266-33-26.

**Vacances à ANTIBES** Location à la semaine studios 2-4 personnes, tout confort, entièrement équipés, standing. LOCATION ORION 39, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. 266-33-26.

GASSIN village, 7 km St-Tropez, rav. duplex 3 par., juillet 4.400 F. août 4.800 F. T. 19-34-1-273-03-40 ap. 20 h. Ou écr. Mme Vich, Marques de Lozoya, n° 3, Madrid 30.

A LOUER, Nicholson 48, 15 m, avec skipper. Grèce. 16 4 452 10 96. Delvaux, Cresnes-Hénonville (60).

GERS, loue juillet, maison meublée sur 30 hectares avec chevaux + équipements Tél. 16 (62) 93-22-44.

Ste désist. gr. 6 pers., ch. 2 pers. ou cple, 1er au 23 août, croisière sur ketch 18 m. Skipper et hôtesse, côtes de Turquie. Dépt Rhodes, prix intéressant. 6.000 F tt compris, voyage, nourriture. Tél. après 20 h : 014-32-47.

### Randonnées pédestres

Vacances insolites... randonnées pédestres en Grande KABYLIE. Pays à découvrir et à respecter dans son authenticité. Durée 1 ou 2 sem. PERIPLES, 77, av. E.-Zola, 75015 – 577-60-00.

### Sanitaire

Promotion w.-c. + Sanibroyeur SFA Complet 1995 F. PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222.44.44

Le Monde

# économie

## TIERS-MONDE

### Les pays riches doivent accepter l'idée d'un dialogue d'égal à égal avec le tiers-monde

**déclare M. Jean-Pierre Cot**

**ministre délégué à la coopération et au développement**

Au cours du débat le 9 juin au Conseil économique et social, sur « les orientations de la politique française à l'égard des pays les moins avancés (P.M.A.) » (*le Monde* du 10 juin), M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, a, pour la première fois, défini, en termes généraux — car il n'a pas encore pris connaissance de l'ensemble du dossier — la philosophie et les options du gouvernement concernant les rapports de la France avec ces pays et le tiers-monde plus généralement.

Se plaçant à contre-pied du rapport Magaud qui faisait l'objet du débat, le ministre a notamment déclaré : « *L'histoire a été à l'origine d'une rupture des sociétés des pays pauvres qui les a conduits à produire pour les besoins des Etats industrialisés du Nord (...). Ceux-ci se sont enrichis au dépens des autres (...) ; l'origine du sous-développement, il faut la trouver dans cet impérialisme (...). Nous ne verrons pas le terme des « crises pétrolières » si nous ne sommes pas capables d'apporter des remèdes aux problèmes que pose le nouveau sous-prolétariat mondial.* »

Aussi bien, M. Cot a-t-il indiqué quatre « *idées-forces* » qui guideront l'action de son ministère :

● « *Ce serait une erreur*, a-t-il dit, *de considérer telle ou telle décision de pays du tiers-monde comme le résultat de manipulations de Washington ou de Moscou. Il est de l'intérêt de notre pays de favoriser les nécessaires transformations.* »

● « *Le développement du tiers-monde ne se fera pas par la reproduction des « modèles » qui ont fait la prospérité du Nord. Il n'est pas synonyme de croissance (...). Les pays du Sud doivent élaborer leur type de développement et celui-ci être autonome, endogène.* »

● Ceci implique, chez nous, un freinage de la croissance, des mutations prises en compte par la planification, et, au niveau mondial, un nouvel ordre économique « *qui ne soit pas imposé par les multinationales* ».

● Les pays riches doivent accepter l'idée d'un dialogue d'égal à égal avec les pays en développement, renoncer aux réflexes coloniaux, et ceci doit commencer par l'attitude à observer à l'égard des travailleurs immigrés.

La France devra, selon le ministre, agir dans certaines directions : accroître les possibilités de l'aide alimentaire d'urgence ; privilégier l'assistance au développement agricole, la formation des hommes, les transferts de technologie ; aider à la mise en valeur des ressources énergétiques, notamment, celles qui sont nouvelles et renouvelables ; étendre le rôle des organismes de régulation des cours des produits d'exportation tel que le Stabex existant entre la C.E.E. et les pays d'Afrique et des Caraïbes ; mettre en place de véritables « *accords de coordination* » entre la France et les P.M.A.

Enfin, au chapitre de l'aide publique au développement (A.P.D.) « *sur laquelle la France sera d'abord jugée* », son montant « *ne suffit pas à définir une action* », même si elle a été, par le passé, « *un symbole de l'écart entre discours et action* ». Après ce nouveau coup de griffes à la politique giscardienne, M. Jean-Pierre Cot a précisé que le gouvernement s'emploierait à enlever les crédits des DOM-TOM de la comptabilisation de l'A.P.D. française, « *ceci étant logique et cohérent* » ; à élaborer un calendrier afin que sa part, par rapport au P.N.B., soit portée à 0,70 % (elle était de 0,32 %, sans les DOM-TOM). « *Cela ne se fera pas du jour au lendemain* », l'objectif, pour les seuls P.M.A. étant d'atteindre 0,15 % d'ici à 1985.

Le ministre a conclu : « *Nous ne changerons pas à nous tout seuls, l'histoire, le monde et le tiers-monde (...). Nous devons rechercher au niveau mondial et européen les modalités d'une coopération plus efficace (...) Il n'y aura pas de maintien de la paix tant que progresseront les arsenaux nucléaires et la malnutrition. Il est à craindre que la politique poursuivie par les Etats-Unis, qui prend une tournure franchement réactionnaire, n'offre d'autre sécurité que celle du couvercle sur la marmite.* »

G. V.

## ÉTRANGER

**En Espagne**

### Le gouvernement, le patronat et les syndicats signent un nouveau « pacte social »

*De notre correspondant*

**Madrid. — Le gouvernement, le patronat et les syndicats espagnols ont signé, le 9 juin, un véritable « pacte social » pour 1982. Ce texte, qui définit la politique à suivre en matière de salaires, d'emploi et d'investissements publics, s'apparente au volet économique du fameux pacte de la Moncloa, signé en 1977, au début de la transition démocratique, par les principales forces politiques et sociales. Le nouvel accord a été signé par le ministre de l'économie, M. Garcia Diez, par l'organisation patronale C.E.O.E. (Confédération espagnole des organisations d'employeurs) et par les centrales syndicales Commissions ouvrières — communistes — et U.G.T. (Union générale des travailleurs) — socialiste.**

Selon le document, les salaires augmenteront en 1982 dans une limite comprise entre 9 % et 11 % (alors que l'inflation devrait avoisiner l'an prochain 12 % à 13 %). En échange de cette modération salariale, le gouvernement s'engage à prendre les mesures qui permettront la création de trois cent cinquante mille emplois, c'est-à-dire à remplacer *grosso modo* le nombre de postes de travail qui devraient être perdus en 1982 du fait de la conjoncture. Une série de mesures sont prévues pour augmenter les subventions accordées aux sans-emploi, qui devraient profiter à deux cent mille personnes supplémentaires.

Cet accord a bien failli ne pas être conclu du fait des divergences persistantes entre patronat et syndicats. Sa signature a été rendue possible par l'insistance du gouvernement pour lequel il représente une importante victoire. Son objectif principal est de combattre le chômage qui touche près de 13 % de la population active et est considéré par les syndicats comme un problème prioritaire par rapport au maintien du pouvoir d'achat.

Ce sont les milieux syndicaux, il est vrai, qui ont fait le plus de concessions, ce qui a provoqué quelques réticences au sein de leur base, parmi les militants « durs » des Commissions ouvrières de Catalogne notamment. La situation politique délicate, qui oblige socialistes et communistes à se montrer des plus prudents au Parlement, n'a pu qu'inciter l'U.G.T. et les Commissions ouvrières à adopter, elles aussi, une attitude conciliante. De plus, l'aggravation du chômage a achevé de réduire la marge de manœuvre des syndicats.

Le patronat a beaucoup obtenu. Il s'est vu octroyer divers avantages, tels que la réduction de l'apport des employeurs à la Sécurité sociale et une accélération de l'application du statut des travailleurs, qui rend plus facile les licenciements. En outre, le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, a promis une croissance du crédit pour le secteur privé en 1982, un quasi-blocage de la pression fiscale sur les entreprises et une restructuration du système de sécurité sociale. — T. M.

### WASHINGTON ET MOSCOU ONT CONCLU UN NOUVEL ACCORD CÉRÉALIER

Londres (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont arrivés à un accord mardi 9 juin à Londres en vue de la reprise des achats soviétiques de céréales américaines. M. Lodwick, sous-secrétaire américain à l'agriculture, a annoncé que l'U.R.S.S. pourra acheter immédiatement jusqu'à 6 millions de tonnes de céréales (moitié blé, moitié maïs), qui seront livrées d'ici à la fin de l'année céréalière courante (30 septembre).

En attendant la négociation d'un nouvel accord couvrant les achats soviétiques au-delà du 30 septembre, il a été convenu, a ajouté M. Lodwick, que les Soviétiques pourraient procéder à des achats pour livraison au-delà de cette date jusqu'à concurrence de 6 millions de tonnes soit 3 millions de blé et 3 millions de maïs.

Six semaines après la levée de l'embargo décidé par le prédécesseur de M. Reagan, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, les rapports céréaliers entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis se trouvent donc officiellement normalisés.

## AGRICULTURE

Dans la perspective d'un doublement en deux ans

### La dotation d'installation pour les jeunes agriculteurs va être relevée de 20 %

**Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a reçu, ce mercredi 10 juin, les organisations syndicales qui contestent le monopole de la F.N.S.E.A., et que, après la F.F.A. (« le Monde » du 10 juin), nous présentons aujourd'hui. La veille, M. Mauroy, premier ministre, avait reçu les dirigeants des quatre grandes organisations paysannes. Il leur a annoncé les diverses mesures sociales qui allaient être prises en faveur des agriculteurs : augmentation de 20 % de la dotation d'installation pour les jeunes agriculteurs (dans la perspective d'un doublement en deux ans) ; majoration de l'enveloppe des prêts bonifiés pour réduire les attentes de demande de crédit ; revalorisation des retraites agricoles et des pensions d'invalidité ; création d'environ cinq cents emplois d'aides ménagères en milieu rural ; allongement des congés maternité des agricultrices.**

**Au cours de cet entretien, M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., s'est déclaré opposé à la participation du MODEF à la conférence annuelle, ainsi qu'à celle des autres organisations qui, d'ordinaire, n'y étaient pas invitées.**

### ● LES PAYSANS-TRAVAILLEURS : contre le productivisme

La nouvelle Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.) représente un regroupement de formations se réclamant de la gauche autogestionnaire qui, de refus des structures en scissions puis retrouvailles, ont toutes leur origine dans le mouvement des paysans-travailleurs. Celui-ci a pris son essor après mai 1968. Cette année-là voit s'opposer à la ligne réformiste du C.N.J.A., la candidature de M. Bernard Thareau, aujourd'hui délégué national du parti socialiste pour l'agriculture. Au congrès de Blois de 1970, le courant majoritaire du C.N.J.A. se maintient de peu face aux partisans d'un « *syndicalisme de travailleurs* » et non pas de petits patrons.

Dans les années qui suivent, les paysans-travailleurs, qui se sont donc donné cette appellation, sont soit regroupés dans quelques associations départementales, soit demeurés à l'intérieur des C.D.J.A., ou encore isolés. Ils animent des mouvements durs de grève du lait, dans l'Ouest et la région Rhône-Alpes, contre l'intégration (affaire Wessafic notamment) par les firmes d'aliments pour animaux, contre le pouvoir tentaculaire des industries d'amont, d'aval, tant coopératives que privées, contre le Crédit agricole enfin « *qui étrangle les paysans* ». Il s'illustre par les luttes foncières, prenant même en main les grandes marches du Larzac, actions qui donneront à la résistance des « 103 » du plateau leur connotation de pacifisme et de solidarité avec le tiers-monde.

Refusant alors les structures et les appareils, le mouvement paysans-travailleurs bénéficie cependant de la forte personnalité de M. Bernard Lambert, qui fut, lorsqu'il était secrétaire général adjoint du C.N.J.A. en 1958, élu à vingt-sept ans député M.R.P. de la circonscription de Châteaubriant, en Loire-Atlantique. Il deviendra secrétaire général de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants de l'Ouest, puis se sépara de la F.N.S.E.A. que dirige alors M. Michel Debatisse. Membre du P.S.U. depuis 1966, M. Lambert publie en 1970 un ouvrage préfacé par M. Michel Rocard intitulé *les Paysans dans la lutte des classes*.

En octobre 1974, les différents groupes paysans-travailleurs éprouvent la nécessité de se fédérer dans une association nationale, et le besoin d'affirmer en 1976 « *le renforcement de l'organisation pour une alternative crédible* ». C'est cette stratégie alternative qui poussera les paysans-travailleurs à susciter, avant les législatives de 1978, une coordination de la gauche paysanne. Cette tentative n'aura pas l'assentiment de la majorité des paysans-travailleurs, et ses promoteurs créeront, en septembre 1977, le Mouvement syndical des travailleurs paysans (M.S.T.P.), qui deviendra par la suite le Mouvement syndical des travailleurs de la terre. Le mouvement des paysans-travailleurs lui-même se dote d'un statut syndical en 1981.

Avec l'arrivée au pouvoir de la gauche depuis le 10 mai, les conditions étaient de nouveau favorables pour que l'hypothèse d'un regroupement des forces de gauche aboutisse. Aujourd'hui, la C.N.S.T.P. s'accorde sur la lutte contre la taxe de coresponsabilité, pour une rémunération du travail en fonction des prix de revient, avec un quantum par production (idée émise dès 1972), contre le système productiviste et pour une production de qualité. C'est à ce titre que les paysans-travailleurs sont théoriquement favorables à l'agriculture biologique et ont lancé l'affaire des veaux aux hormones, reprise au bond par l'Union fédérale des consommateurs. — J. G.

### ● LE MODEF : une triple alliance

Le 7 avril 1959, était créé à Toulouse le Mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales. Bien que le parti communiste affirme n'avoir pas pris part à sa création, il compte de nombreux membres parmi les fondateurs du mouvement. Des fédérations départementales ont été constituées dans les premières années, là où la direction des syndicats membres de la F.N.S.E.A. n'appartenait pas à des militants du parti communiste. Implanté surtout au sud de la Loire, le MODEF a vu son influence géographique grandir en même temps qu'il pénétrait dans des milieux qui lui étaient étrangers : des socialistes d'abord, puis des petits exploitants sans orientation politique qui se sentaient menacés par l'évolution économique de la paysannerie. La désignation, en remplacement de M. Alfred Nègre, président depuis la fondation du MODEF, le 2 décembre 1978, d'un triumvirat présidentiel composé de MM. Mineau, Dofny et de Gisors reflète cette évolution. De mouvement de coordination il s'est transformé le 4 septembre 1975 en organisation syndicale.

Recueillant de une voix sur trois à une voix sur quatre lors des élections aux chambres d'agriculture, le MODEF connaît une réelle représentativité. « *Le vote en sa faveur traduit le refus d'une politique agricole qui apparaît conçue et mise en œuvre avec la participation active de toutes les organisations professionnelles* » (1).

Aujourd'hui, le MODEF affirme que 91 300 cotisations ont été payées en 1980, et que quelques milliers restaient à rentrer. Selon M. Lindenstaedt, son très actif secrétaire général, le MODEF est présent dans 63 départements et possède des antennes informelles dans 18 autres. En outre, il s'abstient de créer des fédérations dans 9 départements où la ligne suivie par les F.D.S.E.A. est en accord avec celle du MODEF (Allier, Alpes-Maritimes, Ariège, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne).

Aux élections pour les chambres d'agriculture de 1976, le MODEF a obtenu 110 680 voix dans les 135 circonscriptions où il présentait des candidats, soit 27 % des suffrages. En 1979, présent dans 143 circonscriptions, il recueillait 106 029 voix, soit 25,84 %. Ramenés à l'ensemble de la France, ces résultats correspondent à près de 18 % du corps électoral agricole.

Pour affirmer plus encore sa représentativité, le MODEF demandera au ministre de l'agriculture un renouvellement complet des chambres d'agriculture en 1982, avec l'adoption d'un scrutin proportionnel intégral.

J. G.

(1) Yves Tavernier dans *l'Univers politique des paysans*.



## LOGEMENT

### Le conseil des ministres prévoit le lancement de 40 000 logements supplémentaires en accession à la propriété

**Les mesures arrêtées par le conseil des ministres en matière de logement touchent à la fois la construction neuve, en accession à la propriété et en locatif ; la réhabilitation du patrimoine social locatif ancien, l'aide personnalisée au logement, les loyers, qu'ils soient soumis à la loi de 1948, du domaine H.L.M. ou du secteur libre ; l'aide aux locataires d'H.L.M. en difficulté.**

● CONSTRUCTION NEUVE

Pour les prêts à l'accession à la propriété (PAP), les autorisations de programme prévues au budget portent sur 89 800 logements. Restaient prévus 50 400 logements (dont 30 000 faisaient partie du fonds d'action conjoncturelle). Le guvenement proposera le dégagement de 40 000 nouveaux PAP ce qui porterait à 90 400 le nombre de logements en accession à la propriété à lancer au cours du deuxième semestre. Au total 3 220 millions de francs d'autorisations de programme, dont 1 430 millions à prévoir dans le collectif budgétaire.

Pour les prêts locatifs aidés (PLA), les deux tiers des autorisations de programme ont été notifiés, ce qui représente 51 055 logements sur 77 125 prévus au budget. Il reste 26 000 logements à lancer, dont 16 720 prévus par le Fonds d'action conjoncturelle. S'y ajouteront 10 000 PLA.

● AMELIORATION DU PARC H.L.M. ANCIEN

L'obligation pour les organismes de passer une convention avec les pouvoirs publics (augmentation des loyers, ouverture pour les locataires du droit à l'aide personnalisée au logement, versement au Fonds national de l'habitat) sera supprimée. Le budget prévoyait l'amélioration de 56 535 logements pour un montant de 478 millions de francs d'autorisations de pogramme. Sur ce total, 282 millions de francs ont déjà été mis en place. Il reste à utiliser 196 millions de francs, auxquels il faut ajouter 180 millions de crédits non consommés en 1980 et reportés sur 1981, et 250 millions qui seront demandés au collectif budgétaire.

● L'AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (A.P.L.)

En accession à la propriété (PAP), l'amélioration des barèmes s'accompagne d'un « recalage » du taux d'intérêt des PAP : à partir du 1er juillet, les taux seront de 10,8 % pour les deux premières années (au lieu de 9,3 %), de 11,45 % la troisième année, au lieu de 10,04 %, et, cela reste inchangé, un accroissement de 3,5 % par an pour les annuités suivantes.

En contrepartie, la mensualité de référence sur laquelle est calculée l'A.P.L. est augmentée de 57 %, soit d'un tiers de plus que prévu : la mensualité de remboursement pour un ménage avec deux enfants ayant 6 330 F de revenu mensuel passe ainsi de 2 619 F à 2 989 F, et l'A.P.L. de 434 F à 882 F, le « taux d'effort » (part du revenu consacrée au logement) passant de 34,5 % à 32,3 %.

Dans le secteur locatif aidé, l'A.P.L. est revalorisée globalement de 25 %, le taux d'effort tombant de 16,13 % à 15,2 % pour une famille ayant un revenu de 4 540 F.

● LES LOYERS

Les loyers soumis à la loi de 1948 augmenteront au 1er juillet de 13 % pour les appartements II A habités par des personnes âgées aux faibles ressources, et pour les appartements II B ; de 11 % pour les II C ; de 10 % pour les III A, III B, III C, la catégorie IV conservant un loyer bloqué.

Les loyers H.L.M. devraient augmenter d'un montant inférieur à l'érosion monétaire.

Les loyers du secteur libre devraient augmenter en fonction du jeu des indices prévus dans les baux, sauf en cas de travaux hors entretien courant. Le dispositif de concertation locale sera « consolidé ».

● L'AIDE AUX LOCATAIRES EN DIFFICULTE (en retard de paiement de loyers dans les H.L.M.)

Des « conventions » sont proposées aux organismes, comportant l'installation de commissions locales qui géeront les prêts sans intérêt consentis aux familles en difficulté. La première convention a été signée le 9 juin à Clermont-Ferrand.

**AUTORISATION DE PROGRAMME : 2,3 MILLIARDS DE FRANCS**

*Les crédits de paiement accordés au logement atteindront 125 millions de francs, et les autorisations de programme 2 330 millions de francs, dont 1 430 pour les prêts à l'accession à la propriété (PAP) dotés d'une aide à la pierre. Ces autorisations de programme supposent la distribution de 12 milliards de francs de prêts nouveaux par les habituels circuits de financement (Crédit foncier, Caisse des dépôts, Crédit agricole, etc.). Le budget de 1981 prévoyait une dotation budgétaire de 6 590 millions de francs pour les PAP, dont il reste 1 790 millions de francs à distribuer, y compris le FAC, et de 6 894 millions de francs pour les prêts locatifs aidés (PLA), dont 2 250 millions n'ont pas encore été ventilés. L'aide à l'amélioration du parc ancien H.L.M. sera augmentée de 250 millions de francs.*

*Enfin, les crédits prévus pour le financement de l'aide personnalisée au logement étaient de 2 400 millions. A titre indicatif, on a, au premier trimestre, versé 500 millions de francs d'A.P.L., dont 300 millions sur le budget de l'Etat, à 290 000 bénéficiaires.*

# AFFAIRES

## Logabax : une solution rapide s'impose pour préserver les sous-traitants

Pour le gouvernement, le dossier Logabax ressemble fort à la quadrature du cercle. Il lui faut à la fois aller très vite, faute de quoi les dépôts de bilan des sous-traitants vont se multiplier ; trouver une solution qui puisse être prise au sérieux par le tribunal de commerce, mais qui ne fige pas définitivement le sort de Logabax et laisse la porte ouverte aux restructurations qui découleront des nationalisations.

L'avenir de Logabax ne concerne pas seulement ses deux mille salariés en France et à l'étranger, mais aussi les dix mille personnes employées dans plus d'une centaine d'entreprises sous-traitantes. La plupart sont des P.M.I. employant moins de deux cents personnes. Regroupées en un comité de défense des sous-traiyanys de Logabax, cent vingt-sept d'entre elles lancent un cri d'alarme.

Leurs créances sur Logabax sont évaluées à plus de 30 millions de francs. Cette somme correspond à des matériels livrés ces derniers mois, Logabax payant à quatre-vingt-dix jours. Bien souvent, ces P.M.I. ont procédé à des investissements pour les besoins spécifiques de leur client, et faute de voir leurs créances honorées, elles ne pourront faire face à leurs échéances.

*Ainsi, selon le comité de défense*, quarante d'entre elles, employant deux mille huit cents personnes, seront contraintes de déposer leur bilan si Logabax ne verse pas au 15 juin la douzaine de millions de *francs qu'elle leur doit.* Aussi, le comité souhaite-t-il que les pouvoirs publics trouvent dans les jours qui viennent — avant le 15 juin si possible — une solution pour que, au moins, les *échéances de juin et de juillet* de Logabax soient honorées.

Conscients de la nécessité d'agir vite, les pouvoirs publics, notamment la direction générale de l'industrie, ne veulent pas pour autant d'une solution batarde, ou d'un règlement qui équivaudrait à faire une croix définitive sur le potentiel de Logabax. L'idée consiste donc à faire reprendre *la société par un groupe français* « nationalisable » ou par une firme européenne qui ait déjà des liens étroits avec un de ces groupes « nationalisables ».

On pense bien sûr à la C.G.E. ou à Thomson, encore que ce groupe ait déjà des problèmes avec son informatique, et à l'ensemble Saint-Gobain-Olivetti.

Une chose semble certaine, ces groupes ne reprendraient pas la totalité de Logabax. Le réseau commercial à l'étranger, celui à destination des P.M.I., et certaines fabrications ne les intéressent pas. De même, qui reprendra les créances ? En revanche, le parc de mini-ordinateurs Logabax et sa maintenance, ainsi que les capacités de l'entreprise en matière de mini-informatique ou d'imprimantes sont effectivement complémentaires des activités de firmes comme Transac du groupe C.G.E. ou Olivetti.

La reprise par le groupe italien (épaulé par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) de ce qui peut être sauvé de Logabax apparaîtrait comme la solution la plus raisonnable. Compte tenu des liens entre S.G.P.M. et C.I.I.-H.B. (tous deux « nationalisables ») et Olivetti, elle s'inscrirait dans le cadre de la restructuration de l'industrie informatique européenne, amorcée à petits pas depuis deux ans, et qui devra se poursuivre sur une grande échelle au cours des prochains mois si l'on veut que l'Europe électronique ait quelques chances d'exister face aux firmes américaines et japonaises.

### Bouleversant sa stratégie industrielle

## La Montedison va porter de 30 % à 70 % la part de la chimie fine dans son chiffre d'affaires

Le groupe italien Montedison, numéro huit de la chimie mondiale avec un chiffre d'affaires équivalent à 39 milliards de francs, a décidé de modifier de fond en comble sa stratégie industrielle et de porter de 30 % à 70 % environ à l'horizon 1985 la part de son chiffre d'affaires réalisée dans la chimie fine par développement interne et rachats de firmes étrangères.

M. Giorgio Porta, assistant du président Mario Schimberni, a annoncé cette décision, précisant que le groupe dépenserait de 3 000 milliards à 3 500 milliards de lires (15 à 17,5 milliards de francs) dans les quatre ans à venir pour atteindre son objectif.

Prise en accord avec les ministères responsables et les syndicats, cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan mis au point par le gouvernement pour restructuer la chimie de la péninsule. Ce plan prévoit, notamment, une répartition distincte des tâches : la chimie lourde à l'ENI, la chimie fine à la Montedison.

Cette réorganisation à la Rhône-Poulenc est apparue mieux adaptée à la situation que la solution *initialement retenue, mais* trop compliquée d'une cession d'actifs entre le groupe milanais et la compagnie pétrolière d'Etat ENI. Pour financer ce programme, le groupe disposera de capitaux *frais (660,4 milliards de lires*, soit 3,2 milliards de francs) que lui procureront sa prochaine augmentation de capital, dont le montant sera porté de 335,7 milliards à 996,17 milliards de lires, *et le produit* de l'emprunt de 1 000 milliards de lires (5 milliards de francs) qu'il se propose de lancer à l'automne.

Les sommes restantes, soit 1 340 milliards à 1 840 milliards de lires (de 6,7 à 9,2 milliards de francs), seront autofinancées et correspondront à une dépense annuelle de 460 milliards de lires, supérieure de 20 % environ aux investissements réalisés l'an dernier.

A plus d'un titre, l'année 1981 constituera donc un véritable tournant dans l'histoire de la Montedison. Sa mutation dans la chimie à haute valeur ajoutée survient, en effet, après deux événements majeurs : 1) la filialisation des grandes branches d'activité du groupe, avec, à la clé, la transformation de la Montedison en société holding ; 2) la privatisation du capital, en voie de réalisation grâce à une double démarche : d'une part, la revente des intérêts détenus par l'ENI et l'IRI (16,6 % des actions) à des affaires familiales privées (IFI du *groupe* Agnelli, Invest du groupe Bonomi, Pirelli et Orlando) pour un coût évalué à 140 milliards de lires (700 millions de francs) ; d'autre part le désinvestissement progressif des banques intéressées au capital du groupe à hauteur de 28,2 %, qui a permis ces derniers mois aux petits actionnaires de redevenir majoritaires à 60 %.

La *Montedison* parviendra-t-elle, cette fois, à sortir de l'ornière ? Il lui faudra pour cela restaurer sa capacité financière. Après avoir réussi à rééquilibrer ses comptes en 1979, le groupe a « replongé » l'an dernier et fait 448 milliards de lires (2,24 milliards de francs) de déficit. Son endettement reste colossal (l'équivalent de 22,9 milliard de francs), et ses charges financières annuelles représentent 11 % de son chiffre d'affaires, alors que sa marge brute est de 9 % seulement.

Dans la conjoncture actuelle, c'est presque une gageure. Nul ne pourra, en tout cas, reprocher aux dirigeants du groupe de ne pas s'être résolument lancés sur la voie de l'action.

ANDRÉ DESSOT.

# SOCIAL

### A MARSEILLE

## Un contestataire est exclu de la C.G.T.

De notre correspondant

*Marseille.* — M. Pierre Godard, syndicaliste C.G.T. qui, le 19 février, à Marseille, avait été l'un des animateurs du collectif lançant un appel à voter en faveur du candidat de la gauche *le mieux placé au second tour* de l'élection présidentielle, vient d'être exclu par son syndicat. La pétition de Marseille avait recueilli environ cinq mille signatures. L'esprit de ce texte avait *été approuvé par plusieurs* dizaines de milliers de militants, soit par de nombreux groupes, soit par des syndicats entiers, en désaccord avec la position des dirigeants confédéraux, favorables à M. Marchais.

« *En février 1981*, explique M. Sarian, secrétaire général de l'Union départementale C.G.T. des Bouches-du-Rhône, *M. Godard n'était plus syndiqué à la C.G.T. Pour des raisons qui lui sont personnelles, il n'avait pas repris sa carte. Depuis, il est vrai, il l'a redemandée. Mais, au sein de sa propre section syndicale des employés municipaux, le 11 mars 1981, une motion avait été adoptée à l'unanimité moins une voix (celle de M. Godard), désapprouvant l'intervention faite en son nom par un individu qui, depuis des mois, n'avait plus d'activités et n'avait jamais reçu mandat pour intervenir au nom du syndicat. Lorsqu'il demanda une nouvelle fois sa carte, les membres de sa propre section ont déclaré que si on lui donnait satisfaction, ils rendraient leurs cartes.*

» *M. Godard a voulu forcer la main en adressant des chèques pour régler ses cotisations. Ils lui ont été renvoyés. M. Godard n'est pas un martyr. Il s'est exclu de lui-même.* »

Déjà, au printemps 1980, M. Godard, après avoir signé l'appel « *pour l'union dans les luttes* », *avait été exclu du bureau de son* syndicat par douze voix contre six et quatre abstentions. Le 27 mai 1981, venu à la éunion de la commission exécutive de ce syndicat il s'est entendu signifier « *qu'il s'était lui-même écarté de la C.G.T. et qu'il n'en était plus membre depuis le 1er janvier 1981* ».

« *Je ne me sens pas exclu* », déclare M. Godard, qui ne se cache pas d'être militant de la Ligue communiste révolutionnaire. « *C'est un délit d'opinion que l'on me reproche. La procédure employée est antistatutaire : l'exclusion d'un militant ne peut être justifiée que par des motifs aussi graves que des malversations ou la collaboration de classe avec les patrons.* » M. Godard vient d'adresser à la commission exécutive confédérale de la C.G.T. une lettre justificative, dans laquelle il lui demande d'intervenir auprès de son syndicat pour être « *réintégré dans ses responsabilités* ».

L'intéressé fait état d'une motion votée par cinq délégués sur les six que compte sa section d'éboueurs, et qui réclame un débat sur son cas, en refusant son exclusion.

J. C.

## M. PIERRE MAUROY SE DÉCLARE FAVORABLE A UNE RÉFORME RAPIDE DES PRESTATIONS FAMILIALES

M. Pierre Mauroy, entouré de Mmes Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, et Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat *chargée de la famille*, a reçu, mardi 9 juin, une délégation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), menée par M. Roger Burnel, président. A l'issue de cette rencontre, M. Burnel *s'est estimé « très satisfait »* de l'entretien. Selon lui, le gouvernement devrait rapidement mettre en route une réforme du système des prestations familiales ainsi qu'une réforme de la fiscalité *portant en particulier* sur le quotient familial. Enfin, les équipements en services collectifs devraient être développés. M. Burnel a enfin déclaré qu'il n'était pas défavorable à la fiscalisation des recettes des caisses de prestations familiales. Il a confirmé que, après ce relèvement des prestations de 25 % à partir du 1er juillet, une deuxième hausse de 25 % était prévue pour le 1er *janvier prochain.*

● « *Bankalement vôtre (avec un K)*, mensuel destiné aux handicapés, est en vente, depuis vendredi 5 juin, pour la première fois dans les kiosques, au prix de 5 francs. Tirée à seize mille exemplaires, cette publication de seize pages, dont le format rappelle celui de *Libération*, se veut « *journal d'opinion, de coordination des luttes et des idées, traitant de tous les sujets* » ; mais également du handicap « *sans charité, pitié, condescendance et baratin inutile* ». Une cassette reprenant le texte du journal écrit sera vendue au même prix pour les déficients visuels (36, rue des Haies, Paris-20e).

● *Assurance - maladie région parisienne : grève des standardistes.* — Avec le soutien des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., les standardistes de la Caisse régionale d'assurance-maladie de l'Ile-de-France sont en grève illimitée depuis le mardi 2 juin. Les standardistes réclament la revalorisation du coefficient des employés — passage du niveau 3 au niveau 4, — soit 150 F d'augmentation par mois.

## GRIGNOTER LE CHOMAGE

*(Suite de la première page.)*

Ce n'est pas seulement ce sujet qui mine le moral de ceux qui sont ainsi repoussés, mais l'impression de dépendance financière. Le versement d'une allocation minimale à tous ces jeunes en attente réduira l'humiliation. Ils ne peuvent en effet considérer cette aide comme une forme d'assistance, mais comme un dû. Le droit au travail n'a pas encore été rangé au magasin des accessoires pour temps d'euphorie économique. Les circonstances *imposeraient peut-être d'élargir* cette notion, de parler plutôt du droit à une activité utile, dont la rémunération n'émane pas forcément des bénéficiaires de la prestation, mais de la collectivité. Peu importe la nature du lien entre la tâche et son paiement. Ce qui compte, c'est que l'individu n'ait pas le sentiment de devoir aller vers la forme moderne de la « soupe populaire » que serait un bureau de versement d'assistance financière.

Symétrique à un besoin d'intégrer les jeunes, autant que faire se peut, dans le monde du travail est la réduction des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre. Depuis des années, qu'il s'agisse des professionnels ou *de certains partis ou clubs* politiques (notamment celui du Nouveau contrat social qu'anime M. Edgar Faure), cette requête était constamment remise sur le tapis sans grand succès.

Que le nouveau gouvernement ait envie cette fois de passer aux actes est réconfortant. Sur le simple plan des réalités économico-sociales, il n'était pas juste que les affaires les moins « capitalistiques », celles qui ne peuvent s'automatiser parce que leur activité requiert encore le travail manuel, celles qui embauchent, se trouvent contraintes à n'en rien faire parce que l'on a mis les cotisations sociales sur les hommes plutôt que sur les machines. On ne peut demander aux petites et moyennes entreprises, qui forment les mailles les plus serrées de l'industrie française, de se saigner aux quatre veines pour accueillir du nouveau personnel — au risque de faire basculer l'unité de production — sans leur offrir en même temps de compensations.

Grimpons d'un cran dans l'âge moyen des chômeurs. Des flots de littérature se sont déjà déversés sur les conséquences de la réduction progressive de la durée du travail. Personne ne pourrait nier le progrès social ainsi obtenu. *Les conséquences sur l'emploi*, elles, sont plus controversées. Si la limitation des horaires devait conduire à une réduction de la production la mesure se retournerait contre l'effet recherché : le chômage augmenterait indiscutablement. Il faut donc que les machines tournent plus si les hommes travaillent moins. De même faudrait-il bien calculer le degré de réduction du temps de travail à salaire constant pour que la productivité efface peu à peu la distorsion ainsi créée, et n'affecte pas la compétitivité des entreprises.

Troisième âge de la vie active. Le droit à la retraite à soixante ans, qui figure en bonne place dans le programme gouvernemental, libérera des postes. Mais là aussi, prudence ! La retraite à terme plein à soixante ans n'équivaudra pas à celle qui est prise à soixante-cinq ans, puisqu'il manquera cinq ans de cotisations. D'autre part, elle ne sera pas aussi substantielle que la pré-retraite (avec la possibilité, il est vrai, de pouvoir exercer un autre emploi, ce qu'interdit le régime de pré-retraite). Pour ces raisons, il est difficile de dire si cette possibilité de « laisser tomber l'outil » à soixante ans sera largement utilisée ou non. Malgré tout, il est intéressant d'essayer, car, encore une fois, c'est la multiplicité des mesures prises pour encourager les nouveaux emplois qui permettra de réduire le chômage ou en tout cas son augmentation.

Reste la décision plus contestée de créer en dix-huit mois 210 000 emplois dont 150 000 dans la fonction publique et 60 000 dans les collectivités publiques. *A priori*, la mesure est d'une éblouissante arithmétique : on retire d'un coup 210 000 personnes de l'armée des sans-travail, ramenant celle-ci de 2 500 000 environ à 2 290 000 personnes.

Autre aspect favorable : Il n'est pas besoin, par exemple, d'avoir fait de longs séjours dans les hôpitaux pour se rendre compte que le manque de personnel d'accueil et de nuit diminuera la qualité du service, même si, globalement, il peut y avoir suréquipement. Dans de nombreux autres endroits ouverts au public, l'insuffisance des effectifs conduit à des files d'attente, à des accès de mauvaise humeur, qu'un peu plus d'employés permettrait sans doute de réduire. De même, dans les collectivités locales, si les *projets* de décentralisation sont menés à bien, des ouvertures importantes seront faites à des tâches aujourd'hui négligées : animation culturelle, aide aux personnes malades et âgées, à l'éducation et à la garde des enfants (crèches et maternelles), etc.

### Gare à la loi de Parkinson !

Cela dit, il convient de ne pas mésestimer le danger d'une brusque infusion de nouveau personnel dans les *organismes* publics. Celle-ci n'est pas créatrice de richesses, ce qui conduit seulement de manière non équivoque à la réduction globale du chômage mais augmente au contraire la pression fiscale. Certes, mais, dira-t-on, cela crée des aménités, apport indispensable à la vie collective. Qui ne s'en réjouirait, en effet, à condition que la nation puisse les financer en *plus* du reste ? N'aurait-il pas été plus sage de procéder d'abord à un recensement général des tâches administratives pour savoir si le personnel du secteur public, étant donée l'évolution des besoins, était toujours partout bien à sa place, efficacement utilisé, etc. Sans doute on ne transforme pas *comme cela une employée* aux écritures en une infirmière, mais il y a sûrement des glissements, des adaptations, des formations à proposer qui auraient coûté moins cher à la collectivité que la création de 210 000 emplois. La tâche des décideurs, là où un nouveau personnel sera introduit, sera de faire en sorte que l'ancien ne soit pas tenté de réduire son activité. Il faudra veiller, en sens contraire, à ne pas faire naître une bureaucratie effervescente, selon la fameuse loi de Parkinson.

Quoi qu'on puisse penser de cette dernière décision, elle est tout de même plus intéressante pour l'économie que celle qui aurait consisté (comme en Grande-Bretagne en 1975) à maintenir à leur poste de travail, par des aides publiques, 200 000 personnes dans des industries en perte complète de vitesse.

La philosophie sous-jacente à la création de nouveaux emplois publics est que le gouvernement doit agir comme un employeur en dernier ressort vis-à-vis de ceux qui ne peuvent trouver du travail autrement (1). Thème audacieux mais qui n'a jama' été utilisé aux Etats-Unis (pendant les années 70) et ailleurs (Danemark, Finlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, etc.) que comme un expédient.

PIERRE DROUIN.

(1) *Lire la revue Projet de juin 1981 sur le thème « Sortir du chômage » :* 15, rue Marcheron, 92170 Vanves.

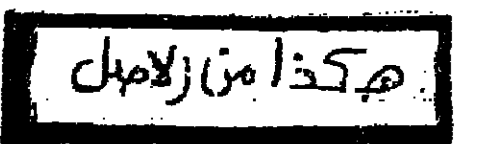
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 5,6315 | 5,6385 | + 95 | + 140 | + 175 | + 240 | + 355 | + 530 |
| $ can. | 4,6710 | 4,6775 | + 60 | + 120 | + 30 | + 100 | + 10 | + 190 |
| Yen (100) | 2,4850 | 2,4905 | + 285 | + 330 | + 510 | + 570 | +1280 | +1390 |
| DM | 2,3780 | 2,3830 | + 140 | + 170 | + 265 | + 305 | + 580 | + 685 |
| Florin | 2,1385 | 2,1435 | + 130 | + 160 | + 250 | + 290 | + 610 | + 700 |
| F.B. (100) | 14,5550 | 14,5855 | + 315 | + 510 | + 825 | +1080 | +1255 | +1900 |
| F.S. | 2,7015 | 2,7070 | + 220 | + 255 | + 430 | + 480 | +1010 | +1135 |
| L. (1 000) | 4,7610 | 4,7695 | — 115 | — 30 | — 215 | — 115 | — 925 | — 635 |
| £ | 11,0715 | 11,0940 | + 730 | + 855 | +1275 | +1465 | +2450 | +2896 |

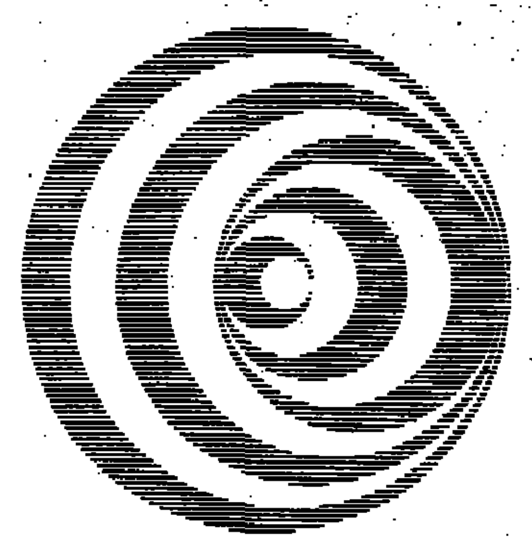
## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 10 7/8 | 11 3/8 | 12 3/16 | 12 5/8 | 12 1/2 | 12 7/8 | 12 7/8 | 13 1/8 |
| $ E.-U. | 54 3/4 | 55 1/4 | 17 3/8 | 17 3/4 | 17 3/8 | 17 3/4 | 16 11/16 | 17 1/16 |
| Florin | 11 | 11 3/4 | 11 5/8 | 12 3/8 | 11 7/8 | 12 3/8 | 11 7/8 | 12 5/8 |
| F.B. (100) | 16 1/4 | 17 3/4 | 16 1/2 | 18 | 16 1/4 | 17 3/4 | 16 1/4 | 17 3/4 |
| F.S. | 4 7/8 | 5 1/8 | 9 1/2 | 10 | 9 3/4 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 5/8 |
| L. (1 000) | 17 1/4 | 17 3/4 | 21 1/4 | 22 3/4 | 21 1/4 | 22 3/4 | 20 3/4 | 22 1/4 |
| £ | 9 1/4 | 9 7/8 | 11 3/4 | 12 3/8 | 12 7/8 | 13 | 13 3/8 | 14 |
| F. français | 20 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 | 25 1/2 | 22 1/2 | 24 1/2 | 20 | 22 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués *en fin de matinée* par une grande banque de la place.







# le Groupe Société Générale en 1980

## Résultats de la banque

Ressources propres*
(en milliards de francs)

| 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|
| 1,9 | 4,4 | 4,9 | 5,6 |

*Compte tenu, aux 31.12. 1978, 1979 et 1980, des provisions ayant le caractère de réserve.

Les comptes de l'exercice 1980 de la Société Générale sont caractérisés par :
- un total du bilan de F 370.402 millions au 31 décembre 1980 en progression de 20,46 %.
- *un produit global d'exploitation* de F 31.494 millions en augmentation de 40,8 %.
- un produit net bancaire de F 10.062 millions en hausse de 34,7 %.

Après provisions, amortissements et impôts, **le bénéfice net bancaire est de F 571 millions** contre 511 millions en 1979. Il a été obtenu après :
- F 1.992 millions de provisions pour risques bancaires et dépréciation du portefeuille titres (excédent net).
- F 316 millions d'impôt sur les bénéfices contre F 195 millions pour l'exercice 1979.

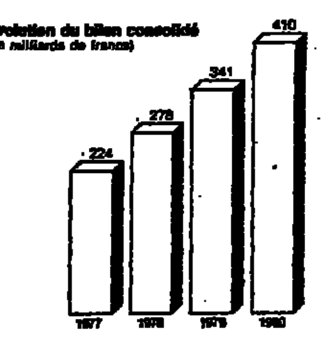
## Dividende

Le Collège réuni le 29 Mai 1981 a décidé :

– de distribuer un dividende de F 12 par action, assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F6, soit un revenu global de F 18,
– d'affecter aux réserves une somme de F 435 millions.

Après cette répartition, les réserves s'élèvent à F 2.610 millions.

## Situation consolidée




**Le total du bilan consolidé** du Groupe au 31 Décembre 1980 s'élève à F 410 milliards.

Le bénéfice consolidé de l'exercice atteint F 1013 millions dont F 796 millions revenant à la Société Générale.

Au 31 décembre, le Groupe gérait un encours global de dépôts de F 172 milliards tandis que ses engagements consolidés ressortaient à F 186 milliards ; pour des fonds propres consolidés de F 7,9 milliards.

## L'action Société Générale

L'année 1980 a été une étape décisive dans le développement de l'actionnariat privé de la Société Générale.

Tout d'abord l'Etat a procédé à une huitième distribution d'actions gratuites au personnel. Puis en avril-mai, la Société Générale a procédé à la première augmentation de capital en numéraire depuis 1946.

Cette dernière opération, d'un montant légèrement supérieur à F 100 millions, a rencontré un vif succès auprès des actionnaires privés puisque les demandes n'ont pu être servies qu'à concurrence de 82 %. Au total, plus de 15.000 souscripteurs ont participé à cette opération.

Enfin, au titre de la répartition des résultats de l'exercice 1979, et pour la quatrième année consécutive depuis son introduction en Bourse, la Société Générale a procédé à une attribution d'actions gratuites (2 nouvelles pour 25 anciennes).

L'intérêt du public pour l'action Société Générale se manifeste également par l'animation du marché de l'action, qui a enregistré des transactions mensuelles moyennes de plus de 13.000 titres en 1980.

# Activité en France

### L'activité bancaire métropolitaine

Un contexte difficile.

La progression des dépôts et des emplois s'est ressentie de la stagnation de l'activité économique, de l'accélération de la hausse des prix et de l'aggravation des contraintes de l'encadrement.

L'ensemble des dépôts de la clientèle s'est élevé au 2 janvier 1981 à F 127.839 millions, en progression de 8,3 % par rapport au 2 janvier 1980. L'augmentation de 7,6 % des dépôts à vue a été légèrement inférieure à celle des dépôts à terme (+ 8,8 %). Ce dernier poste représente ainsi 59,04 % de l'ensemble des ressources à la fin de 1980 contre 58,8 % à la fin de 1979.

Sans tenir compte des engagements "hors bilan", les crédits accordés à la clientèle se sont établis au 2 janvier dernier à F 112.214 millions, en hausse de 13,4 %. Le montant des encours de crédits aux sociétés et aux entrepreneurs individuels a marqué une progression de 14,6 % pendant l'année écoulée passant à F 92.021 millions.

### La Société Générale et les régions

Poursuite de l'effort de décentralisation.

Soucieuse de développer harmonieusement la décentralisation entreprise au cours des années précédentes, la Société Générale a créé en 1980 deux nouvelles Délégations Régionales : Ile-de-France et Normandie-Beauce, ce qui porte à 9 leur nombre. Ce processus doit s'achever en 1981 avec l'installation des Délégations de Côte-d'Azur - Dauphiné - Savoie, Bourgogne - Franche-Comté, Picardie - Champagne-Lorraine.

Par ailleurs chacun des douze Conseils Consultatifs Régionaux a été réuni deux fois localement ; les Conseillers ont ainsi pu exprimer les besoins et les préoccupations *des régions et des entreprises, notamment* des PME/PMI. En outre, l'ensemble des Conseillers Consultatifs Régionaux ont été réunis à Paris pour une rencontre en commun avec la direction générale.

Les Délégations Régionales ont pleinement joué le rôle qui leur était assigné. Bien informées des problèmes locaux, elles ont pris position directement sur la presque totalité des demandes de crédit des directeurs d'agence et pu proposer des solutions originales et efficaces aux PME/PMI en matière de commerce extérieur et de financement.

### Activité financière et boursière

*Dynamisme et innovation au service de la clientèle.*

Sur le marché obligataire, la Société Générale a dirigé ou co-dirigé 44 émissions du secteur public dont les premières de **Francetel, Euratom** et de la **CFMP**. Pour le secteur privé, elle a lancé en 1980 les premières émissions à taux variable pour des entreprises industrielles selon une formule qu'elle avait introduite en France dès 1974 pour le secteur public.

L'introduction de **Bongrain**, et l'augmentation de capital en numéraire de la **Société Générale**, la première du genre depuis 1946, ont été les deux points forts de l'importante activité du Groupe sur le marché des actions.

Crédits à la clientèle
(en milliards de francs)

| 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|
| 72,7 | 80,1 | 85,5 | 98,9 | 112,2 |

Dépôts de la clientèle
(en milliards de francs)

| 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|
| 78,4 | 92,7 | 106,8 | 118,1 | 127,8 |

*D'une manière générale, l'activité de la* Société Générale sur les marchés financiers a connu une évolution satisfaisante :
- après la fusion de **Soginter** et de **Soginco**, les actifs gérés par les Sicav du Groupe passent de F 6,8 milliards fin 1979 à F 8,4 milliards fin 1980.
- **Génépian** et **Sogéplan** se classent parmi les premières sociétés de gestion de fonds de placement avec un actif géré de F 1,6 milliard.
- le département des titres a vu ses dépôts augmenter de 30 % en valeurs boursières et compte près de 500.000 déposants.
- la filiale **Umac-Vie** a commercialisé un nouveau titre de capitalisation : **Top-Capi.**

Le dynamisme de la Société Générale, dans ce secteur d'activité, est illustré par le fait qu'elle a participé à la création de près de la moitié des 3.500 clubs d'investissement existant en France.

### Financements spéciaux d'investissement

En 1980, les filiales spécialisées de ce secteur ont enregistré dans l'ensemble une bonne progression de leur activité malgré une concurrence toujours aussi vive.

En 1980, les acquisitions de matériels par **Sofinabail** et par **GML** ont atteint F 930 millions hors taxes.

Le développement des opérations de financement de véhicules de tourisme par **Sofinauto** mérite d'être souligné : les acquisitions ayant représenté, en 1980, F 156 millions hors taxes, marquant ainsi une progression de 50 %.

Dans le secteur du crédit-bail immobilier, **Sogebail** a traité F 425 millions d'opérations, progressant de 54 % par rapport à 1979, occupant toujours la place de première société française de crédit-bail immobilier.

Créée à la fin de l'année 1979, au capital de F 100 millions, les engagements de la nouvelle Sicomi **Sogécomi** atteignaient F 200 millions à fin décembre 1980, dont la moitié en location simple. Pour faire face à son développement, la Société a porté son capital en décembre dernier à F 200 millions.

Avec une production annuelle de F 107 millions **Sogéfim** a augmenté son activité de 25 %. Il faut y ajouter une opération exceptionnelle par son montant - F 185 millions - pour l'acquisition à La Défense d'une partie d'un immeuble destiné à la location commerciale.

**Calif**, banque de crédit à long et moyen terme, a vu croître sa production de plus de 15 %, en autorisant F 600 millions environ d'opérations nouvelles.

Une augmentation notable des prises de participations temporaires a été réalisée chez notre banque d'affaires **Valorind**.

La Société Générale pour le Financement de l'Innovation **Soginnove** a poursuivi son action auprès des entreprises innovatrices en leur apportant son concours financier pour un montant proche de F 5 millions en 1980.

**Sogépierre 2**, créée en juillet 1979, a procédé à deux augmentations de capital d'un montant global de F 27.600.000. Les capitaux recueillis ont permis l'acquisition de plusieurs immeubles à usage de bureaux essentiellement.

Créée en 1979, la **Société d'Investissements Fonciers et de Participations**, spécialisée dans l'acquisition et la location d'immeubles, a porté son capital, en 1980, *de F 100 à F 250 millions.*

### Activités de services

Les activités de services se sont largement développées en 1980.

Pour améliorer le service de la clientèle de particuliers, la Société Générale a lancé le service **"Caisse Eclair"** qui permet d'utiliser des distributeurs de billets situés à l'intérieur des agences. L'activité de **Sogégarde** a fortement progressé en 1980 pour la conservation tant des œuvres d'art (+ 42 %) que des bandes magnétiques (+ 37 %). La Société Générale a créé une filiale **Sogéfap** destinée à financer les acquisitions immobilières des particuliers.

Vis-à-vis des entreprises, la Société Générale effectue un effort particulier pour développer et étendre la gamme de services informatiques : **SG2** dont l'activité a progressé de 20 % est désormais essentiellement tournée vers la clientèle extérieure. Elle a étendu ses activités à la bureautique et à l'automatisme industriel tandis que **CMCC** et **SAFIG** ont vu leur chiffre d'affaires progresser de 23 et 35 %.

**Société Générale Alsacienne de Banque**

Les résultats publiés par la Société Générale Alsacienne de Banque, à l'issue de son 99e exercice social sont favorables.

Le bilan au 31.12.1980 a été arrêté à un total de F 26.278 millions. Le bénéfice net s'est établi à F 25,86 millions, en progression de 41,8 % et a permis de porter le dividende de 16 à 18 francs par action, avoir fiscal compris.

A l'occasion du Centenaire de la création de la société en 1881, le Conseil a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, à raison d'une action nouvelle pour six anciennes.

**La Société Centrale de Banque**

La société, qui célébrait à l'automne son centenaire, a vu son bénéfice net s'accroître de 30,7 % et a distribué un dividende de F 6 par action contre F 5, avoir fiscal non compris.

# Activité internationale

La Société Générale a renforcé les moyens mis en œuvre pour accroître le nombre de ses interventions hors de France et les dispositions prises en 1980 ont eu pour effet de rendre cette large gamme de services encore plus accessible aux PMI/PME : la part de la Société Générale dans le volume des nouveaux crédits acheteurs consentis en 1980 dépasse F 4 milliards répartis sur plus de 800 dossiers. La Société Générale figure parmi les banques les plus actives dans ce domaine et occupe la première place par l'augmentation des encours qu'elle a distribués.

En matière d'Euro-Crédit, la Société Générale a continué de donner priorité aux crédits d'accompagnement des exportations françaises et a dirigé ou co-dirigé 53 opérations sur les 89 auxquelles elle a participé.

Sur le marché des Euro-Emissions, elle a dirigé 10 émissions ce qui la place au 7e rang mondial. Les 53 opérations qu'elle a dirigées ou co-dirigées ont représenté un volume de $ US 3,5 milliards.

En 1980, pour accroître ses capacités d'intervention sur les marchés secondaires, la Société Générale a constitué une Société nouvelle, la **"Société Générale Strauss Turnbull Limited - SGST"** et a émis pour la première année du "Commercial Paper" sur le marché américain.

**L'Agence Internationale** qui a poursuivi son développement rapide a spécialement exercé son effort vers les opérations de négoce international. **L'Agence des Banques**, dotée depuis 1980 d'une complète autonomie permet de répondre dans les meilleures conditions aux besoins particuliers des Institutions Financières étrangères installées en France.

Au niveau du négoce international, le Groupe **Sogexport** a conclu des contrats dans près de 40 pays, permettant plusieurs centaines de commandes aux industriels français, PME en particulier et poursuit activement une prospection dans le monde entier.

### Le réseau extérieur

Au service des exportateurs français.

Le réseau dont dispose la Société Générale à travers le monde soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales, s'est à nouveau accru en 1980.

C'est ainsi qu'en Europe ont été ouverts chronologiquement les bureaux de représentation de **Rotterdam, Oslo, Edimbourg, Rome, Sofia** et les succursales de **Milan** et **Athènes.**

L'effort a été également poursuivi dans le reste du monde. En Extrême-Orient, la Société Générale a ouvert en avril 1980 un bureau à **Hong-Kong**, dont l'activité est centrée sur la Chine Continentale. Une succursale a été inaugurée à **Taipeh.**

Le réseau a été complété en Afrique de l'Est par le bureau de **Nairobi**, qui couvre outre le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda. A l'ouest de ce continent, la filiale, implantée au Nigeria, a développé ses activités sur un rythme très soutenu en 1980 et étendu rapidement son réseau qui comporte à présent 7 agences.

En 1980, la Société Générale a étendu ses activités en Amérique. Aux Etats-Unis, la succursale de **New York** a terminé son deuxième exercice dans une situation particulièrement satisfaisante tant du point de vue de la croissance de ses opérations, que de celui de ses résultats et ceci en dépit des fluctuations des taux d'intérêt. Cette présence directe s'est en outre renforcée par l'ouverture d'un bureau de représentation à **Houston.**

Afin de participer davantage à l'expansion locale, la **Société Générale SA (Canada) Inc.** s'est dotée d'une antenne à **Edmonton.**

Ouvert en 1979, le bureau de représentation de ***Buenos-Aires*** est devenu pleinement opérationnel et a contribué activement au développement des grands courants d'affaires et à la mise en place de crédits financiers en faveur de grands emprunteurs argentins.

# Le personnel et les activités sociales

En 1980, les effectifs métropolitains sont restés presque stables. 1.133 nouveaux agents ont été engagés par la Société Générale assurant de la sorte le renouvellement naturel du personnel. En outre, la Société Générale a poursuivi son action en faveur de l'insertion des jeunes dans le monde du travail : plus de 5.000 étudiants ont effectué des stages d'études ou des remplacements pendant la période des congés d'été. Les efforts entrepris pour développer la gestion personnalisée des carrières ont été poursuivis principalement dans deux directions : développement des entretiens individuels sur les lieux de travail et mise en service de nouveaux supports pour la notation du personnel afin de permettre une meilleure utilisation des compétences et aspirations de chacun.

Les frais de personnel de l'exercice 1980 se sont élevés pour la métropole à F 4.445,9 millions (dont F 1.496,8 millions de charges sociales et taxes), en progression de 15,5 % par rapport à 1979.

Au titre de la participation, l'exercice 1980 permet de distribuer au personnel F 89,7 millions contre F 60 millions l'an dernier, soit un montant moyen de F 1.742 pour les employés, F 2.522 pour les gradés et F 4.335 pour les cadres. Ces sommes seront versées soit sur un compte courant bloqué rémunéré, soit investies dans l'un des deux fonds de placement A ou B dont la valeur des parts a respectivement progressé de 18,25 % et de 24 % alors que l'indice CAC était en hausse de 9,4 %.

# ÉQUIPEMENT

## URBANISME

### Les projets socialistes pour l'Ile-de-France

## • Priorité à la réforme des transports
## • Concertation entre l'État et la Ville de Paris sur les grandes opérations

**« Nous ne mettrons pas de bâtons dans les roues de la majorité du conseil municipal de Paris ou du conseil régional d'Ile-de-France », *ont déclaré, le mardi 9 juin, au cours d'un déjeuner* organisé par le Syndicat de la presse municipale de Paris et l'Association des journalistes d'Ile-de-France, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, et M. Gilbert Bonnemaison, son homologue au conseil régional.**

**Au contraire, les deux leaders socialistes ont souhaité que le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le président du conseil régional, M. *Michel Giraud, sénateur* R.P.R. du *Val-de-Marne*, « puissent saisir les opportunités » que va créer « la politique mise en œuvre par le nouveau président de la République ».**

Les socialistes, qui sont en minorité au conseil municipal de Paris comme au conseil régional d'Ile-de-France, n'entendent donc pas faire appel auprès des ministres — qui maintenant sont de leurs amis — des décisions de la majorité qu'ils désapprouveraient. Ils souhaitent simplement que les changements politiques permettent que s'instaure *« un dialogue plus normal et que les avis des autres soient plus respectés »*.

A propos des grands dossiers de Paris (la Villetete, musée d'Orsay, Tête Défense) qui, du temps de M. Giscard d'Estaing, étaient du ressort du président de la République, M. Sarre a affirmé : *« M. Mitterrand évitera au maximum d'intervenir dans les affaires de la capitale, ce qui ne veut pas dire qu'il se désintéresse de Paris, mais il y aura une large concertation entre le gouvernement, la municipalité parisienne et les groupes socialiste et communiste de l'Hôtel de Ville. »* Ainsi, à propos de la Villette, M. Sarre a estimé anormal que le maire de Paris ait été tenu en dehors des choix faits par le précédent gouvernement. M. Sarre, pour sa part, estime qu'il ne faut pas arrêter *« ce qui a été engagé, mais simplement ce qui n'est pas irréversible pour reprendre en compte certaines des revendications des élus parisiens qui n'avaient pas été retenues jusqu'alors »*.

M. Bonnemaison a, quant à lui, affirmé que la réforme de l'organisation des transports parisiens (*le Monde* du 2 juin 1981) *« ferait partie du premier train de mesures de la réforme régionale »* et qu'elle s'inspirerait de la proposition de loi déposée précédemment par le groupe socialiste. Il a affirmé qu'il était encore possible d'éviter le départ de Paris pour Lyon du service des achats de la S.N.C.F. mais que, par contre, le transfert à Lille du service de contrôle des recettes de la même S.N.C.F. était *« un coup parti »* : *« On ne va pas démolir tout ce qui a été fait depuis vingt-trois ans »*, a-t-il dit.

A propos de la révision en cours du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, les responsables socialistes ont déclaré : *« Il y a eu absence de concertation démocratique dans la préparation du S.D.A.U. Nous souhaitons une véritable réétude de ce document. »* Pour M. Bonnemaison, cette réétude doit être menée au cours du plan national transitoire de deux ans annoncé par le premier ministre, *« de manière qu'il y ait coordination entre le futur plan de cinq ans et le S.D.A.U. pour accompagner celui-ci de mesures précises permettant de le faire entrer dans la réalité »*.

Il peut y avoir là un point d'accrochage sérieux entre l'actuelle majorité du conseil régional et les groupes de gauche. Même si cette majorité n'a parfois approuvé que du bout des lèvres le projet que le préfet avait présenté. Il reste qu'en matière de SDAU le dernier mot appartient — de par la loi — au gouvernement. De toute façon. M. Bonnemaison ne souhaite pas que tous les grands projets soient interrompus en Ile-de-France le temps qu'un nouveau schéma directeur soit prêt.

THIERRY BRÉHIER.

## TRANSPORTS

### AIR FRANCE COMMANDE CINQUANTE AIRBUS 320

*Le* président de la compagnie Air France a signé le 6 juin un « contrat préliminaire d'achat » dans lequel elle confirme à Airbus-Industrie son intention de commander cinquante avions Airbus 320 : vingt-cinq sont commandés *ferme ; des options sont prises* pour vingt-cinq autres appareils, qui seront livrables à partir de 1986. Seize de ces Airbus comporteront cent trente places ; trente-quatre autres cent soixante places.

Il n'a pas encore été précisé si ces avions seront pilotés avec un équipage de deux, comme le souhaite la direction, ou de trois, comme paraissent le vouloir les syndicats de pilotes. Il se pourrait enfin que la compagnie aérienne intérieure Air Inter annonce prochainement, à son tour, la commande d'une vingtaine d'Airbus 320.

## Faits et projets

### LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE EN ACCUSATION.

La commission des transports maritimes de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) a adopté, à Genève, par 49 voix contre 18 et 3 abstentions (Belgique, France et Turquie) une résolution tendant à convoquer une conférence dont l'ordre du jour sera le suivant : mettre fin à la pratique des pavillons de complaisance qui regroupent près du tiers du tonnage mondial (essentiellement le Libéria et Panama).

Depuis de nombreuses années, divers organismes des Nations unies et le B.I.T. dénoncent régulièrement les conditions de travail et de vie à bord des navires battant pavillons de complaisance. Leurs équipages sont *généralement sous-payés et ne bénéficient* ni des prestations sociales ni de la sécurité de l'emploi. En outre, à cause des méthodes de recrutement, les équipages sont insuffisamment formés et les accidents du travail sont plus nombreux à bord de ces navires.

La *CNUCED* a donc repris la lutte contre ces abus mais une session extraordinaire de deux semaines à Genève n'a pas permis d'aboutir à un consensus, car seuls les pays du tiers-monde, ceux du bloc socialiste et la Chine se sont prononcés en faveur de la résolution. — *(Corresp.)*

### PILOTAGE A DEUX : CONTESTATION SYNDICALE.

Les sections du Syndicat natio*nal du personnel navigant de l'aé*ronautique civile (S.N.P.N.A.C.) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (S.N.O.M.A.C.) des trois principales compagnies françaises, ainsi que la section d'Air Inter du Syndicat national des pilotes de lignes (S.N.P.L.) ont publié, dimanche 7 juin, un communiqué pour exprimer leur désaccord avec la décision d'une partie des pilotes d'Air France d'accepter le principe d'exploiter le biréacteur Boeing-737 avec deux membres d'équipage au lieu de trois (*le Monde* du 2 juin).

Les signataires affirment que, pour des raisons d'efficacité et de sécurité, les équipages des avions de ligne doivent compter deux pilotes et un mécanicien et ajoutent qu'ils s'opposeront, *« si nécessaire par des arrêts de travail »*, à toute tentative d'Air France d'exploiter des Boeing-737 en équipage à deux pilotes.

Ces divers syndicats contestent la valeur du référendum organisé par le bureau Air France du S.N.P.L. : les cinq cent vingt et une réponses favorables au pilotage à deux ne représentent pas, disent-ils, la moitié des adhérents de la compagnie au S.N.P.L. (mille cinquante-deux sur mille trois cent quatre pilotes au total à Air France). Ils accusent la direction d'Air France de « manœuvres » et notamment d'une exploitation tendancieuse de certains chiffres : ainsi les trente mille heures de vol que la compagnie dit avoir perdu cette année du fait de la composition de sa flotte ne s'appliquent-elles pas seulement au secteur moyen-courrier, puisque les deux tiers d'entre elles sont imputables au secteur long-courrier, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs le programme d'exploitation 1981 de la direction du programme et du développement de la compagnie nationale.

Au-delà, les syndicats opposés au pilotage à deux soupçonnent une partie des dirigeants d'Air France de vouloir faire le jeu des constructeurs américains au détriment des intérêts des fabricants nationaux et européens : les refus successifs d'Air France d'acheter des matériels français (Super-Caravelle, Mercure) ont, estiment-ils *« coûté trois cent millions d'heures de travail au pays »*.

### LES REVENDICATIONS DES CHAUFFEURS ROUTIERS.

Réuni à Bègues (Allier), le douzième congrès de la Confédération des salariés de France et des fédérations nationales des chauffeurs routiers a demandé aux pouvoirs publics de faire appliquer dans la profession *« un horaire beaucoup moins contraignant, en accord avec la politique actuelle de réduction du temps du travail »*. Les chauffeurs routiers estiment qu'ils font trop d'heures de route, ce qui, disent-ils, nuit à leur sécurité.

La confédération demande également une révision des salaires *« en fonction du coût de la vie, mais aussi et surtout en fonction des qualités requises pour l'exercice du métier »*. Elle souhaite que la carte professionnelle du conducteur routier, qui existe depuis plusieurs années, soit prise en considération par les autorités et le patronat pour justifier les qualifications des conducteurs.

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 256 F | 417 F | 579 F | 740 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 466 F | 837 F | 1 209 F | 1 580 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 296 F | 497 F | 699 F | 900 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 368 F | 642 F | 916 F | 1 190 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien *joindre ce chèque à* leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Locafrance

L'assemblée générale ordinaire de Locafrance qui s'est tenue le 5 juin 1981 a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Elle a fixé le dividende global à 22,50 francs dont 7,50 francs d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende sera mis en paiement *à partir du 18 juin 1981 contre remise du coupon n° 21 pour les actions* au porteur ou contre estampillage des certificats nominatifs.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le même jour, a décidé de faire bénéficier l'ensemble des salariés de Locafrance des dispositions prévues par la loi du 24 octobre 1980 créant une distribution d'actions en faveur du personnel. En conséquence, elle a voté une résolution autorisant le conseil d'administration à augmenter le capital social à concurrence d'un montant maximum de 3 100 000 francs.

Au cours de l'assemblée générale ordinaire, le président Gérard Billaud a prononcé l'allocution suivante :

*« Le rapport de votre conseil met en relief le haut niveau d'activité auquel nous nous sommes maintenus au cours de l'exercice 1980.*

*» Avec un montant annuel d'investissements dépassant les 2 milliards de francs, un encours financier consolidé d'immobilisations destinées à la location franchissant, pour la première fois, la barre des 4 milliards de francs, un dividende et une dotation à la réserve latente d'un montant sensiblement identique à l'exercice précédent, la santé et le dynamisme des sociétés de votre groupe apparaissent satisfaisants, eu égard à la hausse sensible des taux de refinancement.*

*» Il est vrai que l'année 1980 a été marquée par un net progrès de l'investissement des entreprises industrielles dont la croissance a été d'environ 4 % en volume, en progression d'environ deux points par rapport à 1979. La demande de biens d'équipement a, de ce fait, été constamment soutenue et nous nous sommes efforcés de la satisfaire dans les limites contraignantes de l'encadrement du crédit.*

*» Cette tendance s'est confirmée pour les quatre premiers mois du présent exercice, le montant des contrats signés par le groupe en France a en effet progressé de 18 % par rapport à la période de référence de l'exercice antérieur.*

*» Cette extension de notre volume d'activité pourrait encore s'accroître si, comme prévu, nous pouvons prochainement constituer ERGIFRANCE, SICOMI d'un type nouveau destinée à financer les matériels économisant l'énergie. Nous attendons que les modalités d'intervention de ce nouveau type de société de crédit-bail aient été fixées pour décider de la constitution d'ERGIFRANCE.*

*» Dans le but de faire face au développement de nos activités, nous avons créé deux agences nouvelles : une à Paris-Montparnasse, l'autre à Compiègne.*

*» Enfin, il convient de citer les succès notables enregistrés par notre direction internationale, notamment dans le domaine du financement de plates-formes offshore et du transport pétrolier.*

*» L'optimisme qui ressort de ce bref survol de nos réalisations doit cependant être tempéré par les incertitudes qui pèsent sur les réactions de l'environnement économique et financier en ce début de juin 1981. Avant les échéances électorales actuelles, les experts ne prévoyaient qu'une conjoncture médiocre pour la croissance économique en 1981, malgré les mesures d'incitation fiscale votées à l'automne 1980 ; la dégradation des trésoreries et de la capacité d'autofinancement des entreprises en 1980 ainsi que la faiblesse de la demande globale ne sont pas des facteurs incitatifs de la croissance.*

*» Par ailleurs, on ignore tout encore du comportement des économies américaine et allemande au cours du second semestre de cette année.*

*» Ces incertitudes ne doivent pas freiner notre dynamisme et nous sommes certains que l'ensemble de nos employés et cadres auront à cœur de maintenir Locafrance à la tête du secteur du crédit-bail en France.*

*» Ainsi se trouveront justifiés la confiance que vous nous avez toujours manifestée et l'attachement d'une clientèle qui s'accroît chaque année.*

*» Pour notre part, notre souci constant sera d'être fidèles à notre vocation première qui a permis le développement que nous connaissons depuis bientôt vingt ans : concourir avec le maximum d'efficacité au financement des investissements des entreprises françaises. »*

## GROUPE TOTAL
## O.F.P. - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire de l'O.F.P. (Omnium Financier de Paris) s'est réunie le 5 juin sous la présidence de M. J.-C. Genton, au *siège de la société, 5, rue Michel-Ange.*

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1980, qui se soldent par un bénéfice net de 50,2 millions de francs contre 45,6 millions de francs (dont 2,8 millions de plus-values à long terme) pour l'exercice précédent.

Le bénéfice consolidé de l'O.F.P. atteint 168 millions de francs (dont 135,1 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) contre 117,5 millions de francs (dont 98,7 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) en 1979.

Dans son allocution, M. J.-C. Genton a souligné que cette progression importante du bénéfice consolidé était due principalement à la forte augmentation du bénéfice consolidé de la Compagnie Générale de Géophysique et aux excellents résultats d'OPSA et de ses filiales. Le bénéfice consolidé par action est de 106,2 F. M. J.-C. Genton a ensuite évoqué, à propos de l'intérêt que les investisseurs ont récemment porté au titre de l'O.F.P., la politique générale de la société. *Celle-ci consiste*, en ce qui concerne le financement, à se financer par ses moyens propres sans recours à ses actionnaires, et, en ce qui concerne les participations, à respecter leur autonomie de gestion et en conséquence à donner aux équipes en place les moyens financiers du succès. Ceci est le plus souvent réalisé en liaison avec d'autres groupes financiers ou industriels.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 24,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 12,25 F, contre 22 F et 11 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 15 juin 1981 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, de la Banque Nationale de Paris, du Crédit Chimique, du Crédit du Nord et de la Banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon n° 41.

L'assemblée a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de M. J.-C. Genton. Elle a nommé M. J. Radwan, administrateur pour une durée de six ans.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie après l'assemblée générale ordinaire, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société.

Au cours de la séance du conseil d'administration qui a suivi, M. J.-C. Genton a été réélu président de la société pour la durée de son mandat.

## Union Immobilière de France
## UIF

Réunis en assemblée générale ordinaire le 1er juin 1981, sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé les comptes *de l'exercice* clos le 31 décembre 1980 qui font ressortir, après dotation de 3 970 000 *francs* aux comptes d'amortissements et de provisions, un bénéfice net de 69 536 000 F contre 65 053 000 F.

L'assemblée a décidé de porter le dividende de 13,50 francs à 14,75 francs par action, comprenant *une somme de 3,06 francs* qui, *sous* réserve de son encaissement avant le 31 décembre 1981, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La mise en paiement aura lieu le 16 juillet 1981 sur présentation des coupons nos 36 A et 36 B.

Au cours de son allocution, le président a souligné que les pre*miers mois de l'exercice s'étaient* caractérisés par une très bonne tenue du marché locatif. Il a précisé, en outre, que la progression des recettes d'exploitation bénéficierait notamment de l'appoint supplémentaire constitué par les loyers du nouvel immeuble Deparcieux, achevé et loué à la fin de 1980.

## DOCKS DE FRANCE

Les assemblées générales ordinaires de la société Docks de France et de ses filiales, les sociétés des Supermarchés Doc et Doc François, se sont tenues le 4 juin 1981.

Elles ont approuvé les comptes de l'exercice 1980, ainsi que les projets de résolution présentés par les conseils d'administration.

Le dividende a été fixé pour la société Docks de France à F 25 par action, soit F 37,50, avoir fiscal compris. Il sera payable, à partir du 15 juin 1981, contre remise du coupon n° 20 aux guichets de :

— la Banque de l'Union européenne ;
— la Société Séquanaise de Banque ;
— du Crédit industriel de l'Ouest ;
— du Crédit lyonnais
— et de la Banque de l'Indochine et de Suez.

Pour la société des Supermarchés Doc, le dividende a été fixé à F 40 par action, soit F 60, avoir fiscal compris. Il sera payable, à partir du 15 juin 1981, contre remise du coupon n° 14 aux guichets de la Banque de l'union européenne et de la Banque de l'Indochine et de Suez.

Pour la société Doc François, le dividende a été fixé à F 50 par action, soit F 75, avoir fiscal compris. Il sera payable, à partir du 15 juin 1981, contre remise du coupon n° 11 aux guichets de la Banque de l'union européenne, de la Banque de l'Indo*chine et de Suez et du Crédit* commercial de France.

Les assemblées générales des trois sociétés se sont ensuite réunies sous forme extraordinaire et ont approuvé les propositions des conseils d'administration sur la distribution gratuite d'actions aux salariés des sociétés et de leurs filiales, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

L'assemblée générale ordinaire de la Société financière d'Auteuil, filiale à 99 % de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, — s'est réunie au siège social, le 4 juin 1981, sous la présidence de M. J.-C. Genton.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 9 155 500 F contre 7 227 000 F au titre de l'exercice précédent. Elle a décidé la répartition d'un dividende net de 40 F par action, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 20 F, soit au total 60 F, contre respectivement 37,50 F et 18,75 F, soit au total *56,20 F pour l'exercice précédent.* Ce dividende sera mis en paiement le 15 juin 1981 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit chimique, contre remise du coupon n° 29.

L'assemblée a renouvelé, pour une durée de six ans, le mandat d'administrateur de M. J.-C. Genton et *nommé comme nouvel administra*teur M. J.-P. Januard pour une durée de six ans

Au cours de la séance du conseil d'administration qui a suivi, M. J.-C. Genton a été réélu président de la société pour la durée de son mandat.

## C.G.P. PRIMAGAZ

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 4 juin 1981 sous la présidence de M. Ingiesai : elle a approuvé les comptes de l'exercice faisant apparaître un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs et un bénéfice de 7 502 463 F, en hausse de 12,17 %.

La liberté des prix, immédiate dès le 1er octobre 1980 pour les gaz destinés à la carburation, devrait être effective le 1er août 1981 pour les autres produits.

Un coupon de 12,75 F, y compris l'impôt déjà payé au Trésor, sera détaché le 6 juillet.

Le président a donné des informations sur l'évolution des ventes en volume, affectées par la crise économique (— 3,32 % à fin avril 1981), sur les filiales et sur les modalités d'application futures de la liberté des prix.

A l'issue de cette assemblée, une assemblée extraordinaire a décidé de distribuer gratuitement des actions au personnel, conformément à la loi du 24 octobre 1980, et autorisé une augmentation de capital éventuelle à hauteur de 100 millions de francs au maximum.

## INTERTECHNIQUE

### Exercice 1980

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 2 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 25 768 551 F, contre 19 890 135 F en 1979, a été affecté comme suit : participation du personnel, 2 842 378 F ; dividende, 5 634 668 F, le solde en réserves et report à nouveau.

*Le dividende* ressort à *13 F* par action, soit un revenu global de 19,50 F, identique à celui de l'année précédente mais s'appliquant à un nombre d'actions augmentées de 30 % du fait de la distribution d'actions gratuites décidées antérieurement par le conseil.

Une assemblée générale extra*ordinaire réunie le même jour a* :

— Approuvé le projet de distribution gratuite d'actions au personnel d'Intertechnique et de sa filiale Faure-Herman — cette distribution représente environ 1,7 % du nombre actuel d'actions ;

— Autorisé le conseil à augmenter *le capital social, en une ou plusieurs* fois, à l'époque ou aux époques qu'il fixera, jusqu'à concurrence de 43 343 600 F.

Au 31 mai, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé depuis le début de l'exercice s'est élevé à 191,4 millions de francs contre 163,8 millions de francs au 31 mai 1980, soit un accroissement de 17 %.

Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 323,9 millions de francs contre 250,6 millions de francs, soit un accroissement de 29 %

## SIMNOR

L'assemblée générale, tenue le 1er juin, sous la présidence de M. Hervé Derely, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1980 et décidé de distribuer, au titre de cet exercice, un dividende de 10 F, soit 16 773 690 F aux 1 million 677 369 actions.

Celui-ci sera payé dès le 1er août prochain contre remise de deux coupons distincts :

— le n° 38 A pour 7,77 F, soumis à l'impôt *sur le revenu* ;
— le n° 38 B pour 2,23 F exonéré d'impôt.

Ont été en outre affectés à la réserve légale : 855 339,29 F, et au compte de report à nouveau : 223 030,26 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Hervé Derely et de la société d'assurances l'Alsacienne, et a confirmé la nomination, comme administrateur, de M. Raymond Axelroud.

Dans son allocution, le président a signalé que le taux d'occupation des immeubles s'était maintenu au cours des deux premiers trimestres 1981 dans d'excellentes conditions et souligné les efforts consentis en matière d'entretien des immeubles.

Il a insisté sur la bonne tenue de la trésorerie de la société et sur le renouvellement du patrimoine actuellement en cours avec la vente de la Résidence Chantilly, à Roubaix, et la mise en chantier, envisagée en 1981, d'immeubles de commerces et de bureaux.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration s'est réuni et a réélu M. Hervé Derely président pour une durée de six années.

## JOHNSON FRANÇAISE

M. Raymond F. Farley, président de Samuel C. Johnson and Son, de Racine (Wisconsin), a été élu l'homme de l'année, lors du 31e chapitre de l'I.A.A., International Advertising Association.

L'I.A.A. — qui groupe 75 pays membres — a décerné cette distinction à R. Farley pour sa contribution au développement du professionnalisme de la publicité et du marketing international.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 9 JUIN

### Reprise technique

*A quatre jours du premier tour de scrutin, les actions françaises ont opéré un léger redressement.*

*En termes d'indicateur instantané, cette reprise s'est traduite par une hausse de 1,4 % après une chute voisine de 1 % à la veille du week-end.*

*Les transactions ont été calmes et, à l'évidence, l'action des « institutionnels » a continué à se faire sentir sur un marché où la pression des vendeurs s'est faite un peu moins sensible.*

*Très surveillé à la fin de la semaine dernière lorsqu'il inscrivait à un record historique de 5,75 F, le dollar cotait 5,71 F en fin de matinée puis 5,65 F environ en séance. Pour les professionnels, ce pas en arrière du « billet vert » est à rapprocher du démenti formel opposé par le ministre de l'économie et des finances, M. Delors, à sa sortie de l'Elysée, à toute idée de dévaluation du franc à l'automne.*

*Au fil des compartiments, le redressement était surtout sensible aux pétrolières où la cotation d'Esso et de Sogerap a été initialement différée, les deux titres s'adjugeant ultérieurement 10,4 % et 11,6 % respectivement.*

*La performance de Bis (+ 11,8 %) a été saluée par les boursiers, l'action ayant été initialement « réservée à la hausse », de même que Dassault et Arjomari.*

*A l'inverse, un excédent de ventes a empêché la cotation de Pétroles B.P. et de P.L.M. tandis qu'Hachette, Imétal, Marine-Wendel perdaient entre 5 % et 6 %.*

*Le lingot a atteint le cours de 99 485 F, nouveau plus-haut historique, sur le marché de l'or où le napoléon s'est contenté de gagner 2 F, à 942 F, le souverain Elizabeth s'adjugeant, de son côté, 3,2 %, à 960 F.*

*Les valeurs étrangères ont été teintées d'hésitation et le « dollar-titre » est resté pratiquement inchangé à 6,23/6,25 F.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**LE GROUPE MICHELIN**, deuxième fabricant mondial de pneumatiques avec un chiffre d'affaires de 31 milliards de francs, a été sévèrement pénalisé par la crise en 1980. Pour le second exercice consécutif, ses profits ont été laminés. Mais alors qu'en 1979 la baisse de son bénéfice net consolidé (539 millions de francs) s'était élevée à 21,4 %, elle a atteint cette fois 43,6 %, avec un résultat de 304 millions de francs seulement. Le recul est sensible, surtout si l'on compare ce résultat à celui dégagé en 1978 (686 millions).

**OLYMPUS OPTICAL.** – Introduite mardi 9 juin à la Bourse de Paris, l'action de la société japonaise Olympus Optical Co Ltd a inscrit un cours de 44,45 F pour sa première séance de cotation, plus de 200 000 titres ayant été négociés à cette occasion.

**LA REDOUTE.** – Confirmant les prévisions sur une progression de son bénéfice net consolidé, la société annonce, pour l'exercice 1980-1981, au 28 février dernier, un résultat consolidé de 58 millions de francs contre 52,51 millions pour le précédent exercice. Le dividende global se trouve porté à 42 F contre 34,50 F. Par ailleurs, le conseil propose d'affecter 25,91 millions de francs aux actionnaires et de reporter à nouveau une somme de 36,85 millions de francs.

**SIPAREX.** – Cette société de participations dans les entreprises régionales en expansion vient de prendre une participation minoritaire dans la société REEL, dont le siège social est à Caluire, dans le département du Rhône, le montant de la transaction étant de 2,5 millions de francs. Spécialisée dans le fabrication d'appareils de manutention, REEL a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 65 millions de francs avec des effectifs de deux cent quarante personnes.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 5 juin | 9 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 75,6 | 74,8 |
| Valeurs étrangères | 133,7 | 132,2 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 77,9 | 78,4 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 juin .......... 20 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 9/6 | 10/6 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 229,35 | 227,35 |

## NEW-YORK

### Marché hésitant

La stabilisation, qui semble se concrétiser sur les taux d'intérêt américains, a été favorablement accueillie mardi à Wall Street, mais le regain de tension perceptible au Proche-Orient, après le raid israélien sur la centrale irakienne de Tammouz, a entraîné une certaine hésitation dans les rangs de professionnels.

Les valeurs industrielles en ont été les plus affectées, et l'indice Dow Jones, représentatif de ces mêmes titres, a enregistré en clôture une baisse de 1,20 point, à 994,44, les replis l'emportant sur les gains dans la proportion de 867 contre 675, 360 titres restant inchangés.

Certes, la plupart des banques américaines ont ramené leur taux de base bancaire *(prime rate)* à 20 % maintenant que la Girard Bank de Philadelphie a décidé de ne plus faire « cavalier seul » et d'abandonner son taux initial de 21 %. Dans le même temps, la Chemical Bank et la Marine Midland se sont résolues à abaisser leur taux destiné aux courtiers *(broker loan)* à 19 1/2 % contre 20 1/2 % précédemment. Pourtant, nombre d'opérateurs ont manifesté leur déception en constatant que la Citibank n'avait pas donné le signal d'une désescalade, préférant maintenir son taux de base au niveau général de 20 %.

La contraction du volume des échanges – 44,60 millions d'actions contre 41,58 millions la veille – témoigne de cette indécision.

| VALEURS | Cours 8 juin | Cours 9 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 7/8 | 32 |
| A.T.T. | 57 | 57 |
| Boeing | 31 1/8 | 30 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 53 | 52 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 7/8 | 53 1/4 |
| Eastman Kodak | 76 5/8 | 76 |
| Exxon | 66 3/8 | 66 1/2 |
| Ford | 23 1/2 | 23 1/4 |
| General Electric | 66 1/8 | 65 5/8 |
| General Foods | 31 5/8 | 31 1/2 |
| General Motors | 56 1/8 | 55 6/8 |
| Goodyear | 18 | 17 3/4 |
| I.B.M. | 58 1/4 | 57 3/8 |
| I.T.T. | 32 | 32 |
| Mobil Oil | 55 5/8 | 55 3/4 |
| Pfizer | 53 1/8 | 52 1/4 |
| Schlumberger | 96 | 95 1/2 |
| Texaco | 34 5/8 | 34 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 30 1/2 | 29 |
| Union Carbide | 57 3/8 | 57 1/8 |
| U.S. Steel | 30 1/4 | 29 5/8 |
| Westinghouse | 32 1/2 | 32 5/8 |
| Xerox Corp. | 57 | 55 7/8 |

## BOURSE DE PARIS 9 JUIN COMPTANT

## Étrangères

## HORS-COTE

### Compartiment spécial

### Autres valeurs hors cote

## SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 9/6 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 749 | 5 686 | 5 520 | 5 780 |
| Allemagne (100 DM) | 236 710 | 237 270 | 230 | 242 |
| Belgique (100 F) | 14 505 | 14 492 | 13 850 | 14 550 |
| Pays Bas (100 fl.) | 213 200 | 213 350 | 208 | 217 |
| Danemark (100 krd) | 75 180 | 75 330 | 73 | 78 |
| Norvège (100 k) | 96 030 | 95 030 | 95 | 100 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 071 | 11 039 | 10 800 | 11 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 720 | 9 730 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 757 | 4 743 | 4 646 | 5 |
| Suisse (100 fr.) | 268 750 | 268 500 | 260 | 273 |
| Suède (100 krs) | 112 150 | 111 040 | 108 | 113 500 |
| Autriche (100 sch) | 33 450 | 33 470 | 32 500 | 34 100 |
| Espagne (100 pes.) | 5 988 | 5 987 | 5 800 | 6 |
| Portugal (100 esc.) | 8 980 | 9 050 | 8 800 | 9 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 748 | 4 697 | 4 660 | 4 980 |
| Japon (100 yens) | 2 510 | 2 499 | 2 380 | 2 490 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 9/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 97500 | 97500 |
| Or fin (en lingot) | 99000 | 99485 |
| Pièce française (20 fr) | 940 | 942 |
| Pièce française (10 fr) | 500 10 | 510 10 |
| Pièce suisse (20 fr) | 814 | 830 |
| Pièce latine (20 fr) | 799 | 805 |
| Souverain | 904 | 929 |
| Pièce de 20 dollars | 4499 60 | 4496 |
| Pièce de 10 dollars | 2210 | 2280 |
| Pièce de 5 dollars | 835 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4420 | 4501 |
| Pièce de 10 florins | 775 | 781 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1981 a été tiré à 618 344 exemplaires.

# Le deuxième volet de la politique économique

## DÉPENSES

- Création d'environ 55 000 emplois dans les secteurs publics et sociaux
- 2,6 milliards de francs de prêts aux entreprises

## RECETTES

- Impôt exceptionnel sur les revenus très élevés et les frais généraux des sociétés
- Taxation des dépôts bancaires et des profits des compagnies pétrolières

**Le conseil des ministres du mercredi 10 juin a décidé d'augmenter de 6,5 milliards de francs les dépenses publiques inscrites au budget de 1981. Cette somme — essentiellement consacrée à l'emploi public et privé et aux industries en difficulté — sera couverte par des taxes et des *impôts exceptionnels : sur les très* hauts revenus, sur les profits bancaires, les bénéfices des compagnies pétrolières, les frais généraux des entreprises. En outre, le taux de la T.V.A. sur les hôtels de luxe passera de 7 % à 17,5 %.**

**Ces 6,5 milliards de francs de dépenses supplémentaires s'ajouteront au quelque *280 millions de francs de crédits de paiement* inscrits au Fonds d'action conjoncturelle et qui avaient été débloqués le 27 mai par MM. Mauroy et Delors.**

**A la différence des mesures de solidarité annoncées il y a une semaine (allocations vieillesse, handicapés, familiales, logement), ce nouveau train de dépenses *sera intégralement financé par des* recettes fiscales.**

Outre la relance escomptée de l'activité économique par la majoration du SMIC, des prestations familiales et de l'allocation logement, le gouvernement devrait prendre deux grandes séries de mesures pou rlutter contre le chômage qui ne cesse d s'aggraver.

La première décision consiste à améliorer le pacte national pour l'emploi des jeunes, tant décrié par les socialistes lors de la campagne électorale. Il s'agirait tout d'abord de relever l'objectif en fixant à six cent cinquante mille au lieu de cinq cent mille le nombre des jeunes qui devraient bénéficier de cette nouvelle campagne et de rnforcer certaines dispositions : éviter les stages pratiques ou « stages parking » et valoriser les contrats emploi-formation. Les mesures destinées à faciliter cs stages pourraient être précisées au conseil des ministres du 17 juin qui mettrait une sorte de point final au « plan global » du gouvernement pour l'emploi.

La deuxième série de mesures porte sur les créations d'emploi dont le nombre serait d'environ cinquante-cinq mille — des ajustements de dernière minute étant encore possibles d'ici à la fin de l'année. Quatre volets sont à distinguer. Le plus gros concerne les emplois publics. Un peu plus de trente-sep: mille postes seraient créés dont douze mille à l'éducation nationale et autant dans les P.T.T. Deuxième volet : un peu plus de neuf mille emplois seraient pris en charge par les organismes *de sécurité sociale dont deux mille* trois cents pour les aides aux personnes âgées et cinq mille pour l'aide ménagère. Troisième volet : environ cinq mille créations de postes dits d'« utilité collective » (1) seraient facilitées grâce à l'intervention d'un Fonds d'emploi d'initatives locales. Financé par l'Etat, ce fonds pourrait, pendant un an, verser des aides d'un montant égal à 3 000 F par mois et par emploi. Dernier volet : les associations et centres sociaux seraient invités à mettre en place grâce à des subventions, quelque deux mille cinq cents *emplois pour relancer notamment* l'aide à domicile.

Quel sera le coût de ces mesures pou l'emploi ?

— *Pour le secteur privé*, le renforcement de la phase deux du troisième pacte pour l'emploi (1979-1981) coûtera 1,7 milliards de francs.

— *Pour le secteur public et parapublic* : le coût de création d'emplois est estimé à 850 millions de francs pour 1981 (environ 2,5 milliards pour 1982) à la charge de l'Etat et à 150 millions pour la sécurité sociale (500 à 600 millions en 1982). Soit en tout 1 milliard de francs.

— *Prêt aux entreprises* : à ces mesures pour l'emploi public et privé qui coûteront 2,7 milliards de francs supplémentaires en 1981 viendront s'ajouter 3,6 milliards de francs de prêts du Trésor (F.D.E.S.) aux entreprises en difficulté ou en développement.

On arrive à 5,3 milliards partagés moitié-moitié entre l'emploi et l'aide aux entreprises. S'ajoute 1,2 miliard de francs de dépenses destinées à la formation professionnelle (250 millions environ), à l'aménagement du territoire, au total 6,5 milliards de francs.

Comment seront financées ces dépenses supplémentaires ?

— *Un impôt exceptionnel sur les revenus très élevés* rapportera environ 3,7 milliards de francs. Il concernera 150 000 contribuables et sera calculé sur l'impôt qui *devrait être payé cette année* sur les revenus de 1980. Concrètement, ce prélèvement exceptionnel s'appliquera à un taux qui pourrait être de 25 % à la partie de l'impôt qui dépassera 80 000 F.

— *Une taxe exceptionnelle sur les banques* rapportera 800 millions de francs. Elle sera calculée sur les encours des dépôts à vue (non rémumérés) et sur ceux des dépôts rémunérés à taux fixes (comptes sur livrets, bons de caisse...).

Cette formule a été préférée à celle d'une taxation des bénéfices globauxdes banques, car elle permet d'imposer les profits réalisés par les établissements grâce aux taux d'intérêt très élevés, les ressources non rémunérées des banques représentent 40 % de leurs dépôts.

**[Cette forme de prélèvement a été utilisée aux époques de tension des taux en 1969, 1970, 1971, 1972, etc., et, partiellement en 1973. Le taux en était de 0,75 % en 1969 et 1970, et 0,20 % postérieurement. En 1978, une contribution exceptionnelle sur les frais généraux des banques fut levée. Rappelons qu'en 1980, les banques françaises ont enregistré une *forte hausse de leurs profits*, due en grande partie à la vive augmentation des taux d'intérêt, la progression s'étageant de 25 % à 75 %, et qu'en 1981, ces profits devraient se maintenir à un niveau élevé.]**

● *Une taxe exceptionnelle sur les compagnies pétrolières rapportera 800 millions de francs environ.* Elle sera payée par les firmes qui extraient du pétrole et du gaz sur le sol français, c'est-à-dire essentiellement par Elf-Erap et dans une moindre mesure, par Esso. Le gouvernement a repris la formule qui avait déjà été *appliquée en 1979 et qui consiste* à taxer les volumes extraits entre le début et la fin de l'année en tenant compte des variations de prix pendant cette période.

● *Les frais généraux des dirigeants de sociétés* (en fait les dix personnes les mieux payées dans chaque entreprise) seront taxés à un taux qui pourrait être compris entre 5 % et 15 %. Ces frais donnent lieu à des relevés que possède le fisc. Elle toucherait en revanche, outre les repas d'affaires, les dépenses occasionnées par les véhicules, les appartements de service, les cadeaux. 800 millions de francs de recettes sont escomptés de cette mesure.

Les quelques centaines de millions de francs restant seraient *trouvés sous forme* d'une *augmentation* du taux de la T.V.A. (quatre étoiles) au taux de 7 % qui pourrait passer au taux de 17,5 %.

(1) Sur les 5 000 emplois d'utilité collective annoncés, en 1979, pra Robert Boulin, 4 500 ont été créés et non pas 3 500 comme *le Monde* du 10 juin l'a indiqué.

### 1 800 000 CHOMEURS : + 22 % EN UN AN

**Nouvelle et forte aggravation du chômage en mai : bien que l'ordinateur n'ait pas encore établi le chiffre définitif à l'unité près (les statistiques officielles seront connues le 16 juin), le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a, selon les indications données par le ministre du travail lui-même, été compris, à la fin du mois dernier, entre 1 790 000 et 1 800 000, en données corrigées des variations saisonnières. Soit une hausse de quelque 4 % par rapport à avril et d'environ 22 % par rapport à mai 1980. En un an, quelque 320 000 personnes supplémentaires se sont inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).**

**En données observées, on enregistre une baisse de l'ordre de 1 %, le nombre des chômeurs passant, d'avril à mai, de 1 645 700 à environ 1 630 000. Mais outre que cette diminution, habituelle à *cette époque de l'année*, est passablement inférieure à celle constatée entre mai 1979 et mai 1980 (— 2,8 %), c'est une importante augmentation que l'on note, là aussi, par rapport à mai 1980 : + 22 % environ. En données corrigées comme en données brutes, la montée du chômage n'avait été que de 6,2 % de mai 1979 à mai 1980.**

**Aujourd'hui, deux sans-emploi sur cinq ont moins de vingt-cinq ans et quatre sur cinq ont moins de cinquante ans.**

### LE JAPON VA RALENTIR SES EXPORTATIONS D'AUTOMOBILES VERS LA R.F.A.

Tokyo (*A.F.P., Reuter.*). — *M. Lambsdorf, ministre ouest-allemand de l'économie, en visite à Tokyo, a annoncé, mercredi 10 juin, que le Japon a accepté de limiter l'augmentation des exportations d'automobiles vers l'Allemagne fédérale. Celle-ci, en 1981, ne pourra pas dépasser de 10 % le montant des exportations de 1980.*

*La part du marché des constructeurs japonais en R.F.A. était passée de 5,6 % en 1979 à 10,4 % en 1980.*

● *Les syndicats S.N.J. et C.F.D.T.* ont appelé les journalistes de FR 3 à faire grève à partir du jeudi 11 juin « pour une durée non déterminée ». Cette décision, indique un communiqué des deux syndicats, a été prise à la suite de l'assemblée générale qui s'est réunie le 5 juin, à Paris et au cours de laquelle les journalistes de « Soir 3 » et de « FR 3 - Ile-de-France » ont « *dénoncé l'attribution arbitraire d'un contrat de journaliste à un non-professionnel et la non-application de la convention collective des journalistes par la direction générale de FR 3* ». Les journalistes ont également « *réclamé l'intégration des journalistes de « Soir 3 » et de « FR 3 - Ile-de-France », actuellement sous contrat à durée déterminée, et des pigistes* ».

Le préavis de grève concerne les journalistes parisiens du centre Deveze, travaillant en ce moment à Paris, en métropole et en outre-mer.

Dans une lettre adressée à M. Claude Lemoine, directeur de FR 3, les journalistes demandent, d'autre part, que leur délégation désignée le 20 mai soit reçue par la direction, et précisent que « *la grève débutera jeudi si aucune discussion sérieuse n'est engagée d'ici à cette date* ».

### HAUSSE IMMÉDIATE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

#### Le litre de « super » serait augmenté de 15 centimes

**Le Comité national des prix devait entériner, ce mercredi matin 10 janvier, la hausse des prix des produits pétroliers décidée par le gouvernement. Il semble que le ministre de l'économie et des finances se soit finalement arrêté à une solution intermédiaire qui tienne compte en partie de la hausse du dollar, mais *aussi des prix pratiqués dans les* autres pays européens.**

**La hausse, qui prendrait effet jeudi à 0 heure, serait d'environ 15 centimes, portant ainsi le litre de super de 3,77 à 3,92 F. Une seconde majoration pourrait intervenir après les élections, au cas où le dollar se maintiendrait à ses cours actuels.**

**Les compagnies pétrolières demandaient une hausse d'environ 28 centimes par litre, pour tenir compte de la hausse des cours du dollar de ces derniers mois. Lors de la dernière augmentation des prix intervenue le 26 mars à l'initiative du gouvernement de M. Barre, il avait été retenu une valeur moyenne de la devise américaine de 4,40 F. Or, depuis cette date, le dollar s'est envolé et la moyenne des cours sur deux mois et demi ressort à 5,25 F. La différence entre 4,40 F et 5,25 F équivaut donc, selon les pétroliers, à 28 centimes.**

**En outre, les compagnies souhaitaient un « rattrapage » de 10 centimes supplémentaires pour tenir compte des retards apportés par le précédent gouvernement à l'alignement des prix à la pompe par rapport aux coûts réels d'approvisionnement des raffineries, depuis plusieurs *mois*.**

**Le ministère de l'économie et des finances estime de son côté qu'il faut tenir compte des prix pratiqués dans les autres pays européens. Un alignement des tarifs français sur ceux en vigueur en Europe n'impliquerait qu'une majoration de 10 à à 11 centimes. Les compagnies pétrolières ne sont pas, quant à elles, opposées à cet argument. Mais elles demandent que les prix des produits pétroliers soient alors, comme c'est le cas dans ces pays européens, entièrement libres.**

### BAISSE DU DOLLAR HAUSSE DU MARK

**La baisse du dollar sur les marchés des changes, amorcée mardi 9 juin 1981, en fin de matinée, s'est poursuivie mercredi 10 juin, le cours de la monnaie américaine revenant, à Paris, à 5,64 F contre 5,66 F la veille et 5,73 F le 9 juin au matin. C'est à Francfort que le repli du dollar a été le plus sensible, après l'annonce, faite à Tokyo, d'une limitation volontaire des exportations de voitures japonaises vers la R.F.A. (voir par ailleurs) : en deux jours, le cours du « billet vert » est tombé de près de 2,43 DM à 2,37 DM. Le redressement du mark s'est répercuté à Paris, où la monnaie ouest-allemande a été cotée un peu plus de 2,38 F après avoir fléchi à 2,3550 F à la veille du week-end.**

**Sur un plan plus général, le sentiment qu'aux Etats-Unis les taux pourraient s'orienter légèrement à la baisse a contribué au repli du dollar : la banque américaine (Girard Trust) qui avait, vendredi 5 juin, relevé son taux de base de 20 % à 21 % l'a ramené à 20 % mardi 9 juin.**

● *M. Jacques Delors* a démenti, le 9 juin, la possibilité d'une dévaluation du franc à l'automne. Le ministre de l'économie et des finances, qui venait d'être reçu par le président de la République, a ajouté : « *Je pense que tout le monde comprend que, lorsque l'on défend la parité du franc, on défend le niveau de vie, le premier train de mesures pris en faveur des plus défavorisés et aussi l'épargne. (...)* Il a indiqué que, outre les mesures prises en faveur de la défense du franc, d'autres mesures seront prises « *en temps utile après le 21 juin* ».



A B C D E F G